



2012 - 2013
Étude Nationale

FITIAVANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA
VICE-PRIMATURE CHARGÉE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INDUSTRIE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL

ENQUÊTE NATIONALE SUR LE SUIVI DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT À MADAGASCAR

OBJECTIF : 01



© Photo @ PNNUD, 2012



Éliminer l'extrême pauvreté et la faim



unicef
United Nations Children's Fund



Common Market for Eastern and Southern Africa



Projet de Gouvernance et de Développement Institutionnel





PRÉFACE

Madagascar s'est engagé à atteindre, d'ici à 2015, avec l'appui technique et financier de ses partenaires, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dont le but est de créer un cadre programmatique des actions de développement du pays dans différents domaines. La singularité des OMD est de fixer, pour chaque domaine des cibles à atteindre avec les indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis et l'année 2015 comme deadline. A l'orée de cette date butoir, et dans un contexte de crise politique depuis 2009, il s'est avéré nécessaire pour Madagascar de dresser un état des lieux de la situation de la population Malagasy dans les domaines suivants : pauvreté et faim, éducation, égalité des sexes, mortalité infantile, santé maternelle, lutte contre le Sida, le Paludisme et d'autres maladies, la préservation de l'environnement.

C'est dans ce cadre que l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), sous le leadership de l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population), ont relevé le défi de réaliser de Septembre 2012 à Novembre 2013, l'Enquête Nationale sur le Suivi des OMD (ENSOMD). C'est une enquête de grande envergure, ayant pour but d'évaluer les indicateurs de ces objectifs.

L'originalité de cette étude est la disponibilité d'une base de données unique, riche aussi bien en variables économiques que sociodémographiques, permettant de mesurer les interrelations entre les différentes thématiques. Plus précisément, les différents rapports (un rapport par OMD) regroupent, pour une même période de référence, des informations relativement riches sur les indicateurs des OMD, des Enquêtes Permanentes auprès des Ménages (EPM), des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) et des Enquêtes Anthropométriques (EA). La spécificité de l'étude se traduit par le cadre institutionnel et la mobilisation de plusieurs secteurs de l'administration, depuis sa conception jusqu'à sa publication : la mise en place i) d'un Comité de pilotage présidé par le Secrétaire Général de la Vice-Primature chargée de l'Economie et de l'Industrie et ii) d'un Comité Technique présidé par le Directeur Général de l'INSTAT. Le Système des Nations Unies et l'ensemble des PTF ont accepté d'apporter leur soutien financier, humain et technique à l'INSTAT sous la conduite magistrale de l'UNFPA, désigné comme Team Leader.

L'INSTAT, a le devoir de publier le présent rapport qui dégage les principaux résultats et analyses de cette grande opération de collecte multi thèmes.

Conformément à sa mission principale, l'INSTAT est voué de satisfaire les besoins des utilisateurs de données statistiques tant en quantité qu'en qualité, aux niveaux national, régional et international.

Nous espérons que l'ensemble des PTF, en particulier le Système des Nations Unies, l'Administration, les Institutions nationales et autres acteurs locaux de développement, fassent une réelle appropriation et une utilisation optimale de ces informations statistiques, dans la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes et projets, ainsi que dans les recherches opérationnelles sur les actions de développement au niveau national et infranational, et ceci dans l'objectif de dialogue permanent entre producteurs et utilisateurs de l'information statistique, préconisé dans la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS).

Vice Premier Ministre chargé de l'Economie et de l'Industrie



M. BOTOZAZA Pierrot





REMERCIEMENTS

L'Enquête Nationale sur le Suivi des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOMD) a été réalisée pour la première fois à Madagascar de Septembre 2012 à Novembre 2013 par l'Institut National de la Statistique, en collaboration avec l'Office National de Nutrition (ONN), la Vice Primature chargée de l'Economie et de l'Industrie, la Vice Primature chargée de Développement et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de la Décentralisation, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de l'Eau, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de la Population et des Affaires Sociales, le Ministère de l'Elevage, le Ministère de la Pêche et le Ministère de la Jeunesse et de Loisirs. Au niveau de l'INSTAT, trois (03)

Directions sont impliquées dans la réalisation de cette enquête : la Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales (DDSS), la Direction de la Statistique des Ménages (DSM) et la Direction de la Relation Institutionnelle et de Diffusion (DRID).

L'INSTAT, l'ONN, tous les membres du Comité de Pilotage et le Comité Technique, ainsi que les PTF saisissent l'occasion pour encenser le professionnalisme dans la réalisation et le suivi de cette étude.

Nous adressons nos remerciements à l'équipe technique d'encadrement de l'ENSOMD, les Directions inter-régionales et Services régionaux de l'INSTAT pour leur assistance aux équipes de collecte des données sur le ter-

rain, et à tout le personnel de l'INSTAT.

Nous ne saurions terminer sans exprimer nos reconnaissances aux autres participants de cette enquête à savoir : les autorités administratives et traditionnelles locales, au personnel de la collecte, du traitement, de l'analyse, de l'édition et de la mise en forme des rapports; les femmes et les hommes des ménages échantillons, qui ont bien voulu sacrifier un peu de leur temps pour répondre aux nombreuses questions ainsi que l'ensemble de la population Malagasy.

Directeur Général de l'INSTAT



M. Paul Gérard RAVELOMANANTSOA

Secrétaire Général de la Vice Primature chargé de l'Economie et de l'Industrie



M. Jean Gabriel RANDRIANARISON





AVANT-PROPOS

Ce rapport présente les principaux résultats de l'Enquête Nationale sur le Suivi des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOMD) réalisée à Madagascar de septembre 2011 à août 2013, par l'Institut National de la Statistique en collaboration avec l'Office National de Nutrition (ONN). Au niveau de l'INSTAT, trois (03) Directions ont été impliquées pour la réalisation de cette enquête, à savoir la Direction de la Démographie et des

Statistiques Sociales (DDSS), la Direction de la Statistique des Ménages, et la Direction de la Relation Institutionnelle et de Diffusion (DRID). L'ENSO MD a été réalisée avec l'appui financier et/ou technique des Agences du Système des Nations Unies, de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID), de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD).

L'exécution de l'ENSO MD a été effectuée sous la supervision générale du Comité de pilotage et en étroite collaboration avec le Comité technique. Cette enquête a bénéficié de l'assistance technique des consultants internationaux en collecte des données, traitement des données, analyse des données et Coordination technique des analyses des données.

SIGNALÉTIQUE



Caractéristiques sociodémographiques de la population



Réduire l'extrême pauvreté et la faim



Assurer l'éducation primaire pour tous



Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans



Améliorer la santé maternelle



Combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies



Assurer un environnement durable





LISTE DES ABRÉVIATIONS

AD2M

Appui au Développement de Menabe et Melaky

AGOA

African Growth Opportunity Act

ANJE

Allaitement du Nourrisson et du Jeune Enfant

ANJE/NdF

Allaitement du Nourrisson et du Jeune Enfant et Nutrition de la Femme

APD

Aide Publique au Développement

BAD

Banque Africaine de Développement

BIF

Birao Ifotony Fananantany

BIT

Bureau International de Travail

BM

Banque Mondiale

BTP

Batiment et Travaux Publics

BTP HIMO

Bâtiment et Travaux Publics Haute Intensité de Main d'œuvre

BVPI

Bassins Versants et Perimètres Irrigués

CFSAM

Crop and Food Security Assessment Mission

CHD

Centre Hospitalier de District

CHD1

CHD sans chirurgie

CHD2

CHD avec chirurgie

CHR

Centre Hospitalier Régional

CHU

Centre Hospitalier Universitaire

CM

Chef de Ménage

CNAPS

Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

CNN

Conseil National de Nutrition

CSP

Catégorie Socio-Professionnelle

CUS

Centres Urbains Secondaires

DSM

Direction des Statistiques des Ménages

DSRP

Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

EA

Enquêtes Anthropométriques

EDS

Enquêtes Démographiques et de Santé

ENA

Emergency Nutrition Assessment

ENA

Entreprises Non Agricoles

ENEMPSI

Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Inormal

ENTE

Enquête Nationale sur le Travail des Enfants

EPM

Enquête Périodique auprès des Ménages

FAO

Food Agricultur Organisation

FMI

Fonds Monétaire International

GCU

Grands Centres Urbains

GSE

Groupe Socio-Economique

HIMO

Haute Intensité de Main d'œuvre

IDE

Investissement Direct Etrangers

IMC

Indice de Masse Corporelle

INSTAT

Institut National de la Statistique

MID

Marché Inter-bancaire de Devise

NCHS

National Center for Health Statistics

**NOMAP**

Nomenclature des Produits

NOMAC

Nomenclature des Activités

NS

Statistiquement Non Significatif

OMD

Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG

Organisation Non Gouvernementale

ONN

Office National de la Nutrition

PIB

Produit Intérieur Brute

PNAN

Plan Nationaux d'Action pour la Nutrition

PNN

Politique Nationale de Nutrition

PNUD

Programme des NationsUnies pour le Développement

PPA

Parité des Pouvoirs d'Achat

PTF

Partenaire Technique et Financier

RGPH

Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SMIG

Salaire Minimum Garanti

SNDS

Stratégie Nationale de Développement de la Statistique

SNISE

Système NationalIntégré de Suivi-Evaluation

SNU

Système des Nations Unies

SUN

Scaling Up Nutrition

UE

Union Européenne

UNFPA

Fonds des Nations Unies pour la Population

UNICEF

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

US\$

Dollar Américain

ZD

Zone de Dénombrement



RÉSUMÉ

L'objectif général de l'OMD 1 est « Eliminer l'extrême pauvreté et la faim ». Il s'agit d'un objectif ambitieux ayant des ramifications

dans de multiples domaines, la pauvreté étant, par essence, multidimensionnelle.

L'EMPLOI

Le premier OMD a intégré une nouvelle cible, la cible 1B qui est d'assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif. En

effet, le travail décent et productif est le meilleur moyen pour les ménages pauvres de sortir de la pauvreté.

Indicateurs OMD en matière d'emploi



Tableau

NOM DE L'INDICATEUR	ENSOMD2012
Indicateur 1.5 : Ratio emploi/population	83,3%
Indicateur 1.6 : Proportion de la population occupée disposant de moins de 1,25 dollar PPA (*) par jour	68%
Indicateur 1.7 : Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	86,1%

(*) Le dollar PPA a été calculé suivant la même méthodologie que pour le seuil de pauvreté. En 2012, la valeur du 1,25 dollar PPA est de 610496 Ar

Le ratio emploi/population (de 15 ans et plus) mesure la capacité d'une économie à pourvoir des emplois à ses populations. A Madagascar, le taux global se situe à 83,3%. Ce taux assez élevé n'indique pourtant pas la qualité du travail à Madagascar. En effet, en considérant d'autres indicateurs (part des travailleurs pauvres, taux de sous-emploi, le taux de pauvreté, précarité des emplois,...), on remarque que le pays présente les caractéristiques des pays en voie de développement. En effet, le taux élevé indique plutôt que les pauvres travaillent par nécessité dans des emplois précaires

pour survivre. Il est donc plutôt pertinent de s'intéresser aux autres indicateurs qui mesurent la qualité du travail.

Proportion de la population occupée disposant de moins de 1,25\$ PPA par jour. L'indicateur mesure la proportion de personnes occupées mais qui vivent avec très peu de moyens dans le pays. Au niveau national, cet indicateur est de l'ordre de 68%. Ce taux assez élevé traduit le fait qu'à Madagascar il manque clairement de travail décent pour presque 7 actifs occupés sur 10.

PORTRAIT GÉNÉRAL DU MARCHÉ DU TRAVAIL À MADAGASCAR

Au-delà des indicateurs de l'OMD, l'enquête permet de brosser un tableau complet du marché du travail.

Le taux d'activité des personnes de 5 ans ou plus est de l'ordre de 60,6%. Il atteint son niveau maximal entre 30 et 49 ans avec un taux d'activité global toujours supérieur à 94%, avoisinant les 99% pour les hommes et les 93% pour les femmes. Cette situation n'a pas bougé au cours de la période 2010-2012. L'agriculture reste toujours archi-dominante dans la structure des emplois. Elle compte plus de sept actifs occupés sur dix. Hormis l'agriculture, les activités les plus répandues se trouvent, d'une part, dans les activités de commerce tant en milieu urbain qu'en milieu rural, et d'autre part, dans les services privés autres que l'éducation et la santé. La valorisation du capital humain sur le marché du travail se traduit par la faculté d'accéder aux emplois salariés ainsi que par l'orientation vers les activités non agricoles, en particulier l'administration

publique, les services privés et le commerce. En 2012, le niveau de revenus salariaux annuels moyen est estimé à 1 813 000 Ar s'il était de 1 388 000 Ar en 2010. Le taux de chômage a connu une baisse de deux points par rapport à 2010, il est de l'ordre de 1,7 % de la population active du pays. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain : le taux est de 4,5 % dans le milieu urbain et de 1,1 % dans le milieu rural. L'insertion des enfants dans le marché du travail n'est pas négligeable, particulièrement en milieu rural, où 24,6 % des enfants âgés de 5 à 17 ans sont économiquement actifs. Cette proportion est de 15,2 % en milieu urbain. Le travail des enfants influe négativement sur la situation scolaire. En effet, moins de 12 % des enfants inscrits à l'école au cours de l'année 2011-2012, ont exercé en parallèle une activité économique. La proportion ne dépasse pas 18 %, même dans la tranche d'âges de 15 à 17 ans. Les enfants travailleurs exercent principalement des activités agricoles dans le contexte de l'aide familiale.

L'AGRICULTURE

Concernant l'Agriculture, l'enquête ENSOMD 2012-2013 a permis de dégager quelques résultats saillants. D'abord, les ménages des exploitants agricoles, dirigés par des chefs dont l'emploi principal est l'agriculture (au sens propre), représentent 63,1 % de l'ensemble des ménages, si la situation en 2010 était près de 67,8 %. Etant donné que l'agriculture peut être pratiquée à titre secondaire par un membre quelconque d'un ménage, les « ménages agricoles », au sens large, sont constitués des ménages qui ont pratiqué l'agriculture en tant qu'activité principale, ou à titre secondaire, et cela, non seulement par le chef du ménage mais aussi par d'autres membres du ménage. Vu sous cette perspective, les ménages agricoles affichent une part élevée de 72,7 % par rapport à l'ensemble des ménages, cette part est de 80,6 % en 2010, selon l'EPM. Comme celle de la catégorie des ménages agricoles au sens propre, elle a connu une légère baisse.

En général, l'exploitation agricole est de petite taille. La superficie économique moyenne exploitée est de 1,7 Ha au niveau national, elle était de 1,4 Ha en 2010, selon l'EPM. La superficie médiane est même plus basse (1 Ha) par rapport à la moyenne ; elle est la plus stable. A Madagascar, l'exploitation agricole se base sur la polyculture, soit environ 82 % des ménages agricoles. La monoculture se rencontre surtout en milieu urbain. Les ménages agricoles s'adonnent, en général, à environ moins de cinq cultures, au cours d'une campagne. Le nombre moyen de cultures par ménage, tourne autour de 3 par campagne. Les cultures les plus pratiquées sont le paddy/riz, le manioc, la patate, le maïs, les légumes feuilles et le haricot, dans un ordre d'importance décroissante. A côté du riz, ce sont les produits de substitution de ce dernier qui sont les plus cultivés.

Outre l'agriculture, l'élevage est aussi pratiqué par les ménages malagasy. Près de 60 % ont élevé au moins un type d'animal. En milieu rural, environ deux tiers des ménages sont des éleveurs. L'animal le plus élevé par les ménages est le poulet (44 % des ménages malagasy), suivi par les zébus (19 %), les porcins (16 %) et les zébus de traits (12,4 %). Le nombre moyen de zébus possédés par les ménages éleveurs est de 9 têtes, avec une valeur actuelle d'environ 500 000 Ar par tête.

Le revenu agricole annuel moyen d'un ménage agricole malagasy

LES ENTREPRISES NON AGRICOLES DES MÉNAGES

L'enquête ENSOMD 2012 a permis de cerner les entreprises non agricoles, qui regroupent les unités de production exerçant des activités de transformation, de commerce et de service, dirigées par des ménages particuliers, et dont la fonction production est fortement liée à la fonction consommation du ménage propriétaire. Ainsi, 35,7 % des ménages malagasy possèdent au moins une unité de production familiale non agricole. La proportion de ménages dirigeant une entreprise non agricole ne varie pas en fonction du milieu de résidence (36 % en milieu urbain et 35,6 % en milieu rural).

s'élève à environ 978 000 Ar, soit un revenu mensuel de 81 000 Ar par ménage. Il a été remarqué que par rapport à 2010, ce revenu agricole a augmenté de 7 % en valeur nominale, avec comme référence l'inflation de 14 % au niveau national. En d'autres termes, le revenu agricole a diminué en termes réels. Le riz reste la principale source de revenus agricoles, à raison de 41,9 % du total des revenus agricoles générés. En fait, les ventes contribuent au revenu agricole moyen, à raison de 143 000 Ar par an et par ménage agricole.

Le montant moyen de l'équivalent monétaire de l'autoconsommation est de 519 000 Ar par an et par ménage agricole. Les régions où l'on observe un niveau de revenu agricole particulièrement élevé sont celles Alaotra Mangoro, Boeny, Betsiboka, DIANA, Bongolava et Itasy.

La proportion des ménages qui ont cultivé du riz au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, monte jusqu'à 63,3 %. En général, la taille de l'exploitation et la production de ces riziculteurs restent faibles. En effet, le niveau moyen de production par ménage exploitant est moins d'1 tonne de paddy. Le rendement moyen de la production rizicole est de 1,1 tonnes à l'hectare. De plus, 54,4 % de la production en riz est consommée par le riziculteur lui-même, alors que les 24 % sont destinés à la vente. La vente de riz est essentiellement regroupée dans la région Alaotra Mangoro, à hauteur de 20 % des ventes. Cela montre que cette région constitue le grenier à riz de Madagascar. Les greniers secondaires sont Boeny (7,9 %) avec sa plaine de Marovoay, Sofia (7,4 %) et Vakinankaratra (6,9 %) qui sont des zones à haute productivité agricole.

Après le riz, le produit agricole le plus prisé est le manioc qui est cultivé par 44,7 % des ménages malagasy. Le maïs passe après le manioc, avec 26,2 %, suivi par la patate, avec 17,6 %. La culture du manioc est particulièrement importante dans la région Androy puisque plus de 90 % des ménages la pratiquent. Cela équivaut à la quasi-totalité des ménages agricoles. Les régions Vakinankaratra et Itasy figurent parmi les régions les plus fertiles de Madagascar, avec leurs sols volcaniques récentes très adaptés pour la culture des autres tubercules comme la pomme de terre.

La structure des activités exercées dans ces entreprises montre l'importance de leur rôle dans la satisfaction des besoins essentiels des ménages. Ces unités économiques de production se livrent principalement à des activités de commerce (36,7 % des cas), plus faciles à créer et n'exigeant pas de qualification spécifique. Ce poids a changé entre 2010 et 2012. Il existe une sorte d'orientation vers le secteur primaire et les unités de transformation et de fabrication artisanale, qui représentent à eux deux 54,3 % de l'ensemble. Les résultats de l'enquête montrent le développement considérable des activités minières, suite à l'exploitation de nou-



veaux gisements. Plus 25,4 % des entreprises non agricoles sont dans ce secteur, si cela était de 12,1 % en 2010.

Avec une durée moyenne de l'ordre de 6 ans, les entreprises non agricoles ont des activités assez stables, contrairement aux idées véhiculées à leur sujet. La flexibilité des techniques de production qui y sont pratiquées leur donne la faculté de s'adapter et de supporter les effets des conjonctures économiques. Mais il se peut aussi que les ménages qui y exercent n'aient aucune autre alterna-

tive que d'y rester même si la productivité y est faible.

Une des cibles de l'objectif 1 des OMD est de réaliser le plein emploi décent et productif. Or les résultats ont montré que les Entreprises non agricoles des ménages qui, combinées avec le secteur agricole, constituent les principaux pourvoyeurs d'emploi pour la population Malagasy, sont loin d'offrir du travail décent et constituent en général une trappe à sous-productivité.

LA CONSOMMATION

Le niveau de la consommation constitue la principale mesure du niveau de vie des ménages. Concernant le niveau de consommation, les résultats de cette enquête ont montré que la moyenne annuelle, par tête, du niveau de consommation est estimée à 495 000 Ar. Ce niveau de consommation a augmenté de 22 % en valeur nominale et environ de 7,7 % en valeur réelle, entre la période 2010-2012. Malgré cette augmentation observée, il est constaté que le ménage moyen vit en dessous du seuil de pauvreté lequel est de 535 603 Ar en 2012. Toutefois, ce niveau de consommation est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, passant presque du simple au double traduisant ainsi une pauvreté plus accrue en milieu rural qu'urbain. Le niveau d'instruction du chef de ménage influe positivement sur le niveau de consommation du ménage. En effet, il passe de 343 000 Ar chez les ménages sans niveau d'instruction, à 1 525 000 Ar chez les ménages dont le chef a fait l'enseignement supérieur. La distribution de la masse de consommation montre l'importance des inégalités sociales à

Madagascar. Les 20 % les plus riches consomment près de 48 % de la masse totale de consommation, tandis que les 20 % les plus pauvres ne consomment que 6 %.

La part relative de l'alimentation dans la consommation totale est de 68 % pour l'ensemble du pays. En milieu rural, elle atteint 72 % avec 42 % d'autoconsommation. Cette proportion est fortement corrélée avec le niveau de vie, confirmant en partie la loi d'Engel. Elle varie d'environ 57 % pour le cinquième quintile, à environ 78 % pour les deux premiers quintiles. Après l'alimentation, le logement constitue le second grand poste des dépenses des ménages car il représente jusqu'à 21 % du budget des ménages. Les dépenses en éducation prend le troisième poste budgétaire avec seulement 4,1 %. Enfin, les dépenses en loisirs, la communication, les transports, la santé, l'ameublement, les hôtels et autres biens et services ont une part relativement négligeable car elles ne représentent que moins de 2 %.

LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Une des caractéristiques de Madagascar est le niveau très élevé de la pauvreté, quel que soit le seuil adopté. En 2015, aucune des cibles fixées ne sera atteinte. Pire, la situation a eu tendance à se

dégrader, comme le montre l'analyse sur une longue période plus bas.

Indicateurs OMD sur la pauvreté



Tableau

NOM DE L'INDICATEUR	ENSO MD 2012-2013	CIBLE 2015
Indicateur 1.1: Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de Pauvreté, (seuil : 535 603 Ar.)	71,5%	35%
Indicateur 1.1 : Extrême pauvreté, nationale (seuil : 374 941 Ar.)	52,7%	14%
Indicateur 1.1 : Proportion de la population disposant de moins de 2 \$ PPA par jour (Pauvreté, seuil international; 2 \$US PPA : 976,794 Ar.)	91,0%	
Indicateur 1.1 : Proportion de la population disposant de moins de 1,25 \$ PPA par jour (Extrême Pauvreté, seuil international; 1,25 \$ US PPA : 610,496Ar.)	77,1%	
Indicateur 1.2 : Indice d'écart de la pauvreté (Ecart moyen par rapport au seuil de pauvreté de 535603 Ar.)	32,8%	
Indicateur 1.3 : Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	6,1%	

EVOLUTION DE LA PAUVRETÉ À MADAGASCAR

Quel que soit le seuil de pauvreté considéré, l'évolution de la pauvreté suit la même tendance : une forte hausse du ratio de pauvreté entre 2001 et 2002, puis une baisse importante entre 2002 et 2005, une nouvelle forte hausse entre 2005 et 2010, et, finalement, une légère baisse entre 2010 et 2012. Ces résultats sont, en grande partie, corrélés avec les évolutions des agrégats macroéconomiques et mettent en lumière les effets néfastes des crises sociopolitiques répétées sur les conditions de vie des ménages.

Les variations sont moins accentuées avec le seuil de 2 \$PPA, phénomène dû au fait que la distribution de la consommation par tête est très étalée vers les niveaux faibles (à gauche) et indique la disparition petit à petit de la classe moyenne au sein de la société malgache.

Il ressort par rapport au seuil de 535 603 Ar par personne, par an, évalué en fonction des prix pratiqués dans la capitale, que 71,5 % de la population sont classés comme pauvres selon la définition nationale. Sur la base du seuil international à 2 dollars PPA, quasi-maintenant 91 % de la population sont classés pauvres.

La comparaison avec les chiffres nationaux antérieurs montre que sur une période longue s'étendant sur près de 20 ans, la pauvreté a toujours été structurellement élevée à Madagascar, oscillant dans un intervalle compris entre 70 et 80 % de la population, et elle

présente de fortes variabilités spatiales, selon les caractéristiques socio-économiques des ménages. Selon le milieu de résidence, la pauvreté est généralisée en milieu rural, avec 77 % des individus concernés.

Sur les 22 régions, neuf présentent un taux de pauvreté supérieur à 80 % ; la plus touchée est Androy toute sa population (97 %) vit quasiment dans la pauvreté. Cinq autres régions ont des taux de pauvreté compris entre 70 et moins de 80 % de leur population. Les seules régions qui s'en sortent un peu mieux sont DIANA et Analamanga, où moins de 50 % des habitants vivent dans la pauvreté. En général, les régions les plus pauvres sont aussi celles où les pauvres vivent dans les conditions les plus difficiles, si l'on se réfère à la profondeur de pauvreté. Elle atteint ainsi 64 % à Androy, mais est seulement de 14 % à DIANA.

Les mesures des inégalités montrent une très forte concentration de la consommation, ainsi, les 10 % les plus aisés (en termes de consommation par tête) ont un niveau de vie 6,1 fois supérieur à celui des plus pauvres. Les inégalités semblent s'être creusées, puisque ce rapport était de 5,4 en 2010. De même l'indice de Gini se situe à un niveau très élevé (41 % en 2012, 40 % en 2010). Ces inégalités, associées au niveau structurellement élevé de la pauvreté, appellent à des réponses politiques fortes, surtout en milieu rural.

PAUVRETÉ ALIMENTAIRE

L'analyse de la pauvreté alimentaire se traduit ici par l'analyse de l'accès aux aliments, aussi bien en quantité (au moins de 2133Kcal/ unité de consommation) qu'en qualité (au moins de 75% des cé-

réales et féculents) suffisantes. Les analyses montrent que sur ces deux aspects, la situation a beaucoup dégradé à Madagascar.

Indicateur OMD sur la pauvreté alimentaire



Tableau

NOM DE L'INDICATEUR	ENSO MD 2012-2013	CIBLE 2015
Indicateur 1.9 : Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique (2133Kcal par jour)	55,8%	

Pour ce qui est de la quantité, 76% de la population souffrent d'une carence alimentaire. Il existe de fortes variations régionales, avec des taux allant de 89,7% (Atsimo Astinanana) à 63,4% (Atsimo Andrefana). Les disparités socio-économiques sont également très importantes : aussi bien pour ce qui est du quintile de pauvreté que de la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage. Les personnes vivant dans les ménages les plus défavorisés sont les plus exposées à la carence en quantité d'aliments.

Du point de vue de la qualité, plus de quatre Malagasy sur cinq (84) consomment des aliments de faible qualité (riz, féculents,

etc.). Comme pour la quantité, les catégories socio-économiques les plus défavorisées sont les plus touchées, même si l'ampleur du phénomène est telle qu'aucune couche sociale n'est véritablement épargnée. Quant aux disparités spatiales, les taux varient de 78% à Anosy et Sava, à 92% à Atsimo Atsinanana. Cette dernière région cumule donc les plus forts taux de carence quantitative et qualitative. Par ailleurs, c'est surtout le milieu rural (86%) qui est relativement plus touché par la carence qualitative des aliments, que le Grand centre urbain (73%) et la capitale (70%).

Au total, on peut retenir de cette analyse que les carences quan-



titative et qualitative touchent une très large part de la population malgache, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Il s'agit d'une situation structurelle car les données des enquêtes anté-

rieures (2005 et 2010 en l'occurrence) aboutissent à la même conclusion préoccupante.

LA MALNUTRITION

Indicateur OMD sur la pauvreté alimentaire



Tableau

NOM DE L'INDICATEUR	ENSO MD 2012	CIBLE 2015
Indicateur 1.8 : Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	32,0%	19%

L'insuffisance pondérale affecte 32,4 % des enfants de moins de 5 ans, dont 8,9 % sous forme sévère. Les régions les plus touchées sont Vakinankaratra (46,9 %), Amoron'i Mania (43,9 %) et Itasy (43,2 %). Le taux d'insuffisance pondérale a connu une baisse depuis 2003 car il était de 41,9 % selon l'EDS 2003. Quant à la malnutrition chronique, malgré son niveau encore élevé, le retard de croissance des enfants de moins de cinq ans connaît une légère amélioration par rapport à l'année 2008 mais demeure au-dessus de 40 % : le seuil critique de santé publique. Il constitue encore un fardeau important, en particulier pour les régions des Hautes terres (Vakinankaratra, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Itasy). Ainsi, une attention particulière doit être portée à la lutte contre le retard de croissance. Ceci est particulièrement important lorsqu'on considère son impact sur le capital humain, les capacités d'apprentissage, et le devenir de l'enfant en tant qu'acteur de développement national.

L'émaciation n'a pas changé depuis 2003 et demeure au-dessus du seuil acceptable de 5 %. Elle n'affecte plus les régions du Sud et Sud Est, mais de nouvelles régions comme Boeny, Vakinakaratra et Atsinanana commencent à connaître ce problème d'émaciation.

En général, à Madagascar, les pratiques adéquates d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont fortement insuffisantes. Les pratiques d'allaitement maternel précoce dans l'heure qui suit la naissance, et l'allaitement maternel exclusif, sont loin d'être acquis. Particulièrement, dans les régions de Melaky et Menabe, la pratique de l'allaitement précoce est très faible. Il en est de même pour l'allaitement maternel exclusif dans les régions Androy, Me-

nabe, Melaky et Ihorombe.

Par ailleurs, il y a une augmentation inquiétante dans la proportion d'enfants alimentés au biberon. La proportion d'enfants 6-23 mois qui ont reçu une alimentation diversifiée est basse, même dans les ménages les plus riches et ceux avec des scores de diversification acceptable. En particulier, la consommation d'aliments riches en vitamine A ou en fer, par les enfants de 6-23 mois, reste très faible. Il a été noté une réduction importante dans la proportion d'enfants de moins de 5 ans qui ont reçu une supplémentation en vitamine A, et déparasités, comparé à l'EDS 2008.

77 % des femmes ont consommé des aliments riches en vitamine A, par contre, la proportion de femmes qui ont consommé des aliments riches en fer n'est que de 50 %. Très peu de femmes ont complété le traitement sur la prise de fer acide folique lors de leur grossesse, et seulement un petit nombre d'entre elles ont bénéficié du déparasitage.





CONTEXTE ECONOMIQUE

Au cours de cette dernière décennie, Madagascar a connu deux crises politiques : fin 2001 et fin 2008. Elles ont produit d'importants chocs négatifs aussi bien sur l'économie, que sur les conditions de vie de la population.

La crise post-électorale de la fin 2001 était caractérisée par des grèves de longue durée (plus de 7 mois) ayant paralysé l'île : machine administrative bloquée et activités économiques pratiquement à l'arrêt, surtout dans le secteur formel urbain. Par ailleurs, des barrières antiéconomiques ont été mises en place par des extrémistes. Elles visaient à isoler la capitale en bloquant les voies de communication et le port de Toamasina, principal port d'exportations et d'importations. Le renchérissement des produits de première nécessité et des facteurs de production, comme les carburants, dû à la faible circulation et à la non-disponibilité des biens, a été le principal canal de transmission de la crise économique. Des transactions informelles ont dominé le marché et quelques opérateurs informels se trouvaient de fait en situation de quasi-monopole. De l'autre côté, les prix chez les producteurs de produits agricoles ont chuté.

Entre 2001 et 2002, le PIB a perdu -12,7 % de sa valeur réelle. Tous les secteurs ont été affectés, mais c'étaient surtout l'industrie et le secteur du service qui ont été fortement touchés, avec des taux de croissance de -20,8 % et de -15,0 %. Le taux de croissance du PIB réel par habitant est passé de +3,1 % en 2001, à -15,0 % en 2002. A cause de ce marasme économique, les indicateurs du marché du travail étaient tous au rouge. A l'instar de ce qu'on a pu observer dans l'agglomération d'Antananarivo, à travers l'enquête annuelle sur l'emploi, une forte baisse de -5,6 % des revenus mensuels moyens en termes réels a été constatée entre 2001 et 2002. Au cours de cette même période, la recolonisation du secteur informel est apparue : 59,8 % d'emplois créés en 2002, contre 53,1 % en 2001, plus de 62 % des travailleurs du secteur formel ayant changé d'emploi et s'étant réfugiés dans le secteur informel. Le taux de sous-emploi global⁽¹⁾ a augmenté de 10 points en une année (52,7 % en 2001, à 62,7 % en 2002), et le taux de chômage⁽²⁾ est passé de 4,4 % à 7,5 %.

Après ce choc, la période 2003-2008 a renoué avec la croissance économique, avec un taux de croissance annuel moyen du PIB, de l'ordre 6,3 %. Cette embellie est essentiellement tirée par les activités du BTP (notamment les constructions et réhabilitations des infrastructures routières) avec une croissance annuelle soutenue de plus de 25 %, et le développement des zones franches urbaines. Par ailleurs, dans le secteur primaire, la tendance était aussi à la hausse, mais avec un rythme relativement faible, de l'ordre de 2,3 % par an. Certes, ces améliorations ont eu des impacts positifs sur le niveau des conditions de vie de la population, mais l'ampleur est assez limitée. Le PIB réel par tête s'est accru annuellement de 3,4 %, mais la consommation finale privée était en stagnation, voire en légère baisse en termes réels. En fait, les efforts ont été surtout

axés sur les investissements dans quelques secteurs particuliers. De plus, le taux d'inflation a grimpé brusquement pour atteindre plus de 18 %⁽³⁾ en 2005, phénomène dû principalement à deux facteurs : l'augmentation du prix du riz sur le marché international, et la dépréciation de la monnaie Ar.

Au cours de la période 2002-2006, au niveau micro-économique, de légères évolutions positives ont été constatées sur le marché du travail. Dans l'agglomération d'Antananarivo, le pouvoir d'achat des travailleurs s'est redressé petit à petit. Si l'on se place dans une perspective à plus long terme, en 2006, les revenus du travail n'ont toujours pas récupéré leur niveau d'avant crise : ils sont situés à 3 % en deçà de ceux enregistrés en 2001. En termes réels, les revenus mensuels moyens des travailleurs (tous secteurs confondus) ont connu une hausse de l'ordre de +0,3 % par an entre 2002 et 2004, et de +0,9 % entre 2004 et 2006. Les salariés des entreprises publiques ont bénéficié le plus de la croissance, avec des augmentations de salaire de plus de 13 % par an ; mais elles ne représentent que 1 % des emplois. A l'opposé, durement frappés par la fin de l'accord multifibre avec les pays européens en 2005, les salaires réels moyens dans la zone franche ont enregistré une baisse de -1,7 % par an.

Entre 2006 et 2008, la croissance économique s'est accélérée (6,2 % en 2007, et 7,1 % en 2008) avec plusieurs financements et investissements étrangers, notamment le Millennium Challenge Account (MCA), et les exploitations minières. En 2008, il a été enregistré une hausse de plus de 4,2 % du PIB réel par tête, ce qui a dépassé son niveau d'avant crise.

Fin 2008, à peine sortie de l'impasse, Madagascar a sombré de nouveau dans la crise politique. Cette fois-ci, la non-reconnaissance par la communauté internationale du changement anticonstitutionnel de régime s'est traduite par la suspension de toutes les aides extérieures autres que les aides humanitaires. Le choc est moins important par rapport à la crise 2002, mais il est beaucoup plus étalé dans le temps. Après la contraction de l'économie entre 2009 et 2010, des ajustements se sont produits depuis 2011. Le PIB a diminué de -4,1 % en 2009, puis les taux sont à peine positifs : 0,4 % en 2010, 1,0 % en 2011, et 1,9 % en 2012. Ce sont les investissements publics qui en souffrent le plus : -48,7 % en 2009, et -34,8 % en 2010. La consommation finale privée s'est stabilisée après la chute de 2009 et 2010.

(1) Le taux de sous-emploi global indique la proportion des individus en situation de chômage, ou de sous-emploi lié à la durée du travail, ou d'emplois inadéquats dans l'ensemble de la population active.

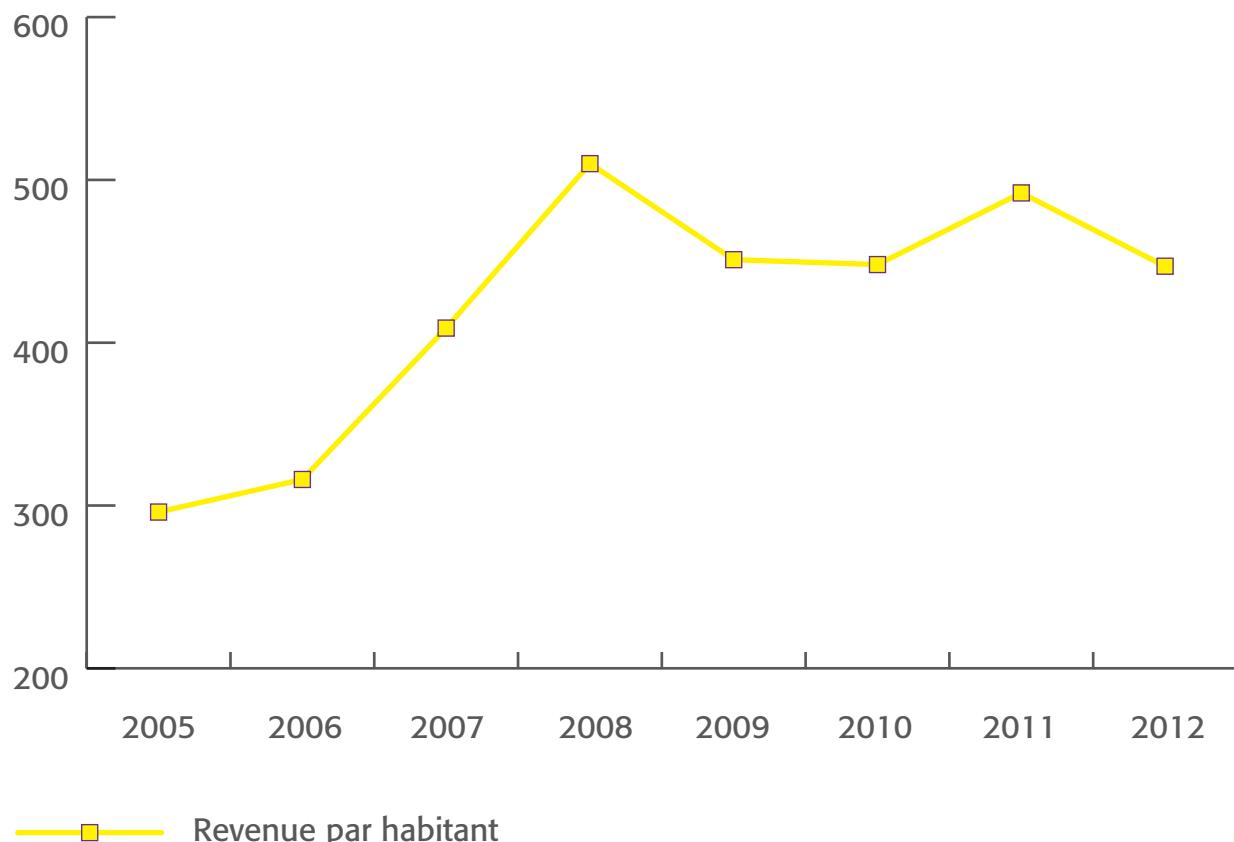
(2) Chômage au sens du BIT.

(3) Inflation en moyenne annuelle.

Evolution de revenu par habitant, entre 2005 et 2012 (en \$US)



Graphique 1



Au cours de la période 2012-2013, date de la réalisation de l'ENSOMD, Madagascar n'est plus éligible à l'AGOA ; l'Aide Publique au Développement (APD) a été réduite d'une manière considérable et la rentrée des Investissements Directs Etrangers a connu un ralentissement. Comme conséquences, des pertes massives d'emplois ont été enregistrées dans le secteur formel, notamment dans l'industrie textile où un certain nombre d'entreprises franches ont fermé leurs portes. Une grande partie d'employés se sont réfugiés dans le secteur informel pour créer leurs propres activités. Selon, l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENEM PSI 2012)⁽⁴⁾, un développement du secteur informel a été constaté, lequel contribue, à plus de 24 % au PIB marchand non agricole, et à plus de 93 % des emplois (dont 76 % dans l'agriculture). Cela augmente le degré d'insatisfaction au travail, la précarisation et l'instabilité de l'emploi. La situation d'emplois inadéquats, une forme de sous-emploi⁽⁵⁾, touche plus de 81 % des travailleurs, notamment les femmes en milieu rural. Chez les jeunes de 15 à 29 ans qui ont un emploi, près de 56 % ne sont pas satisfaits de leur statut actuel et désirent obtenir un nouvel emploi en changeant

d'entreprise. Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs projets professionnels, il est observé un désajustement très élevé entre leurs préférences et les opportunités réelles d'emplois, rendant difficile leur insertion dans le marché du travail. Les revenus du travail sont source d'inégalités. En effet, les salariés du secteur public et privé formels ont pu toujours bénéficier d'une augmentation du salaire de 10 % en moyenne chaque année, et ont connu un gain en pouvoir d'achat.

Selon toujours l'ENEMPSI 2012, le taux d'urbanisation à Madagascar est de 22,2 %. Malgré cette répartition spatiale de la population et de la main d'œuvre, la contribution du secteur primaire au PIB est de l'ordre de 25 % et environ de 52 % pour le secteur tertiaire. Le secteur primaire a enregistré un faible taux de croissance à cause des passages de cyclones et des invasions acridiennes. Le développement dans le secteur secondaire a été favorisé essentiellement par les industries extractives et la branche énergie. Enfin, pour le secteur tertiaire, la reprise est attribuée au tourisme et aux branches qui l'accompagnent dont le transport.

Compte tenu des réalités ci-dessus, la gestion de l'économie nationale au cours de la période transitoire a été essentiellement basée sur la politique de stabilisation macroéconomique. Les finances publiques ont été gérées d'une manière prudente, afin de contenir le déficit et de maintenir la viabilité de la dette et ce, en l'absence des APD.

(4) Première enquête de type mixte 1-2, réalisée à Madagascar par l'INSTAT, avec l'appui technique et financier du PNUD, du BIT et de l'IRD/DIAL.

(5) La situation d'emploi inadéquat concerne les travailleurs dont la rémunération est inférieure au minimum horaire garanti par la loi (le SMIG en vigueur au moment de l'enquête est de 100 000 Ar par mois), qui cherchent d'autres emplois et sont disponibles à exercer de nouvelles offres.



Afin d'éviter les chocs exogènes, dus principalement à la variation du cours du baril du pétrole, l'Etat a pris des mesures permettant de stabiliser le prix de ces produits sur le marché. L'intervention de la Banque Centrale de Madagascar (BCM) sur le Marché Interbancaire de Devises (MID) a permis également de stabiliser le taux de

change. L'absence du financement bancaire du déficit public et la baisse de la demande intérieure, combinées aux mesures précédentes, ont permis de maîtriser l'inflation qui ne cesse de baisser depuis 2010, grâce à la diminution de la demande globale et la politique monétaire très prudente.

Indicateur OMD sur la pauvreté alimentaire



Tableau

	2009	2010	2011	2012
Taux d'inflation	8,0	10,2	6,9	5,8

SOURCE: INSTAT/DSM





SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE 1.1

L'EMPLOI

1.1.1	Les indicateurs d'emploi des OMD	4
1.1.2	L'offre de travail	8
1.1.3	Motifs de l'inactivité	12
1.1.4	Caractéristiques de la population active	13
1.1.5	Chômage	15
1.1.6	Structure des emplois	16
1.1.7	Revenus d'activités	19
1.1.8	Sous-emploi	22
1.1.9	Condition de travail	25
1.1.10	Travail des enfants	26
1.1.11	Activités économiques, pour le compte propre du ménage ...	30
	CONCLUSION.....	33

CHAPITRE 1.2

L'AGRICULTURE

CONTEXTE	35	
1.2.1	Les ménages agricoles et leurs caractéristiques	35
1.2.1.1	Les ménages agricoles au sens propre.....	36
1.2.1.2	Les ménages agricoles au sens large	37
1.2.1.3	Caractéristiques des ménages agricoles	38
a)	Agriculture et Genre du chef de ménage	38
b)	Agriculture et niveau d'instruction du chef de ménage	38
c)	Agriculture et pauvreté	39

1.2.1.4	Caractéristiques des exploitations	40
a)	Taille de l'exploitation, superficie et rendement	40
b)	Nombre et type de culture	44
c)	L'élevage	48

1.2.2	Revenu agricole	51
-------	-----------------------	----

4	1.2.2.1	Niveau et caractéristiques du revenu agricole	51
---	---------	---	----

1.2.2.2	Diversification du revenu agricole	56
---------	--	----

8	1.2.2.3	Revenu du cheptel	57
---	---------	-------------------------	----

1.2.3	Agriculture et sécurité alimentaire	57
-------	---	----

1.2.3.1	Le riz	58
---------	--------------	----

1.2.3.2	Les cultures de substitution du riz	62
---------	---	----

1.2.3.3	Interdépendance entre l'agriculture et la sécurité alimentaire...	65
---------	---	----

1.2.3.4	Les principaux problèmes liés aux exploitations ressentis par les paysans eux-mêmes	66
---------	---	----

a)	Les problèmes environnementaux	67
----	--------------------------------------	----

b)	L'enclavement	67
----	---------------------	----

c)	L'insécurité	67
----	--------------------	----

d)	La disponibilité limitée et le coût élevé des intrants améliorés	67
----	--	----

1.2.3.5	Les autres principaux problèmes liés aux exploitations malagasy	68
---------	---	----

a)	Les microfinances	68
----	-------------------------	----

b)	L'utilisation de pratiques agricoles dépassées	68
----	--	----

c)	Le foncier	68
----	------------------	----

CONCLUSION.....	69
-----------------	----

CHAPITRE 1.3 LES ENTREPRISES NON AGRICOLES

INTRODUCTION	72
--------------------	----

1.3.1	Taux de possession des entreprises non agricoles	72
-------	--	----

1.3.2	Structure par branche d'activité des entreprises non agricoles	75
-------	--	----

1.3.3	Performances économiques des entreprises non agricoles ...	78
-------	--	----

1.3.4	Financement des entreprises non agricoles	83
-------	---	----



1.3.5		1.7.2.1	Part de l'alimentation dans la consommation totale	126
Les entreprises non agricoles et l'administration publique	84	1.7.2.2	Part de l'autoconsommation dans la consommation totale	129
CHAPITRE 1.4		1.7.3	Structure de la consommation selon les postes budgétaires	130
TRANSFERTS	89	CONCLUSION	132	
1.4.1		CHAPITRE 1.8		
Opérations de transferts	89	PAUVRETÉ MONETAIRE	133	
1.4.2		1.8.1	Incidence de la pauvreté à Madagascar selon les seuils internatio-	
Analyse du système amortisseur	92	naux	134	
1.4.2.1		1.8.2	Incidence de la pauvreté selon les seuils nationaux	135
Bénéficiaires	92	1.8.3	Evolution de la pauvreté à Madagascar	136
1.4.2.2		1.8.4	Analyse spatiale de la pauvreté	137
Raisons des transferts	94	1.8.4.1	Pauvreté urbaine – pauvreté rurale	137
1.4.2.3		1.8.4.2	Disparités régionales	138
Situation des ménages vis-à-vis des transferts en valeur	94	1.8.5	Variation de la pauvreté selon quelques caractéristiques socio-éco-	
CONCLUSION	96	niques des chefs de ménages	140	
CHAPITRE 1.5		1.8.6	Décomposition de la pauvreté selon la taille du ménage ...	141
VULNERABILITÉ	97	1.8.7	Pauvreté selon le genre et le statut matrimonial du chef de mé-	
CONTEXTE	97	nage	141	
1.5.1		1.8.8	Les inégalités à Madagascar	145
Les types de choc rencontrés par les ménages	97	CONCLUSION	148	
1.5.2		CHAPITRE 1.9		
Conséquences et intensité des chocs	101	PAUVRETÉ ALIMENTAIRE	149	
1.5.3		1.9.1	Analyse de la quantité d'alimentation	149
Analyse des mécanismes amortisseurs	103	1.9.2	Analyse comparative de la quantité d'alimentation par rapport aux	
CONCLUSION	106	résultats antérieurs	153	
CHAPITRE 1.6		1.9.3	Analyse de la qualité d'alimentation	156
LES BIENS DURABLES POSSEDES PAR LES ME-		1.9.4	Analyse comparative de la qualité d'aliments par rapport aux don-	
NAGES	107		nées de 2005 et 2010	159
1.6.1		CONCLUSION	161	
Possession de biens durables	107			
1.6.2				
Durée moyenne de possession des biens	111			
1.6.3				
Etat de privation de biens	113			
1.6.4				
Niveau de bien-être	114			
CONCLUSION	119			
CHAPITRE 1.7				
CONSOMMATION	120			
1.7.1				
Niveau de consommation	120			
1.7.2				
Structure de la consommation	126			



CHAPITRE 1.10		CHAPITRE 1.11	
MALNUTRITION		PAUVRETE SUBJECTIVE	195
INTRODUCTION	162	INTRODUCTION	195
1.10.1		1.11.1	
Indices de malnutrition	163	Opinion des ménages sur les conditions de vie	195
1.10.1.1		1.11.2	
La malnutrition chronique	165	Classement subjectif en quintile de niveau de vie	199
1.10.1.2		1.11.3	
L'émaciation	166	Situation financière des ménages	202
1.10.1.3		1.11.4	
L'insuffisance pondérale.....	167	Evolution du niveau de vie par rapport à l'année dernière ...	205
1.10.2		1.10.5	
Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	172	Opinions par rapport aux attentes des ménages sur leurs condi-	
1.10.2.1		tions de vie	207
Initiation précoce de l'allaitement au sein	173	CONCLUSION	209
1.10.2.2		ANNEXE I	I
Allaitement au sein.....	177	ANNEXE II	IX
1.10.2.3		LISTE DES ANALYSTES	XX
Alimentation au biberon	179		
1.10.2.4			
Durée médiane de l'allaitement	181		
1.10.3			
Aliments de complément	183		
1.10.3.1			
Introduction de l'alimentation de complément	184		
1.10.3.2			
Diversification alimentaire minimale	185		
1.10.4			
Consommation des micronutriments par les enfants	186		
1.10.4.1			
Consommation des aliments riches en vitamine A	186		
1.10.4.2			
Consommation des aliments riches en fer	186		
1.10.4.3			
Supplémentation en Vitamine A	186		
1.10.4.4			
Déparasitage	187		
1.10.5			
Consommation de micronutriments par les mères	189		
1.10.5.1			
Consommation des aliments riches en vitamine A	189		
1.10.5.2			
Consommation d'aliments riches en fer	189		
1.10.5.3			
Prise de supplément nutritionnels (vitamine A et Fer)	190		
1.10.5.4			
Déparasitage	190		
CONCLUSION	193		





INDEX



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1. 1	Précision sur le taux d'activité	8
Tableau 1.1. 2	Taux d'activité selon les régions	9
Tableau 1.1. 3	Taux d'activité selon le milieu de résidence	9
Tableau 1.1. 4	Taux d'activité selon le genre et le milieu de résidence	10
Tableau 1.1. 5	Taux d'activité selon le niveau d'instruction et selon le genre ...	11
Tableau 1.1. 6	Taux d'activité selon le niveau de vie et selon le genre	12
Tableau 1.1. 7	Motifs de non recherche de travail selon la tranche d'âge	13
Tableau 1.1. 8	Répartition de la population active par niveau d'instruction, selon les régions	14
Tableau 1.1. 9	Age moyen et répartition de la population active par tranche d'âges, selon les régions	15
Tableau 1.1. 10	Taux de chômage par milieu	16
Tableau 1.1. 11	Structure des emplois par branche d'activité, selon le milieu de résidence	17
Tableau 1.1. 12	Structure des emplois par branche d'activité, selon le niveau d'instruction	18
Tableau 1.1. 13	Structure des emplois selon la CSP, et selon le milieu de résidence	18
Tableau 1.1. 14	Structure des emplois selon la CSP, et selon le niveau d'instruction	19
Tableau 1.1. 15	Revenus salariaux annuels moyen selon la CSP, et selon les régions	20
Tableau 1.1. 16	Revenus salariaux annuels moyen selon la CSP, et selon la branche d'activités	21
Tableau 1.1. 17	Revenus salariaux annuels moyens selon le genre, et selon le niveau d'instruction	21
Tableau 1.1. 18	Proportion des emplois inadéquats selon le genre, et selon les régions	23
Tableau 1.1. 19	Taux des sous-emploi liés à la durée du travail selon le genre et la région	24
Tableau 1.1. 20	Taux de sous-emploi lié à la durée du travail selon le genre et selon l'âge	24
Tableau 1.1. 21	Taux de sous-emploi lié à la durée du travail selon le genre, et selon le secteur institutionnel	25
Tableau 1.1. 22	Affiliation aux avantages sociaux des actifs occupés selon le quintile de consommation de leur ménage, (%)	25
Tableau 1.1. 23	Affiliation aux avantages sociaux selon le niveau d'instruction des actifs occupés	26
Tableau 1.1. 24	Incidence du travail des enfants par région, et selon le milieu de résidence	27
Tableau 1.1. 25	Incidence du travail des enfants selon le genre et selon l'inscription à l'école, au cours de l'année scolaire 2011-2012	28
Tableau 1.1. 26	Incidence du travail des enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage	28
Tableau 1.1. 27	Incidence du travail des enfants selon le quintile, et selon le genre des enfants	29
Tableau 1.1. 28	Incidence du travail des enfants selon les régions, et selon le genre des enfants	29
Tableau 1.1. 29	Structure des emplois des enfants selon la branche d'activité	30
Tableau 1.1. 30	Proportion d'inactifs ou chômeurs exerçant une activité économique pour le compte propre du ménage	31
Tableau 1.1. 31	Proportion d'inactifs ou chômeurs exerçant une activité économique pour le compte propre du ménage	32
Tableau 1.1. 32	Temps consacrés aux activités économiques pour le compte propre du ménage, par région	32
Tableau 1.2. 1	Répartition des ménages selon le Groupe Socio-économique (GSE) du chef de ménage, et selon le milieu de résidence	36
Tableau 1.2. 2	Proportion des ménages ayant cultivé au moins une culture par région	37
Tableau 1.2. 3	Pourcentage des ménages ayant cultivé au moins une culture par genre Chef de ménage et milieu	38

Tableau 1.2.4	Tableau 1.2.21
Pourcentage des ménages ayant cultivé au moins une culture par niveau instruction de Chef de ménage et milieu 39	Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur selon le niveau d'instruction du chef de ménage, et par milieu de résidence 55
Tableau 1.2.5	Tableau 1.2.22
Pourcentage des ménages ayant cultivé au moins une culture par quintiles de consommation et milieu 39	Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur par quintiles de consommation du chef de ménage et par milieu de résidence 55
Tableau 1.2.6	Tableau 1.2.23
Superficie moyenne, médiane et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation et région 41	Revenu agricole annuel moyen par ménage cultivateur, par produit ou groupe de produitset Poids de chaque groupe de produits dans le revenu annuel total généré 56
Tableau 1.2.7	Tableau 1.2.24
Superficie moyenne, médiane et répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation et milieu 42	Utilisation des ressources animales par type d'animal, en un an 57
Tableau 1.2.8	Tableau 1.2.25
Superficie moyenne, médiane et répartition des ménages selon la taille de l'exploitation et le genre du Chef de ménage 42	Pourcentage des ménages ayant cultivé du riz par région 60
Tableau 1.2.9	Tableau 1.2.26
Superficie moyenne médiane et répartition des ménages selon la taille de l'exploitation et le niveau d'instruction du Chef de Ménage 43	Répartition de la production et vente de riz par région 61
Tableau 1.2.10	Tableau 1.2.27
Superficie moyenne, médiane et répartition des ménages selon la taille de l'exploitation et le quintiles de consommation. 44	Utilisation de la récolte Paddy ou Riz blanc par région 62
Tableau 1.2.11	Tableau 1.2.28
Répartition des ménages selon le nombre de culture par milieu de résidence. 45	Pourcentage des ménages cultivateurs selon le produit de substitution du riz, et selon les régions 63
Tableau 1.2.12	Tableau 1.2.29
Nombre moyen de culture et répartition des ménages par nombre de culture selon le genre. 46	Proportion de ménages cultivateurs de produits de substitution du riz, par quintiles de consommation 65
Tableau 1.2.13	Tableau 1.2.30
Nombre moyen de culture et répartition des ménages par nombre de culture selon le niveau d'instruction du chef de ménage. 47	Superficies économiques, production, rendement, et revenu agricole par ménage pour quelques produits de substitution du riz 65
Tableau 1.2.14	Tableau 1.2.31
Nombre moyen de culture pratiquées et répartition des ménages selon le nombre de cultures pratiquées, par quintiles de consommation. 48	Taux de pauvreté énergétique dans les groupes de producteurs et part de l'autoconsommation pour certains produits 66
Tableau 1.2.15	Tableau 1.2.32
Pourcentage des ménages éleveurs selon le type d'animal, par milieu de résidence 49	Pourcentage des ménages ayant déclaré des problèmes liés à l'Agriculture selon le type de problème et le type d'exploitant 67
Tableau 1.2.16	Tableau 1.3.1
Pourcentage des ménages éleveurs selon le type d'animal, par quintiles de consommation 50	Taux de possession d'entreprises nonagricoles selon les régions, le milieu de résidence, et le genre du chef de ménage 73
Tableau 1.2.17	Tableau 1.3.2
Evolution du nombre moyen de tête, par type d'animal et valeur moyenne par tête 51	Structure par branche d'activités des ENA selon quelques caractéristiques du ménage (région, milieu de résidence, et genre du chef de ménage) 76
Tableau 1.2.18	Tableau 1.3.3
Revenu agricole annuel moyen par région 53	Durée d'activité moyenne des ENA selon quelques caractéristiques du ménage (région, milieu de résidence, et genre du chef de ménage) 77
Tableau 1.2.19	Tableau 1.3.4
Revenu agricole moyen par taille d'exploitation et par milieu de résidence 54	Taille moyenne des ENA selon quelques caractéristiques du ménage (région, milieu de résidence, et genre du chef de ménage) 79
Tableau 1.2.20	
Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur selon le genre du chef de ménage, et par milieu de résidence 54	



Tableau 1.3. 5		Tableau 1.5. 4	
Revenu net généré par les ENA selon quelques caractéristiques du ménage (région, milieu de résidence, et genre du chef de ménage)	81	Proportion des ménages touchés par les dix principaux problèmes liés au climat ou à l'environnement, par milieu	101
Tableau 1.3. 6		Tableau 1.5. 5	
Principales sources de financement des ENA selon le milieu de résidence et selon le genre du chef de ménage	84	Proportion des ménages selon le type et l'intensité des conséquences du choc par région	102
Tableau 1.3. 7		Tableau 1.5. 6	
Impôt versé par les ENA selon les régions, le milieu, le genre du chef de ménage, le quintiles de consommation et le niveau d'instruction	85	Répartition des ménages, selon le temps de récupération maximal suite au choc, par milieu	102
Tableau 1.3. 8		Tableau 1.5. 7	
Formalisation des ENA selon quelques caractéristiques du ménage (région, milieu de résidence, genre, quintile de pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage)	86	Répartition des ménages qui n'ont pas encore récupéré, selon le temps de récupération maximal envisagé par milieu	103
Tableau 1.4. 1		Tableau 1.5. 8	
Proportions des ménages émetteurs de transferts par région	90	Proportion de ménages qui ont subi, ou pas, un choc selon l'appréciation des ménages de l'évolution de leur niveau de vie	103
Tableau 1.4. 2		Tableau 1.5. 9	
Proportion des ménages émetteurs de transferts suivant le nombre de personnes occupées, et le quintiles de consommation	90	Répartition des ménages vulnérables, selon le type de la première stratégie adoptée face au choc le plus important, par milieu	105
Tableau 1.4. 3		Tableau 1.5. 10	
Proportion des ménages récepteurs de transferts	91	Proportion des ménages ayant bénéficié d'une aide, et, valeurs des aides	106
Tableau 1.4. 4		Tableau 1.6. 1	
Proportion des ménages qui ont émis ou reçu des transferts selon le milieu, et le quintile	92	Taux de possession de certains biens par région de résidence	108
Tableau 1.4. 5		Tableau 1.6. 2	
Proportion des ménages qui ont émis ou reçu des transferts selon le Groupe Socio-économique du chef de ménage, et selon le milieu	92	Taux de possession de certains biens selon le milieu de résidence (en %)	109
Tableau 1.4. 6		Tableau 1.6. 3	
Répartition de la destination des transferts émis selon le milieu de résidence de l'émetteur	93	Taux de possession de certains biens selon les quintiles de consommation (en %)	110
Tableau 1.4. 7		Tableau 1.6. 4	
Proportion des ménages qui ont émis des transferts vers des membres de la famille, selon le quintiles de consommation	94	Répartition des ménages selon la possession de lampe à pétrole et selon la principale source d'éclairage	110
Tableau 1.4. 8		Tableau 1.6. 5	
Répartition des transferts émis, par motif, et selon le milieu de résidence de l'émetteur	94	Durée moyenne de possession de certains biens durables par les ménages selon les régions	112
Tableau 1.4. 9		Tableau 1.6. 6	
Masse de transferts émis/reçus(en milliards d'Ar.)et situation des ménages selon le quintiles de consommation	95	Taux de privation en biens durables (en %)	114
Tableau 1.5. 1		Tableau 1.6. 7	
Proportion des ménages ayant déclaré un choc selon certaines caractéristiques socio-économiques	98	Répartition de la population selon la pauvreté, la consommation et selon le bien-être (en %)	115
Tableau 1.5. 2		Tableau 1.7. 1	
Proportion de ménages touchés par différents types de problèmes selon le milieu	98	Consommation moyenne annuelle par tête, selon les régions et le milieuUnité millier d'Ar	121
Tableau 1.5. 3		Tableau 1.7. 2	
Proportion des ménages touchés par un choc, selon le type de choc subi, par région	100	Niveau de consommation moyenne, part tête, par groupe socio-économique du chef de ménage, par milieu	122
Tableau 1.5. 4		Tableau 1.7. 3	
Proportion des ménages touchés par les dix principaux problèmes liés au climat ou à l'environnement, par milieu	101	Niveau de consommation annuelle par tête, par milieu, selon les caractéristiques du ménage	123

Tableau 1.7. 4	Tableau 1.9. 5
Comparaison des distributions de la consommation et de la population, par région	Pourcentage de la population ayant une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base par région
124	156
Tableau 1.7. 5	Tableau 1.9. 6
Distributions comparées de la population et de la masse de consommation, selon le GSE du chef de ménage	Pourcentage de la population ayant une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base par GSE du Chef de ménage
126	158
Tableau 1.7. 6	Tableau 1.9. 7
Part de l'alimentation dans la consommation totale, selon les régions	Pourcentage de la population ayant une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base par quintiles de consommation et par milieu de résidence
127	158
Tableau 1.7. 7	Tableau 1.9. 8
Part de l'alimentation dans la consommation totale, selon le milieu	Comparaison de la proportion de la population ayant une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base en 2005, en 2010 et en 2012
127	159
Tableau 1.7. 8	Tableau 1.10. 1
Part de l'alimentation dans la consommation, selon le GSE du chef de ménage	Prévalences de la malnutrition
129	170
Tableau 1.8. 1	Tableau 1.10. 2
Evolution en chiffres du taux de la pauvreté à Madagascar entre 2001 et 2012	Prévalences de la malnutrition selon certaines caractéristiques de la mère
137	171
Tableau 1.8. 2	Tableau 1.10. 3
Définitifs indicateurs de pauvreté par milieu	Allaitement au sein initial par caractéristique sociodémographique et par région
138	174
Tableau 1.8. 3	Tableau 1.10. 4
Incidence de la pauvreté par région	Nourriture pré-lactée par région et caractéristique sociodémographique
140	176
Tableau 1.8. 4	Tableau 1.10. 5
Incidence et intensité de la pauvreté selon le groupe socioéconomique du chef de ménage	Allaitement au sein par région et caractéristique socio-démographiques
141	178
Tableau 1.8. 5	Tableau 1.10. 6
Incidence de la pauvreté selon la taille du ménage	Alimentation au biberon par région et caractéristique sociodémographique
141	180
Tableau 1.8. 6	Tableau 1.10. 7
Incidence de la pauvreté selon le genre du chef de ménage	Durée médiane de l'allaitement par caractéristique sociodémographique et par région
142	182
Tableau 1.8. 7	Tableau 1.10. 8
Incidence de la pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous par sexe
142	183
Tableau 1.8. 8	Tableau 1.10. 9
Rapport entre différents percentiles de consommation	Alimentation de complément par région et caractéristique socio-démographique
145	185
Tableau 1.8. 9	Tableau 1.10. 10
Indicateurs d'inégalité selon les régions	Consommation de micronutriments des enfants, selon les caractéristiques sociodémographiques et régions
147	188
Tableau 1.9. 1	Tableau 1.10. 11
Pourcentage de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal de 2133 kcal par jour selon les régions.....	Consommation de micronutriments par les mères par caractéristique sociodémographique et par région
150	192
Tableau 1.9. 2	Tableau 1.11. 1
Pourcentage de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal de 2133 kcal par jour par quintile de consommation et par milieu de résidence	Opinions de la population sur leur propre niveau de vie, selon certaines caractéristiques sociodémographiques
152	196
Tableau 1.9. 3	
Pourcentage de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal de 2133 kcal par jour selon le Groupe Socio Economique du Chef de ménage	
153	
Tableau 1.9. 4	
Comparaison de la proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique en 2005, en 2010 et en 2012	
154	



Tableau 1.11. 2	Tableau A.1.8. 2
Consommation par individu et seuil de pauvreté déclarés, selon les déciles de consommation	Indicateurs d'inégalités selon le groupe socioéconomique du chef de ménage
198	VII
Tableau 1.11. 3	Tableau A.1.8. 3
Classement subjectif en quintile de niveau de vie	Incidence de la pauvreté selon quelques caractéristiques des ménages
199	VIII
Tableau 1.11. 4	Tableau A.1.9. 1
Classement subjectif en quintile de niveau de vie, selon les régions	Analyse comparative de la pauvreté alimentaire (apport énergétique inférieur à 2133kcal par jour par tête) en 2012, 2010 et 2005 par région
201	XIII
Tableau 1.11. 5	Tableau A.1.9. 2
Situation financière selon le milieu de résidence, selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage	Pourcentage de la population ayant une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base par région
203	XIV
Tableau 1.11. 6	Tableau A.1.9. 3
Situation financière selon les régions	Intervalle de confiance de la pauvreté énergétique (apport calorique inférieur à 2133 kcal par tête et par jour) en 2012
204	XV
Tableau 1.11. 7	Tableau A.1.9. 4
Evolution du niveau de vie par rapport à l'année dernière ...	Intervalle de confiance de la pauvreté alimentaire en qualité d'aliments en 2012
206	XVI
Tableau 1.11. 8	Tableau A.1.9. 5
Situation des ménages par rapport à leurs attentes.....	Pourcentage de la population ayant une carence alimentaire (apport énergétique inférieur à 2550kcal et 2300kcal) par région
208	XVII
Tableau A 1.1. 1	Tableau A.1.9. 6
Taux d'activité par âge	Pourcentage de la population ayant une carence alimentaire (apport énergétique inférieur à 2550kcal et 2300 kcal par jour et par tête) par quintiles de consommation et par milieu de résidence
I	XVII
Tableau A 1.1. 2	LISTE DES GRAPHIQUES
Revenu moyens par âge	
I	
Tableau A 1.1. 3	Graphique 1.3. 1
Taux de sous-emploi inadéquat par âge	Évolution du revenu net généré selon le quintiles de consommation
I	83
Tableau A 1.1. 4	Graphique 1.6. 1
Taux de sous-emploi lié à la durée par âge	Durée moyenne de possession des biens durables selon le milieu de résidence
I	113
Tableau A 1.1. 5	Graphique 1.7. 1
Condition de travail des actifs occupés selon la tranche d'âge	Distribution de la masse de consommation par quintile
II	125
Tableau A 1.1. 6	Graphique 1.7. 2
Intervalle de confiance du ratio emploi/population (population 15-64 ans)	Part de l'alimentation dans la consommation totale, selon le quintile
II	128
Tableau A 1.1. 7	Graphique 1.7. 3
Intervalle de confiance de la proportion des travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	Part de l'autoconsommation dans la consommation totale
II	130
Tableau A 1.1. 8	Graphique 1.7. 4
Intervalle de confiance de la Proportion de la population occupée disposant de moins de 1,25\$ PPA par jour	Répartition de la consommation selon l'origine
II	131
Tableau A 1.1. 9	Graphique 1.8. 1
Incidence du travail des enfants selon les quintiles de consommation et leur milieu de résidence	Evolution à court terme de la pauvreté entre 2001 et 2012
II	136
Tableau A 1.1. 10	Graphique 1.8. 2
Structure des emplois selon la branche d'activité et le milieu de résidence	Taux d'incidence de la pauvreté selon l'âge du chef de ménage
III	142
Tableau A 1.1. 11	Graphique 1.8. 3
Incidence du travail des enfants selon les régions et l'inscription à l'école en 2011- 2012	Incidence de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage
III	143
Tableau A 1.1. 12	
Structure du travail des enfants selon la branche d'activité et la région	
IV	
Tableau A.1.8. 1	
Estimation de la précision des indicateurs d'incidence de la pauvreté	
V	



Graphique 1.8. 4		Carte 1.2. 2	
Taux d'incidence de la pauvreté selon la proportion d'adultes ayant au moins atteint un niveau scolaire donné	144	Pourcentage des ménages ayant cultivé du riz par région (en %)	59
Graphique 1.8. 5		Carte 1.2.3	
Courbe de Lorenz pour la consommation par tête	145	Pourcentage des ménages cultivateurs de manioc selon les régions	64
Graphique 1.9. 1		Carte 1.3.1	
Analyse comparative de 2005, 2010 et 2012 par milieu de résidence	153	Taux de possession d'entreprises non agricoles	74
Graphique 1.9. 2		Carte 1.6. 1	
Analyse comparative de la tendance entre 2005, 2010 et 2012 par milieu de résidence	154	Taux de possession de poste radio en pourcentage par région 116	
Graphique 1.9. 3		Carte 1.6. 2	
Analyse comparative de la proportion de la population ayant une part élevée en énergie alimentaire à partir des aliments de base entre 2005, 2010 et 2012 par milieu de résidence	158	Taux de possession de poste de télévision en pourcentage 117	
Graphique 1.9. 4		Carte 1.6. 3	
Analyse comparative de la proportion de la population ayant une part élevée en énergie alimentaire à partir des aliments de base entre 2005, 2010 et 2012 par région	159	Taux de possession de téléphone portable en pourcentage 118	
Graphique 1.10. 1		Carte 1.8. 1	
Tendance de la malnutrition chronique de 1992 à 2012 (standard OMS)	164	Taux de pauvreté par région	138
Graphique 1.10. 2		Carte 1.9. 1	
Evolution de la malnutrition selon l'âge	165	Pourcentage de la population ayant une carence alimentaire par région	150
Graphique 1.10. 3		Carte 1.10. 1	
Tendance de l'insuffisance pondérale de 1992 à 2012 (standard OMS)	167	Cartographie de la malnutrition	168
Graphique 1.10. 4			
Type de nourritures pré-lactées	174		
Graphique 1.10. 5			
Diversification alimentaire minimale des enfants de 6-23 mois selon le score de consommation et de diversité alimentation du ménage	183		
Graphique 1.11. 1			
Ratio de pauvreté, selon l'opinion des ménages sur leur condition de vie	196		
Graphique 1.11. 2			
Nombre de personnes occupées, selon le genre du chef de ménage	199		



LISTE DES CARTES

Carte 1.1. 1	
Ratio emploi/population par région	5
Carte 1.1. 2	
Proportion de la population occupée, disposant de moins de 1,25\$ par jour par région	6
Carte 1.1. 3	
Proportion des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux dans la population occupée par région carte à revoir avec les SIG	7
Carte 1.2.1	
Revenu agricole annuel moyen par région (en millier d'Ar) ...	52

INTRODUCTION GENERALE

L'objectif général de l'OMD 1 est d'« **Eliminer l'extrême pauvreté et la faim** ». Il s'agit d'un objectif ambitieux ayant des ramifications dans de multiples domaines pouvant, d'une façon ou d'une autre, avoir un impact sur les conditions de vie des ménages. Dans cette partie, nous couvrons deux grands groupes de domaines :

- Le groupe des moyens du ménage pour réaliser l'objectif 1 de l'OMD. Ce groupe constitue la première partie de ce document et est composé de : l'emploi, l'agriculture, des entreprises non agricoles des ménages, des transferts, et de la vulnérabilité.
- Le groupe des réalisations des ménages, composé des avoirs des ménages, de la pauvreté monétaire, de la pauvreté alimentaire, de la nutrition des enfants et de la pauvreté subjective. Ce second groupe compose la seconde partie de ce document.

La première partie commence par le chapitre sur l'emploi. Ce chapitre part du constat que dans les pays d'Afrique Subsaharienne, en l'absence de toute politique publique de sécurité sociale, l'emploi constitue, bien souvent, la seule source de revenus, en particulier pour les pauvres. Toute politique de lutte contre la pauvreté, pour être efficace, devrait placer la promotion de l'emploi, en particulier de l'emploi « décent », au centre de ses priorités. C'est donc forts de ce constat que les OMD, dans leur objectif n°1 : « Eliminer l'extrême pauvreté et la faim », ont défini la sous-cible suivante sur l'emploi : « Cible 1B : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif ». Réaliser un plein emploi décent constitue un sérieux défi pour un pays comme Madagascar où plus de quatre cinquième de la population travaillent soit dans le secteur agricole, soit dans le secteur de subsistance non agricole. Ces secteurs partagent justement comme caractéristiques la faible productivité et l'absence de protection des salariés. Mais l'objectif de ce chapitre va au-delà de la mesure du niveau de l'emploi décent pour dresser un portrait du marché général du travail en 2012. Tout comme dans l'enquête EPM, l'ENSOMD 2012 permet de fournir une image relativement complète du marché du travail sous l'angle de l'offre, à Madagascar. De plus, la conservation de la même architecture du questionnaire, et des mêmes concepts utilisés, relatifs à l'emploi, facilite l'analyse des évolutions inter-temporelles de la situation sur l'offre de travail.

Le second chapitre porte sur l'Agriculture. Il est évident que l'atteinte de l'OMD1, ne peut pas se réaliser sans placer l'agriculture au centre des priorités du développement. En effet, dans un pays à très fort taux de ruralité comme Madagascar, la population rurale dépend en majeure partie des activités agricoles, d'élevage et de pêche. En termes d'emploi, le secteur agricole constitue de loin le principal pourvoyeur d'emplois (près de 80 %), et en termes de production, il concourt à près du tiers de la production intérieure brute (PIB). L'agriculture permet de fournir l'essentiel de la consommation alimentaire non seulement des ménages ruraux mais également des ménages urbains. En outre, grâce à la vente de la production agricole, les ménages agricoles peuvent générer des revenus pour subvenir à leurs besoins non alimentaires. Ce chapitre analyse donc les caractéristiques et les performances du secteur agricole malagasy.

Le troisième chapitre se focalise sur les entreprises non agricoles des ménages. La plupart des stratégies élaborées et mises en œuvre pour la réduction de la pauvreté devraient accorder une attention particulière à la promotion de ces types d'entreprises qui constituent le secteur informel.

En effet, à côté du secteur agricole, l'autre grand pourvoyeur d'emploi pour la population est le secteur informel non agricole qui représente une part écrasante de l'emploi dans les secteurs secondaires et tertiaires. Le secteur informel non agricole peut influer sur le niveau de vie des ménages à travers plusieurs canaux. Au niveau microéconomique, les créations d'emplois et les revenus générés par ces activités ont des effets directs positifs sur les conditions de vie des ménages. Au niveau macroéconomique, ces types d'entreprises peuvent soutenir le développement des investissements privés et élargir l'assiette fiscale de façon non négligeable, afin d'alimenter le budget de l'Etat et des collectivités locales. Ce chapitre décrit les caractéristiques des unités de production non agricoles de type familial, possédées par les ménages malagasy, leurs performances économiques et leurs relations avec l'État.

Le quatrième chapitre porte sur les transferts. En complément des revenus que les ménages peuvent générer eux-mêmes à travers les activités agricoles ou non agricoles, ils peuvent aussi recevoir des transferts, ce qui permet d'améliorer leur niveau de vie. Ils peuvent également en émettre à destination d'autres ménages se trouvant en situation de difficultés transitoires ou permanentes, contribuant ainsi à une redistribution des richesses. Cette redistribution privée est d'autant plus importante que, dans les pays africains, le système de solidarité publique est quasi inexistant. Dans un pays où la pauvreté est aussi aiguë comme à Madagascar, et où les conditions de travail sont loin d'être décentes, elle peut jouer un rôle vital en tant que filet de sécurité sociale. Ce chapitre s'intéresse, tout d'abord, à la part des ménages engagés dans les transferts, et ensuite, aux volumes moyens échangés, et enfin aux raisons qui motivent ces transferts.

Le cinquième et dernier chapitre de cette première partie analyse la vulnérabilité des ménages malagasy face aux chocs. Compte tenu de la situation géographique et des conditions socio-économiques de Madagascar, il est crucial d'étudier les différents chocs ou catastrophes qui peuvent atteindre les ménages. Surtout dans le cadre de la pauvreté, il existe un lien étroit entre les deux phénomènes : vulnérabilité et pauvreté. Ce chapitre a pour objectif d'identifier les chocs subis par les ménages, d'appréhender leurs impacts et d'étudier les moyens d'ajustement adoptés par les ménages.

La seconde partie du document traite des conditions de vie des ménages sur plusieurs dimensions : biens durables possédés par les ménages, consommation courante, pauvreté monétaire, pauvreté alimentaire et, enfin, pauvreté subjective.

Le sixième chapitre porte sur les biens durables possédés par les ménages. Dans leur fonction d'utilité, les ménages combinent les biens de consommation courante et les biens durables. En fait les biens durables à la disposition des ménages sont une marque de richesse. Ils constituent aussi des éléments de patrimoine et d'épargne que les ménages peuvent vendre en cas de problème de trésorerie. Dans ce chapitre, nous dressons un inventaire quantitatif de ces biens en termes de taux de possession, mais également en termes de montant en valeurs.

Le septième chapitre traite la consommation agrégée des ménages. Ce dernier ne s'arrête pas seulement au niveau des dépenses monétaires ou des consommations dont l'évaluation monétaire est directe (telles que les autoconsommations). Elle inclut aussi une estimation de la valeur monétaire des éléments matériels qui peuvent avoir une influence non négligeable sur les conditions de vie, comme les caractéristiques du logement d'un ménage non locataires (loyers imputés), ou la

valeur locative des biens durables (approche consommation et non approche acquisition). Selon l'approche utilitariste, la valeur de la consommation totale constitue, pour chaque ménage, un indicateur du niveau de vie. C'est ainsi qu'une analyse des variations spatiales et socio-économiques de ce niveau de vie est faite en tant que prélude à l'analyse de la pauvreté. A la fin, ce chapitre traite la part de la consommation alimentaire et l'autoconsommation dans la consommation totale.

Le huitième chapitre se concentre sur la pauvreté monétaire. La première cible de l'OMD 1 est de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la part de la population vivant avec moins d'un dollar par an. Pour ce faire, les indicateurs de pauvreté seront déduits de l'analyse des agrégats de consommation traités dans le chapitre précédent. Est classé comme pauvre, tout individu dont la contre-valeur monétaire de ses consommations annuelles est en dessous d'un certain seuil. Au niveau international, il existe deux seuils : celui à 1,25 dollar PPA par jour, indiquant une extrême pauvreté, et celui à 2 dollars PPA par jour. Pour Madagascar et pour 2012, ces seuils correspondent respectivement à 458 007 Ar et à 732 811 Ar. A ces deux seuils internationaux, il faut ajouter les seuils nationaux de pauvreté et d'extrême pauvreté. Pour 2012, ils s'élèvent respectivement à 535 603 Ar et à 374 941 Ar. L'utilisation de chacun de ces seuils conduit à un niveau de pauvreté différent. Dans le cadre de cette étude, le travail consiste à produire les niveaux de pauvreté correspondant à chaque seuil. Il sera démontré que sur une longue période, la pauvreté est restée structurellement élevée à Madagascar, et que notre pays est très loin d'atteindre l'objectif 1 de l'OMD. Ensuite, les différentes spatiales et sociodémographiques de la pauvreté seront analysées. La dernière partie de ce chapitre traite les inégalités socioéconomiques des ménages.

Le neuvième chapitre traite la pauvreté alimentaire se traduisant par l'analyse de la pauvreté liée à la consommation alimentaire. Dans ce chapitre, deux principaux indicateurs alimentaires sont utilisés : i) le pourcentage de la population avec une carence alimentaire, avec un apport énergétique en kilocalories par jour, inférieur à un certain seuil (2550 kcal pour la FAO, 2133 Kcal au niveau national) ; ii) le pourcentage de la population dont l'alimentation est qualitativement déficiente, avec une part élevée de plus de 75 % de l'énergie consommée issue des céréales et des féculents.

Le dixième chapitre porte plus spécifiquement sur la nutrition des jeunes enfants de moins de 5 ans en complément du chapitre précédent. En effet, le fort taux de carence alimentaire, en quantité et en qualité, rend indispensable une analyse restreinte, au niveau des enfants qui constituent un groupe particulièrement vulnérable. La malnutrition chez les enfants est particulièrement grave en ce sens qu'elle peut avoir un impact aussi bien leur développement physique que mentale. L'approche adoptée est celle des mesures anthropométriques, qui permettent, de ce fait, de mesurer l'incidence du phénomène au niveau de l'enfant et non plus du ménage, comme pour la pauvreté alimentaire.

Le onzième et dernier chapitre de cet OMD 1 porte sur la pauvreté subjective. Elle permet de recenser les opinions des ménages sur leurs conditions de vie et leur bien-être. Elle permet donc de compléter l'analyse de la pauvreté monétaire. Il sera analysé dans ce chapitre, d'abord, les opinions des ménages sur les conditions de vie, suivies du classement subjectif en quintile de niveau de vie. Ensuite, la situation financière des ménages, ainsi que l'évolution du niveau de vie des ménages par rapport à l'année 2011 feront parties intégrantes de ce chapitre. Enfin, il sera question d'analyser les opinions des ménages par rapport à leurs attentes sur leurs conditions de vie.

1.1 L'EMPLOI

INTRODUCTION

Dans les pays d'Afrique Subsaharienne, en l'absence de toute politique publique de transfert social, l'emploi constitue, bien souvent, la seule source de revenus stable, en particulier pour les pauvres. Toute politique de lutte contre la pauvreté, pour être efficace, devrait placer entre autres la promotion de l'emploi, en particulier l'emploi « décent » au centre de ses priorités. C'est donc forts de ce constat que les OMD, dans leur objectif n°1 : « Éliminer l'extrême pauvreté et la faim », ont défini la sous- cible suivante sur l'emploi : « *Cible 1B : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif* ». Cette cible comporte donc deux sous objectifs : le plein-emploi et le travail « décent et productif ». Si dans les pays développés, avec un salaire minimum permettant de vivre décemment, réaliser le plein emploi en lui-même peut être suffisant pour mettre la population à l'abri de la pauvreté, tel n'est pas le cas dans les pays en développement, où il est important d'associer à l'objectif de plein emploi, celui d'emploi « décent et productif ». Réaliser un plein emploi décent constitue un sérieux défi pour un pays comme Madagascar où plus de quatre cinquième de la population travaillent soit dans le secteur agricole, soit dans le secteur de subsistance non agricole, caractérisés par la faible productivité et l'absence de protection des salariés. L'objectif de ce chapitre va au-delà de la mesure du niveau de l'emploi décent pour dresser un portrait du marché général du travail, en 2012, sous l'angle de l'offre, à Madagascar. De plus, la conservation de la même architecture du questionnaire, et des mêmes concepts utilisés relatifs à l'emploi, comme dans l'enquête EPM 2010, facilite l'analyse des évolutions inter-temporelles de la situation sur l'offre de travail. Dans cette enquête ENSOMD 2012, les deux innovations majeures introduites dans le volet « emploi » de l'EPM 2010, ont été gardées pour permettre la comparaison de la situation du marché du travail : i) l'extension de la population potentiellement active aux personnes âgées de 5 ans et plus ; ii) la considération des corvées d'eau et de bois, et des entretiens de son propre logement, comme des activités économiques pour le compte propre du ménage. Ces innovations sont justifiées par deux raisons, elles permettent : i) de tenir compte du niveau d'implication, relativement important, des enfants en bas âge, dans les activités économiques. Dans l'enquête EPM 2010, le taux d'activité s'élève à 24,7 % pour les individus appartenant à la tranche d'âges de 5 à 17 ans ; ii) de mieux appréhender le travail des enfants pour le compte propre du ménage, et d'assurer la comparaison internationale des données. La tranche d'âges de 5-17 ans est souvent adoptée au niveau international pour l'analyse du travail des enfants. Enfin, elles répondent au souci d'obtenir des résultats compatibles avec les données sur la production, conformément aux dernières révisions de la nomenclature NOMAP (Nomenclature des Produits) apportées au sein de la comptabilité nationale. Néanmoins, les types d'activités économiques de la nomenclature NOMAC (Nomenclature des Activités), nouvellement insérés, ne sont pas inclus dans les Indicateurs Clés du Marché du Travail (ICMT), mais traités à part dans ce chapitre.

1.1.1 Les indicateurs d'emploi des OMD

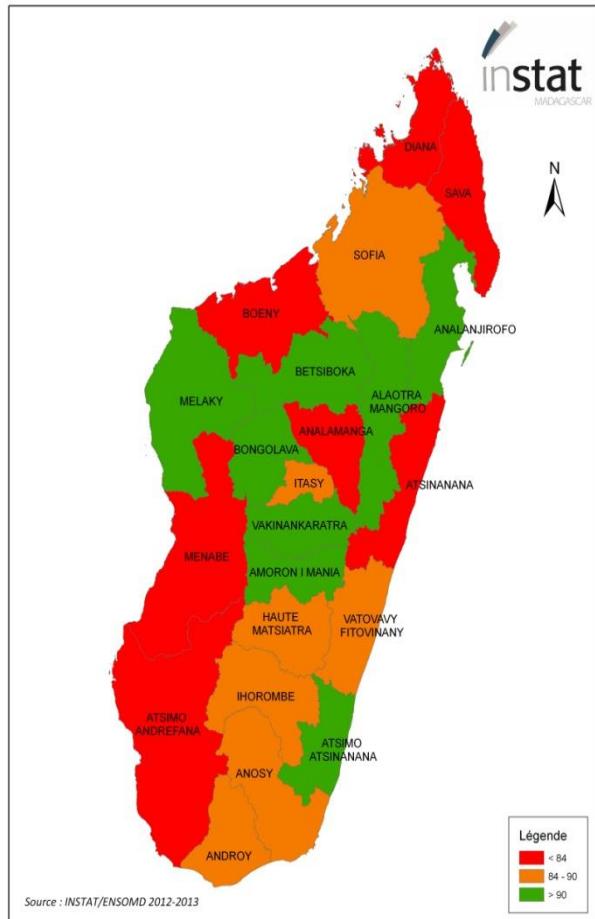
Pour avoir une première idée de ce qu'est la situation du marché du travail à Madagascar, un aperçu des indicateurs d'emploi des OMD, au niveau national et au niveau régional, est abordé. Les résultats globaux obtenus ici seront beaucoup plus détaillés dans la suite du rapport.

Carte 1.1. 1 : Ratio emploi/population par région

Indicateur 1.5 : Le ratio emploi/population

Le ratio emploi/population mesure la capacité d'une économie à pourvoir, à sa population, des emplois. A Madagascar, le taux global est de 83,3 %. Ce taux assez élevé n'indique pourtant pas la qualité du travail à Madagascar. En effet, en considérant d'autres indicateurs (part des travailleurs pauvres, taux de sous-emploi, taux de pauvreté, ...), il est observé que le pays présente les caractéristiques des pays en voie de développement. En effet, le taux élevé indique plutôt que les pauvres travaillent par nécessité dans des emplois précaires, pour subsister.

La carte 1.1.1 nous donne un aperçu de l'inégalité de chance face à l'emploi dans les différentes régions de Madagascar. La zone en rouge indique un niveau d'indicateur inférieur à 84 %, et les zones en vert présentent un niveau supérieur à 90 %.



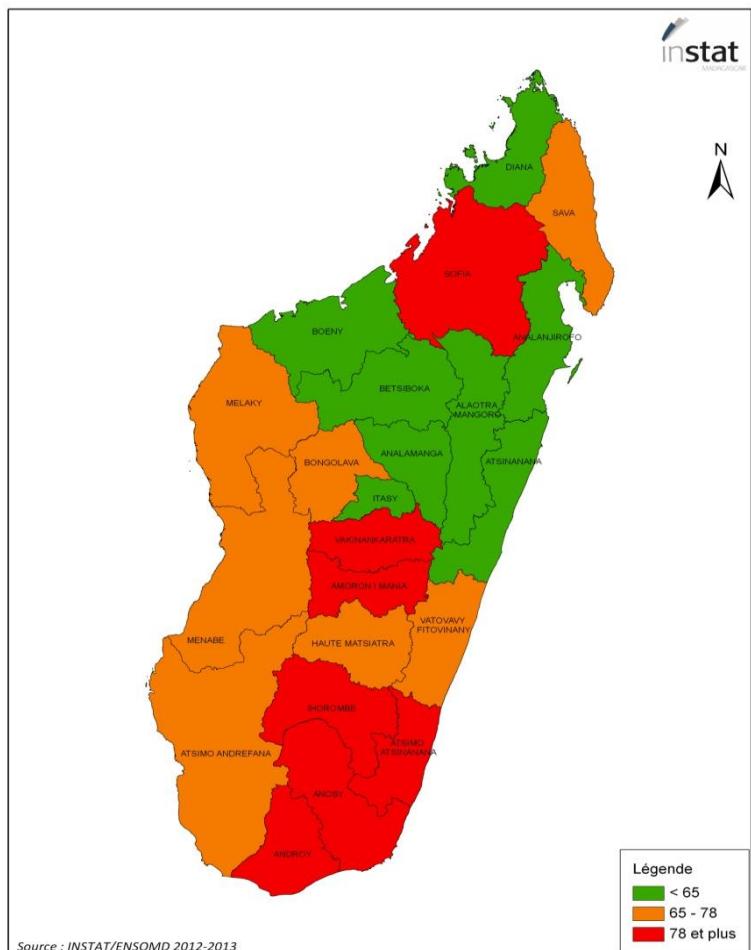
Indicateur 1.6 : Proportion de la population occupée, disposant de moins de 1,25 \$ PPA par jour

L'indicateur mesure la proportion de personnes occupées mais qui vivent avec très peu de moyens dans le pays.

Au niveau national, cet indicateur est de l'ordre de 68 %. Ce taux assez élevé traduit le fait qu'à Madagascar il manque clairement de travail décent, pour permettre à presque 7 actifs occupés sur 10, d'extraire leur ménage de la pauvreté.

La cartographie carte 1.1.2 nous montre la variation de cette situation, par région, à Madagascar. Les régions colorées en rouge présentent un niveau d'indicateur supérieur à 78 % tandis que celles colorées en vert indique un niveau inférieur à 65 %.

Carte 1.1. 2 : Proportion de la population occupée, disposant de moins de 1,25\$ par jour, par région



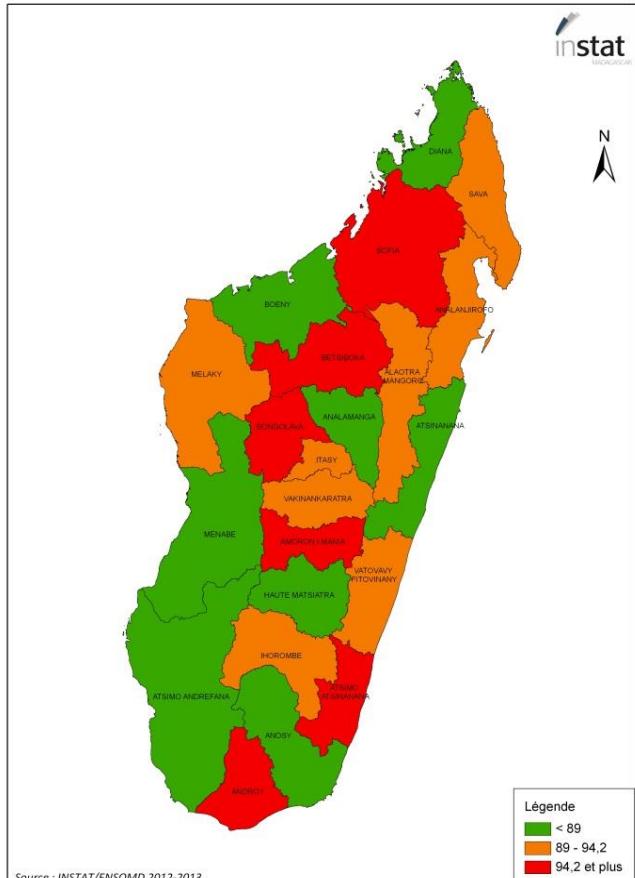
Indicateur 1.7 : Proportion des travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée

L'indicateur appelé aussi taux d'emploi vulnérable mesure ce qu'on considère comme emploi vulnérable dans l'ensemble des emplois. Il nous fait savoir la situation précaire des travailleurs dans l'emploi.

Au niveau national, cet indicateur est de l'ordre de 86,1 %. Le fait que les travailleurs familiaux non rémunérés, et les travailleurs indépendants, ne bénéficient pas de régime d'avantages sociaux ou de programme de protection sociale, les expose plus dans des situations dites « vulnérables ». Plus de 8 actifs occupés sur 10 sont plus enclins à cette « situation ».

La carte 1.1.3 montre l'étendue de cette situation par région.

Carte 1.1. 3 : Proportion des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux dans la population occupée par région.



1.1.2 L'offre de travail

L'offre de travail se mesure à travers le taux d'activité⁶.

A Madagascar, selon l'enquête ENSOMD 2012, le taux d'activité s'élève à 60,6 % en 2012, suivant le tableau 1.1.1. En d'autres termes, un peu plus de six individus, âgés de 5 ans et plus, sur dix, sont déjà insérés ou veulent s'insérer sur le marché du travail. Si l'on se restreint aux individus de 15-64 ans, recommandés par le BIT pour la population potentiellement active, le taux d'activité atteindrait 86,1 %.

Tableau 1.1. 1 : Précision sur le taux d'activité

Intervalle de confiance (95 %)			
Taux d'activité	Écart-type	Borne inférieure	Borne supérieure
60,6	0.225536	60.11456	61.00054

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Confiné entre un intervalle de confiance assez serré de 60,1 % et 61,0 %, le taux d'activité est assez précis pour une marge d'erreur de 5 %. Par rapport à la situation de l'année 2010, l'enquête ENSOMD 2012 voit diminuer le taux d'activité en général.

Au niveau régional, il est constaté une différence significative selon le tableau 1.1.2. L'indicateur est élevé dans les régions Betsiboka, Atsimo Atsinana et Alaotra Mangoro. Il est peut-être possible que ce phénomène soit dû au fait que ces régions aient pu bénéficier des retombées positives des investissements miniers. Par contre, il atteint son bas niveau dans les régions DIANA et Analamanga.

⁶Le taux d'activité est défini par le rapport entre l'effectif de la population active et celui de la population en âge de travailler (5 ans et plus).

Tableau 1.1. 2 : Taux d'activité, selon les régions

Unité : %

Région	Taux d'activité
Analamanga	52,6
Vakinankaratra	62,8
Itasy	63,4
Bongolava	62,7
Haute Matsiatra	62,2
Amoron i Mania	65,6
Vatovavy Fitovinany	63,5
Ihorombe	61,3
Atsimo Atsinanana	69,2
Atsinanana	60,2
Analanjirofo	64,3
Alaotra Mangoro	69,7
Boeny	60,1
Sofia	59,8
Betsiboka	72,6
Melaky	66,0
Atsimo Andrefana	55,7
Androy	61,1
Anosy	65,6
Menabe	62,3
DIANA	51,2
SAVA	54,7
Ensemble	60,6

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012 - 2013

Le niveau d'insertion dans le marché du travail varie selon le milieu de résidence d'après le tableau 1.1.3. Globalement, il est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais, par rapport à 2010, la différence est devenue plus marquée entre le milieu urbain et le milieu rural car elle est passée de 4 à 7,5 points.

Tableau 1.1. 3 : Taux d'activité selon le milieu de résidence

Unité : %

Milieu de résidence	Taux d'activité
Urbain	54,6
Rural	62,1
Ensemble	60,6

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012 - 2013

Le niveau d'insertion des hommes dans la vie économique est légèrement plus important comparé à celui des femmes : il y a un écart de 2,4 points entre leurs taux d'activité respectifs, selon le tableau 1.1.4. Ce phénomène n'a pratiquement pas changé par rapport à la situation de 2010. En

général, même en milieu rural où la participation masculine était relativement plus importante et ne s'écartait pas de la participation des femmes. En effet, 62 % des femmes y sont économiquement actives, contre plus de 63 % des hommes. Ces taux étaient respectivement de 63 % et 66 % en 2010.

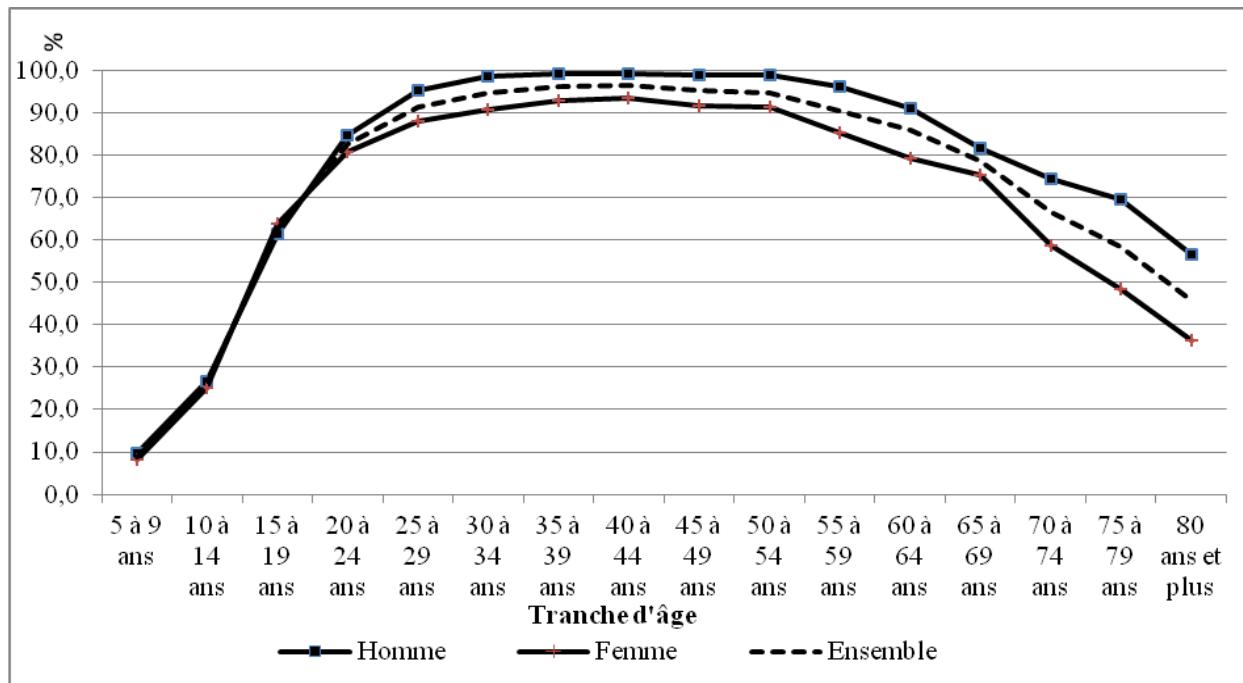
Tableau 1.1. 4 : Taux d'activité, selon le genre et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Homme	Femme	Unité : % Ensemble
Urbain	58,1	51,2	54,6
Rural	62,7	61,5	62,1
Ensemble	61,8	59,4	60,6

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012 - 2013

Le graphe 1.1.1 dénote que le taux d'activité par âge épouse les étapes successives du cycle de vie. Le niveau d'insertion dans le marché du travail évolue en fonction de la capacité physique des individus et de leur responsabilité au sein de la famille. La maturité physique croît jusqu'à un certain âge, puis diminue progressivement. De même, un individu assume une pleine responsabilité au niveau de la famille quand il arbore le statut de chef de ménage ou prend en charge des membres secondaires. Le taux d'activité atteint son niveau maximal entre 30 et 49 ans, avec un taux d'activité global toujours supérieur à 94 %, avoisinant les 99 % pour les hommes et les 93 % pour les femmes. A partir de cet âge, les taux d'activité diminuent lentement pour littéralement chuter à partir de 60 ans. Il termine à moins de 60 % à partir de 75 ans. En toutes circonstances, le taux d'activité des femmes est toujours inférieur à celui des hommes.

Graphique 1.1. 1 : Taux d'activité, selon le genre, et selon la tranche d'âges



SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012 – 2013

Il est constaté que pour un cycle d'enseignement donné, le taux d'activité est toujours supérieur quand le cycle est achevé complètement. Ce phénomène ne dépend ni du milieu de résidence, ni du genre. Cela est dû au fait que l'achèvement complet d'un cycle d'enseignement laisse suggérer une hausse d'assurance pour un individu, et augmente sa chance d'insertion sur le marché du travail. Ce résultat peut s'expliquer aussi par l'importance de la composante théorique du capital humain, aussi bien dans la procédure de sélection sur le marché du travail, que par rapport à la stratégie qui vise à améliorer le capital social.

Tableau 1.1. 5 : Taux d'activité, selon le niveau d'instruction et selon le genre

Niveau d'instruction	Homme	Femme	Unité : %
Sans instruction	60,4	60,1	60,2
Primaire incomplet	58,3	58,5	58,4
Primaire complet	68,3	64,0	66,2
Secondaire 1cycle Incomplet	64,9	58,9	61,9
Secondaire 1cycle Complet	77,6	64,6	71,7
Secondaire 2cycle Incomplet	69,1	55,6	62,9
Secondaire 2cycle Complet	80,1	68,5	74,8
Supérieur	69,0	58,3	64,4
Ensemble	61,8	59,4	60,6

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012 - 2013

La relation entre le niveau de vie et le taux d'activité montre une évolution croissante jusqu'au quatrième quintile, avant de descendre au niveau des plus riches, selon le tableau 1.1.6. Le fait que ce taux croisse (même modérément) jusqu'au quatrième quintile peut s'expliquer par deux mécanismes. Tout d'abord, le niveau de vie agit directement sur l'entrée dans le marché du travail, en fournissant plus de moyens financiers et matériels pour la recherche effective d'emplois ou la création d'auto-emploi. Ensuite, de manière indirecte, il facilite l'accès au marché du travail car il fait jouer les atouts tels que la considération sociale, le niveau d'instruction, l'état de santé, bref, le capital humain. La baisse observée au niveau du quintile le plus riche pourrait refléter une plus forte propension à scolariser les enfants dans cette classe socio-économique.

Tableau 1.1. 6 : Taux d'activité, selon le niveau de vie et selon le genre

Quintiles	Homme	Femme	<i>Unité : %</i>
			Ensemble
Les plus pauvres	57,3	57,6	57,5
2 ^e quintile	60,4	59,4	59,9
3 ^e quintile	61,7	61,2	61,5
4 ^e quintile	64,5	62,7	63,6
Les plus riches	64,3	56,0	60,1
Ensemble	61,8	59,4	60,6

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012 - 2013

1.1.3 Motifs de l'inactivité

L'analyse des motifs qui poussent les individus, potentiellement actifs, à se retirer du marché du travail, revêt un intérêt particulier dans les pays en développement, dans la mesure où le plein-emploi doit constituer une priorité des stratégies de développement et des politiques de lutte contre la pauvreté. La problématique est de savoir si les retraits sont dus à des facteurs exogènes au marché du travail ou, au contraire, à des phénomènes liés à son mauvais fonctionnement. Liés aux études, ou à l'inaptitude physique, ou au niveau de vie satisfaisant, ou au congé sabbatique, ces motifs peuvent être considérés comme volontaires. Sinon, ils sont non volontaires : découragement suite à des démarches infructueuses, à des expériences malheureuses antérieures dans le monde du travail, à des contraintes diverses constituant des barrières à l'entrée dans le marché du travail (qualification insuffisante, méconnaissance des structures et difficultés d'accès aux offres d'emploi, discrimination, etc.).

En général, dans plus de neuf cas sur dix, les retraits du marché du travail se sont effectués suite à des facteurs exogènes. Les motifs les plus évoqués sont les études (59,3 %) et l'âge trop précoce pour l'exercice d'un emploi (27,6 %). L'incapacité physique due à la vieillesse et les handicaps ne représentent que 5 % des motifs d'inactivité. Ceux liés au mauvais fonctionnement du marché du travail ne constituent que moins de 4 % de retraits. Ce constat est valable que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, chez les hommes ou chez les femmes. Néanmoins, ces résultats dépendent étroitement de la tranche d'âges considérée, puisque les contraintes liées aux études ne concernent que les enfants ou les jeunes fréquentant encore l'école. Ainsi, si l'on focalise l'analyse sur les individus de 15- 64 ans, près de 15 % de ceux qui se retirent du marché du travail ont évoqué des motifs propres aux conditions sur le marché du travail. Plus de 5 % d'entre eux se sentent marginalisés à cause de l'insuffisance de qualification ou de compétence. D'autres (plus de 4 %) ne connaissent ni les démarches à suivre, ni les mécanismes, ni les structures existantes, pour le recrutement.

Tableau 1.1. 7 : Motifs de non recherche de travail, selon la tranche d'âges

Motifs	Unité : %			
	5 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Étudiant	62,4	56,4	0,2	59,3
Période sabbatique	0,1	2,7	0,9	0,6
Trop âgé/retraité	0,0	6,8	92,6	4,2
Trop jeune pour travailler	35,1	3,1	0,0	27,7
Handicap/incapable de travailler	0,4	4,0	3,3	1,2
Niveau de vie satisfaisant	0,0	1,1	0,0	0,2
En attente d'une période de forte activité	0,1	1,6	0,0	0,4
Qualification insuffisante	1,0	5,7	0,8	1,9
Employeur/emploi précédent insatisfaisant	0,0	0,2	0,0	0,1
Déçu des démarches infructueuses	0,0	0,5	0,0	0,1
En attente d'une réponse à une demande/promesse d'emploi	0,1	1,9	0,0	0,5
Ne sait pas où s'adresser	0,2	3,8	0,0	0,9
Objection d'un parent	0,5	1,9	0,1	0,7
Autre	0,3	10,1	2,1	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012 – 2013

1.1.4 Caractéristiques de la population active

L'analyse des caractéristiques de la population active⁷ a pour objectif d'apprécier leurs dotations et d'en déduire la qualité du travail offert.

La première qualité de la population active est sa dotation en capital humain⁸. Le niveau d'instruction constitue le meilleur proxy de ce capital humain. Ce niveau d'instruction de la population active est relativement faible selon le tableau 1.1.8. Seulement un actif sur quatre dépasse le niveau primaire. Pour le milieu rural, près de 20 % de la population active se trouve dans cette situation selon le tableau A.1.1.14. Au niveau des régions, la disparité est importante. Dans les régions Androy, Melaky et Anosy, respectivement 4 %, 9 % et 10 % de la population active ont dépassé le niveau primaire. Tandis qu'à Analamanga et DIANA, cette proportion est de 53 % et 37 %, respectivement. Particulièrement à Analamanga, près de 8 % des actifs sont des universitaires.

⁷La population active est composée des personnes pourvues d'emploi (actifs occupés) et de celles qui sont à la recherche d'emploi (chômeurs).

⁸Par définition, le capital humain recouvre « l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique ». Bien entendu, l'état de santé de l'individu entre en jeu dans la mesure où cela détermine sa capacité à travailler et à produire.

Tableau 1.1. 8 : Répartition de la population active, par niveau d'instruction, selon les régions.

Unité : %

Région	Sans Instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Analamanga	6,1	41,1	45,0	7,8	100,0
Vakinankaratra	17,2	60,5	21,2	1,2	100,0
Itasy	10,7	68,0	20,9	0,4	100,0
Bongolava	24,4	61,9	13,2	0,6	100,0
Haute Matsiatra	27,3	51,0	20,9	0,8	100,0
Amoron i Mania	22,5	51,3	25,3	0,9	100,0
Vatovavy Fitovinany	41,0	47,6	11,0	0,4	100,0
Ihorombe	52,6	33,8	12,6	1,0	100,0
Atsimo Atsinanana	57,3	31,0	11,4	0,2	100,0
Atsinanana	25,5	48,2	23,1	3,2	100,0
Analanjirofo	33,2	48,0	18,4	0,4	100,0
Alaotra Mangoro	18,3	54,4	25,3	2,0	100,0
Boeny	33,8	35,5	27,6	3,1	100,0
Sofia	29,7	48,6	21,0	0,7	100,0
Betsiboka	34,1	50,5	14,4	1,0	100,0
Melaky	58,9	32,5	8,4	0,3	100,0
Atsimo Andrefana	52,7	24,8	20,6	1,8	100,0
Androy	78,9	17,3	3,7	0,1	100,0
Anosy	65,1	25,1	9,0	0,8	100,0
Menabe	43,8	38,1	15,5	2,6	100,0
DIANA	24,8	38,5	33,9	2,9	100,0
SAVA	25,6	47,7	25,4	1,3	100,0
Ensemble	30,4	44,8	22,7	2,2	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012 – 2013

Il est aussi appréhendé que la qualité du travail varie selon l'âge des individus, et ce, en considérant la capacité physique de la main-d'œuvre, les expériences acquises, et lamaturité dans l'exercice d'un emploi.

La population active est relativement jeune à Madagascar car les moins de 25 ans représentent plus de 34 %, et l'âge moyen est estimé à 33,3 ans selon le tableau 1.1.9. Cette structure n'a pas trop changé par rapport à celle de 2010. Dans la région Atsimo Atsinanana, il est noté une présence massive des jeunes sur le marché du travail. La proportion, par rapport à la population active, de ceux qui ont moins de 25ans, se situe à 49 %, et l'âge moyen n'atteint pas 29 ans. Par contre, dans les régions DIANA et Analamanga, elle est respectivement de 22 % et de 23 %.

Le poids des jeunes actifs devient plus important chez les pauvres. L'âge moyen de la population active passe de 30,2 ans (chez les pauvres) à plus de 36 ans (chez les plus riches). (Selon le tableau A.1.1.15).

Tableau 1.1. 9 : Age moyen et répartition de la population active, par tranche d'âges, selon les régions

Région	Moyen	Proportion selon la tranche d'âges (%)						Total
		5-9	10-14	15-24	25-64	65 et plus		
Analamanga	36,0	0,2	2,1	20,7	74,9	2,2		100,0
Vakinankaratra	34,4	2,2	6,8	24,8	61,6	4,5		100,0
Itasy	33,1	0,9	6,8	27,9	61,6	2,7		100,0
Bongolava	32,3	1,9	8,9	27,1	58,7	3,5		100,0
Haute Matsiatra	32,6	1,8	11,3	23,2	60,2	3,5		100,0
Amoron'i Mania	33,2	2,8	11,0	22,1	59,3	4,9		100,0
Vatovavy Fitovinany	31,6	2,8	9,5	28,9	55,4	3,4		100,0
Ihorombe	31,0	3,1	10,4	26,4	57,3	2,9		100,0
Atsimo Atsinanana	28,5	10,3	13,3	25,0	48,2	3,1		100,0
Atsinanana	32,8	2,4	8,1	22,3	64,8	2,5		100,0
Analanjirofo	34,6	2,0	5,4	25,2	63,5	3,9		100,0
Alaotra Mangoro	31,7	3,6	10,1	25,3	58,3	2,7		100,0
Boeny	34,0	2,7	7,7	22,7	63,0	4,0		100,0
Sofia	34,2	1,4	6,3	26,8	59,7	6,0		100,0
Betsiboka	30,4	6,2	9,0	27,9	54,3	2,6		100,0
Melaky	30,6	5,0	10,7	29,1	52,2	3,1		100,0
Atsimo Andrefana	32,7	2,7	6,8	25,9	60,4	4,3		100,0
Androy	31,2	5,9	13,0	26,2	49,8	5,1		100,0
Anosy	30,8	8,1	11,3	22,9	54,0	3,8		100,0
Menabe	32,4	3,5	6,6	24,9	61,1	3,9		100,0
DIANA	36,4	0,9	1,9	19,8	73,2	4,3		100,0
SAVA	36,0	1,3	3,5	20,9	70,2	4,2		100,0
Ensemble	33,3	2,7	7,5	24,3	61,9	3,6		100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012 – 2013

1.1.5 Chômage

Le chômage est un indicateur des tensions sur le marché du travail. Son niveau révèle la disparité entre « offre » (ceux qui désirent travailler) et « demande » (les emplois proposés par les entreprises). La définition du chômage adoptée est compatible avec la recommandation du BIT. Ainsi, un individu se trouve en situation de chômage si, pendant la période de référence (7 derniers jours avant l'interview), il est dépourvu d'emploi, en recherche activement un et est disponible à l'exercer à très court terme. Le taux de chômage indique la proportion des chômeurs par rapport à la population active. Cette définition assez restrictive justifie qu'en général, dans les pays en voie de développement, le taux de chômage est faible. En effet, dans les pays développés des allocations chômage sont allouées aux individus qui sont inscrits dans les assurances de l'emploi et qui ont perdu leur travail, pour compenser en tout ou partie la perte des revenus. Mais dans les pays en voie de développement comme Madagascar, ce système de sécurité sociale étant inexistant, les conditions du marché du travail font que les individus qui ont perdu leur emploi ne peuvent qu'accepter du travail, même précaire, pour survivre. De ce fait, comme le montrent les autres indicateurs des sections suivantes, une sous utilisation involontaire de la capacité de travail de la

population active a été plutôt constatée.

En 2012, le taux de chômage à Madagascar est estimé à 1,7 %, selon le tableau 1.1.10. Comparé au chiffre de 2010, il connaît une baisse de deux points. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain. En effet, la proportion atteint 4,5 % en ville et moins de 1,1 % à la campagne.

Tableau 1.1. 10: Taux de chômage, par milieu

Milieu de résidence	Unité : %
Urbain	4,5
Rural	1,1
Ensemble	1,7

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012 – 2013

La vulnérabilité par rapport au chômage est sensiblement différente entre les hommes et les femmes. Ces dernières en souffrent le plus. Le taux de chômage s'élève à 2,1 % chez les femmes, contre seulement ,4 % chez les hommes, selon le tableau A.1.1.13.

1.1.6 Structure des emplois

L'économie de Madagascar demeure largement agricole. Le tableau 1.1.11 fait ressortir une prédominance des emplois du secteur primaire comprenant l'agriculture, l'élevage, la pêche, et la sylviculture, laquelle se distingue d'emblée. En 2012, ils représentent environ 77 % de l'ensemble des emplois créés, tant masculins que féminins. Cette proportion n'a pas fléchi depuis plusieurs années. Même en milieu urbain, plus de 45 % des emplois demeurent dans ce secteur. La structure des emplois selon la branche d'activités, est pratiquement la même dans toutes les régions de Madagascar, excepté celle de la région Analamanga où les activités du secteur primaire sont relativement moins importantes (54 % de l'ensemble des emplois). Parmi les activités non agricoles, le commerce occupe une place importante notamment chez les femmes puisqu'il représente près de 7 % de l'ensemble des emplois : 9 % chez les femmes et 6 % chez les hommes, selon le tableau A.1.1.16. L'exercice des activités commerciales prend de l'ampleur en milieu urbain avec plus de 17 % des emplois créés. Pour le reste, les emplois masculins sont plus diversifiés : 2,8 % dans l'administration publique, 3,5 % dans les services privés autres que l'éducation et la santé, 2 % dans le BTP, même proportion dans le transport et les autres industries. Par contre, chez les femmes, les emplois restants sont concentrés dans les services, l'administration publique et l'industrie textile, selon le tableau A.1.1.16

Globalement, la structure des emplois n'a pas subi de changements majeurs par rapport à celle observé en 2005. En guise de mesure de la prolifération des activités commerciales en milieu urbain, il a été avancé que son poids a augmenté de 4 points. De 14 % en 2005, elle passe à 18 % en 2010. Elle résulte vraisemblablement de la contre-performance des activités industrielles du pays, ainsi que de la dégradation des conditions de vie limitant l'accès au capital.

Tableau 1.1. 11 : Structure des emplois, par branche d'activité, selon le milieu de résidence

Branche d'activité	Urbain	Rural	Unité : %
Agriculture/Primaire	45,4	83,7	76,8
Industrie alimentaire	2,2	1,0	1,2
Textile	4,2	1,1	1,6
BTP/HIMO	3,7	1,2	1,6
Autres industries	3,3	1,8	2,1
Commerce	17,8	5,4	7,6
Transport	3,8	0,8	1,3
Santé privée	0,4	0,1	0,2
Enseignement privé	1,1	0,6	0,7
Administration publique	6,4	2,0	2,8
Autres services privé	11,7	2,3	4,0
Total	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Le niveau d'instruction d'un individu influe fortement sur le type de l'activité exercée, selon le tableau 1.1.12. En effet, la structure des emplois discrimine les différentes catégories d'actifs occupés. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus l'individu se tourne vers des activités non agricoles au détriment des activités agricoles. Moins de 10 % des universitaires travaillent dans le secteur primaire, alors que la proportion est à plus de 90 % chez les non instruits. Trois secteurs d'activités attirent les actifs les plus instruits : l'administration publique avec 35 %, le commerce avec 15 %, et les autres services privés avec 12 %. Ce qui met en relief la non-homogénéité de la valorisation du capital humain dans les différents secteurs de l'économie.

Tableau 1.1. 12 : Structure des emplois, par branche d'activité, selon le niveau d'instruction

Branche d'activité	Sans Instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Unité : %
					Ensemble
Agriculture/Primaire	90,4	84,7	48,6	9,1	76,8
Industrie alimentaire	0,6	1,0	2,4	2,5	1,2
Textile	0,4	1,1	4,4	3,6	1,6
BTP/HIMO	0,6	1,2	3,5	4,9	1,6
Autres industries	1,6	1,9	3,3	1,9	2,1
Commerce	3,2	5,3	17,7	15,1	7,6
Transport	0,5	1,0	3,0	4,9	1,3
Santé privée	0,1	0,0	0,4	3,1	0,2
Enseignement privé	0,1	0,1	2,0	7,6	0,7
Administration publique	0,6	0,3	7,8	35,0	2,8
Autres services privé	2,1	3,5	7,0	12,4	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-201

Les emplois non-salariés dominent largement le marché du travail à Madagascar, près de neuf emplois créés, sur dix, sont des emplois non-salariés, d'après le tableau 1.1.13. Cette proportion n'a pas évolué par rapport au chiffre de 2010. Par contre, au sein de cette catégorie d'emplois, il a été constaté des revirements de statut d'une partie des aides familiales, vers le statut des travailleurs indépendants. En effet, en 2012, 49 % des actifs occupés exercent des emplois indépendants. Cette proportion enregistre une hausse de près de 5 points par rapport à celle de l'année 2010. Par ailleurs, la proportion des aides familiales, qui était de 46,7 % en 2010, a baissé de 6 points pour atteindre 38,2 % en 2012. Les emplois salariés sont largement minoritaires, et le taux de salarisation (proportion des emplois salariés dans l'ensemble des emplois créés) ne dépasse pas 13 %. La proportion des employés salariés urbains est presque le triple de celle des employés salariés ruraux.

Tableau 1.1. 13 : Structure des emplois, selon la CSP et selon le milieu de résidence

Catégorie Socio-Professionnelle	Urbain	Rural	Unité : %
			Total
Cadre supérieur ou moyen	4,3	1,0	1,6
Ouvrier ou salarié qualifié	10,5	2,6	4,0
Ouvrier non qualifié	8,4	2,7	3,7
Manœuvre	5,3	2,6	3,0
Stagiaire rémunéré	0,5	0,2	0,2
Indépendant ou patron	47,3	49,4	49,0
Aide familiale	23,4	41,4	38,2
Autres	0,3	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

L'analyse de la structure des emplois livre d'autres faits marquants. Celle effectuée sur le genre montre clairement les divisions des tâches au sein de la famille et de la société. Si plus de 60 % des hommes sont des travailleurs indépendants, moins de 38 % des femmes accèdent à ce statut, et ensuite plus de cinq femmes sur dix sont des aides familiales, selon le tableau A.1.1.17.

Un autre point saillant émergeant des résultats est que le niveau d'instruction constitue un moyen pour accéder aux emplois salariés. Ainsi, en passant des individus sans instruction aux universitaires, le taux de salarisation varie de 5 % à plus de 71 %. Il est constaté, sur la base du tableau 1.1.14, que la proportion des aides familiales diminue et celle des emplois indépendants augmente, au fur et à mesure que le niveau d'instruction croît. Plus de 41 % des non instruits sont des aides familiales, et environ 54 % occupent, à titre principal, un emploi indépendant. Cependant, chez les actifs qui ont atteint le niveau secondaire, plus de 45 % possèdent le statut de travailleur indépendant et 27 % celui des aides familiales.

Enfin, la proportion des travailleurs indépendants augmente dans les catégories d'actifs plus âgés : moins de 15 % chez les actifs de moins de 15 ans, et plus de 80 % chez ceux de 65 ans et plus, selon le tableau A.1.1.18.

Tableau 1.1.14 : Structure des emplois, selon la CSP et selon le niveau d'instruction

Catégorie Socio-Professionnelle					Unité : %
	Sans Instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Cadre supérieur ou moyen	0,0	0,0	3,7	38,2	1,6
Ouvrier ou salarié qualifié	1,4	1,3	11,0	28,0	4,0
Ouvrier non qualifié	1,9	3,1	7,4	3,4	3,7
Manœuvre	1,7	3,0	5,2	0,3	3,0
Stagiaire rémunéré	0,0	0,0	0,8	1,7	0,2
Indépendant ou patron	53,6	49,1	45,0	24,0	49,1
Aide familiale	41,3	43,4	26,7	4,2	38,2
Autres	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.1.7 Revenus d'activités

A travers l'analyse des revenus d'activités et de leurs évolutions, il est possible d'apprécier le niveau de tension sur le marché du travail, les conditions d'activités, et la productivité effective de la main-d'œuvre.

Il est observé, selon les données⁹ dans le tableau 1.1.15, que le niveau des revenus salariaux annuels moyen est estimé à 1 813 000 Ar. Pour un individu qui exerce un emploi salarial, ce revenu se traduit à l'équivalent de 151 000 Ar par mois. Comparés aux résultats de l'EPM 2010, ces chiffres ont connu une augmentation, avec un rythme annuel moyen de 14,2 % en nominal¹⁰, lors des deux dernières années.

⁹Lors de cette enquête, les revenus d'activités ont été demandés uniquement aux salariés. Les analyses ci-dessous sont donc limitées à cette catégorie.

¹⁰ En termes réels, entre ces deux années, le revenu mensuel moyen a connu une augmentation de 11,8 %.

Les actifs occupés sont mieux rémunérés en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, le salaire annuel moyen est de 2 197 000 Ar, tandis qu'en milieu rural, il est de 1 541 000 Ar. Il est à noter aussi une certaine disparité entre les régions : le niveau de revenu annuel moyen est relativement plus élevé, dépassant 2 500 000 Ar, à Boeny et Betsiboka, alors qu'il est inférieur à 1 000 000 Ar dans la région Androy.

Tableau 1.1. 15 : Revenus salariaux annuels moyen, selon la CSP et selon les régions

Région	Cadre supérieur ou moyen	Ouvrier ou salarié qualifié	Ouvrier non qualifié	<i>Unité : millier d'Ariary</i>
				Ensemble
Analamanga	4 388	2 235	1 383	1 899
Vakinankaratra	3 848	2 180	1 091	1 572
Itasy	3 305	1 178	762	1 112
Bongolava	5 237	1 136	474	1 012
Haute Matsiatra	3 084	2 317	1 213	1 564
Amoron'iMania	1 600	1 232	619	1 176
Vatovavy	2 040	2 148	655	1 280
Fitovinany				
Ihorombe	4 599	2 386	868	1 978
Atsimo Atsinanana	2 702	2 331	1 173	1 798
Atsinanana	4 361	2 437	1 498	2 277
Analanjirofo	2 433	1 999	1 028	1 323
Alaotra Mangoro	3 739	3 304	810	1 827
Boeny	4 107	2 853	1 510	2 520
Sofia	2 266	1 765	1 287	1 498
Betsiboka	4 045	2 542	757	2 628
Melaky	2 311	2 040	403	1 437
Atsimo Andrefana	3 837	2 293	1 448	2 114
Androy	1 265	1 770	481	925
Anosy	4 997	2 678	1 555	1 826
Menabe	4 315	2 161	1 495	1 987
DIANA	2 990	1 564	1 353	1 535
SAVA	3 060	2 070	1 010	1 491
Ensemble	3 817	2 229	1 250	1 813

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Des écarts importants entre les secteurs d'activités sont observés selon le tableau 1.1.16. Les salariés les plus mal lotis se trouvent dans l'agriculture où les revenus salariaux moyens sont de 910 000 Ar par an. Les branches privées non agricoles occupent une place intermédiaire dans la hiérarchie, avec un salaire annuel moyen variant entre 1 387 000 Ar. (dans l'industrie textile) et 1 875 000 Ar (dans le BTP). Enfin, les employés de l'administration font partie des privilégiés, avec un revenu annuel supérieur à 2 889 000 Ar.

Tableau 1.1. 16: Revenus salariaux annuels moyen, selon la CSP et selon la branche d'activités

Branche d'activité	Cadre supérieur ou moyen	Ouvrier ou salarié qualifié	Ouvrier non qualifié	<i>Unité : millier d'Ariary</i>
				Ensemble
Agriculture/Primaire	4466	2503	636	910
Industrie alimentaire	6815	1780	1475	1497
Textile	6820	1524	1363	1387
BTP/HIMO	6172	2284	1701	1875
Autres industries	2935	2546	1428	1857
Commerce	3348	2331	1363	1731
Transport	3207	2572	1990	2221
Santé privée	5547	1909	987	2563
Enseignement privé	1739	1463	697	1442
Administration publique	3832	2538	1818	2889
Autres services privés	4397	2095	918	1433
Ensemble	3 817	2 229	1 250	1 813

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

D'autres différences notables méritent d'être mentionnées sur la base des résultats observés dans le tableau 1.1.17. Il est constaté que le salaire est en fonction croissante avec le diplôme. L'échelle des salaires est de 1 à 3 entre les non scolarisés et les diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi, les salaires annuels varient de 1 217 000 Ar. (pour ceux qui n'ont pas été à l'école) à 3 816 000 Ar. (pour ceux qui ont fréquenté l'université), en passant par 1 360 000 Ar (pour les salariés ayant achevé le niveau primaire) et 1 948 000 Ar. (pour les salariés ayant achevé le premier cycle de niveau secondaire).

Le salaire moyen des femmes est inférieur à celui des hommes, mais l'écart s'est aggravé de façon significative par rapport aux résultats de 2010. Les femmes doivent se contenter de 1 462 000 Ar, soit 72 % de ce que les hommes touchent, soit 2 025 000 Ar. Le rapport était de 84 % en 2010. Cette faiblesse du salaire féminin est significative quels que soient la branche, le niveau de qualification, et le statut considérés.

Tableau 1.1. 17: Revenus salariaux annuels moyens, selon le genre et selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Homme	Femme	<i>Unité : millier d'Ariary</i>
			Total
Sans Instruction	1 389	918	1 217
Primaire Incomplet	1 179	739	1 002
Primaire Complet	1 590	935	1 360
Secondaire 1cycle Incomplet	1 704	1 102	1 488
Secondaire 1cycle Complet	2 164	1 584	1 948
Secondaire 2cycle Incomplet	2 283	1 551	2 022
Secondaire 2cycle Complet	2 956	2 089	2 570
Supérieur	3 971	3 561	3 816
Total	2 025	1 462	1 813

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.1.8 Sous-emploi

L'enquête ENSOMD 2012 permet d'appréhender les deux facettes du sous-emploi sur le marché de travail : le sous-emploi lié à la durée du travail¹¹ et la situation d'emplois inadéquats¹². Un employé est ainsi considéré en situation de sous-emploi s'il travaille moins de 35 heures par semaine, ou s'il gagne moins que le SMIG en vigueur, 100 000 Ar par mois au moment de l'enquête.

Le niveau d'emplois inadéquats regagne du terrain en 2012. Les salariés touchant moins du salaire horaire minimum, au prix courant, représentent plus de 44,8 % de l'ensemble des salariés, soit une hausse de deux points par rapport au chiffre de 2010. Ce phénomène est plus fréquent en milieu rural : plus de 48,7 % des salariés, contre 39,2 % en milieu urbain. Les régions Bongolava et Androy sont les plus concernées puisque respectivement 71,2 % et 70,1 % des salariés se trouvent en situation d'emplois inadéquats. A l'opposé, les régions Boeny et Betsiboka accusent des pourcentages de moins de 26 %.

Globalement, la situation d'emplois inadéquats affecte beaucoup plus les femmes que les hommes, d'après le tableau 1.1.18. En effet, 51,8 % des femmes salariées sont concernées, contre 40,5 % chez les hommes.

¹¹La première notion fait référence aux individus travaillant moins de 35 heures par semaine, contre leur gré. Le taux de sous-emploi lié à la durée du travail est la proportion des employés, dont l'horaire hebdomadaire descend à moins de 35 heures, par rapport à l'ensemble des actifs occupés.

¹²La deuxième notion se réfère à la faiblesse de la productivité effective des travailleurs, laquelle est due à une conjoncture difficile (inadéquation formation-emploi, faiblesse de la rémunération, mauvaises conditions de travail, etc.).

Tableau 1.1. 18 : Proportion des emplois inadéquats, selon le genre et selon les régions

Unité: %

Région	Homme	Femme	Ensemble
Analamanga	37,3	54,2	44,0
Vakinankaratra	58,3	64,2	60,4
Itasy	75,7	44,9	63,3
Bongolava	71,9	70,0	71,2
Haute Matsiatra	53,2	56,8	54,4
Amoron'i Mania	37,5	36,0	36,8
VatovavyFitovinany	51,0	52,6	51,6
Ihorombe	46,8	68,1	52,0
Atsimo Atsinanana	18,7	42,4	28,7
Atsinanana	28,8	44,4	33,8
Analanjirofo	35,3	63,2	47,0
Alaotra Mangoro	49,3	50,8	49,9
Boeny	18,0	35,1	25,0
Sofia	43,0	56,3	47,0
Betsiboka	27,2	21,0	25,3
Melaky	52,3	44,4	50,5
AtsimoAndrefana	47,1	40,3	44,6
Androy	66,4	85,5	70,1
Anosy	35,8	38,4	36,9
Menabe	27,3	35,9	30,9
DIANA	37,5	54,2	43,8
SAVA	41,7	61,7	47,3
Ensemble	40,5	51,8	44,8

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Comme la définition retenue pour la situation d'emplois inadéquats fait référence au salaire horaire en vigueur, son incidence dépend fortement des déterminants des revenus tels que le capital humain, le secteur d'activité, la catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, sur la base des données présentées dans le tableau 1.1.19, il ressort que plus de 65 % des travailleurs non instruits sont concernés par ce type de sous-emploi, ils n'en sont qu'à moins de 8 % chez les individus de niveau universitaire, et de 36,3 % chez les individus de niveau secondaire. C'est dans le secteur public que la situation d'emplois inadéquats est la moins fréquente, affectant seulement 15 % des travailleurs, contre plus de 74,9 % dans l'agriculture.

Le sous-emploi lié à la durée du travail constitue un autre problème majeur du marché du travail à Madagascar. Il peut être interprété comme une contre-performance de l'économie en termes de capacité d'absorption du facteur travail, ou un manque à gagner en volume en termes de production. En 2012, près de quatre actifs occupés sur dix travaillent effectivement moins de 35 heures par semaine contre leur gré. Cette situation a enregistré une hausse de 14 points comparé à la situation en 2010. L'occurrence du phénomène est beaucoup plus remarquable en milieu rural avec près de 41,3 % de cas, contre seulement 31,3 % en milieu urbain. Elle est relativement plus conséquente dans la région de SAVA avec un taux dépassant 56 %.

Tableau 1.1. 19 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail, selon le genre et selon la région

Région	Homme	Femme	Unité: %
Analamanga	15,5	30,7	22,6
Vakinankaratra	25,1	39,0	31,9
Itasy	21,0	28,0	24,4
Bongolava	19,3	32,1	25,4
Haute Matsiatra	40,4	55,8	47,8
Amoron'i Mania	33,8	52,3	43,2
Vatovavy Fitovinany	45,9	55,0	50,6
Ihorombe	30,2	47,0	38,2
Atsimo Atsinanana	37,6	45,0	41,5
Atsinanana	41,4	51,3	46,2
Analanjirofo	36,6	55,3	46,2
AlaotraMangoro	29,8	40,5	35,1
Boeny	42,0	51,9	47,0
Sofia	45,7	55,6	50,9
Betsiboka	44,3	52,5	48,4
Melaky	41,6	50,3	45,8
Atsimo Andrefana	31,8	48,5	40,1
Androy	41,3	57,4	49,1
Anosy	33,7	50,0	41,8
Menabe	23,0	41,5	32,2
DIANA	31,3	42,3	36,2
SAVA	50,4	63,3	56,5
Ensemble	32,9	46,4	39,5

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

La situation varie selon les caractéristiques sociodémographiques individuelles, selon le tableau 1.1.20. Les femmes sont plus affectées que les hommes, puisque plus de 46 % d'entre elles sont concernées. Par ailleurs, les travailleurs de la tranche d'âges de la vie active, entre 15-64 ans, sont plus épargnés : un taux de moins de 36 % d'entre eux seulement se trouvent dans la situation de sous emploi lié à la durée du travail. Compte tenu de la faible capacité de l'économie à absorber la main d'œuvre qui se présente sur le marché, la concurrence est assez rude et les rares opportunités d'emplois sont allouées à plein temps aux travailleurs les plus efficents.

Tableau 1.1. 20 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail, selon le genre et selon l'âge

Age	Homme	Femme	Unité: %
5 à 14 ans	65,4	70,3	67,7
15 à 64 ans	28,2	43,3	35,7
65 et plus	45,6	56,8	50,6
Ensemble	32,9	46,4	39,5

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Selon le tableau 1.1.21 qui montre la situation du sous-emploi lié à la durée de travail, selon le genre et le secteur institutionnel, il est constaté que c'est dans la catégorie des emplois indépendants que les cas de sous-emploi lié à la durée du travail est le important, avec plus de 40 %. A l'opposé, c'est dans le secteur privé formel, y compris les zones franches, que le sous-emploi est le plus faible, avec 11,6 %.

Tableau 1.1. 21 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail, selon le genre et selon le secteur institutionnel

Secteur institutionnel	<i>Unité: %</i>		
	Homme	Femme	Ensemble
Secteur public	30,6	38,9	33,9
Entreprise privée/Zone franche	8,8	16,7	11,6
Entreprise associative SBL, ONG	18,0	48,4	28,6
Indépendant/ENA	33,7	46,7	40,2
Autres	40,9	54,4	47,5
Ensemble	32,9	46,4	39,5

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.1.9 Condition de travail

Lors de cette enquête, les avantages sociaux¹³ enregistrés concernent les caisses de retraite, les congés payés et le remboursement des frais médicaux pour au moins un membre du ménage.

D'après le tableau 1.1.22, l'affiliation au régime d'avantages sociaux est encore très faible à Madagascar parce que moins de 6 % des actifs occupés en sont couverts. Selon le niveau de consommation du ménage, il est constaté que les actifs occupés dans les ménages pauvres exercent des activités à très faible protection sociale (moins de 1 % des actifs occupés bénéficient des avantages sociaux). Ceci témoigne une fois encore de l'inégalité des conditions de travail chez les plus pauvres et chez les plus riches.

Tableau 1.1. 22 : Affiliation aux avantages sociaux des actifs occupés, selon le quintiles de consommation de leur ménage, (%)

Quintiles de pauvreté	Caisse de retraite	Congé payé	Remboursement de frais médicaux
Les plus pauvres	0,4	1,1	0,9
2e quintile	0,4	1,1	0,7
3e quintile	1,0	2,5	1,2
4e quintile	3,3	4,7	3,9
Les plus riches	12,4	15,0	13,7
Ensemble	3,7	5,1	4,3

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

¹³Les conditions de travail peuvent être reflétées par l'octroi d'avantages sociaux aux employés, à travers leurs contrats de travail ou conventions collectives, composant ainsi une sorte d'assurance en cas de problème.

Selon le tableau 1.1.23, il y a une différence de traitement entre les actifs occupés par rapport à la couverture des avantages sociaux et leur niveau d'instruction. En effet, les moins instruits ont peu de chance d'être couverts par le régime d'avantages sociaux, alors que, chez les universitaires, presque un actif occupé sur deux pourrait en bénéficier. Ceci est peut-être dû au fait que les entreprises veulent attirer du personnel hautement qualifié moyennant un régime d'avantages sociaux assez coûteux.

Tableau 1.1. 23 : Affiliation aux avantages sociaux selon le niveau d'instruction des actifs occupés

Niveau d'instruction	Caisse de retraite	Congé payé	Remboursement des frais médicaux
Sans instruction	0,8	1,8	1,4
Primaire	0,8	1,6	1,2
Secondaire	9,4	12,1	10,1
Supérieur	47,5	52,6	50,2
Ensemble	3,7	5,1	4,3

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012 - 2013

1.1.10 Travail des enfants

Même si l'ENSOMD n'est pas spécialement conçue pour traiter le travail des enfants, les résultats permettent d'obtenir une appréciation de quelques dimensions, telles que la situation vis-à-vis de l'emploi, ainsi que la structure des emplois des enfants. A l'instar de l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTE 2007), la tranche d'âges de 5 à 17 ans est retenue pour définir un enfant. Toutefois, l'analyse n'aborde les aspects particuliers du travail des enfants, comme « les travaux à abolir », « les travaux dangereux », et « les pires formes du travail des enfants ».

En 2012, il ressort du tableau 1.1.24 que la proportion des enfants de 5 à 17 ans exerçant une activité économique a atteint 22,9 %, avec une variation selon le sexe, de 23,2 % chez les garçons et de 22,6 % chez les filles. En comparant ces chiffres à ceux de 2010, il est constaté une légère diminution du taux sur l'emploi des enfants (près de 2 points d'écart) entre les deux années, surtout chez les garçons (baisse de 3 points). En milieu rural, le taux passe de 26,5 % à moins de 24,6 % au cours de la période 2010-2012. En milieu urbain, il diminue de 17,2 % à 15,2 %.

Le travail des enfants, malgré une légère baisse, demeure cependant important. L'explication serait la suivante : la contraction des activités économiques dans le secteur formel, la baisse généralisée du pouvoir d'achat, donc de la demande globale, et l'entrée relativement facile dans le secteur informel, pourvoyeur exclusif d'emplois aux enfants, apparaissent en concomitance. Ils génèrent au niveau de la demande adressée au secteur informel, une sorte de « concurrence » entre le travail des adultes et le travail des enfants. Cette concurrence aurait conduit à des retraits, « forcés » et au détriment des enfants, du marché du travail. Il faut mentionner aussi les résultats concrets obtenus grâce aux efforts déployés dans le cadre des programmes mis en œuvre, au cours des cinq dernières années, pour l'éradication du travail des enfants à Madagascar.

Évidemment, l'insertion des enfants dans le marché du travail dépend indéniablement de l'âge. Ainsi, si moins de 10 % des enfants de moins de 10 ans sont au travail, les proportions sont respectivement de 25,9 % et de 53,3 % dans les tranches d'âges de 10-14 ans et 15-17 ans.

La situation des enfants vis-à-vis de l'emploi varie selon les régions. Dans les régions DIANA et Analamanga, moins de 9 % des enfants ont exercé une activité économique en 2012. Par contre, dans les régions Atsimo Atsinanana et Betsiboka, plus de quatre enfants sur dix sont concernés. Les proportions y atteignent respectivement 43 % et 40 %.

Tableau 1.1. 24 : Incidence du travail des enfants, par région et selon le milieu de résidence

	<i>Unité: %</i>
	Incidence du travail des enfants
Région	
Analamanga	7,5
Vakinankaratra	23,5
Itasy	21,9
Bongolava	25,0
Haute Matsiatra	26,1
Amoron'iMania	28,2
Vatovavy Fitovinany	27,6
Ihorombe	27,5
Atsimo Atsinanana	43,4
Atsinanana	23,8
Analanjirofo	20,6
Alaotra Mangoro	34,2
Boeny	22,6
Sofia	17,9
Betsiboka	40,7
Melaky	33,9
Atsimo Andrefana	20,1
Androy	32,3
Anosy	36,6
Menabe	25,1
DIANA	8,8
SAVA	12,2
Milieu de résidence	
Urbain	15,2
Rural	24,6
Ensemble	22,9

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Le travail des enfants est étroitement lié à leur situation vis-à-vis de l'école. En effet, selon les données dans le tableau 1.1.25, 11,4 % des enfants inscrits à l'école exercent en même temps une activité économique, au cours de l'année 2011-2012. Parmi ceux qui n'étaient pas inscrits à l'école au cours de cette période, plus de 56 % étaient des actifs occupés.

Tableau 1.1. 25 : Incidence du travail des enfants, selon le genre et selon l'inscription à l'école, au cours de l'année scolaire 2011-2012

Inscription en 2011-2012	Genre			<i>Unité: %</i>
	Garçon	Fille	Ensemble	
Inscrit	12,3	10,6	11,4	
Non inscrit	55,2	58,4	56,8	
Ensemble	23,2	22,6	22,9	

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Il ressort du tableau 1.1.26 que les caractéristiques socio-économiques du chef de ménage influent d'une manière significative sur la situation des enfants vis-à-vis du marché du travail. Le taux d'emploi des enfants baisse à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage croît. Il est de 30 % pour les sans instruction et de 5 % pour ceux avec un niveau universitaire. Par ailleurs, le travail des enfants est relativement fréquent dans les ménages agricoles, puisqu'il affecte plus d'un quart des enfants, selon le tableau A.1.1.19.

Tableau 1.1. 26 : Incidence du travail des enfants, selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du CM	Genre			<i>Unité: %</i>
	Garçon	Fille	Ensemble	
Sans Instruction	30,8	28,3	29,6	
Primaire Incomplet	23,9	24,1	24,0	
Primaire Complet	19,4	20,5	19,9	
Secondaire 1cycle Incomplet	15,2	15,6	15,4	
Secondaire 1cycle Complet	16,1	12,9	14,5	
Secondaire 2cycle Incomplet	8,9	11,6	10,2	
Secondaire 2cycle Complet	5,3	4,2	4,8	
Supérieur	5,1	4,4	4,8	
Total	23,2	22,6	22,9	

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Conformément aux idées souvent admises, le niveau de vie des ménages a des effets sur le taux d'emploi des enfants, selon le tableau 1.1.27. En termes de niveau de consommation, il est constaté que le travail des enfants décroît au fur et à mesure que le niveau d'instruction du CM augmente. L'écart est autour de 14 points entre les ménages très pauvres (27,0 %) et les plus riches (13,4 %). A ce sujet, la différence entre les ménages pauvres et les plus riches est très nette en milieu urbain, avec un écart de 20 points. Par contre, en milieu rural, le niveau de vie influence aussi l'incidence du travail des enfants : le taux est de l'ordre de 27 % chez les ménages pauvres et de 17,1 % chez les ménages riches, selon le tableau A.1.1.9.

Tableau 1.1. 27 : Incidence du travail des enfants, selon le quintile et selon le genre des enfants

Unité: %

Quintiles de consommation	Genre		
	Garçon	Fille	Ensemble
Les plus pauvres	28,3	25,7	27,0
2e quintile	25,3	26,5	25,9
3e quintile	23,5	23,6	23,6
4e quintile	20,7	20,9	20,8
Les plus riches	14,4	12,5	13,4
Total	23,2	22,6	22,9

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Globalement, la majorité des enfants travailleurs sont des garçons et des non-inscrits à l'école, au cours de l'année scolaire 2011-2012. C'est dans les régions Betsiboka et Atsimo Atsinana que les filles sont beaucoup plus nombreuses à exercer des activités économiques par rapport aux garçons. Dans les régions Atsimo Atsinanana, Alaotra Mangoro, et Amoron'i Mania, plus de six enfants travailleurs sur dix fréquentent l'école en même temps, selon le tableau A.1.1.11.

Tableau 1.1. 28 : Incidence du travail des enfants, selon les régions et selon le genre des enfants

Unité: %

Région	Genre		
	Garçon	Fille	Total
Analamanga	42,7	57,3	100,0
Vakinankaratra	53,9	46,2	100,0
Itasy	54,0	46,0	100,0
Bongolava	55,3	44,7	100,0
Haute Matsiatra	51,5	48,5	100,0
Amoron'i Mania	49,6	50,4	100,0
VatovavyFitovinany	49,0	51,0	100,0
Ihorombe	53,2	46,8	100,0
AtsimoAtsinanana	51,2	48,8	100,0
Atsinanana	53,6	46,4	100,0
Analanjirofo	47,2	52,8	100,0
AlaotraMangoro	51,9	48,1	100,0
Boeny	52,5	47,6	100,0
Sofia	51,5	48,5	100,0
Betsiboka	48,7	51,4	100,0
Melaky	54,5	45,5	100,0
AtsimoAndrefana	52,6	47,4	100,0
Androy	60,1	39,9	100,0
Anosy	51,3	48,7	100,0
Menabe	51,7	48,3	100,0
DIANA	56,1	43,9	100,0
SAVA	50,9	49,1	100,0
Ensemble	51,8	48,3	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

D'après le tableau 1.1.29, plus de neuf enfants travailleurs sur dix exercent dans l'agriculture et l'activité d'extraction minière. Cette proportion ne change pas suivant l'âge. En milieu urbain, elle est de l'ordre de 78 %, selon le tableau A.1.1.20. Les activités commerciales représentent plus de 8 % de l'ensemble des emplois exercés par les enfants, et les autres activités de services, plus de 9 %, selon le tableau A.1.1.20. L'activité de commerce est relativement plus fréquente dans les régions Atsinanana et Analamanga, où les pourcentages avoisinent 8,6 % et 10,5 % des enfants travailleurs, selon le tableau A.1.1.12.

Tableau 1.1. 29 : Structure des emplois des enfants, selon la branche d'activité

Branche d'activité	Tranche d'âges			Unité: %
	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 17 ans	
Agriculture/Primaire	91,1	92,6	90,0	91,4
Industrie alimentaire	0,7	0,4	0,6	0,5
Textile	0,0	0,1	0,1	0,0
BTP/HIMO	0,2	0,0	0,6	0,3
Autres industries	0,5	1,2	1,1	1,1
Commerce	1,8	2,3	3,6	2,7
Transport	0,0	0,1	0,5	0,2
Enseignement privé	0,0	0,0	0,2	0,1
Administration publique	0,0	0,1	0,0	0,0
Autres services privé	5,6	3,3	3,3	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.1.11 Activités économiques, pour le compte propre du ménage

Certaines occupations, classées habituellement dans les activités domestiques, sont actuellement considérées comme des activités économiques, pour le compte propre du ménage, étant donné, d'une part, leur importance au niveau macroéconomique, d'autre part, leur influence sur le marché des biens et services, et sur la consommation des ménages. Il s'agit des corvées d'eau et de bois, ainsi que des entretiens du logement. Dans cette section, seuls les individus qui exercent à titre principal ce type d'activités feront l'objet de l'analyse.

Le niveau de participation¹⁴ aux activités économiques, pour le compte propre du ménage, est assez important. En 2012, plus de 26 % des individus de 5 ans et plus y sont impliqués au titre de leur activité principale, selon les données dans le tableau 1.1.30. Les causes de cette forte implication sont la collecte du bois de chauffe et les corvées d'eau, qui sont plus importantes en milieu rural, avec 27,6 %, qu'en milieu urbain, avec 20,3 %, selon le tableau A.1.1.21.

La division des tâches au sein du ménage se voit au niveau de l'âge, et ce sont les adolescents qui en sont les plus concernés. Respectivement, près de 32 % des enfants de 10-14 ans et de 15-19 ans exercent ces activités. La proportion diminue de façon régulière au fur et à mesure que l'âge

¹⁴Le niveau de participation est défini comme la proportion des individus occupés dans les activités économiques pour le compte propre du ménage, à titre d'activité principale, sur l'ensemble des inactifs ou chômeurs.

augmente. Chez les hommes, la participation à ces activités se fait rare, dès l'âge de 25 ans, alors que, chez les femmes, elle va jusqu'à plus de 50 ans.

Tableau 1.1. 30: Proportion d'inactifs ou de chômeurs exerçant une activité économique, pour le compte propre du ménage

Age	Sexe			<i>Unité: %</i>
	Homme	Femme	Ensemble	
5 à 9 ans	21,2	22,0	21,6	
10 à 14 ans	30,6	31,9	31,2	
15 à 19 ans	30,5	31,7	31,1	
20 à 24 ans	24,1	29,1	26,9	
25 à 29 ans	15,2	30,6	26,4	
30 à 34 ans	22,3	26,9	26,2	
35 à 39 ans	4,2	30,8	27,7	
40 à 44 ans	17,3	24,3	22,9	
45 à 49 ans	5,6	34,8	31,1	
50 à 54 ans	12,0	31,6	29,3	
55 à 59 ans	1,4	21,1	17,2	
60 à 64 ans	6,4	15,4	12,0	
65 à 69 ans	1,2	11,2	6,7	
70 à 74 ans	7,4	16,0	12,8	
75 à 79 ans	0,3	11,2	7,4	
80 ans et plus	0,6	9,3	5,9	
Ensemble	24,9	26,6	25,8	

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

La fréquentation scolaire limite l'exercice des activités économiques, pour le compte propre du ménage, aussi bien chez les enfants que chez les adolescents. Pour les tranches d'âges entre 10 et 24 ans, les écarts des taux de participation entre les inscrits et les non inscrits à l'école, au cours de l'année scolaire 2011-2012, varient de 6 points.

Les caractéristiques économiques du ménage, agissant sur l'accès à l'eau et aux combustibles, influent sur le comportement de ces activités vis-à-vis des activités, pour le compte propre du ménage, selon le tableau 1.1.31. L'exercice de ces activités est plus fréquent chez les ménages pauvres : plus de 28 % des individus y sont concernés, contre 19,1 % chez les plus riches. Plus précisément, le taux de participation n'a diminué (jusqu'à 19 %) que chez les ménages du cinquième quintile de consommation. Pour les ménages des quatre premiers quintiles, il tourne toujours autour de 28 %. Par contre, l'analyse selon le Groupe Socio-Economique du chef de ménage ne montre pas de différence significative entre les ménages, à ce sujet.

Tableau 1.1. 31 : Proportion d'inactifs ou chômeurs exerçant une activité économique, pour le compte propre du ménage

Unité: %

Quintiles de consommation	Genre		
	Homme	Femme	Ensemble
Les plus pauvres	28,4	29,4	28,9
2e quintile	25,2	25,6	25,4
3e quintile	28,5	28,1	28,3
4e quintile	27,2	29,1	28,1
Les plus riches	15,2	22,2	19,1
Ensemble	24,9	26,6	25,8

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Près 65 % des individus exerçant une activité économique, pour le compte propre du ménage, le font sept jours sur sept. Pour la quasi-totalité environ plus de 95 % ne consacre que moins d'une heure par jour pour cette activité selon le tableau 1.1.32.

Tableau 1.1. 32 : Temps consacrés aux activités économiques, pour le compte propre du ménage, par région

Région	Temps consacrés par jour			Unité: %
	Moins d'une heure	1 à 2 heures	Plus de 3 heures	Total
Analamanga	98,6	0,6	0,8	100,0
Vakinankaratra	98,3	1,3	0,5	100,0
Itasy	99,0	0,5	0,5	100,0
Bongolava	99,5	0,0	0,5	100,0
Haute Matsiatra	99,3	0,0	0,7	100,0
Amoron'i Mania	98,9	1,1	0,0	100,0
Vatovavy Fitovinany	99,2	0,0	0,9	100,0
Ihorombe	99,2	0,8	0,0	100,0
Atsimo Atsinanana	98,7	0,0	1,3	100,0
Atsinanana	98,8	0,0	1,2	100,0
Analanjirofo	99,3	0,3	0,5	100,0
Alaotra Mangoro	100,0	0,0	0,0	100,0
Boeny	98,0	0,3	1,7	100,0
Sofia	99,5	0,5	0,0	100,0
Betsiboka	95,5	0,6	4,0	100,0
Melaky	99,6	0,0	0,4	100,0
Atsimo Andrefana	99,7	0,0	0,4	100,0
Androy	98,7	0,2	1,1	100,0
Anosy	98,4	0,0	1,6	100,0
Menabe	98,6	0,0	1,4	100,0
DIANA	99,7	0,0	0,3	100,0
SAVA	99,6	0,0	0,4	100,0
Ensemble	99,0	0,3	0,7	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

CONCLUSION

Le premier OMD a intégré une nouvelle cible, la cible 1 B qui est d'assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif. En effet, le travail décent et productif est le meilleur moyen pour les ménages pauvres de sortir de la pauvreté. L'enquête nationale sur l'emploi est un outil essentiel pour clarifier la situation du marché de travail à Madagascar. Cependant, l'enquête ENSOMD 2012 permet aussi d'obtenir une photographie plus ou moins complète de la situation de l'emploi à Madagascar, et son évolution. Le taux d'activité est de l'ordre de 60,6 %. Ce taux d'activité atteint son niveau maximal entre 30 et 49 ans, avec un taux d'activité global toujours supérieur à 94 %, avoisinant les 99 % pour les hommes et les 93 % pour les femmes. Cette situation est stable au cours de la période 2010-2012.

L'agriculture reste toujours archi-dominante dans la structure des emplois. Elle compte plus de sept actifs occupés sur dix. Hormis l'agriculture, les activités les plus répandues se trouvent, d'une part, dans les activités de commerce, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, et d'autre part, dans les services privés autres que l'éducation et la santé. La valorisation du capital humain sur le marché du travail se traduit par la faculté d'accéder aux emplois salariés ainsi que par l'orientation vers les activités non agricoles, en particulier l'administration publique, les services privés et le commerce.

En 2012, le niveau de revenus salariaux annuels moyen est estimé à 1 813 000 Ar s'il était de 1 388 000 Ar en 2010. Le niveau d'instruction influe positivement sur le niveau de salaire : les individus de niveau universitaire touchent trois fois plus de revenu salarial que ceux non instruits. Les femmes restent lésées en ne touchant que 72 % de ce que leurs homologues masculins gagnent.

Le taux de chômage a connu une baisse de deux points par rapport à 2010, il est de l'ordre de 1,7 % de la population active du pays. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain : le taux est de 4,5 % dans le milieu urbain et de 1,1 % dans le milieu rural. En fait, les tensions sur le marché du travail ne se manifestent pas par un chômage ouvert, mais par un sous-emploi massif du facteur travail. En effet, le sous-emploi lié à la durée du travail (moins de 35 heures par semaine contre leur gré) et la situation d'emplois inadéquats (salaire horaire inférieur au minimum admis), touchent respectivement 39,5 % et 44,8 % des actifs occupés.

L'insertion des enfants dans le marché du travail n'est pas négligeable, particulièrement en milieu rural, où 24,6 % des enfants âgés de 5 à 17 ans sont économiquement actifs. Cette proportion est de 15,2 % en milieu urbain. En comparant ces résultats par rapport à l'enquête EPM 2010, une petite diminution du taux d'emploi des enfants (près de 2 points d'écart) est constatée. A première vue, cette légère diminution remet en cause les idées véhiculées selon lesquelles le travail des enfants résulte essentiellement de la dégradation des conditions de vie des ménages. En effet, parmi les facteurs connus, la contraction des activités économiques dans le secteur formel et la baisse généralisée du pouvoir d'achat ont provoqué l'apparition de contraintes au niveau de la demande adressée au secteur informel. Cette situation associée à la forte « concurrence » entre le travail des adultes et le travail des enfants a conduit à des retraits « forcés » et « timides » des enfants, du marché du travail. Il faut mentionner aussi les résultats concrets, obtenus grâce aux efforts déployés dans le cadre des programmes pour l'éradication du travail des enfants à Madagascar, ces dernières années.

Le travail des enfants influe négativement sur la situation scolaire. En effet, moins de 12 % des enfants inscrits à l'école au cours de l'année 2011-2012, ont exercé en parallèle une activité économique. La proportion ne dépasse pas 18 %, même dans la tranche d'âges de 15 à 17 ans. Les enfants travailleurs exercent principalement des activités agricoles dans le contexte de l'aide familiale.

Finalement, au vu de la forte proportion des travailleurs indépendants et agricoles et des actifs en situation de sous-emploi, il est certain que Madagascar n'atteindra pas le plein emploi avec du travail « décent et productif » en 2015.

1.2 L'AGRICULTURE

Il est évident que l'atteinte des OMD, en particulier l'OMD1, ne peut pas se dissocier de la problématique de l'Agriculture. En effet, dans un pays à très fort taux de ruralité comme Madagascar, la population rurale dépend presque intégralement des activités agricoles, d'élevage et de pêche. Le secteur agricole constitue de loin le principal pourvoyeur d'emploi. Grâce à la production agricole, les ménages agricoles peuvent générer des revenus pour subvenir à leurs besoins non alimentaires. Enfin, et c'est le plus important, l'agriculture fournit l'essentiel de la consommation alimentaire, non seulement des ménages ruraux mais également des ménages urbains. Ainsi, tenir compte des caractéristiques et des performances de l'agriculture est indispensable pour l'atteinte des OMD.

CONTEXTE

Contribuant à près du tiers du Produit Intérieur Brut (PIB) et occupant près de 76,8 % de la population active (ENSOMD / INSTAT 2012-2013), le secteur de l'Agriculture (agriculture, élevage et pêche) constitue le pôle essentiel du développement économique national dans son ensemble. De ce fait, le développement rural et le développement de l'Agriculture en particulier figurent parmi les priorités du gouvernement.

Selon le rapport du CFSAM, la production du riz à Madagascar en 2013, est environ de 21 % en dessous du niveau de production de 2012. La production de maïs et de manioc est également estimée avoir diminué par rapport à la saison précédente, respectivement de 15 % et de 14 %. De plus, un déficit en riz d'environ 240 000 tonnes est estimé au niveau du pays pour les années commerciales 2013/2014 (avril/mars), tandis qu'environ 48 000 tonnes de maïs importés seraient nécessaires pour combler le déficit national en céréales.

Selon ce même rapport, une mauvaise répartition (spatiale et temporelle) de la pluviosité, ainsi qu'un retard de la saison des pluies de un à deux mois, ont été observés dans les régions du Nord et du Centre, zones de production intensive de riz. Par conséquent, des réductions significatives de la production de riz (jusqu'à 60 %) ont été estimées dans les régions du Nord-est par rapport à la récolte de 2012. En outre, l'accroissement de la production dans certaines grandes régions productrices situées au Centre, y compris Vakinankaratra, a permis de contrebalancer la baisse de la production de riz au niveau national.

Si ces résultats ne concernent que l'Agriculture et la sécurité alimentaire en 2013, le rapport de l'ENSOMD 2012-2013 apporte plus de détails sur la situation de l'Agriculture dans son ensemble, à Madagascar.

1.2.1 Les ménages agricoles et leurs caractéristiques

Ces types de ménages agricoles peuvent être différenciés à partir de l'ENSOMD 2012-2013. Il s'agit, d'une part, des exploitants agricoles proprement dit et, d'autre part ceux qui ont pratiqué au moins un type de culture, au cours des douze derniers mois précédent l'enquête.

1.2.1.1 Les ménages agricoles au sens propre

Les ménages des exploitants agricoles, au sens propre, sont ceux dirigés par des chefs dont l'emploi principal est l'agriculture. Cette catégorie représente 63,1 % de l'ensemble des ménages en 2012, contre 67,8 % en 2010. Cette légère baisse de la proportion de ménages agricoles est surtout visible dans la classe des petits exploitants agricoles. Selon le tableau 1.2.1, ils représentent près de 75 % de l'ensemble des ménages en milieu rural. Même en milieu urbain, ils occupent une proportion non négligeable avec un pourcentage de 8,6 %. Toutefois, la définition des milieux : urbain ou rural n'est pas la même dans les deux enquêtes¹⁵.

Tableau 1.2. 1 : Répartition des ménages, selon le (GSE) du chef de ménage et selon le milieu de résidence

Groupe Socio-économique du chef de ménage	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Cadre supérieur	2,0	0,3	0,6
Cadre moyen	5,0	1,0	1,8
Ouvrier ou salarié qualifié	15,7	3,4	5,7
Ouvrier ou salarié non qualifié	10,8	2,8	4,3
Manœuvre	6,6	2,5	3,3
Stagiaire rémunéré	0,5	0,2	0,2
Indépendant	32,8	8,4	12,9
Chômeur	1,8	0,2	0,5
Inactif	14,2	3,9	5,8
Petit exploitant agricole	5,7	44,1	36,9
Moyen exploitant agricole	2,0	23,6	19,6
Grand exploitant agricole	0,9	7,9	6,6
Pêcheur	1,5	0,9	1,0
Autres	0,6	0,9	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

¹⁵Dans l'enquête EPM 2010, sont considérés comme urbains, les chefs lieux de districts. Dans l'enquête ENSOMD 2012-2013, sont considérés comme urbains, les grands centres urbains (chefs lieux de districts), la capitale, les centres urbains secondaires (définition utilisée par le Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire).

1.2.1.2 Les ménages agricoles au sens large

L'agriculture peut être pratiquée à titre secondaire par un membre quelconque d'un ménage. Les « ménages agricoles », au sens large, sont constitués des ménages qui ont pratiqué l'agriculture en tant qu'activité principale, ou à titre secondaire. Cette pratique peut être effectuée par le chef du ménage, ou par d'autres membres du ménage. Les ménages agricoles, pris dans cette perspective, constituent une part élevée de 72,7 % par rapport à l'ensemble des ménages, selon le tableau 1.2.2. Cette proportion a connu une baisse car elle était de 80,6 % en 2010, selon l'EPM.

Tableau 1.2. 2 : Proportion des ménages ayant cultivé au moins une culture, par région

	<i>Unité : %</i>
	Ensemble
Région	
Analamanga	32,3
Vakinankaratra	88,4
Itasy	90,4
Bongolava	92,3
Haute Mahatsiatra	79,6
Amoron'i Mania	96,5
Vatovavy Fitovinany	91,4
Ihorombe	78,1
Atsimo Atsinanana	87,0
Antsinanana	60,5
Analanjirrofo	90,4
Alaotra Mangoro	77,9
Boeny	59,6
Sofia	89,3
Betsiboka	84,5
Melaky	91,0
Atsimo Andrefana	68,4
Androy	94,0
Anosy	76,7
Menabe	78,3
DIANA	54,5
SAVA	83,5
Milieu de résidence	
Urbain	18,5
Rural	85,2
Ensemble	72,7

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Il ressort aussi une différenciation régionale au niveau de l'importance de l'agriculture à Madagascar. En effet, dans la région Analamanga, environ 1 ménage sur 3 pratique l'agriculture. Par contre, dans les régions Androy, et Amoron'i Mania, cette proportion est très élevée. En effet,

seuls 5 ménages sur 100 ne pratiquent pas l'agriculture dans ces régions. Notons que les caractéristiques agro-écologiques et socioéconomiques, dans ces deux groupes de régions, sont assez différentes.¹⁶Dans la région Amoron'i Mania, l'agriculture périurbaine est importante tandis que dans les régions Boeny, Alaotra Mangoro, et Atsimo Andrefana, qui sont les principales zones de production rizicole, la proportion des ménages pratiquant l'agriculture évolue aux alentours de 70 %.

1.2.1.3 Caractéristiques des ménages agricoles

a) Agriculture et Genre du chef de ménage

L'analyse du tableau 1.2.3 montre que la pratique de l'agriculture est prépondérante aussi bien parmi les ménages dirigés par les hommes que parmi ceux dirigés par les femmes quel que soit le milieu de résidence. Toutefois, il est observé que la pratique de l'agriculture est relativement plus répandue chez les ménages dirigés par les hommes, avec plus de 75 %, que chez les femmes, avec 63 %.

Tableau 1.2.3 : Pourcentage des ménages ayant cultivé au moins une culture, par genre du chef de ménage et par milieu

Genre du chef de ménage	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Homme	19,6	87,4	75,4
Femme	15,3	76,9	63,0
Ensemble	18,5	85,2	72,7

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

b) Agriculture et niveau d'instruction du chef de ménage

En général, plus le chef de ménage a un niveau d'instruction élevé, moins il est probable qu'il pratique l'agriculture, sur la base de l'analyse du tableau 1.2.4. Cette situation s'explique par le fait que les opportunités offertes par le marché du travail, en dehors de l'agriculture, augmentent en fonction du niveau d'instruction de l'individu. Même en milieu rural, le pourcentage des ménages agricoles diminue lorsque le chef du ménage est plus instruit.

Il faut reconnaître qu'en milieu rural, les chefs de ménage, avec une instruction supérieure, pratiquent à 26,3 % l'agriculture ; ce pourcentage était de 50,5 % en 2010. La situation en milieu urbain montre que plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé plus le ménage abandonne l'agriculture.

¹⁶ Remarque : La région Androy est totalement classée comme une zone entièrement rurale.

Tableau 1.2.4 : Pourcentage des ménages ayant cultivé au moins une culture, par niveau instruction de chef de ménage et par milieu.

Niveau d'instruction du chef de ménage	Urbain	Rural	Ensemble	Unité : %
Sans Instruction	26,0	91,6	86,7	
Primaire Incomplet	25,0	89,9	83,1	
Primaire Complet	20,7	83,0	69,0	
Secondaire 1cycle Incomplet	18,3	76,3	58,1	
Secondaire 1cycle Complet	19,4	67,4	46,9	
Secondaire 2cycle Incomplet	12,0	55,2	36,7	
Secondaire 2cycle Complet	8,9	44,5	24,7	
Supérieur	11,2	26,3	16,6	
Ensemble	18,5	85,2		72,7

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

c) Agriculture et pauvreté

Le tableau 1.2.5 indique que ce sont plutôt les plus pauvres qui pratiquent l'agriculture. Ce constat est particulièrement plus marqué en milieu urbain.

Tableau 1.2.5 : Pourcentage des ménages ayant cultivé au moins une culture, par quintile de consommation et milieu

Quintiles de consommation	Urbain	Rural	Ensemble	Unité : %
Les plus pauvres	33,4	91,1	89,6	
Quintile 2	30,9	93,0	89,8	
Quintile 3	29,9	91,7	85,7	
Quintile 4	23,4	83,7	72,4	
Les plus riches	13,5	68,0	45,9	
Ensemble	18,5	85,2		72,7

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.2.1.4 Caractéristiques des exploitations

Encadré n° 1 : Quelques définitions :

Superficies économiques :

La superficie économique correspond à la surface physique cultivée, comptée autant de fois qu'il y a association de cultures ou successions de cultures. C'est la somme des surfaces de chaque culture au cours d'une année.

Pour le cas de successions de cultures, la surface de la parcelle est comptabilisée autant de fois qu'elle a été ensemencée et récoltée ;

Pour le cas d'association de cultures ou de cultures mixtes, la superficie entière de la parcelle est affectée à chacune des cultures présentes, et donc comptée autant de fois qu'il y a de cultures différentes. Toutefois, il faut tenir compte des cultures éparses ou en bordure qui ne sont pas considérées comme des cultures associées ou mixtes.

Petits exploitants : Les petits exploitants agricoles disposent d'une superficie de moins de 1,5 ha.

Moyens exploitants :

Les moyens exploitants agricoles ont superficie économique allant de 1,5 ha à 4 ha.

Grands exploitants agricoles :

Les grands exploitants ont une superficie économique totale supérieure à 4.

L'exploitation agricole est généralement de petite taille. La superficie économique moyenne exploitée est de 1,7 Ha au niveau national, d'après le tableau 1.2.6, si elle était de 1,4 Ha, selon EPM 2010. La superficie médiane,¹⁷ estimée à 1 Ha, est inférieure à la moyenne. En répartissant les ménages suivant la superficie économique exploitée, les ménages se concentrent massivement dans la catégorie des petits exploitants agricoles. En effet, plus de 6 ménages sur 10 sont des petits exploitants agricoles. Cette situation reflète la faiblesse de la taille des activités agricoles des ménages. Dans l'ensemble, les moyens exploitants agricoles représentent 28,3 %, ce qui est une proportion non négligeable des ménages agricoles. Par contre, les grands exploitants agricoles ne concernent que 8,3 % des ménages agricoles.

L'analyse de la répartition des ménages agricoles, suivant la superficie économique, montre que les régions disposant de vastes espaces rizicoles, comme Alaotra Mangoro et Boeny, présentent une part moins importante de grands exploitants agricoles. Les pourcentages de ces derniers y sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale. Ce résultat est surtout lié à l'approche de la superficie économique qui multiplie la superficie physique autant de fois qu'il y a association de cultures ou succession de cultures. Dans ces régions, les bassins versants avec des périmètres irrigués très vastes, dominent le paysage. Ces BVPI sont surtout spécialisés dans la production rizicole avec des cas rares d'association culturale et de culture de contre-saison.

Par contre, dans la région DIANA, la pratique des cultures industrielles et des cultures de rentes, combinées avec les cultures vivrières en agroforesterie, peut expliquer la part importante des ménages de grands exploitants agricoles. Pour les régions Analamanga, Vakinankaratra et Itasy, les grandes exploitations agricoles sont moins répandues. Cela est surtout lié à la topographie des hautes terres Malagasy, caractérisée par les chaînes de montagne avec des vallées étroites. La

¹⁷La superficie médiane est le meilleur indicateur. En effet, la superficie médiane est peu sensible aux surfaces atypiques contrairement à la superficie moyenne. Le calcul de la superficie moyenne est facilement faussé lorsque certaines surfaces sont trop élevées et/ou trop petites.

superficie allouée à la culture de riz représente une part moins importante dans l'ensemble des terres arables, alors qu'elle engorge plus de main d'œuvre par rapport à d'autres cultures. Les régions Itasy et Vatovavy Fitovinany se caractérisent par une proportion plus élevée de petits exploitants agricoles. Pour ces deux régions, cette proportion s'élève respectivement à 79,0 % et 78,4 %.

Tableau 1.2.6 : Superficie moyenne, médiane et répartition des ménages agricoles, selon la taille de l'exploitation et région

Région	Superficie économique moyenne en Ha	Superficie économique médiane en Ha	Répartition des ménages selon la taille de l'exploitation, en %				Total
	Petit exploitant agricole	Moyen exploitant Agricole	Grand exploitant agricole				
Analamanga	1,1	0,7	73,5	23,9	2,5	100,0	
Vakinankaratra	1,3	1,1	64,8	32,5	2,8	100,0	
Itasy	1,1	0,6	79,0	18,0	3,0	100,0	
Bongolava	1,6	1,2	59,6	34,7	5,7	100,0	
Haute Mahatsiatra	1,5	1,0	64,3	28,7	7,0	100,0	
Amoron'i Mania	1,5	0,7	70,9	22,0	7,1	100,0	
Vatovavy Fitovinany	1,1	0,4	78,4	14,9	6,7	100,0	
Ihorombe	1,3	0,9	67,6	27,0	5,4	100,0	
Atsimo Atsinanana	2,7	1,1	56,9	27,6	15,5	100,0	
Atsinanana	2,4	2,0	42,6	43,6	13,8	100,0	
Analanjirofo	1,0	0,4	74,1	23,1	2,8	100,0	
Alaotra Mangoro	1,5	1,0	63,8	28,4	7,8	100,0	
Boeny	2,0	1,5	52,9	39,3	7,8	100,0	
Sofia	1,3	1,0	74,6	20,8	4,6	100,0	
Betsiboka	2,0	1,5	49,9	40,4	9,7	100,0	
Melaky	2,1	1,6	48,8	41,7	9,5	100,0	
Atsimo Andrefana	2,3	1,3	53,0	30,6	16,4	100,0	
Androy	2,3	2,0	39,6	49,1	11,4	100,0	
Anosy	2,1	1,0	63,4	23,8	12,8	100,0	
Menabe	1,8	1,0	61,2	29,7	9,2	100,0	
DIANA	5,1	1,0	62,5	9,1	28,4	100,0	
SAVA	2,0	1,5	51,4	36,7	11,9	100,0	
Ensemble	1,7	1,0	63,4	28,3	8,3	100,0	

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Selon le tableau 1.2.7, les ménages ruraux exploitent une superficie économique légèrement plus importante que leurs homologues urbains. La superficie moyenne exploitée est de 1,7 Ha pour les premiers, contre 1,2 Ha pour les seconds.

Dans le milieu rural, environ 63 % des exploitations sont de petite taille, contre 29 % de taille moyenne et 8 % de grande taille. En milieu urbain, la taille des exploitations est respectivement de 77 %, 16 % et 7 %.

Tableau 1.2.7: Superficie moyenne, médiane et répartition des ménages agricoles, selon la taille de l'exploitation et milieu

Milieu de résidence	Superficie économique moyenne en Ha	Superficie économique médiane en Ha	Répartition des ménages selon la taille de l'exploitation en %				Total
			Petit exploitant Agricole	Moyen exploitant agricole	Grand exploitant agricole		
Urbain	1,2	0,5	76,5	16,4	7,1	100,0	
Rural	1,7	1,0	62,8	28,9	8,4	100,0	
Ensemble	1,7	1,0	63,4	28,3	8,3	100,0	

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

La répartition de la superficie économique exploitée présente une certaine inégalité en fonction du genre du chef de ménage, selon le tableau 1.2.8. Les ménages dirigés par les femmes possèdent une superficie moyenne exploitée, plus basse (1,3 Ha) que celle des ménages dirigés par les hommes (1,8 Ha). Ceci est en liaison directe avec le fait que les ménages dirigés par les femmes se concentrent fortement dans la catégorie des petits exploitants agricoles, avec 73,5 % contre 61 % pour leurs homologues masculins.

Tableau 1.2.8 : Superficie moyenne, médiane et répartition des ménages, selon la taille de l'exploitation et le genre du Chef de ménage

Genre du chef de ménage	Superficie économique moyenne en Ha	Superficie économique médiane en Ha	Répartition selon la taille de l'exploitation en %				Total
			Petit exploitant agricole	Moyen exploitant agricole	Grand exploitant agricole		
Homme	1,8	1,1	61,0	30,0	9,0	100,0	
Femme	1,3	0,8	73,5	20,9	5,6	100,0	
Ensemble	1,7	1,0	63,4	28,3	8,3	100,0	

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Quant à la superficie économique moyenne exploitée, le niveau d'instruction ne semble pas présenter une relation particulière avec la taille de l'exploitation, selon le tableau 1.2.9. Il est simplement noté que les chefs de ménages qui ont achevé le secondaire, second cycle, ou qui ont atteint le niveau supérieur, ont des exploitations de taille légèrement plus faible, autour de 1,5 Ha.

Tableau 1.2.9 : Superficie moyenne médiane et répartition des ménages, selon la taille de l'exploitation et le niveau d'instruction du chef de Ménage

Niveau d'instruction du chef de ménage	Superficie économique moyenne en Ha	Superficie économique médiane en Ha	Répartition des ménages selon la taille de l'exploitation en %			Total
	Petit exploitant agricole	Moyen exploitant agricole	Grand exploitant Agricole			
Sans Instruction	1,8	1,0	61,0	29,2	9,8	100,0
Primaire Incomplet	1,6	1,0	65,9	27,6	6,5	100,0
Primaire Complet	1,6	1,0	64,9	27,7	7,5	100,0
Secondaire 1cycle Incomplet	1,8	1,1	61,7	29,5	8,7	100,0
Secondaire 1cycle Complet	1,8	1,0	66,2	22,1	11,7	100,0
Secondaire 2cycle Incomplet	2,2	1,1	59,1	27,2	13,7	100,0
Secondaire 2cycle Complet	1,5	0,8	66,2	23,9	9,8	100,0
Supérieur	1,5	1,0	63,8	30,7	5,5	100,0
Ensemble	1,7	1,0	63,4	28,3	8,3	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Le niveau de pauvreté du ménage semble être lié avec la superficie moyenne exploitée, selon le tableau 1.2.10. A priori, le sens de la causalité n'est pas évident. Dans tous les cas, la superficie économique moyenne du quintile des plus riches est de 2 Ha, contre 1,8 Ha pour le quatrième quintile, et seulement 1,6 Ha pour chacun des trois quintiles des pauvres.

Tableau 1.2.10 : Superficie moyenne, médiane et répartition des ménages, selon la taille de l'exploitation et le quintiles de consommation.

Quintiles de consommation	Superficie économique moyenne en Ha	Superficie économique médiane en Ha	Répartition des ménages selon la taille de l'exploitation en %			
	Petit exploitant agricole	Moyen exploitant agricole	Grand exploitant agricole	Total agricole		
Quintile 1 (Les plus pauvres)	1,6	1,0	66,4	27,1	6,5	100,0
Quintile 2	1,6	1,0	64,8	28,0	7,2	100,0
Quintile 3	1,6	1,0	63,3	28,1	8,6	100,0
Quintile 4	1,8	1,0	62,8	28,5	8,8	100,0
Quintile 5 (Les plus riches)	2,0	1,1	59,9	29,7	10,3	100,0
Ensemble	1,7	1,0	63,4	28,3	8,3	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

b) Nombre et type de culture

Dans l'analyse de la pauvreté et de la sécurité alimentaire, il est important de distinguer le niveau de la diversification des activités agricoles. En effet, à travers la polyculture et l'élevage, les ménages agricoles peuvent puiser plusieurs sources de revenu et d'alimentation afin de subvenir à leurs besoins et de faire face aux différents chocs pouvant les atteindre à n'importe quel moment, surtout durant les périodes de soudures.

D'une façon générale, à Madagascar, l'exploitation agricole se base sur la polyculture. Seuls 17 % des ménages agricoles pratiquent la monoculture en 2012, selon le tableau 1.2.1,1 contre environ 12 % en 2010, selon l'EPM. Le reste est tourné vers la polyculture, soit environ 83 % des ménages agricoles.

Tableau 1.2.11 : Répartition des ménages, selon le nombre de culture par milieu de résidence.

Milieu de résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Nombre moyen de culture	2,9	3,7	3,6
1	36,7	16,0	17,0
2	17,5	19,9	19,7
3	13,4	18,5	18,2
4	12,2	15,3	15,2
5	9,3	11,7	11,5
6	3,6	7,9	7,8
7	3,2	4,6	4,5
8	0,9	2,7	2,6
9	1,4	1,6	1,6
10 et plus	1,7	1,9	1,9
Total	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

La monoculture se rencontre surtout en milieu urbain. Les ménages agricoles s'adonnent en général à environ moins de 5 cultures, au cours d'une campagne. Le nombre moyen de cultures par ménage, tourne autour de 3 par campagne. Cette situation ne semble pas varier de façon significative, par milieu. Les cultures les plus pratiquées sont le paddy/riz, le manioc, la patate, le maïs, les légumes feuilles et le haricot, dans un ordre d'importance décroissante. Ainsi, en plus du riz, ce sont les produits de substitution de ce dernier qui sont les plus cultivés.

Les ménages dirigés par les femmes pratiquent plus la monoculture avec 23,8 %, comparés à ceux dirigés par les hommes, avec seulement 15,4 %, d'après le tableau 1.2.12. Le nombre moyen de cultures par ménage est de 3 pour les ménages dirigés par les femmes, nombre légèrement inférieur à l'ensemble qui est de 3,6.

Tableau 1.2.12 : Nombre moyen de culture et répartition des ménages, par nombre de culture, selon le genre

Genre du chef de ménage	Homme	Femme	Ensemble
Nombre moyen de culture	3,8	3,1	3,6
1	15,4	23,8	17,0
2	19,2	22,0	19,7
3	18,1	18,8	18,2
4	15,5	13,7	15,2
5	12,0	9,6	11,5
6	8,1	6,2	7,8
7	4,9	2,9	4,5
8	2,9	1,6	2,6
9	1,7	1,0	1,6
+ de 10	2,2	0,6	1,9
Total	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Le choix, en matière de stratégie, de la pratique des cultures, est influencé de façon significative par le niveau d'instruction du chef de ménage. Les ménages, dont le niveau d'instruction du chef est élevé, pratiquent davantage la monoculture, comparés à ceux dont le chef est moins instruit. Ainsi, pour les ménages dirigés par un chef de niveau « supérieur », le nombre moyen de cultures pratiquées est de 2,26 par ménage agricole, et 48 % d'entre eux ne pratiquent que la monoculture. Ce constat signifie que la pratique de la monoculture est associée à un niveau de capital humain plus élevé. Il se pourrait que la pratique de la monoculture se fasse en culture intensive et se tourne plus vers la vente de la production agricole.

Tableau 1.2.13 : Nombre moyen de culture et répartition des ménages par nombre de culture, selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du chef de ménage	Sans instruction	Primaire Incomplet	Primaire incomplet	Secondaire 1 cycle incomplet	Secondaire 1 cycle incomplet	Secondaire 2 cycles incomplet	Secondaire 2 cycles complets	Supérieur	Total
Nombre moyen de culture									
1									
1	3,4	3,9	3,9	3,7	3,0	3,3	2,9	2,3	3,6
2	18,1	13,7	13,6	18,9	29,5	26,2	40,5	47,9	17,0
3	20,3	19,4	20,1	18,7	19,7	20,6	19,3	23,4	19,7
4	19,6	17,9	18,7	16,3	16,7	16,9	10,2	12,4	18,2
5	16,2	15,1	12,6	15,5	13,7	11,8	12,6	4,8	15,2
6	11,1	12,0	10,9	12,5	10,2	10,4	6,2	5,9	11,5
7	6,6	9,8	7,8	6,1	3,2	4,6	1,5	0,6	7,8
8	4,2	4,5	6,7	5,4	3,0	4,2	3,3	2,9	4,5
9	1,6	3,5	5,0	2,7	1,9	0,3	4,4	0,0	2,6
Plus de 10	1,4	1,8	2,1	1,5	1,0	2,0	0,4	0,4	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Le choix, en matière de stratégie, de la pratique des cultures, est influencé de façon significative par le niveau d'instruction du chef de ménage. Les ménages, dont le niveau d'instruction du chef est élevé, pratiquent davantage la monoculture, comparés à ceux dont le chef est moins instruit. Ainsi, pour les ménages dirigés par un chef de niveau « supérieur », le nombre moyen de cultures pratiquées est de 2,26 par ménage agricole, et 48 % d'entre eux ne pratiquent que la monoculture. Ce constat signifie que la pratique de la monoculture est associée à un niveau de capital humain plus élevé. Il se pourrait que la pratique de la monoculture se fasse en culture intensive et se tourne plus vers la vente de la production agricole. Le nombre moyen de cultures pratiquées ne présente pas de grosses différences entre les quintiles de consommation. Il tourne autour de la moyenne nationale. Il convient néanmoins de souligner que dans le quintile le plus riche, près d'un quart de ménages pratique la monoculture, contre 18 % chez les ménages du quatrième quintile et entre 13 et 15 % pour les autres quintiles.

Tableau 1.2.14 : Nombre moyen de culture pratiquées et répartition des ménages, selon le nombre de cultures pratiquées, par quintile de consommation.

Quintiles de consommation	Quintile 1 (les plus pauvres)	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5 (les moins pauvres)	Ensemble
Nombre moyen de cultures	3,4	3,7	3,8	3,8	3,4	3,6
1	15,6	12,9	14,4	18,3	24,5	17,0
2	22,3	19,7	17,7	17,5	22,6	19,7
3	19,6	18,4	18,8	17,4	17,2	18,2
4	17,2	17,2	15,8	14,3	11,2	15,2
6	13,3	13,0	12,2	10,9	8,1	11,5
5	6,0	9,3	9,1	8,5	5,0	7,8
7	3,3	5,0	5,3	4,3	4,4	4,5
8	1,5	2,3	3,0	3,5	2,6	2,6
9	0,7	1,2	1,9	2,2	1,7	1,6
Plus de 10	0,5	1,0	1,7	3,1	2,8	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

c) L'élevage

Les statistiques du Ministère de l'Agriculture révèlent que l'élevage est la deuxième activité agricole après l'agriculture. L'élevage bovin occupe une place prépondérante dans le secteur de la production animale. Estimé à 7,4 millions de têtes en 2000, le cheptel bovin représente un capital fixe d'environ 200 millions US\$. L'élevage bovin est constitué à 85 % de zébus malagasy. Quel que soit son mode d'exploitation (contemplatif, associé à l'agriculture, thésaurisation, embouche...), il aboutit à la production de la viande.

Selon le recensement du cheptel en 2005, l'élevage malagasy se caractérise par la prédominance de l'élevage extensif de bovins (9 500 139 têtes) qui se concentre principalement dans les parties Nord-Ouest, la côte Ouest et surtout l'extrême Sud de l'île. Autant de bœufs que de vaches ont été recensés, à l'exception de la province d'Antananarivo où l'on trouve plus de mâles que de femelles. La province de Toliara regroupe plus de 35 % du cheptel bovin, suivie de près par la province de Mahajanga.

La pratique de l'élevage porcin concerne l'ensemble du territoire national. Antananarivo et Fianarantsoa regroupent 67 % de l'effectif total du cheptel porcin, estimé à 1 247 043 têtes. En ce qui concerne la pratique de l'élevage ovin (695 229 têtes), la province de Toliara arrive en tête, avec plus de 85 % des ovins recensés, suivie de celle de Mahajanga avec 4,3 %. L'élevage caprin (1 218 848 têtes) a les mêmes caractéristiques que celles de l'élevage ovin, avec une forte concentration dans les zones Sud, Ouest et Nord-Ouest. Au niveau des Hauts Plateaux, l'élevage de petits ruminants est dominé par les ovins, contrairement aux zones côtières où l'élevage de caprins

est plus répandu. La volaille (29 150 447 têtes) se compose essentiellement de poulets, canards, oies et dindes.

Il ressort de l'enquête ENSOMD 2012-2013 qu'à côté de l'agriculture, l'élevage est aussi très pratiqué par 58,5 % des ménages malagasy, selon le tableau 1.2.15. L'élevage est pratiqué aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Par contre, la pratique de l'élevage est plus importante en milieu rural, selon les résultats de l'ENSOMD 2012-2013. En milieu urbain, environ 1 ménage sur 5 est éleveur¹⁸. En milieu rural, environ deux tiers des ménages sont des éleveurs. Ce qui fait qu'au niveau national, un peu moins de 58,5 % des ménages sont des éleveurs. L'animal le plus élevé par les ménages est le poulet, avec 44 %, suivi par les zébus, 19 %, les porcins, 16 %, et les zébus de traits, 12,4 %.

Tableau 1.2.15 : Pourcentage des ménages éleveurs, selon le type d'animal par milieu de résidence

Type d'animaux	Urbain	Rural	Unité : % Ensemble
Zébus de trait	1,6	14,9	12,4
Bœufs/autres zébus	2,5	22,9	19,1
Vaches laitières	0,5	2,1	1,8
Porcins	4,6	18,8	16,1
Poulets	16,7	50,6	44,3
Oies	0,9	2,5	2,2
Ovins	0,1	2,1	1,7
Caprins	0,2	2,3	1,9
Lapins	0,6	2,1	1,8
Dindes/Canards	3,5	10,1	8,9
Apiculture	-	0,3	0,2
Autres animaux	0,4	0,7	0,7
Au moins un animal (éleveur)	21,9	66,9	58,5

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

La conclusion qui se dégage de l'analyse descriptive de la relation entre la pratique de l'élevage et les quintiles de bien-être, dans le tableau 1.2.16, est que le pourcentage des ménages éleveurs ne diminue véritablement qu'au niveau du dernier quintile les plus riches. En effet, le pourcentage des ménages éleveurs se maintient à plus de 60 %, sauf pour les plus riches où il descend à 40 %. Il ne semble pas exister de spécialisation d'une classe de ménages dans un type d'animal particulier. Autrement dit, la structure des types d'animaux reste quasiment la même pour tous les quintiles de consommation.

¹⁸Il est désigné par éleveur l'action d'avoir élevé au moins un type d'animal, au cours des douze mois précédant l'enquête.

Tableau 1.2.16 : Pourcentage des ménages éleveurs, selon le type d'animal et par quintile de consommation

Unité : %

Types d'animaux	Les plus pauvres	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Les plus riches	Ensemble
Zébus de trait	15,6	16,8	15,1	11,8	7,0	12,4
Bœufs/autres zébus	23,5	25,2	23,9	19,0	10,2	19,1
Vaches laitières	2,0	1,6	2,1	2,1	1,5	1,8
Porcins	14,0	19,5	19,9	18,8	10,6	16,1
Poules	47,9	54,6	51,8	46,3	30,0	44,3
Oies	1,2	2,0	2,9	2,6	2,1	2,2
Ovins	3,8	2,7	1,5	1,1	0,7	1,7
Caprins	4,2	2,5	2,1	1,6	0,7	1,9
Lapins	0,9	2,8	3,0	2,3	0,6	1,8
Dindes/Canards	6,7	9,8	10,7	10,0	7,3	8,9
Apiculture	0,4	0,5	0,2	0,1	0,2	0,2
Autres animaux	0,7	0,8	0,5	0,6	0,7	0,7
Au moins un animal	65,6	71,3	68,0	60,0	39,9	58,5

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Malgré le pourcentage élevé des ménages éleveurs, la taille de l'exploitation reste généralement faible, quel que soit le type d'animal, selon le tableau 1.2.17. Cette taille de l'exploitation a diminué entre 2010 et 2012. La plus grande réserve de valeurs reste, pour les ménages, les zébus (zébus de traits, bœufs ou vaches laitières). A titre d'exemple, le nombre moyen de zébus possédés par les ménages éleveurs est de 9 têtes, avec une valeur unitaire actuelle d'environ 500 000 Ar ; après les zébus, les ovins et les caprins constituent une réserve de valeur non moins importante pour les ménages éleveurs.

Tableau 1.2.17 : Evolution du nombre moyen de tête, par type d'animal et valeur moyenne par tête

Types d'animaux	Campagne 2011-2012 (tête/ménage)	Campagne 2012-2013 (tête/ménage)	Valeur actuelle par tête (millier d'Ar)
Zébus de trait	3,6	3,2	537
Bœufs/autres zébus	6,6	5,7	468
Vaches laitières	4,1	3,2	956
Porcins	3,4	2,5	146
Poules	16,4	11,1	6
Oies	8,9	6,4	20
Ovins	11,7	8,7	34
Caprins	13,3	10	31
Lapins	9,9	8,3	4
Dindes/Canards	9,2	6,6	9
Apiculture	4,9	3,4	11
Autres animaux	22,3	17	6

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

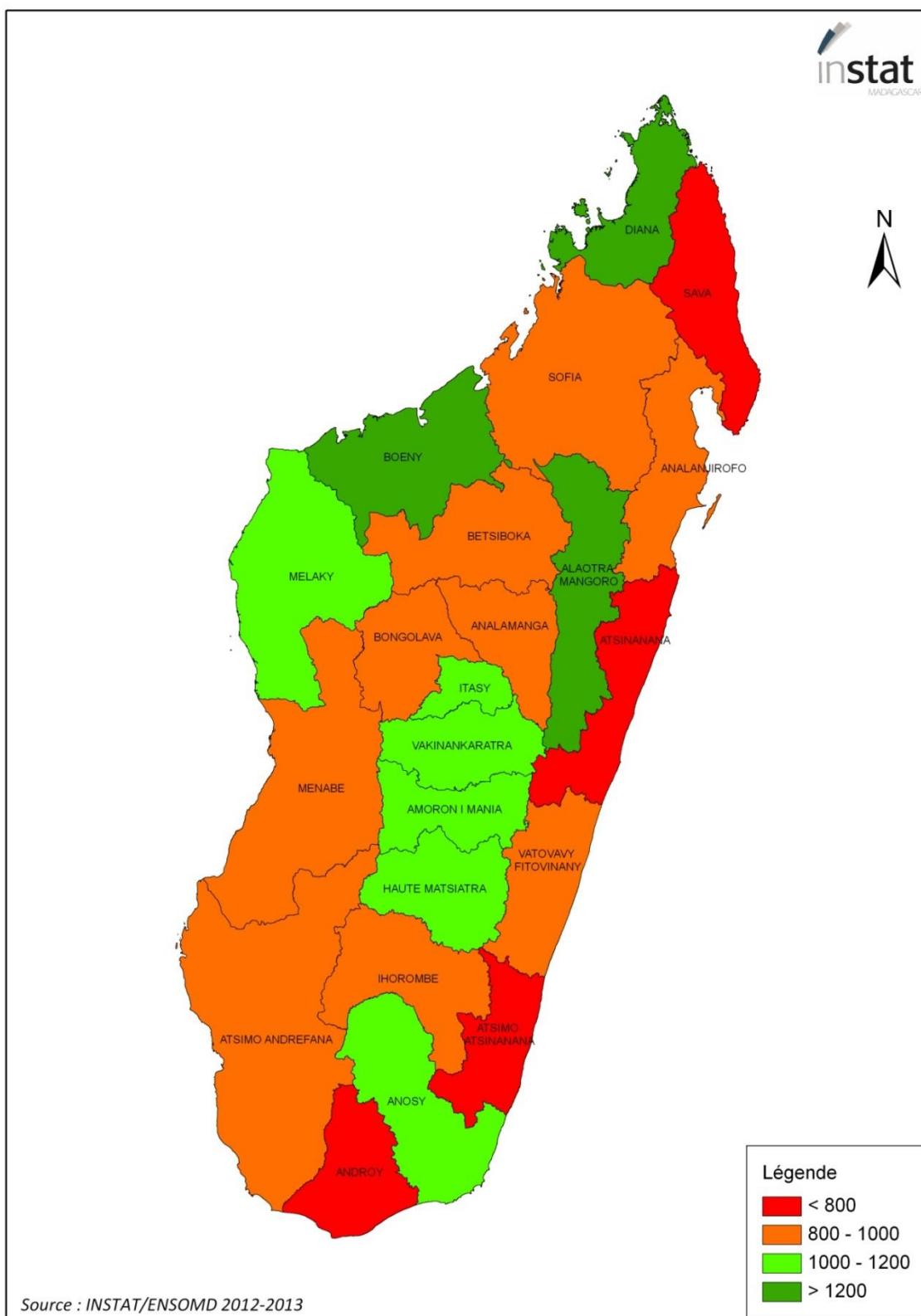
1.2.2 Revenu agricole

Deux grandes catégories sont utilisées pour décrire les revenus des ménages ruraux : les revenus agricoles et extra-agricoles. La valeur de la production des cultures comprenant les céréales, les légumineuses, les fruits et légumes, les tubercules, les cultures industrielles et d'exportation qui sont produits par le ménage (incluant l'autoconsommation, les ventes et les autres utilisations, estimées au prix villageois) constituent le revenu agricole. S'il a été inclus le revenu du cheptel, il a été défini ainsi le revenu agricole au sens large.

1.2.2.1 Niveau et caractéristiques du revenu agricole

Le revenu agricole annuel moyen d'un ménage agricole malagasy s'élève à environ 978 000 Ar, soit un revenu mensuel de 81 500 Ar par ménage. Par rapport à 2010, ce revenu agricole a augmenté de 7 % en valeur nominale, avec en guise de référence, l'inflation de 14 % au niveau national. En d'autres termes, le revenu agricole en termes réels a diminué. Le tableau suivant décrit le revenu agricole moyen au niveau de chaque région de Madagascar selon l'ENSOMD 2012.

Carte 1.2.1 : Revenu agricole annuel moyen, par région (en milliers d'Ar)



Selon le tableau 1.2.18, la région DIANA se distingue avec un niveau de revenu agricole moyen de 1 758 000 Ar par an, par ménage agricole. C'est le revenu le plus élevé au niveau national. En considérant le niveau de revenu agricole moyen, il s'agit de la région où les ménages agricoles sont les plus aisés. Les régions telles qu'Itasy, Alaotra Mangoro, Haute Matsiatra, Anosy, Boeny, Amoron'i Mania, Melaky, Menabe et Vakinankaratra, présentent une situation moyenne. En effet, le niveau de revenu agricole moyen par ménage agricole y est supérieur à 1 000 000 d'Ar par an, par ménage. Par contre, les ménages agricoles les plus vulnérables semblent se concentrer au niveau des régions telles qu'Androy, Atsimo Antsinanana et Atsinanana, où le revenu agricole moyen ne dépasse pas 700 000 Ar par an, par ménage.

Tableau 1.2.18 : Revenu agricole annuel moyen, par région

Région	<i>Unité : en millier d'Ar</i>
Analamanga	849
Vakinankaratra	1077
Itasy	1131
Bongolava	974
Haute Matsiatra	1135
Amoron'i Mania	1030
Vatovavy Fitovinany	879
Ihorombe	955
Atsimo Atsinanana	697
Atsinanana	763
Analanjirofo	947
Alaotra Mangoro	1415
Boeny	1313
Sofia	882
Betsiboka	865
Melaky	1172
Atsimo Andrefana	917
Androy	559
Anosy	1073
Menabe	828
DIANA	1758
SAVA	749
Ensemble	978

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Le tableau 1.2.19 reflète une relation positive entre le niveau de revenu agricole moyen et la taille économique de l'exploitation agricole. En effet, plus la taille de l'exploitation est grande plus le niveau de revenu agricole moyen est élevé. Cette situation est valable quel que soit le milieu. En outre, le revenu agricole moyen est un peu moins de 1 800 000 Ar pour les grandes exploitations, contre 700 000 Ar pour les petites.

Tableau 1.2.19 : Revenu agricole moyen par taille d'exploitation et par milieu de résidence

Unité : en millier d'Ar

Taille de l'exploitation	Urbain	Rural	Ensemble
Petit exploitant agricole	487	705	693
Moyen exploitant agricole	1945	1361	1377
Grand exploitant agricole	1593	1801	1793
Ensemble	805	986	978

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Par ailleurs, le revenu agricole discrimine les ménages agricoles selon le genre de leur chef, d'après le tableau 1.2.20. Le revenu des ménages dirigés par les hommes (1 061 000 Ar) est nettement supérieur à celui des ménages dirigés par les femmes (627 000 Ar). Cette situation peut s'expliquer par le fait que la superficie exploitée par les femmes est limitée par rapport à celle des hommes.

Tableau 1.2.20 : Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur, selon le genre du chef de ménage et par milieu de résidence

Unité : en millier d'Ar

Genre du chef de ménage	Urbain	Rural	Ensemble
Homme	874	1070	1061
Femme	562	631	627
Ensemble	805	986	978

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

En milieu urbain, les ménages dont le chef est de niveau supérieur ou de niveau secondaire, second cycle incomplet, enregistrent les revenus agricoles moyens les plus élevés, selon le tableau 1.2.21. Ces revenus sont, respectivement, de 1 654 000 Ar et 1 582 000 Ar par an.

Il faut noter qu'en milieu rural les ménages dont le chef est de niveau supérieur ont le plus faible revenu agricole moyen avec 825 000 Ar par an. Ce chiffre est à prendre avec la plus grande précaution puisqu'il peut être le résultat de l'effectif restreint des ménages agricoles dont le chef est de niveau d'instruction supérieur. En outre, les ménages dont le chef de ménage est sans instruction accusent des revenus agricoles moyens les plus faibles, en milieu rural (922 000 Ar par an).

Tableau 1.2.21 : Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur, selon le niveau d'instruction du chef de ménage, et par milieu de résidence

Niveau d'instruction du chef de ménage	Urbain	Rural	Unité : en Ar Ensemble
Sans instruction	819	922	919
Primaire Incomplet	484	996	980
Primaire Complet	443	1274	1219
Secondaire 1cycle Incomplet	755	1025	999
Secondaire 1cycle Complet	614	1208	1103
Secondaire 2cycle Incomplet	1582	986	1069
Secondaire 2cycle Complet	742	1205	1113
Supérieur	1654	825	1189
Ensemble	805	986	978

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Il ressort du tableau 1.2.22 qu'entre le quintile des plus pauvres et celui des plus riches, l'écart entre les revenus agricoles moyens des ménages cultivateurs est de plus de 531 000 Ar, soit un rapport de 1 à 1,75. De plus, une relation positive existe entre le quintiles de consommation et le revenu agricole moyen des ménages cultivateurs.

Tableau 1.2.22 : Revenu agricole annuel moyen d'un ménage cultivateur, par quintile de consommation du chef de ménage et par milieu de résidence

Quintiles de consommation	Urbain	Rural	Unité : en millier d'Ar Ensemble
Les plus pauvres	363	706	703
Quintile 2	1714	895	909
Quintile 3	565	1007	992
Quintile 4	614	1062	1035
Les plus riches	890	1281	1234
Ensemble	805	986	978

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.2.2.2 Diversification du revenu agricole

Le riz reste la principale source de revenus agricoles des ménages, à raison de 41,9 % du total des revenus agricoles générés, selon le tableau 1.2.23. Ce type de culture génère en moyenne 470 000 Ar de revenus agricoles par ménage cultivateur, par an. Mais il faut constater que ce revenu agricole est tourné essentiellement vers l'autoconsommation. Cette dernière est évaluée à 326 000 Arpar an, par ménage cultivateur, alors que la vente de riz rapporte en moyenne 143 000 Ar.

Après le riz, vient directement le manioc dans l'ordre des sources de revenus agricoles des ménages malagasy. En effet, ce produit a généré environ 11 % du total des revenus agricoles de l'année 2012. La vente du manioc a procuré environ 57 000 Ar par an, par ménage. L'autoconsommation de manioc est évaluée à 123 000 Ar par ménage agricole, annuellement. Cela fournit un revenu agricole par ménage de 181 000 Ar, par an. Les cultures de rente occupent la troisième position en tant que source de revenus des ménages cultivateurs. Celles-ci ont généré environ 10 % du total des revenus agricoles. Mais il s'agit du groupe de cultures qui procurent le plus haut revenu des ventes, avec une moyenne d'environ 640 000 Ar par an et par ménage agricole. Les fruits contribuent à environ 7 % du revenu agricole, avec un revenu annuel moyen par ménage agricole de 404 000 Ar.

Les régions suivantes ont cependant montré un niveau de revenu agricole particulièrement élevé : Alaotra Mangoro, Boeny, Betsiboka, DIANA, Bongolava et Itasy.

Tableau 1.2.23 : Revenu agricole annuel moyen, par ménage cultivateur, par produit ou groupe de produits, et poids de chaque groupe de produits dans le revenu annuel total généré

Produits ou groupe de produits	Poids dans l'ensemble des revenus (%)	Revenus agricoles (millier d'Ar)	Unité : en millier d'Ar	
			Vente (millier d'Ar)	Autoconsommation (millier d'Ar)
Paddy/Riz	41,9	470	143	326
Maïs	6,5	176	75	101
Autres céréales	0,2	218	164	54
Manioc	11,4	181	57	123
Patate	2,8	114	31	82
Autres tubercules	2,5	194	94	100
Arachides	2,8	178	123	55
Légumineuses	5,0	140	83	58
Légumes	5,5	332	277	56
Fruits	7,2	404	239	165
Cultures industrielles	3,7	396	315	80
Cultures de rente	10,5	684	641	44

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.2.2.3 Revenu du cheptel

En matière d'utilisation, selon le tableau 1.2.24, les vols et pertes de l'élevage se sont largement accrus surtout pour les ovins, les caprins, et les bœufs et autres zébus, avec les proportions respectives : 0,8 tête, 1,9 têtes et 0,8 tête par an et par ménage. En général, l'autoconsommation est moindre en termes de nombre de têtes, par type d'animal, sauf pour les poulets, les lapins, et, dans une moindre mesure, les oies, les dindes/canards et les autres animaux. Les animaux les moins destinés à la vente sont les zébus.

Tableau 1.2.24 : Utilisation des ressources animales, par type d'animal, en un an

Type d'animaux	Unité : tête/ménage éleveur				
	Vente	Autoconsommation	Cérémonies/fêtes	Vols/pertes	Dons
Zébus de trait	0,3	0	0	0,3	0
Bœufs/autres zébus	0,7	0	0,1	0,8	0
Vaches laitières	1	0	0,1	0,1	0
Porcins	1	0,1	0,3	0,3	0
Poules	3,3	2,8	1,3	5,2	0,2
Oies	2,6	0,5	0,4	1	0
Ovins	3,5	0,2	0,4	0,8	0
Caprins	3	0,2	0,5	1,9	0
Lapins	1,7	1,2	0,5	1,1	0,2
Dindes/Canards	2,1	1	0,6	1,2	0,1
Apiculture	0,6	0	0	1	0
Autres animaux	4,9	1	1,7	0,4	0,1
Total	2,0	1,2	0,7	2,5	0,1

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.2.3 Agriculture et sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est une notion qui sera analysée de façon plus détaillée dans un chapitre ultérieur. Néanmoins, il importe ici de fournir quelques statistiques sur les produits qui en constituent le socle. En effet, la sécurité alimentaire est surtout liée à la consommation énergétique provenant de la consommation des aliments comme le riz ou les féculents. De ce fait, l'étude du riz et de ses cultures de substitution est primordiale dans l'analyse de la sécurité alimentaire.

1.2.3.1 Le riz

Incontestablement, le riz est l'aliment de base pour la grande majorité de la population Malagasy, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. La riziculture constitue également une activité majeure, sinon la principale, pour la plupart des ménages agricoles. Le riz est, en quelque sorte, le « roi » des denrées alimentaires de la consommation malagasy.

La proportion des ménages qui ont cultivé du riz, au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête, monte jusqu'à 63,3 %, d'après le tableau 1.2.25. La plus forte proportion se trouve dans la région Amoron'i Mania avec 91,6 %. La culture de riz est largement répandue dans presque toutes les régions de Madagascar, sauf dans certaines régions du Sud de l'Ile. Dans l'ensemble, le pourcentage des ménages cultivateurs de riz est assez homogène autour de la moyenne nationale.

Notons cependant les régions Atsimo Andrefana et Androy où les proportions sont largement inférieures, respectivement de 24,2 % et de 19,5 %. Ces régions présentent des conditions géologiques et climatiques beaucoup moins favorables à la culture du riz par rapport au reste de la Grande Ile. La région d'Analamanga accuse également une part relativement faible de ménages riziculteurs. Les ménages qui pratiquent la riziculture au niveau de cette région constituent seulement 27,5 % de l'ensemble.

Globalement, le riz reste un produit stratégique en matière de conditions de vie et de pauvreté des ménages à Madagascar.

En général, la taille de l'exploitation et la production de ces riziculteurs restent faibles. En effet, le niveau moyen de production par ménage exploitant est moins de 1 tonne de paddy. Le rendement¹⁹ moyen de la production rizicole est de 1,1 tonne à l'hectare. 54,4 % de la production en riz sont autoconsommées par le riziculteur lui-même, alors que les 24 % sont destinés à la vente selon le Tableau 1.2.27.

¹⁹Il est important de souligner que cette enquête n'est pas très adaptée pour l'estimation du rendement car ce dernier est tellement variable que seule une enquête agricole pourrait l'estimer de façon la plus précise possible.

Carte 1.2. 2 : Pourcentage des ménages ayant cultivé du riz, par région (en %)

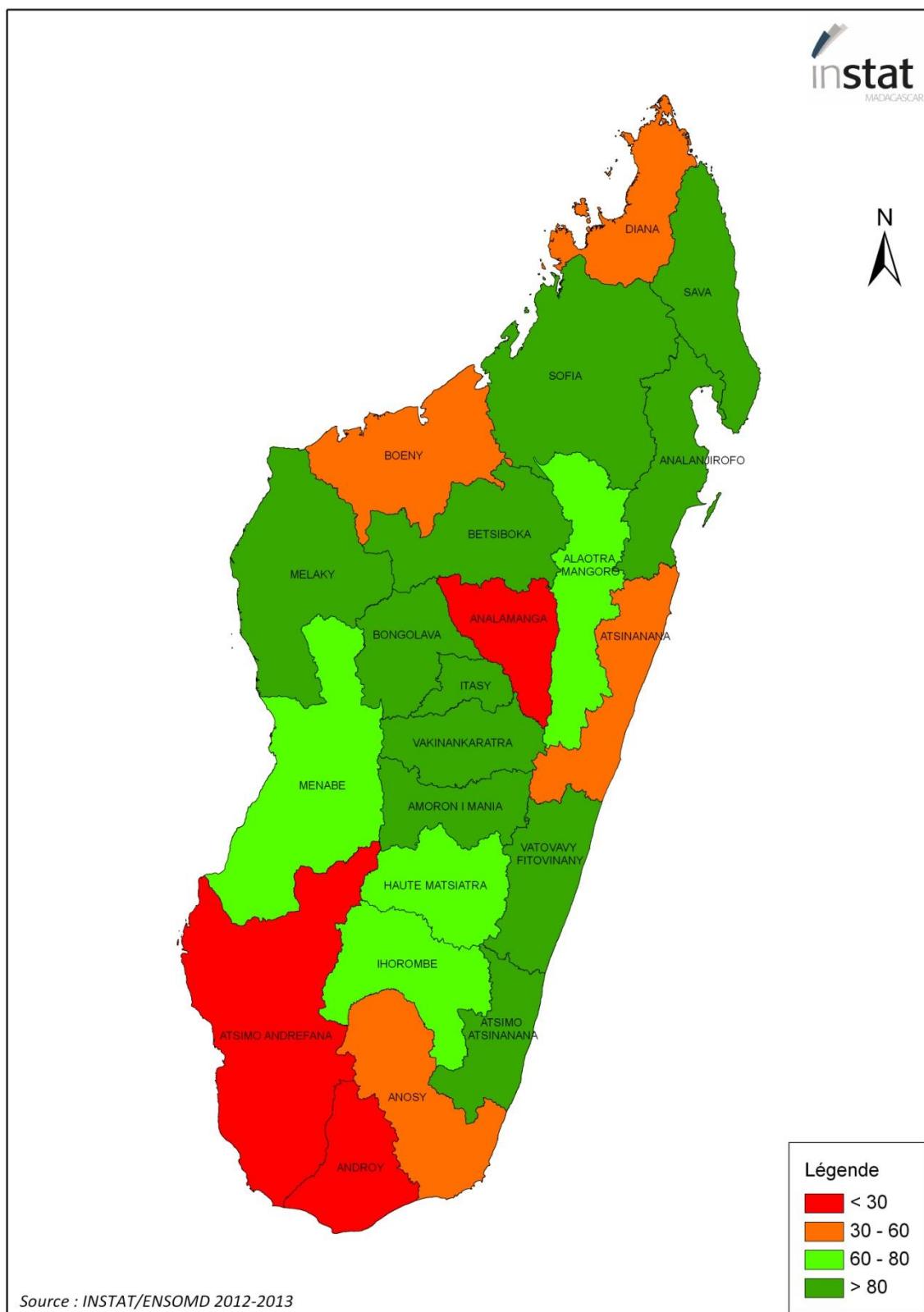


Tableau 1.2.25 : Pourcentage des ménages ayant cultivé du riz, par région

Région	Ménages ayant cultivé du riz	Unité : %
Analamanga	27,5	
Vakinankaratra	80,0	
Itasy	85,6	
Bongolava	90,4	
Haute Matsiatra	69,8	
Amoron'i Mania	91,9	
Vatovavy Fitovinany	88,5	
Ihorombe	73,6	
Atsimo Atsinanana	82,2	
Atsinanana	57,0	
Analanjirofo	87,5	
Alaotra Mangoro	74,2	
Boeny	58,7	
Sofia	87,6	
Betsiboka	82,4	
Melaky	88,3	
Atsimo Andrefana	24,2	
Androy	19,5	
Anosy	52,3	
Menabe	69,9	
DIANA	49,4	
SAVA	81,7	
Ensemble	63,3	

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Quoique le pourcentage des ménages cultivateurs de riz soit assez élevé, il importe de remarquer que la taille de leur exploitation reste faible. Le niveau moyen de production par ménage cultivateur est estimé à 882 Kg de paddy.

Tableau 1.2.26 : Répartition de la production et vente de riz, par région

Région	Production	Revenu des ventes	Unité : %
Analamanga	7,0	5,1	
Vakinankaratra	8,5	6,9	
Itasy	4,6	4,5	
Bongolava	4,7	4,5	
Mahatsiatra Ambony	4,4	2,5	
Amoron'i Mania	3,1	2,6	
Vatovavy Fitovinany	3,5	2,2	
Ihorombe	2,0	2,5	
Atsimo Atsinanana	2,4	2,6	
Antsinanana	3,8	4,0	
Analanjirofo	4,5	1,2	
Alaotra Mangoro	11,7	20,3	
Boeny	6,7	7,9	
Sofia	10,0	7,4	
Betsiboka	2,3	2,0	
Melaky	2,5	2,7	
Atsimo Andrefana	2,5	3,0	
Androy	0,2	0,1	
Anosy	2,2	5,1	
Menabe	4,4	5,4	
DIANA	3,0	4,5	
SAVA	6,1	3,0	
Ensemble	100,0	100,0	

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

En termes de répartition de la masse de production rizicole, L'importance des régions comme Alaotra Mangoro, Sofia, Analamanga, Vakinankaratra, Boeny et SAVA, a été nettement constatée. Ces dernières fournissent respectivement 11,7 %, 10 %, 7 %, 8,5 %, 6,7 % et 6,1 % de la production nationale en riz. Toutefois, la vente de riz est essentiellement concentrée dans la région d'Alaotra Mangoro qui est le premier grenier à riz de Madagascar, avec environ 20 % des ventes, suivi des greniers secondaires comme Boeny (7,9 %), avec la plaine de Marovoay, Sofia (7,4 %) et Vakinankaratra (6,9 %).

Les produits issus de la riziculture (paddy/riz) sont destinés tout d'abord à l'autoconsommation (54,4 % de la production) et ensuite à la vente (24 % de la production), selon le tableau 1.2.27. Cette part varie de 40 % à 74 %, sauf pour Alaotra Mangoro qui présente un pourcentage assez bas de 33 %. Quant à la vente, elle est plus ou moins semblable au niveau des régions, tournant autour de 20 % - 30 %. Pour le cas particulier de la région Analanjirofo, la vente de riz ou paddy ne représente que 5 % de la production. Elle est plus importante dans les régions Anosy, Alaotra Mangoro et Ihorombe puisqu'elle correspond respectivement à 43,2 %, 38,1 % et 32,1 % de la production.

Tableau 1.2.27 : Utilisation de la récolte Paddy ou Riz blanc, par région

Région	Autoconsommation	Unité %
Analamanga	66,1	17,9
Vakinankaratra	65,5	22,4
Itasy	57,1	23,9
Bongolava	49,1	29,8
Mahatsiatra Ambony	72,3	14,8
Amoron'i Mania	65,3	19,1
Vatovavy Fitovinany	75,1	13,9
Ihorombe	47,8	32,5
Atsimo Atsinanana	68,9	22,9
Antsinanana	58,0	22,1
Analanjirofo	74,3	5,0
Alaotra mangoro	33,0	38,1
Boeny	40,6	29,1
Sofia	47,8	22,3
Betsiboka	46,6	24,3
Melaky	51,8	19,9
Atsimo Andrefana	53,8	26,7
Androy	53,2	10,3
Anosy	42,0	43,2
Menabe	40,8	30,7
DIANA	45,0	27,6
SAVA	66,7	14,5
Ensemble	54,4	24,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.2.3.2 Les cultures de substitution du riz

Les ménages agricoles adoptent habituellement une stratégie compensatoire à la production de riz en cultivant d'autres produits alimentaires de base qui sont des substituts du riz. Il s'agit des produits comme le maïs, le manioc, la patate, ainsi que d'autres tubercules comme le taro ou « saonjo ». Les autres céréales comme le blé et le sorgho sont aussi des produits de substitution du riz mais leur culture reste pour le moment moins importante.

Il ressort du tableau 1.2.28, que le produit agricole le plus prisé est le manioc, après le riz. A cet effet, 44,7 % des ménages malagasy pratiquent cette culture. Le maïs arrive en seconde position (26,2 %) et la patate en troisième position (17,6 %).

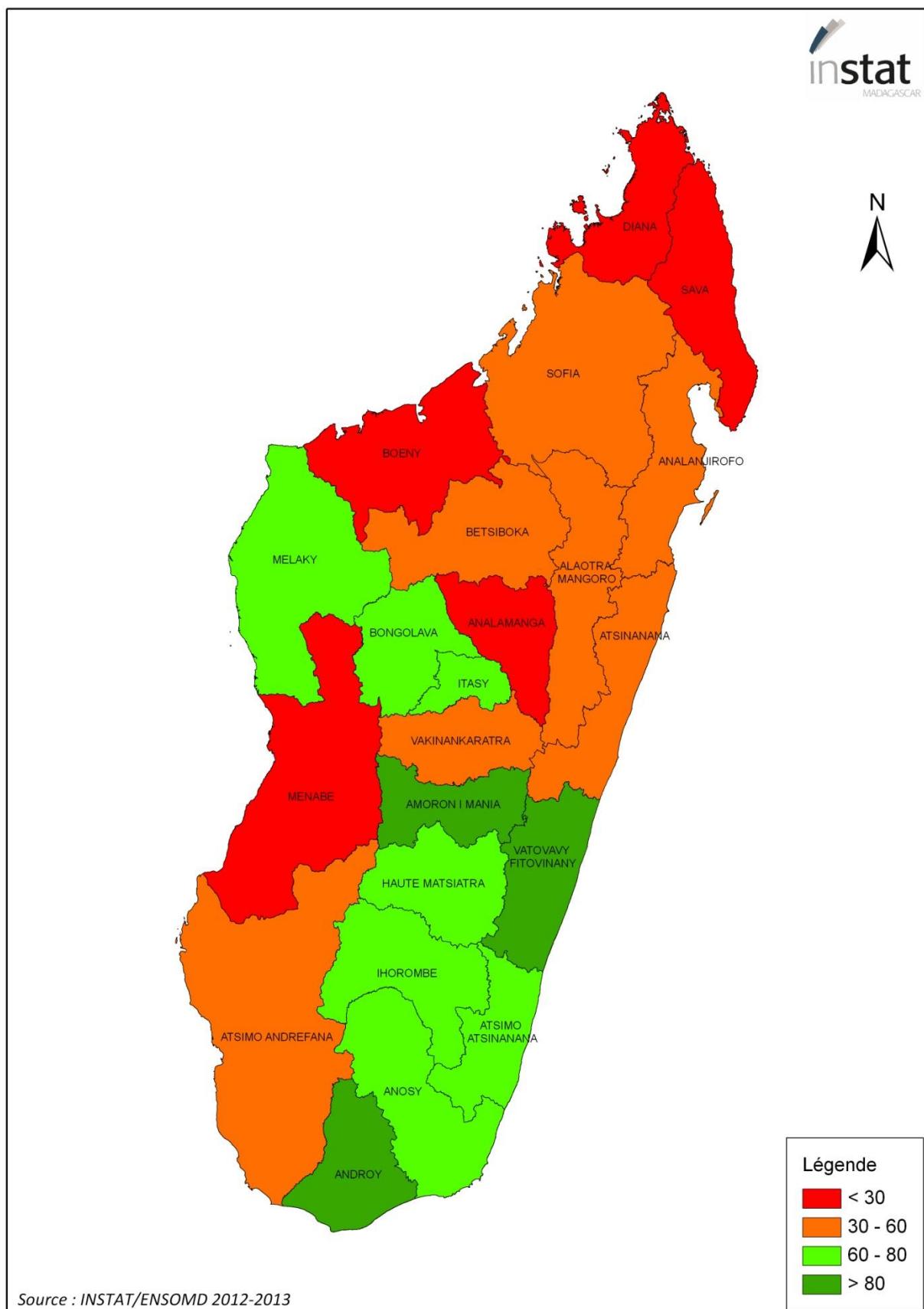
La culture du manioc est importante dans la région Androy. En effet, plus de 90 % des ménages la pratiquent ce qui équivaut à la quasi-totalité des ménages agricoles. La région Vakinankaratra et Itasy figurent parmi les régions les plus fertiles de Madagascar, avec leurs sols volcaniques récentes. De ce fait, elles sont adaptées à la culture d'autres tubercules comme la pomme de terre.

Tableau 1.2.28 : Pourcentage des ménages cultivateurs, selon le produit de substitution du riz et selon les régions

Région				Unité %
	Maïs	Manioc	Patate	Autres tubercules
Analamanga	6,3	16,1	6,0	6,7
Vakinankaratra	70,2	53,7	45,0	43,6
Itasy	69,1	70,1	29,7	50,1
Bongolava	45,8	61,2	4,7	2,6
Haute Matsiatra	40,2	68,8	44,9	15,2
Amoron'i Mania	49,9	81,0	60,4	24,9
Vatovavy Fitovinany	4,0	81,0	17,2	3,9
Ihorombe	23,8	61,5	18,1	2,8
Atsimo Atsinanana	3,8	73,8	44,2	2,9
Atsinanana	15,6	37,5	16,7	4,0
Analanjirofo	2,5	43,5	5,7	6,0
Alaotra Mangoro	16,7	39,7	7,8	4,6
Boeny	16,2	8,3	1,3	0,2
Sofia	34,9	33,4	3,0	3,0
Betsiboka	32,9	30,7	8,3	5,0
Melaky	31,9	61,3	2,9	4,4
Atsimo Andrefana	40,6	57,3	15,9	0,3
Androy	74,9	91,4	37,1	0,0
Anosy	35,4	67,2	23,1	2,5
Menabe	25,6	29,6	9,8	0,5
DIANA	12,0	9,3	2,4	0,8
SAVA	10,9	25,6	4,7	3,3
Ensemble	26,2	44,7	17,6	9,3

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Carte 1.2.3 : Pourcentage des ménages cultivateurs de manioc, selon les régions



Selon le tableau 1.2.29, la pratique des cultures de substitution du riz est une stratégie des pauvres, car elles sont de moins en moins pratiquées, au fur et à mesure qu'on passe d'un niveau de pauvreté à un autre. L'exigüité des terres, les aléas climatiques, la pression démographique font que les pauvres doivent adopter une stratégie de couverture contre le risque, en se tournant vers ces produits de substitution.

Tableau 1.2.29 : Proportion de ménages cultivateurs de produits de substitution du riz, par quintile de consommation

Quintiles de consommation	<i>Unité %</i>			
	Maïs	Manioc	Patate	Autres tubercules
Les plus pauvres	33,2	64,6	25,1	8,2
Quintile 2	36,0	58,6	24,5	13,0
Quintile 3	32,3	53,6	22,2	13,1
Quintile 4	26,2	42,8	17,0	10,4
Les plus riches	13,1	22,2	7,3	4,2
Ensemble	26,2	44,7	17,6	9,3

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Les superficies moyennes consacrées aux cultures de substitution sont relativement moins importantes par rapport à celles du riz, selon le tableau 1.2.30. La superficie moyenne exploitée par ménage cultivateur est de 43,2 ares pour le maïs, 42,6 ares pour le manioc, 28,2 ares pour la patate, et 20 ares pour les autres tubercules. Les productions moyennes sont respectivement de 204,6 kg, 499,2 kg, 307,2 kg et 331,7 kg.

En matière de revenus issus de leur vente, les produits de substitution contribuent à plus d'un tiers de la valeur de la production au revenu monétaire du ménage, soit près de 257 000 Ar, ce qui correspond presque au double du revenu obtenu de la riziculture.

Tableau 1.2.30 : Superficies économiques, production, rendement, et revenu agricole, par ménage pour quelques produits de substitution du riz

Produits	Superficie économique moyenne (Are)	Production moyenne (Kg)	Rendement moyen (T/Ha)	Revenu agricole annuel moyen (1000 Ar)	Dont	
					Vente (1000 Ar)	Auto consommation (1000 Ar)
Maïs	43,2	204,6	0,5	175 635	74 515	101 120
Manioc	42,6	499,2	1,2	180 735	57 491	123 244
Patate	28,2	307,2	1,1	113 611	31 447	82 164
Autres Tubercules	20,0	331,7	1,7	193 725	93 603	100 121

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.2.3.3 Interdépendance entre l'agriculture et la sécurité alimentaire

L'indicateur qui est le plus utilisé dans l'analyse de la sécurité alimentaire est la pauvreté énergétique. Il est calculé à partir du profil de consommation alimentaire des ménages. Divers

produits peuvent entrer dans l'alimentation des Malagasy et proviennent de plusieurs sources. Une et la plus importante est l'autoconsommation agricole.

D'après le tableau 1.2.31, il est constaté que chez les producteurs de riz, le taux de pauvreté énergétique est élevé alors que chez les ménages qui produisent du lait, il est assez faible. Il a été noté toutefois qu'un ménage peut-être à la fois producteur de riz et de lait.

Avec un taux de pauvreté énergétique de 58,5 %, les producteurs d'œufs, pauvres, consomment leurs propres produits plus que les autres qui sont considérés comme non pauvres. Pour les producteurs de riz, il n'y a pas de différence de comportement à l'autoconsommation entre les deux sous-populations. La solution à la pauvreté énergétique ne repose donc pas sur l'encouragement supplémentaire des producteurs de riz à consommer leurs propres produits mais doit reposer, entre autres, sur des questions de quantités et des problèmes d'accès au marché, en plus d'autres paramètres qui seront analysés ci-après.

Tableau 1.2. 31 : Taux de pauvreté énergétique dans les groupes de producteurs et part de l'autoconsommation pour certains produits

Producteurs de	Taux de pauvreté énergétique	<u>Unité %</u>	
		Pauvre	Non pauvre
Riz	62,1	54,2	54,7
Manioc	60,8	53,8	54,6
Produits de pêche	58,9	15,4	14,3
Œuf	58,5	21,8	19,7
Lait	47,8	44,3	44,6

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Environnement technique lié aux exploitations agricoles

Dans le but d'atteindre plus efficacement un objectif de développement local et par la suite global, l'ENSOMD 2012-2013 a tenu compte et recensé les opinions et les problèmes ressentis par la population cible dans la section Agriculture.

1.2.3.4 Les principaux problèmes liés aux exploitations ressentis par les paysans eux-mêmes

La faiblesse de la productivité agricole à Madagascar peut être attribuée à de multiples causes sous-jacentes dont quelques-unes sont constatées par les unités productrices malagasy. Dans la suite, la discussion se focalise sur les « unités agricoles » et « unités d'élevages ». Dans la pratique, un ménage peut appartenir aux deux catégories en même temps. Selon le tableau 1.2.32, les unités agricoles souffrent plus de problèmes environnementaux et du manque de financement, avec respectivement 60 % et 40 %, tandis que les unités d'élevage subissent plus de problèmes d'insécurité, avec 53 % et du manque d'accès au financement.

Tableau 1.2. 32 : Pourcentage des ménages ayant déclaré des problèmes liés à l'Agriculture, selon le type de problème et le type d'exploitant

Problèmes	Unité agricole	Unité éleveur
Environnement	60 %	13 %
Enclavement	14 %	-
Insécurité	18 %	53 %
Intrants	13 %	8 %
Financement	40 %	35 %
Techniques	24 %	19 %
Foncier	40 %	-

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

a) Les problèmes environnementaux

Dans l'agriculture malagasy, à cause des aléas climatiques (cyclone, sécheresse, inondation), des maladies et des attaques d'insectes (criquets, etc.), la production peut diminuer d'une année à l'autre. De plus, lorsque les rendements baissent, les agriculteurs réduisent les investissements et l'emploi d'intrants en situation de risque.

La proportion des agriculteurs qui citent les problèmes environnementaux parmi les trois principaux obstacles de leur productivité, est estimée à 60 % environ. Pour les unités éleveurs, elle est de 13 %.

b) L'enclavement

Ce problème est très fréquent à Madagascar même si les routes sont disponibles pour certaines zones, d'autres en sont dépourvues et il est fréquent que les routes soient difficilement praticables durant une bonne partie de l'année, surtout pendant les saisons de pluie. Néanmoins, la sensation d'enclavement est surtout subjective, en ce sens qu'un ménage peut se sentir en situation d'enclavement sans qu'un autre, dans la même localité, le sente pour autant. Selon l'ENSOMD 2012-2013, 14 % des agriculteurs Malagasy se sentent enclavés.

c) L'insécurité

Environ 18 % des ménages agriculteurs pensent que l'insécurité figure parmi les trois problèmes les plus importants qui entravent leur productivité. Pour les éleveurs, cette proportion est très élevée puisqu'elle monte à plus de 53 %. En d'autres termes, plus de 5 éleveurs sur 10 pensent qu'il faut résoudre les problèmes d'insécurité, surtout en milieu rural.

d) La disponibilité limitée et le coût élevé des intrants améliorés

Il s'agit surtout des semences, des engrains et d'autres produits phytosanitaires, ainsi que des produits prophylactiques pour le bétail. Selon l'ENSOMD 2012-2013, la proportion des ménages (unité agricole) qui citent les problèmes d'intrants comme l'un des trois principaux problèmes, est estimé à 13 %. Pour les unités éleveurs, cette proportion est de 8 %. Bien que ces proportions soient assez

faibles, elles ne sont pas négligeables. Ce problème de disponibilité est lié au faible développement des systèmes de distribution d'intrants, le niveau élevé des coûts de transport et la faiblesse du secteur privé.

1.2.3.5 Les autres principaux problèmes liés aux exploitations malagasy

a) Les microfinances

L'accès insuffisant au crédit est cité par les producteurs comme une des principales contraintes à une bonne campagne culturelle, notamment à propos de l'achat des intrants. Il existe des producteurs qui passent par le crédit informel (sous forme de prêts ou d'avance en intrants) à taux élevé, afin de financer leur campagne.

Selon l'ENSO MD 2012, environ 35 % des éleveurs ressentent des problèmes de financement. Cette proportion atteint 40 % pour les agriculteurs. En ce qui concerne la disponibilité ou l'accessibilité aux institutions de microfinances, il est estimé qu'environ 68 % de la proportion des éleveurs n'ont pas accès ou ne savent pas trouver des sources de financement à travers la micro-finance. Pour les éleveurs cette proportion est estimée à 64 %.

b) L'utilisation de pratiques agricoles dépassées

Les connaissances insuffisantes des producteurs en matière de technologies améliorées, et la faiblesse des programmes de formation et de vulgarisation, peuvent faire obstacle à la productivité des exploitants. Les services, disponibles aujourd'hui, restent limités en termes de couverture géographique, et considérablement inégaux en termes de qualité.

A cet effet, 24 % des unités de production agricoles se déclarent en retard par rapport aux techniques modernes lors de cette enquête, sur les trois principaux problèmes qu'ils rencontrent. Pour les unités d'élevage, la proportion dans ce cas est estimée à 19 %.

En matière d'accessibilité des programmes d'encadrement techniques par rapport aux paysans, 11 % des unités agricoles connaissent l'existence de telles structures dans leurs circonscriptions. Pour les unités d'éleveurs, cet indicateur est de 8 %.

Avec les programmes tels que la FORMAPROD et PROSPERER, ainsi que bien d'autres programmes (AD2M, BVPI, etc.) de développement agricole, il est attendu que cette sensation de manque des producteurs Malagasy vis-à-vis des nouvelles techniques de production soit résolue.

c) Le foncier

L'insécurité foncière, dans laquelle se trouvent nombre d'exploitations, découle de plusieurs types de contraintes. Il s'agit de la rareté des terres (cession foncière), du coût élevé d'acquisition des titres, de la complexité de la procédure d'acquisition des terres (problème de déclaration de litiges fonciers), de l'éloignement du service des Domaines et de la durée trop excessive du traitement des dossiers.

Environ 1 agriculteur sur 3 ressent un problème de manque de terres cultivables, et 10 % citent d'autres problèmes fonciers. Au total, la proportion des ménages cultivateurs qui citent le foncier parmi les trois principaux problèmes, s'élève à 40 %.

En outre, 32 % des ménages connaissent l'existence de la structure locale de gestion foncière dans la commune où ils résident. Cette statistique doit être comparée à celles des différents ministères afin de mener des politiques soit en matière de vulgarisation, soit en matière de réglementation foncière et de développement des structures telles que les BIF ou les guichets fonciers.

CONCLUSION

L'atteinte des OMD, en particulier l'OMD1, ne peut pas se dissocier de la problématique de l'agriculture. En effet, dans un pays à très fort taux de ruralité comme Madagascar, la population dépend presque intégralement des activités agricoles, d'élevage et de pêche. En termes d'emploi, le secteur agricole constitue de loin le principal pourvoyeur d'emploi. Grâce à la production agricole, les ménages agricoles peuvent générer des revenus pour subvenir à leurs besoins non alimentaires. Enfin, et c'est le plus important, l'agriculture permet de fournir l'essentiel de la consommation alimentaire non seulement des ménages ruraux mais également des ménages urbains. Dès lors, tenir compte des caractéristiques et des performances de l'agriculture est indispensable pour l'atteinte des OMD.

L'enquête ENSOMD 2012-2013 a permis de dégager quelques résultats saillants. D'abord, les ménages des exploitants agricoles, dirigés par des chefs dont l'emploi principal est l'agriculture (au sens propre), représentent 63,1 % de l'ensemble des ménages, si la situation en 2010 était près de 67,8 %. Etant donné que l'agriculture peut être pratiquée à titre secondaire par un membre quelconque d'un ménage, les « ménages agricoles », au sens large, sont constitués des ménages qui ont pratiqué l'agriculture en tant qu'activité principale, ou à titre secondaire, et cela, non seulement par le chef du ménage mais aussi par d'autres membres du ménage. Vu sous cette perspective, les ménages agricoles affichent une part élevée de 72,7 % par rapport à l'ensemble des ménages, cette part est de 80,6 % en 2010, selon l'EPM. Comme celle de la catégorie des ménages agricoles au sens propre, elle a connu une légère baisse.

En général, l'exploitation agricole est de petite taille. La superficie économique moyenne exploitée est de 1,7 Ha au niveau national, elle était de 1,4 Ha en 2010, selon l'EPM. La superficie médiane est même plus basse (1 Ha) par rapport à la moyenne ; elle est la plus stable. A Madagascar, l'exploitation agricole se base sur la polyculture, soit environ 82 % des ménages agricoles. La monoculture se rencontre surtout en milieu urbain. Les ménages agricoles s'adonnent, en général, à environ moins de cinq cultures, au cours d'une campagne. Le nombre moyen de cultures par ménage, tourne autour de 3 par campagne. Les cultures les plus pratiquées sont le paddy/riz, le manioc, la patate, le maïs, les légumes feuilles et le haricot, dans un ordre d'importance décroissante. A côté du riz, ce sont les produits de substitution de ce dernier qui sont les plus cultivés.

Outre l'agriculture, l'élevage est aussi pratiqué par les ménages malagasy. Près de 60 % ont élevé au moins un type d'animal. En milieu rural, environ deux tiers des ménages sont des éleveurs. L'animal le plus élevé par les ménages est le poulet (44 % des ménages malagasy), suivi par les zébus (19 %), les porcins (16 %) et les zébus de traits (12,4 %). Le nombre moyen de zébus

possédés par les ménages éleveurs est de 9 têtes, avec une valeur actuelle d'environ 500 000 Ar par tête.

Le revenu agricole annuel moyen d'un ménage agricole malagasy s'élève à environ 978 000 Ar, soit un revenu mensuel de 81 000 Ar par ménage. Il a été remarqué que par rapport à 2010, ce revenu agricole a augmenté de 7 % en valeur nominale, avec comme référence l'inflation de 14 % au niveau national. En d'autres termes, le revenu agricole a diminué en termes réels. Le riz reste la principale source de revenus agricoles, à raison de 41,9 % du total des revenus agricoles générés. En fait, les ventes contribuent au revenu agricole moyen, à raison de 143 000 Ar par an et par ménage agricole.

Le montant moyen de l'équivalent monétaire de l'autoconsommation est de 519 000 Ar par an et par ménage agricole. Les régions où l'on observe un niveau de revenu agricole particulièrement élevé sont celles Alaotra Mangoro, Boeny, Betsiboka, DIANA, Bongolava et Itasy.

La proportion des ménages qui ont cultivé du riz au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, monte jusqu'à 63,3 %. En général, la taille de l'exploitation et la production de ces riziculteurs restent faibles. En effet, le niveau moyen de production par ménage exploitant est moins d'1 tonne de paddy. Le rendement moyen de la production rizicole est de 1,1 tonnes à l'hectare. De plus, 54,4 % de la production en riz est consommée par le riziculteur lui-même, alors que les 24 % sont destinés à la vente. La vente de riz est essentiellement regroupée dans la région Alaotra Mangoro, à hauteur de 20 % des ventes. Cela montre que cette région constitue le grenier à riz de Madagascar. Les greniers secondaires sont Boeny (7,9 %) avec sa plaine de Marovoay, Sofia (7,4 %) et Vakinankaratra (6,9 %) qui sont des zones à haute productivité agricole.

Après le riz, le produit agricole le plus prisé est le manioc qui est cultivé par 44,7 % des ménages malagasy. Le maïs passe après le manioc, avec 26,2 %, suivi par la patate, avec 17,6 %. La culture du manioc est particulièrement importante dans la région Androy puisque plus de 90 % des ménages la pratiquent. Cela équivaut à la quasi-totalité des ménages agricoles. Les régions Vakinankaratra et Itasy figurent parmi les régions les plus fertiles de Madagascar, avec leurs sols volcaniques récentes très adaptés pour la culture des autres tubercules comme la pomme de terre.

La faiblesse de la productivité agricole à Madagascar peut être attribuée à de multiples causes sous-jacentes dont quelques-unes sont citées par les unités productrices malagasy, à savoir les problèmes environnementaux, l'enclavement, l'insécurité, la disponibilité limitée et le coût élevé des intrants améliorés, ainsi que les problèmes d'accès au financement et aux terres agricoles.

Si tels sont les résultats de l'ENSOMD 2012-2013 en ce qui concerne l'Agriculture, il est important de mentionner que la meilleure méthode pour estimer la performance et les caractéristiques des exploitations agricoles, reste toujours l'approche « exploitation des enquêtes agricoles ». Particulièrement, au niveau du rendement du riz, l'ENSOMD ne peut pas estimer le résultat de façon précise, il faut le comparer avec les résultats disponibles au Ministère de l'Agriculture afin de bien cerner son niveau.

Compte tenu de ces résultats, les recommandations sont de deux ordres. D'une part, en matière de collecte de données : il faut incorporer l'approche exploitation dans les futures enquêtes, surtout au

niveau de la structure du questionnaire, si l'échantillonnage d'une enquête agricole ne peut pas s'imposer. Particulièrement au niveau des superficies, il faudrait privilégier la superficie physique à la superficie économique. D'autre part, par rapport à l'atteinte des OMD, il faut plus de recherches quant à la relation étroite entre l'agriculture, la sécurité alimentaire et la pauvreté.

1.3 LES ENTREPRISES NON AGRICOLES

INTRODUCTION

Après l'agriculture, l'autre secteur grand pourvoyeur d'emploi pour la population est le secteur informel non agricole. Selon les résultats de la dernière enquête sur l'emploi et le secteur informel²⁰, il représente une part écrasante de l'emploi non agricole. Il s'agit d'un secteur fortement hétérogène, mais dont la caractéristique unificatrice est que ceux qui y opèrent sont des indépendants et des petits patrons qui ne tiennent pas, dans la très large majorité des cas, de comptabilité permettant de mesurer le volume d'activité, comme le font les entreprises formelles. Dans le cadre de l'enquête ENSOMD, la notion d'entreprise non agricole du secteur des ménages a été privilégiée. Cette approche permet de collecter également les informations sur les petites unités, de production, formelles des ménages.

Ce chapitre décrit les caractéristiques des unités de production non agricoles, de type familial, possédées par les ménages malagasy, leurs performances économiques et leurs relations avec l'État. La plupart des stratégies élaborées et mises en œuvre pour la lutte contre la pauvreté accordent une importance particulière à la promotion de ces types d'entreprises non agricoles. Généralement, ces unités de production ont des répercussions qui passent par plusieurs canaux sur le niveau de vie des ménages. Au niveau microéconomique, les créations d'emplois et les revenus générés par ces activités ont des effets directs, positifs, sur les conditions de vie des ménages. Au niveau macroéconomique, ces types d'entreprises peuvent permettre d'élargir l'assiette fiscale de façon non négligeable, propice à générer des ressources collectives. Celles-ci peuvent contribuer à l'amélioration du bien-être de la population et au développement d'activités génératrices de revenus.

Les entreprises non agricoles considérées lors de cette enquête regroupent les unités de production exerçant des activités de transformation, de commerce et des services, dirigées par des ménages particuliers et dont la fonction *production* est fortement liée à la fonction *consommation* du ménage propriétaire. De ce fait, un membre de ce dernier doit être considéré comme chef de l'unité de production.

1.3.1 Taux de possession des entreprises non agricoles

Selon cette enquête ENSOMD 2012, 35,7 % des ménages possèdent au moins une entreprise non agricole. Une petite augmentation est ainsi constatée par rapport au taux de 34,8 % enregistré en 2010.

Ces proportions ne diffèrent pas trop au niveau des milieux de résidence et des régions, selon le tableau 1.3.1. En effet, en milieu urbain, le taux de possession (36,0 %) d'entreprise non agricole est relativement égal à celui du milieu rural (35,6 %). Ce phénomène résulte avant tout de la demande de produits du secteur informel. En considérant les régions, Anosy et Atsimo Atsinanana présentent des taux de possession d'entreprises non agricoles les plus faibles, ne dépassant pas 20 % de l'ensemble des ménages.

Quant à l'analyse des taux de possession d'entreprises non agricoles selon le genre du chef de

²⁰ Enquête nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel, ENEMPSI 2012.

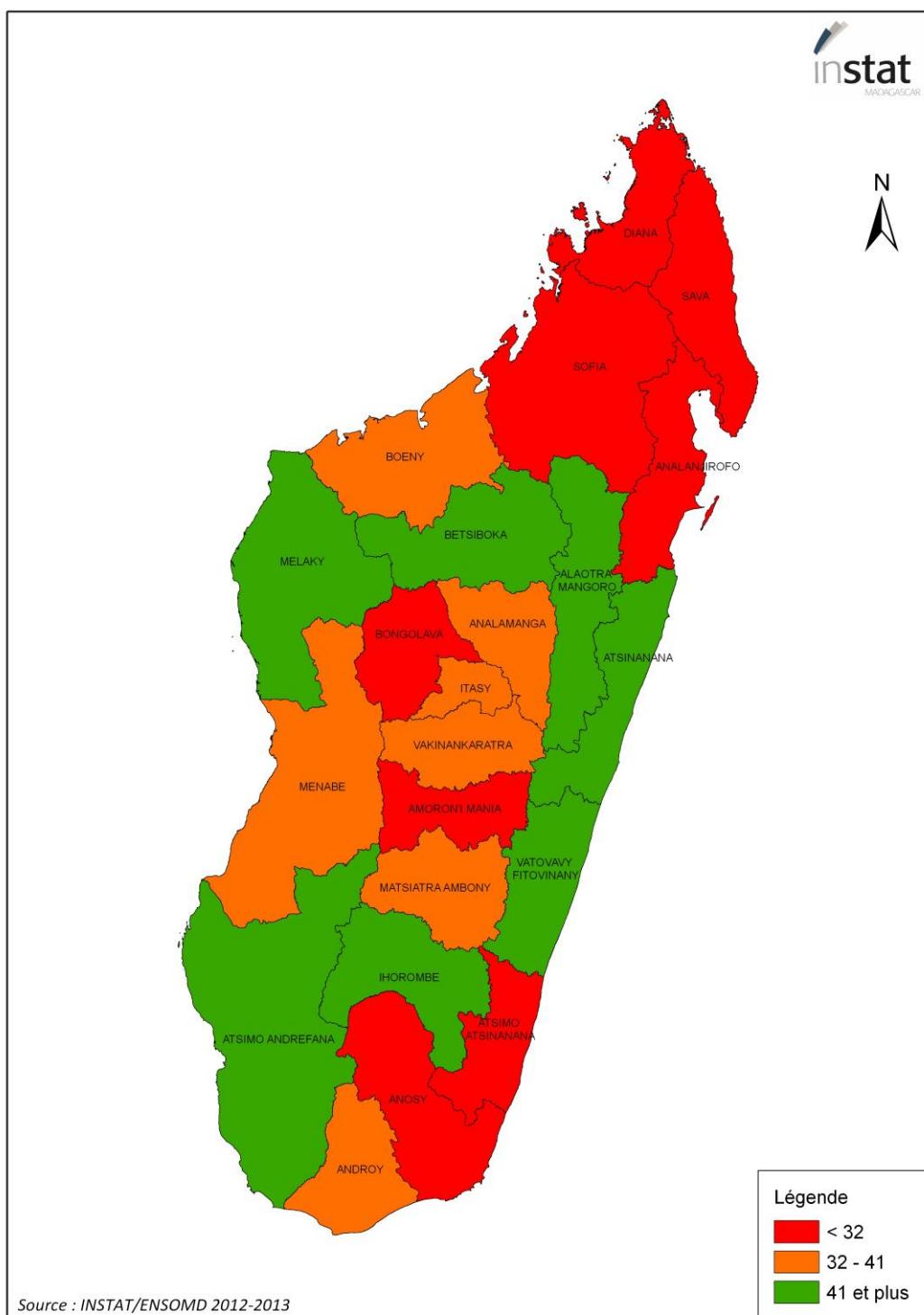
ménage, aucune différence significative n'est observée: 35,7 % des ménages dirigés par des hommes possèdent une entreprise non agricole, et 35,6 % chez ceux dirigés par les femmes. Ceci traduit d'une part la forte incidence de la pauvreté qui oblige les ménages à adopter une stratégie de diversification de leurs activités, dans la limite de leurs possibilités. D'autre part, cette situation reflète l'importante vulnérabilité par rapport aux emplois formels, laquelle n'épargne qu'une faible proportion de la population en âge de travailler, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 1.3.1 : Taux de possession d'entreprises nonagricoles, selon les régions, le milieu de résidence, et le genre du chef de ménage

	<i>Unité : %</i>
	Entreprises non agricoles
Région	
Analamanga	39,3
Vakinankaratra	40,6
Itasy	32,5
Bongolava	29,6
Haute Matsiatra	34,3
Amoron'i Mania	26,7
Vatovavy Fitovinany	42,1
Ihorombe	45,0
Atsimo Atsinanana	19,9
Atsinanana	41,8
Analanjirofo	29,9
Alaotra Mangoro	44,2
Boeny	37,0
Sofia	31,6
Betsiboka	68,0
Melaky	48,5
Atsimo Andrefana	46,0
Androy	34,0
Anosy	18,4
Menabe	39,1
DIANA	23,6
SAVA	22,8
Milieu de résidence	
Urbain	36,0
Rural	35,6
Genre du chef de ménage	
Masculin	35,7
Féminin	35,6
Ensemble	35,7

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Carte 1.3.1 : Taux de possession d'entreprises non agricoles



1.3.2 Structure par branche d'activité des entreprises non agricoles

Le poids des activités de commerce des entreprises non agricoles (36,7 %) a diminué, en 2012, par rapport aux résultats de 2010, malgré le fait que ce sont des activités faciles à créer et n'exigent pas de qualification spécifique. Il est constaté une nette orientation vers le secteur primaire hors agriculture, et le secteur de l'industrie de transformation. En effet, les résultats traduisent le développement spectaculaire des activités minières, suite à la découverte de nouveaux gisements. 25,4 % des entreprises non agricoles sont dans le secteur primaire hors agriculture, intégrant, entre autres, les activités d'extraction minière. Dans la région comme Betsiboka, les unités œuvrant dans le secteur primaire (extraction minière, exploitation forestière, etc., agriculture exclue) occupent une place très importante : 64,7 %. Dans cette région, le secteur commerce occupe la deuxième place. En effet, la région est connue pour ses activités d'extraction aurifère et d'autres minéraux.

Selon le genre du chef de ménage, la structure des activités des entreprises non agricoles présente des spécificités, selon le tableau 1.3.2. Les entreprises non agricoles des ménages dirigés par les femmes sont plutôt orientées vers les activités commerciales, tandis que ceux dirigés par les hommes, vers les extractions minières et les autres services. Les différences de capacité physique, les préférences individuelles selon le genre, et le niveau de dotation initiale (capital physique, humain et financier) à la disposition de ces catégories de ménages, expliqueraient cette sorte de division du travail au sein de la société.

Les activités de commerce dominent en milieu urbain tandis qu'en milieu rural les secteurs primaire, de commerce et de l'industrie de transformation, sont pratiquement équitablement répartis.

Tableau 1.3.2 : Structure par branche d'activité des ENA, selon quelques caractéristiques du ménage (région, milieu de résidence, et genre du chef de ménage)

	Branche d'activité						
	Primaire	Industrie	Commerce	Transport	Autres services	Arts et Activités culturelles	Total
Région							
Analamanga	13,9	25,8	43,4	3,5	13,1	0,2	100,0
Vakinankaratra	38,6	24,5	28,2	3,8	4,3	0,5	100,0
Itasy	20,0	39,1	32,1	4,3	3,4	1,1	100,0
Bongolava	24,9	25,8	35,2	7,0	4,9	2,2	100,0
Haute Matsiatra	24,3	41,1	30,2	1,3	3,1	0,0	100,0
Amoron'i Mania	33,0	34,4	27,8	1,2	3,6	0,0	100,0
Vatovavy Fitovinany	50,1	25,1	21,9	0,6	2,1	0,3	100,0
Ihorombe	19,4	50,1	24,5	0,7	5,0	0,3	100,0
Atsimo Atsinanana	4,5	48,4	39,9	0,0	5,5	1,9	100,0
Atsinanana	17,4	27,1	39,8	5,5	9,7	0,6	100,0
Analanjirofo	26,9	29,5	35,2	4,3	3,5	0,6	100,0
Alaotra Mangoro	36,0	22,8	33,0	1,2	5,2	1,8	100,0
Boeny	29,7	17,4	44,0	2,8	5,8	0,3	100,0
Sofia	3,8	39,6	50,8	1,2	4,6	0,2	100,0
Betsiboka	64,7	10,8	21,5	1,4	1,4	0,3	100,0
Melaky	29,5	39,8	20,4	3,4	6,9	0,0	100,0
Atsimo Andrefana	31,6	19,7	42,8	1,3	4,6	0,0	100,0
Androy	10,6	66,4	19,1	0,0	3,9	0,0	100,0
Anosy	4,4	41,2	52,3	0,0	2,1	0,0	100,0
Menabe	37,3	24,1	36,3	0,5	1,8	0,1	100,0
DIANA	9,6	27,5	58,3	1,0	3,2	0,4	100,0
SAVA	13,6	29,2	46,3	0,0	10,2	0,7	100,0
Milieu de résidence							
Urbain	9,2	23,7	50,9	4,2	11,7	0,4	100,0
Rural	30,1	30,4	32,6	1,9	4,6	0,5	100,0
Genre du chef de ménage							
Masculin	27,3	28,3	35,2	2,8	5,9	0,5	100,0
Féminin	18,1	31,1	42,4	0,9	7,4	0,1	100,0
Ensemble	25,4	28,9	36,7	2,4	6,2	0,4	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Les activités des entreprises non agricoles dirigées par les ménages sont assez stables dans le temps. La durée d'activité moyenne est en effet de 6 ans, selon le tableau 1.3.3. La flexibilité au niveau des techniques de production utilisées dans ces entreprises, leur donne la faculté de s'adapter aux circonstances et de supporter les effets des conjonctures économiques. Par ailleurs, il est possible que ceux qui y exercent n'aient d'autres alternatives que d'y rester de façon permanente, même si les conditions d'exercice peuvent parfois être rudes.

Tableau 1.3.3: Durée d'activité moyenne des ENA, selon quelques caractéristiques du ménage (région, milieu de résidence, et genre du chef de ménage)

	Durée moyenne
Région	
Analamanga	5,9
Vakinankaratra	5,0
Itasy	6,1
Bongolava	
Haute Matsiatra	11,6
Amoron i Mania	3,3
Vatovavy Fitovinany	4,7
Ihorombe	7,7
Atsimo Atsinanana	9,8
Atsinanana	6,9
Analanjirifo	1,1
Alaotra Mangoro	9,5
Boeny	24,0
Sofia	3,2
Betsiboka	7,9
Melaky	2,3
Atsimo Andrefana	13,7
Androy	6,6
Anosy	NS
Menabe	4,1
DIANA	2,0
SAVA	2,4
Milieu de résidence	
Urbain	6,0
Rural	5,9
Genre du chef de ménage	
Masculin	6,4
Féminin	4,3
Quintiles de consommation	
Les plus pauvres	4,8
2e quintile	5,4
3e quintile	5,5
4e quintile	7,9
Les plus riches	5,5
Ensemble	6,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.3.3 Performances économiques des entreprises non agricoles

Contrairement à la logique de production dans les grandes entreprises, l'objectif de création d'emplois ou de survie prime généralement sur la maximisation de profit, dans les entreprises non agricoles. Ces dernières sont en majorité des auto-emplois. De plus, elles sont de taille réduite : en moyenne 1,7 personnes, selon le tableau 1.3.4. Aucune variation significative n'a été constatée aussi bien dans l'espace (milieu ou région) que dans le temps. La taille moyenne des unités de production n'a pratiquement pas changé par rapport à la période 2010. Ce phénomène peut s'expliquer à partir des faits suivants. Confrontés aux problèmes de demande ou d'écoulement des produits, aux difficultés d'accès au crédit, au renouvellement de capital, ces types d'unités de production ont une trajectoire de croissance qui plafonne très rapidement en termes de taille. Ensuite, conscients de l'importance des fluctuations et des risques encourus dans l'exercice de ce type d'activités, les chefs de ces unités de production adoptent une stratégie de croissance expansive plutôt qu'une croissance intensive, en multipliant le nombre d'unités de production et en diversifiant les activités. Enfin, pour éviter de s'exposer aux problèmes liés à l'administration et à la réglementation des activités, ils essaient de minimiser l'effet de visibilité en réduisant au minimum le nombre d'employés mobilisés.

La taille moyenne des entreprises est légèrement inférieure pour les ménages dirigés par les femmes, par rapport à celle des ménages dirigés par les hommes. Celle-ci serait due seulement au fait que l'offre de travail dans les ménages dirigés par les femmes est moins abondante puisqu'ils ont une taille moindre par rapport à ceux dirigés par les hommes.

Tableau 1.3. 4 : Taille moyenne des ENA, selon quelques caractéristiques du ménage (région, milieu de résidence, et genre du chef de ménage)

	Taille moyenne des ENA
Région	
Analamanga	1,9
Vakinankaratra	2,0
Itasy	1,7
Bongolava	1,8
Haute Matsiatra	1,7
Amoron i mania	1,7
Vatovavy fitovinany	1,9
Ihorombe	1,7
Atsimo atsinanana	1,4
Atsinanana	1,6
Analajirofo	1,5
Alaotra mangoro	1,8
Boeny	1,7
Sofia	1,6
Betsiboka	2,4
Melaky	1,9
Atsimo andrefana	1,5
Androy	1,3
Anosy	1,6
Menabe	1,6
DIANA	1,6
SAVA	1,7
Milieu de résidence	
Urbain	1,6
Rural	1,8
Genre du chef de ménage	
Masculin	1,8
Féminin	1,4
Quintiles	
Les plus pauvres	1,8
2 ^e quintile	1,8
3 ^e quintile	1,6
4 ^e quintile	1,6
Les plus riches	1,9
Ensemble	1,7

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

En 2012, les entreprises non agricoles, à Madagascar, ont un revenu net de 1 959 milliards d'Ar, selon le tableau 1.3.5. Un peu moins du tiers (31,4 %) de ce revenu net ont été générés dans la région Analamanga. En termes de poids sur l'ensemble des revenus nets générés par les entreprises non

agricoles, la région Atsinanana vient en deuxième position après Analamanga, avec une part de 11,2 %. Par contre, pour Androy, Atsimo Atsinanana, Bongolava et Melaky, la part sur le revenu total est très faible, ne dépassant pas 1 %. Comparé au chiffre de 2010, la part de la région Analamanga a augmenté de plus de 7 points. Les contre-performances au niveau du secteur formel et l'accentuation des problèmes de circulation des produits réduisent la disponibilité des produits non agricoles dans les régions, et favorisent la segmentation des marchés, ainsi que l'augmentation des prix. Ce sont des conditions qui offrent des opportunités aux petites unités de production non agricoles. Pour le cas particulier des régions telles qu'Atsimo Andrefana, Androy et Anosy, l'installation de nouveaux pôles industriels, avec de gros investissements miniers, induit des effets d'entraînement à d'autres secteurs et provoque la création d'un système de clusters de petites entreprises.

Le revenu net médian généré est de 300 000 Ar pour l'ensemble des entreprises non agricoles. Cependant, il est observé de fortes disparités entre les régions. Dans les régions Analamanga, Atsinanana, Alaotra Mangoro et DIANA, le revenu médian généré dépasse 500 000 Ar, alors que dans les régions Androy, Bongolava et Vatovavy Fitovinany, les revenus médians générés ne dépassent pas 100 000 Ar par an. Entre le milieu urbain et le milieu rural, l'écart est aussi très important, avec un rapport de 2,5 points en faveur du milieu urbain.

Les performances économiques des entreprises non agricoles ont des relations positives avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Cette situation résulte, d'une part, du capital humain et du talent entrepreneurial du chef de ménage qui est souvent à la tête de l'unité de production, et d'autre part, des effets positifs du niveau d'instruction de ce chef, sur les dotations initiales et le capital des entreprises non agricoles.

Les revenus générés par les entreprises non agricoles varient positivement en fonction du niveau de vie du ménage. Entre les ménages du premier quintile et ceux du cinquième quintile, le niveau médian des revenus passe de 120 000 Ar à plus de 720 000 Ar ; sans insister sur les problèmes de causalité entre ces deux agrégats, les niveaux du capital et du fonds de roulement des entreprises non agricoles, en grande partie financés par les ressources propres du ménage, dépendent du niveau de l'aisance financière du ménage.

Tableau 1.3. 5 : Revenu net généré par les ENA, selon quelques caractéristiques du ménage (région, milieu de résidence, et genre du chef de ménage)

	Revenu net moyen (milliers d'Ar.)	Revenu net médian (milliers d'Ar.)	Revenu net total (en million d'Ar.)	Part sur le revenu total (%)	Taux de marge (%)
Région					
Analamanga	1749	720	615 537	31,4	43,5
Vakinankaratra	792	200	128 815	6,6	43,0
Itasy	788	360	46 145	2,4	41,9
Bongolava	697	80	6 466	0,3	36,4
Haute Matsiatra	638	180	54 541	2,8	41,8
Amoron i Mania	762	216	32 983	1,7	54,9
Vatovavy Fitovinany	422	90	59 286	3,0	51,8
Ihorombe	1181	220	36 185	1,8	42,5
Atsimo Atsinanana	334	108	11 617	0,6	38,3
Atsinanana	1432	660	220 260	11,2	45,3
Analanjirofo	802	150	75 669	3,9	30,7
Alaotra Mangoro	1101	540	141 499	7,2	50,4
Boeny	951	384	74 233	3,8	39,3
Sofia	873	200	85 297	4,4	41,7
Betsiboka	943	370	42 368	2,2	46,5
Melaky	476	104	16 094	0,8	37,7
Atsimo Andrefana	979	473	141 860	7,2	57,5
Androy	203	40	9 618	0,5	54,2
Anosy	760	150	21 130	1,1	64,7
Menabe	552	135	36 064	1,8	42
DIANA	1231	550	59 700	3,0	40,9
SAVA	801	200	44 530	2,3	37,4
Milieu de résidence					
Urbain	1725	600	756 905	38,6	47,2
Rural	803	240	1 202 992	61,4	42,2
Genre du chef de ménage					
Masculin	1047	312	1 606 921	81,9	43,2
Féminin	875	236	352 976	18,0	48,2
Quintiles de consommation					
Les plus pauvres	310	120	75 607	3,8	53,3
2e quintile	443	160	137 125	6,9	42,4
3e quintile	697	240	250 424	12,7	46,4
4e quintile	965	340	425 675	21,7	49,4

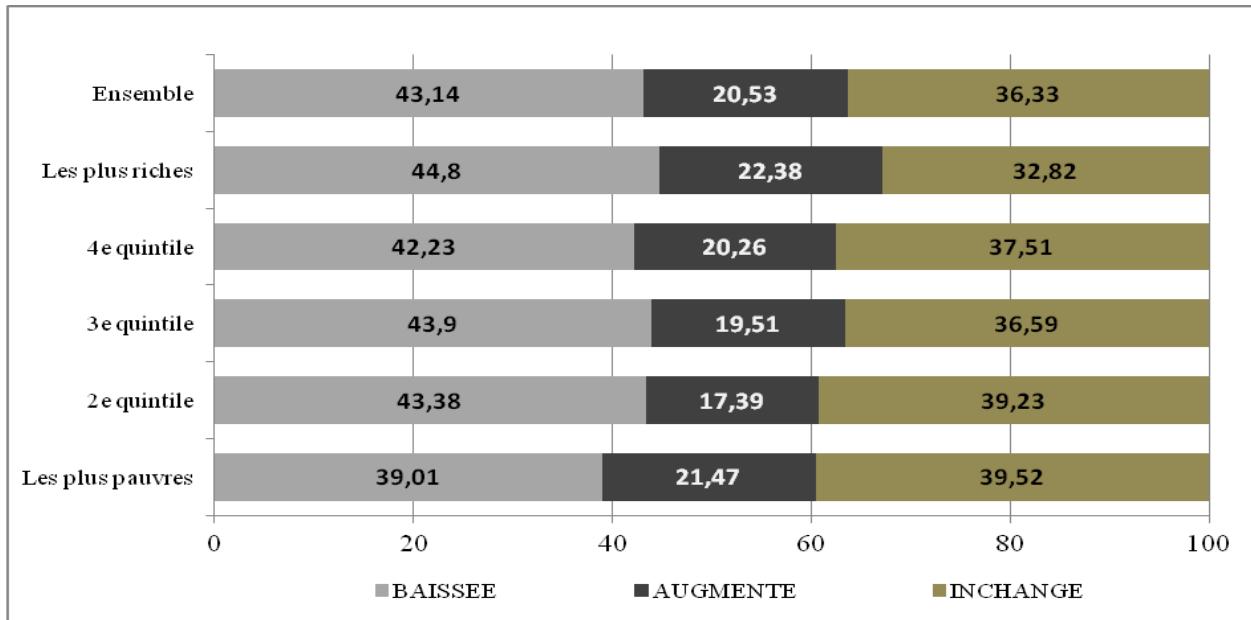
	Revenu net moyen (milliers d'Ar.)	Revenu net médian (milliers d'Ar.)	Revenu net total (en million d'Ar.)	Part sur le revenu total (%)	Taux de marge (%)
Les plus riches	1832	720	1 071 067	54,6	41,4
Niveau d'instruction du Chef de Ménage					
Sans Instruction	534	153	262 558	13,3	48,8
Primaire Incomplet	765	240	561 492	28,6	48,1
Primaire Complet	1111	470	106 294	5,4	37,9
Secondaire 1cycle Incomplet	1169	400	391 853	19,9	44,5
Secondaire 1cycle Complet	1758	753	96 742	4,9	39,1
Secondaire 2cycle Incomplet	2317	1080	304 154	15,5	40,6
Secondaire 2cycle Complet	2404	1200	102 999	5,2	37,7
Supérieur	2571	1000	133 804	6,8	42,1
Ensemble	1011	300	1 959 897	100	44,8

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Les activités des entreprises non agricoles accentuent l'inégalité entre les ménages. Les ménages pauvres ne profitent que très faiblement des bénéfices produits par ces activités. En effet, il est observé une forte concentration du revenu généré au profit des non pauvres. Plus de 75 % des revenus reviennent aux ménages du quatrième et du cinquième quintiles de consommation, alors que le quintile les plus pauvres ne jouit que de moins de 4 %. Il est ainsi retrouvé la spirale perpétuelle des entraves inhérentes aux micro-activités génératrices de revenus : disponibilités financières insuffisantes, capital et fonds de roulement dérisoires, faible productivité et échelle d'activités, faibles revenus et faibles disponibilités financières. Sortir de cette spirale constitue l'une des problématiques à laquelle les programmes d'appui aux micro-entreprises doivent faire face en priorité.

Dans l'ensemble, les performances des entreprises non agricoles se sont dégradées au cours de cette dernière année. Plus de 43 % des entreprises non agricoles ont répondu avoir connu une baisse de leurs revenus en un an, et seulement 20,5 % ont connu une augmentation. Sur la base des déclarations de ces entreprises, toutes les couches sociales sont touchées : chez les plus riches, seulement moins de 4 entreprises sur 10 ont déclaré avoir vu leurs revenus inchangés. Le taux de marge, défini au sens large par le rapport entre le revenu net et le chiffre d'affaires, est de 44,8 %.

Graphique 1.3. 1: Évolution du revenu net générée, selon le quintiles de consommation



1.3.4 Financement des entreprises non agricoles

Les entreprises non agricoles dépendent presque exclusivement de l'autofinancement, pour le développement de leurs activités. L'épargne propre du ménage se trouve au premier rang parmi les sources de financement, en termes de valeurs. Pour plus de 58 % des cas, elle constitue la principale source de financement, aussi bien pour l'achat de nouveaux matériels que pour le renouvellement des équipements et le fond de roulement, selon le tableau 1.3.6. Les autres sources de financement internes des entreprises non agricoles sont constituées essentiellement des bénéfices et des produits financiers reçus. Ceux-ci financent principalement plus de 19 % des entreprises non agricoles, selon les déclarations des ménages propriétaires.

Le profit réalisé par les entreprises non agricoles ne dépend pas uniquement de la performance de l'entreprise, mais également de l'environnement économique, social et politique. Le financement des activités de ces unités de production, en provenance des institutions formelles, demeure faible, voire inexistant dans certaines régions. Moins d'1 % des entreprises non agricoles ont déclaré être financées principalement par les crédits formels.

La faible contribution du financement formel dans les entreprises non agricoles est due non seulement aux problèmes liés à l'offre mais également à ceux liés à la demande. En effet, une bonne partie des ménages sont réfractaires aux crédits. Ainsi, seulement 3 % des entreprises non agricoles ont effectué une démarche pour l'obtention d'un crédit, demande avec ou sans succès, ou en cours, auprès des institutions bancaires. L'assymétrie des informations accentue la méfiance mutuelle. Ce phénomène constitue un blocage énorme à la croissance de la production. Mais si les entreprises non agricoles des ménages ne recourent que faiblement au crédit formel, elles ne peuvent pas non plus compter sur le crédit informel. Ainsi, les autres sources de financement externe, dont les prêts et les aides contractées

auprès des amis et des parents, représentent, en tout, moins de 4 % des principales sources de financement des entreprises non agricoles.

Tableau 1.3. 6 : Principales sources de financement des ENA, selon le milieu de résidence et selon le genre du chef de ménage

	Source de financement											
	Épargne du ménage	Emprunt bancaire	Micro finance	Emprunt auprès des parents	Aides des parents	Emprunt auprès des usuriers	Emprunt auprès d'amis	Aides des amis	Bénéfices d'autres entreprises	Revenus financiers	Autres	Total
Milieu de résidence												
Urbain	59,7	0,7	1,4	0,7	0,9	0,3	0,2	1,5	8,2	12,5	13,8	100,0
Rural	58,6	0,3	0,6	0,4	1,1	0,2	0,6	1,7	7,5	12,0	17,0	100,0
Genre du chef de ménage												
Masculin	60,0	0,5	0,8	0,4	0,9	0,2	0,5	1,2	7,3	12,1	16,2	100,0
Féminin	54,7	0,1	0,7	0,8	1,6	0,2	0,7	3,2	9,0	12,1	16,9	100,0
Quintiles de consommation												
Les plus pauvres	65,7	0,5	0,1	0,5	1,3	0,3	0,2	1,8	2,7	7,8	19,1	100,0
2e quintile	59,2	0,3	0,1	0,4	1,0	0,2	1,1	1,9	6,5	8,8	20,5	100,0
3e quintile	60,2	0,1	0,1	0,3	1,0	0,1	0,4	2,3	9,2	10,0	16,5	100,0
4e quintile	58,0	0,3	0,8	0,3	0,5	0,2	0,6	1,8	7,6	12,9	16,9	100,0
Les plus riches	55,6	0,8	1,7	0,9	1,4	0,3	0,3	0,9	9,4	16,3	12,5	100,0
Ensemble	58,9	0,4	0,8	0,5	1,0	0,2	0,5	1,6	7,7	12,1	16,3	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.3.5 Les entreprises non agricoles et l'administration publique

Ce paragraphe décrit les relations entre les entreprises non agricoles de type familial et l'État, selon quelques critères : affiliation aux différents registres administratifs tels que le numéro statistique, le registre fiscal et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNaPS).

Les entreprises non agricoles versent, au total, des impôts de 42,8 milliards d'Ar, soit en moyenne 22 100 Ar, par entreprise et par an, d'après le tableau 1.3.7. Les entreprises non agricoles en milieu rural contribuent à plus de 61 % aux impôts collectés, contre seulement 38,6 % en milieu urbain. Une nette différence selon le quintiles de consommation est aussi observée, tel qu'il a été constaté précédemment sur la répartition des revenus générés par les ENA. En effet, les entreprises non agricoles des plus riches paient plus de 65 % du montant total des impôts, contre 0,8 % pour les plus pauvres.

Tableau 1.3. 7 : Impôt versé par les ENA, selon les régions, le milieu, le genre du chef de ménage, le quintile de consommation et le niveau d'instruction

	Impôt moyen (millier d'Ar.)	Impôt total (million d'Ar.)	Part sur le montant total (%)
Milieu de résidence			
Urbain	37,7	16 534	38,6
Rural	17,5	26 280	61,4
Genre du chef de ménage			
Masculin	24,8	38 091	89,0
Féminin	11,7	4 723	11,0
Quintiles			
Les plus pauvres	1,4	339	0,8
2 ^e quintile	11	3 415	8,0
3 ^e quintile	8,2	2 960	6,9
4 ^e quintile	18	7 919	18,5
Les plus riches	48,2	28 181	65,8
Niveau d'instruction du Chef de ménage			
Sans Instruction	15,5	7 603	17,8
Primaire Incomplet	9,8	7 177	16,8
Primaire Complet	21,2	2 032	4,7
Secondaire 1cycle Incomplet	23,1	7 742	18,1
Secondaire 1cycle Complet	43,9	2 417	5,6
Secondaire 2cycle Incomplet	52,1	6 835	16,0
Secondaire 2cycle Complet	94,2	4 037	9,4
Supérieur	95,6	4 972	11,6
Ensemble	22,1	42 814	100,0

SOURCE :INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Les entreprises non agricoles de type familial sont pratiquement inconnues des services administratifs. La proportion des entreprises possédant un numéro statistique est seulement de 5,6 %, selon le tableau 1.3.8. C'est dans les régions Bongolava et Analamanga que l'inscription dans ce registre administratif est la plus fréquente, avec des taux respectifs de 13,9 % et de 10,6 %. Le degré de relation avec l'administration dépend du niveau d'instruction du chef de ménage et de son niveau de vie. Si, chez les ménages les plus pauvres (premier quintile), la proportion d'entreprises non agricoles en règle avec le registre de la statistique, ne dépasse pas 2 %, elle atteint 12,5 % chez les ménages les plus riches (cinquième quintile).

Le mode de gestion financière indique le niveau de formalisation des entreprises non agricoles, aussi bien en termes d'insertion dans le système économique national qu'en termes de techniques de production. La pratique de la comptabilité écrite, formelle, est pratiquement inexiste. Ainsi, 81,5 % des entreprises non agricoles ne tiennent pas de comptabilité dans la gestion de leurs activités ; 12,6 % n'utilisent que des notes personnelles et 4,4 % tiennent une comptabilité simplifiée. Le niveau d'instruction du chef de ménage et son niveau de vie font partie des facteurs déterminants. Plus le niveau d'instruction du chef de ménage ou son niveau de vie est élevé, plus la tenue d'une comptabilité formelle est pratiquée.

Tableau 1.3. 8 : Formalisation des ENA, selon quelques caractéristiques du ménage (région, milieu de résidence, genre, quintile de pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage)

	Pourcentage des entreprises qui ne tiennent aucune forme de comptabilité	Pourcentage des entreprises qui possèdent un numéro statistique
Région		
Analamanga	76,4	10,6
Vakinankaratra	84,4	6,8
Itasy	74,6	6,7
Bongolava	73,0	13,9
Haute Matsiatra	87,2	4,4
Amoron i Mania	91,3	3,1
Vatovavy Fitovinany	91,7	0,8
Ihorombe	94,9	4,0
Atsimo Atsinanana	91,8	1,5
Atsinanana	80,1	5,8
Analanjirofo	78,6	4,9
Alaotra Mangoro	80,8	5,3
Boeny	70,5	8,4
Sofia	69,5	4,2
Betsiboka	80,4	5,9
Melaky	88,8	1,6
Atsimo Andrefana	90,6	2,7
Androy	96,0	1,1
Anosy	82,2	2,5
Menabe	84,7	3,4
DIANA	64,1	6,0
SAVA	75,5	4,6
Milieu de résidence		
Urbain	74,8	8,9
Rural	83,4	4,6
Genre du chef de ménage		
Masculin	81,0	6,1
Féminin	83,1	3,8
Quintiles		
Les plus pauvres	88,7	1,8
2 ^e quintile	90,4	1,7
3 ^e quintile	87,7	2,3
4 ^e quintile	81,3	4,1
Les plus riches	70,0	12,5
Niveau d'instruction du Chef de ménage		
Sans Instruction	87,1	3,0
Primaire Incomplet	87,2	2,3
Primaire Complet	78,3	8,3
Secondaire 1cycle Incomplet	77,7	6,6
Secondaire 1cycle Complet	66,9	10,6
Secondaire 2cycle Incomplet	65,0	16,1
Secondaire 2cycle Complet	53,4	20,6
Supérieur	57,4	22,6
Total	81,5	5,6

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

CONCLUSION

La création de petites unités de production fait partie des stratégies adoptées par les ménages pour améliorer leurs conditions de vie. Il faut en effet dire que face à l'atonie du secteur privé moderne (qui n'emploie qu'une part infime de la population active), une large partie des ménages est obligée de développer des petites activités de subsistance dans le secteur non agricole.

L'enquête ENSOMD 2012 permet d'appréhender les entreprises non agricoles, qui regroupent les unités de production exerçant des activités de transformation, de commerce et de service, dirigées par des ménages particuliers, et dont la fonction *production* est fortement liée à la fonction *consommation* du ménage propriétaire. Ainsi, 35,7 % des ménages malagasy possèdent au moins une unité de production familiale non agricole. La proportion de ménages dirigeant une entreprise non agricole ne varie pas en fonction du milieu de résidence (36 % en milieu urbain et 35,6 % en milieu rural).

La structure des activités exercées dans ces entreprises montre l'importance de leur rôle dans la satisfaction des besoins essentiels des ménages. Ces unités économiques de production se livrent principalement à des activités de commerce (36,7 % des cas), plus faciles à créer et n'exigeant pas de qualification spécifique. Ce poids a changé entre 2010 et 2012. Il existe une sorte d'orientation vers le secteur primaire et les unités de transformation et de fabrication artisanale, qui représentent à eux deux 54,3 % de l'ensemble. Les résultats de l'enquête montrent le développement considérable des activités minières, suite à l'exploitation de nouveaux gisements. Plus 25,4 % des entreprises non agricoles sont dans ce secteur, si cela était de 12,1 % en 2010.

Avec une durée moyenne de l'ordre de 6 ans, les entreprises non agricoles ont des activités assez stables, contrairement aux idées véhiculées à leur sujet. La flexibilité des techniques de production qui y sont pratiquées leur donne la faculté de s'adapter et de supporter les effets des conjonctures économiques. Mais il se peut aussi que les ménages qui y exercent n'aient aucune autre alternative que d'y rester même si la productivité y est faible.

L'effectif des employés est faible dans les entreprises non agricoles : il est de l'ordre de 1,7, y compris le chef de l'unité de production. Cela n'a pratiquement pas changé par rapport aux chiffres de 2010. Confrontés aux problèmes de demande ou d'écoulement des produits, aux difficultés d'accès au crédit, au renouvellement du capital, ces types d'unité de production ont une trajectoire qui suit une sorte de dynamique « bloquée » laquelle atteint un certain seuil en termes de nombre d'employés. Par ailleurs, conscients de l'importance des fluctuations et des risques encourus dans l'exercice de ces types d'activité, leurs chefs adoptent une stratégie de croissance expansive, plutôt qu'une croissance intensive, en multipliant le nombre d'unités de production et en diversifiant les activités. Afin d'éviter les problèmes liés à l'administration et à la réglementation des activités, ils essaient également de minimiser l'effet de visibilité en réduisant au minimum le nombre d'employés mobilisés. Les entreprises non agricoles génèrent un revenu annuel médian estimé à 300 000 Ar. Leurs performances économiques sont fonction du niveau d'instruction du chef de ménage et du niveau de vie du ménage. Cette situation résulte, d'une part, du capital humain et du talent entrepreneurial des chefs de ménage, qui sont souvent à la tête des unités de production ; d'autre part, le niveau d'éducation du chef et les disponibilités financières du ménage ont des effets positifs sur les dotations initiales et le capital des entreprises non agricoles. Les performances des entreprises non agricoles, en général, se sont détériorées au cours de cette dernière année. Plus de 43,1 % d'entre elles ont répondu avoir connu une baisse de leur revenu par rapport à l'année dernière, et seulement 20,5 % l'ont vu augmenter.

Une des cibles de l'objectif 1 des OMD est de réaliser le plein emploi décent et productif. Or ce chapitre a montré que les Entreprises non agricoles des ménages qui, avec le secteur agricole, constituent les principaux pourvoyeurs d'emploi pour la population Malagasy (et le demeurera sûrement à moyen terme) est loin d'offrir du travail décent et constitue en général une trappe à sous-productivité. Afin d'accroître la productivité de ce secteur, l'Etat et les PTF devraient investir dans des formations professionnelles adaptées à chaque type d'activité, et généraliser l'accès au capital dans ce secteur. Si ces deux activités sont réalisées, les opérateurs de ce secteur pourront alors sortir de la dynamique involutive dans laquelle ils sont piégés.

1.4 TRANSFERTS

Du fait d'un système de solidarité publique quasi inexistant, la solidarité privée constitue, en Afrique, le seul mécanisme de redistribution entre les ménages. Dans un pays où la pauvreté est aussi aiguë comme à Madagascar, et où les conditions de travail sont loin d'être décents, elle peut jouer un rôle vital en tant que filet de sécurité sociale. Cette partie sera consacrée à déterminer l'ampleur et les raisons des transferts reçus et versés par les ménages malagasy.

1.4.1 Opérations de transferts

Lors de cette enquête ENSOMD 2012, le transfert se définit comme une ressource émise ou reçue, par un ménage, à destination ou en provenance d'un autre ménage ou d'autres institutions, sans aucune contrepartie directe. Les résultats de l'enquête, dans le tableau 1.4.1, montrent qu'au niveau national, 35,9 % des ménages ont émis des transferts à d'autres ménages, contre 59,7 % en 2010. Inversement, 33,2 % ont reçu des transferts, contre 46,5 % en 2010. Cette situation montre ainsi une nette diminution des opérations en 2012 par rapport à 2010.

Concernant les transferts effectués, de grandes disparités entre les régions apparaissent. En effet, une très forte proportion de ménages a émis des transferts dans les régions Amoron'i Mania et Vakinankaratra, avec des taux respectifs de 72,7 % et 50,9 %, alors que dans les régions Androy, Anosy et Melaky, les proportions d'émission ne dépassent pas 25 %.

Tableau 1.4. 1 : Proportions des ménages émetteurs de transferts, par région

Région	Proportion	Écart type	Borne inférieure	Borne supérieure
Analamanga	33,4	0,0	28,1	38,6
Vakinankaratra	50,9	0,1	38,5	63,2
Itasy	39,8	0,1	28,7	50,9
Bongolava	40,1	0,1	26,8	53,5
Haute Matsiatra	28,5	0,0	19,8	37,2
Amoron'i mania	72,7	0,1	61,4	84,0
Vatovavy fitovinany	31,0	0,1	19,6	42,4
Ihorombe	45,1	0,0	36,9	53,3
Atsimo atsinanana	32,8	0,1	21,4	44,2
Atsinanana	27,9	0,0	23,7	32,1
Analanjirofo	38,2	0,0	28,6	47,8
Alaotra mangoro	47,0	0,1	37,1	56,9
Boeny	28,0	0,0	19,5	36,6
Sofia	36,2	0,0	27,2	45,2
Betsiboka	37,5	0,1	27,6	47,5
Melaky	24,8	0,0	16,4	33,2
Atsimo andrefana	36,8	0,0	29,8	43,7
Androy	14,6	0,0	7,9	21,3
Anosy	17,2	0,0	11,1	23,3
Menabe	36,9	0,0	32,2	41,7
DIANA	38,9	0,1	28,6	49,1
SAVA	31,9	0,0	26,6	37,3
Ensemble	35,9	0,4	35,1	36,6

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Le tableau 1.4.2 montre que le dynamisme de l'émission des transferts est lié au niveau de richesse du ménage et du nombre d'individus occupés dans le ménage. La proportion des ménages qui ont émis des transferts augmente quand il est passé du quintile des « plus pauvres » (23,9 %) au quintile des « plus riches » (44,1 %). Il suit aussi le nombre d'individus occupés dans le ménage. En effet, plus les ménages disposent d'individus occupés, plus ils ont tendance à émettre davantage des transferts.

Tableau 1.4. 2 : Proportion des ménages émetteurs de transferts, suivant le nombre de personnes occupées, et le quintile de consommation

Quintiles	Nombre d'individus occupés dans le ménage					
	0	1	2	3	4 et +	Ensemble
Plus pauvres	13,2	15,7	25,2	24,4	26,9	23,9
2e quintile	15,4	28,6	33,0	31,4	32,5	31,3
3e quintile	18,9	26,9	35,7	37,7	39,8	34,5
4e quintile	24,0	31,2	38,6	44,9	46,4	38,0
Plus riches	26,7	40,2	49,4	50,4	55,5	44,1
Ensemble	22,4	33,4	37,9	37,9	37,0	35,9

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Le tableau 1.4.3 montre que les proportions des ménages qui ont reçu des transferts au cours de l'année 2012, sont les plus élevées dans les régions Atsimo Andrefana et Vakinakaratra où elles sont respectivement de l'ordre de 51,6 % et de 42,9 %. Par contre, les proportions les plus faibles sont relevées dans les régions Betsiboka et Menabe (respectivement de 17,4 % et de 17,6 %).

Tableau 1.4. 3 : Proportion des ménages récepteurs de transferts

Région	Proportion	Écart type	Borne inférieure	Borne supérieure
Analamanga	37,3	0,02	33,0	41,5
Vakinankaratra	42,9	0,03	37,9	47,9
Itasy	34,2	0,04	26,2	42,2
Bongolava	28,0	0,04	20,9	35,0
Haute Matsiatra	28,4	0,02	25,0	31,7
Amoron i Mania	38,5	0,05	27,8	49,2
Vatovavy Fitovinany	28,5	0,04	21,1	35,9
Ihorombe	31,9	0,04	24,0	39,9
Atsimo Atsinanana	31,3	0,06	19,0	43,6
Atsinanana	35,3	0,04	27,2	43,4
Analanjirofo	20,2	0,04	11,9	28,6
Alaotra Mangoro	28,9	0,03	22,9	34,9
Boeny	37,3	0,04	29,8	44,9
Sofia	22,7	0,03	17,0	28,5
Betsiboka	17,4	0,03	12,5	22,3
Melaky	24,1	0,03	18,5	29,8
Atsimo Andrefana	51,6	0,04	44,5	58,7
Androy	37,7	0,03	31,7	43,7
Anosy	31,9	0,06	20,8	43,0
Menabe	17,6	0,02	13,2	22,1
DIANA	37,8	0,04	29,6	45,9
SAVA	26,9	0,03	20,8	33,1
Ensemble	33,2	0,40	32,5	33,9

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Comme c'était le cas en 2010, le tableau 1.4.4 montre que les ménages urbains recourent davantage à l'émission des transferts que ceux du milieu rural ; la différence entre les deux taux est assez remarquable (42,1 % en milieu urbain contre 34,4 % en milieu rural). Ce sont également les ménages « les plus riches » qui émettent plus généralement des transferts. En effet, la proportion des ménages émetteurs augmente avec les quintiles de consommation auxquels ces ménages appartiennent. La proportion des ménages récepteurs suit aussi en général cette tendance.

Tableau 1.4. 4 : Proportion des ménages qui ont émis ou reçu des transferts, selon le milieu et le quintile

Quintiles de consommation	Émission			Réception		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Plus pauvres	20,1	24,0	23,9	41,1	27,7	28,2
2e quintile	27,3	31,6	31,3	45,4	28,4	29,6
3e quintile	36,2	34,3	34,5	43,4	30,4	31,7
4e quintile	40,2	37,5	38,0	43,0	30,8	33,1
Plus riches	46,5	42,5	44,1	46,8	34,0	39,0
Ensemble	42,1	34,4	35,9	45,4	30,4	33,2

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

L'analyse des opérations de transferts selon les Groupes Socio-économiques du chef de ménage, suivant le tableau 1.4.5, indique que les chefs de ménage « cadre supérieur » et « cadre » sont les principaux émetteurs, avec 59,3 % et 53,6 %, tandis que du côté des récepteurs, ce sont surtout les chefs de ménage inactifs ou chômeurs qui sont les plus importants, avec respectivement 79,7 % et 84 %. Ces ménages n'ont pas généralement de sources de revenus fixes et suffisants, et dépendent donc davantage des transferts en provenance d'autres ménages.

Tableau 1.4. 5 : Proportion des ménages qui ont émis ou reçu des transferts, selon le Groupe Socio-économique du chef de ménage et selon le milieu

Groupe Socio-économique du chef de ménage	Émission			Réception		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Cadre supérieur	59,3	59,7	59,5	36,8	37,6	37,1
Cadre moyen	53,6	56,4	54,9	36,6	27,7	32,4
Ouvrier ou salarié qualifié	47,7	52,9	50,3	37,6	34,9	36,3
Ouvrier ou salarié non qualifié	45,5	37,1	41,1	39,8	37,7	38,7
Manoeuvre	35,1	21,6	26,7	40,5	30,6	34,4
Stagiaire rémunéré	51,2	87,0	72,7	66,9	40,3	51,0
Indépendant	44,7	35,1	39,6	36,3	37,7	37,0
Chômeur	49,5	29,7	42,6	79,7	45,2	67,7
Inactif	25,6	16,0	20,4	84,0	74,3	78,7
Petit exploitant agricole	47,4	34,7	35,1	44,4	29,2	29,7
Moyen exploitant agricole	30,0	33,7	33,6	39,2	22,6	22,9
Grand exploitant agricole	20,5	34,0	33,7	35,8	26,5	26,7
Pêcheur	27,9	33,4	31,9	32,8	20,2	23,8
Autres	38,1	31,7	32,5	44,9	34,1	35,5
Ensemble	42,1	34,4	35,9	45,4	30,4	33,2

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.4.2 Analyse du système amortisseur

1.4.2.1 Bénéficiaires

Comme lors des enquêtes EPM antérieures, les membres de la « famille » constituent la majorité des 92 / Transferts

bénéficiaires des transferts émis. Le tableau 1.4.6 montre que 60,7 % des ménages ont effectué des transferts à destination des membres de la famille, contre 53,7 % en 2010. Comme dans la situation de 2010, ce sont les ménages en milieu rural qui sont majoritaires en tant qu'émetteurs de ces transferts entre familles pour l'année 2012 : 51,5 % des ménages urbains et 63,1 % des ménages ruraux, contre 52,7 % des ménages urbains et 54,0 % des ménages ruraux pour l'année 2010.

Entre 2010 et 2012, il est noté une régression de la proportion des ménages qui ont effectué des transferts au profit de l'Administration publique, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les chiffres passent de 14,2 % (en 2010) à 5,5 % (en 2012). Ils sont, en milieu urbain, de 4,5 % en 2012, contre 15,7 % en 2010, et en milieu rural de 5,8 % en 2010, contre 14,3 % en 2010. En revanche, la part au profit des églises reste pratiquement au même niveau qu'en 2010, de l'ordre de 12,9 % en 2012, contre 11,7 % en 2010. Comme en 2010, les transferts destinés à la *Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale* (CNAPS) restent très faibles. Il s'agit, là, d'un indicateur sur l'insuffisance de la couverture sociale pour la majorité des ménages.

Tableau 1.4. 6 : Répartition de la destination des transferts émis, selon le milieu de résidence de l'émetteur

Destination des transferts	Émission		
	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Madagascar
Parent	24,9	24,5	24,6
Enfant	11,3	23,3	20,8
Frère ou sœur	8,8	8,6	8,7
Autre parent	6,5	6,6	6,6
Personnes non apparentées	20,3	16,8	17,5
Institutions micro finance	0,8	0,2	0,3
Banques et autres institutions financières	1,2	0,1	0,4
CNAPS	0,1	0,0	0,0
Administration locale	3,8	5,6	5,2
Administration centrale	0,7	0,2	0,3
Église	18,7	11,3	12,9
Autres	2,8	2,8	2,8
Total	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

L'analyse par quintile de consommation montre que les ménages des quatre premiers quintiles reçoivent plus de transferts de la famille qu'ils n'en émettent, d'après le tableau 1.4.7. Seuls les ménages du dernier quintile émettent plus qu'ils n'en reçoivent de la famille.

Tableau 1.4. 7 : Proportion des ménages qui ont émis des transferts vers des membres de la famille, selon le quintiles de consommation

Quintiles de consommation	Transferts émis vers la famille	Transferts reçus de la famille
Plus pauvres	55,1	68,9
2e quintile	61,1	72,0
3e quintile	58,5	71,5
4e quintile	59,2	68,1
Plus riches	64,1	61,9
Ensemble	60,7	67,4

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.4.2.2 Raisons des transferts

Les motifs des transferts effectués sont dans l'ensemble axés sur les « *us et coutumes* » et les « *soutiens à la famille* », selon le tableau 1.4.8. Cependant, par rapport à 2010, la proportion des ménages qui ont réalisé des transferts pour le compte des us et coutumes, en 2012, a diminué de plus de 8 points de pourcentage, et la proportion des ménages qui ont réalisé des transferts pour le « *soutien à la famille* » a augmenté de plus de 10 points. Ce sont les transferts relatifs aux soutiens à la famille qui prédominent tant en milieu rural (32,5 %) qu'en milieu urbain (28,3 %). Une fois de plus, l'importance de la place que la tradition et l'esprit d'entraide tiennent dans la société malagasy est mise en exergue.

En troisième position se trouvent les transferts au titre de « *dons* », en termes de proportion de ménages émetteurs (16,1 %), avec des fréquences plus prononcées en zones urbaines (22,6 % contre 14,4 % en zones rurales). En outre, la proportion des transferts dans le cadre des « *impôts et taxes* » a fortement diminué en 2012 (1,7 %) par rapport à celle de 2010 (10,8 %).

Tableau 1.4. 8 : Répartition des transferts émis, par motif, et selon le milieu de résidence de l'émetteur

Motifs	Émission			Unité : %
	Urbain	Rural	Total	
Indemnisation	3,4	3,3	3,3	
Bourse	1,9	4,9	4,3	
Us et coutumes	12,4	20,7	19,0	
Appui	14,2	16,2	15,8	
Soutien à la Famille	28,3	32,5	31,7	
Don	22,6	14,4	16,1	
Impôts et taxes	1,9	1,6	1,7	
Autres	15,2	6,4	8,2	
Total	100,0	100,0	100,0	

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.4.2.3 Situation des ménages vis-à-vis des transferts en valeur

La masse des transferts, aussi bien versés que reçus, augmente avec le quintile de pauvreté, selon le tableau 1.4.9. Les ménages « les plus riches » ont reçu une masse de transferts environ dixfois plus

importante que celle reçue par les ménages « les plus pauvres ». La même configuration est observée en ce qui concerne l'émission des transferts. Les ménages « les plus riches » versent environ dix fois plus de transferts par rapport aux ménages « les plus pauvres ».

Tableau 1.4. 9 : Masse de transferts émis/reçus (en milliards d'Ar.) et situation des ménages selon le quintiles de consommation

Quintiles de consommation	Transferts émis	Transferts reçus
Plus pauvres	6,5	13,8
2e quintile	19,4	20,7
3e quintile	29,1	33,1
4e quintile	28,5	48,0
Plus riches	69,9	147,9
Ensemble	153,4	263,5

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Selon le groupe socio-économique (GSE) du chef de ménage et le montant moyen émis durant les 12 derniers mois par chaque catégorie de ménage, il est observé une nette différence au niveau de l'opération de transfert. En effet, en moyenne, les salariés émettent des transferts plus importants par rapport aux autres groupes de ménage et par rapport à la moyenne nationale. Il s'agit des cadres supérieurs, des cadres moyens et des ouvriers ou salariés qualifiés. En quatrième position se trouvent les travailleurs indépendants. Pour ce qui est des transferts reçus, les quatre premiers receveurs de transfert sont par ordre d'importance les ménages dont le chef est dans le groupe des cadres supérieurs, des inactifs, des cadres moyens et des chômeurs.

Tableau A.1.4.1 : Montant moyen des transferts émis/reçus les 12 derniers mois, selon la catégorisation des ménages, par groupe socio-économique du chef de ménage (en millier d'Ariary)

GSE du chef de ménage	Transfert émis	Transfert reçu
Cadre supérieur	273,1	688,6
Cadre moyen	184,0	383,2
Ouvrier ou salarié qualifié	136,7	204,7
Ouvrier ou salarié non qualifié	56,2	144,6
Manœuvre	86,7	98,5
Stagiaire rémunéré	68,7	90,7
Indépendant	125,8	173,8
Chômeur	49,3	364,1
Inactif	76,8	483,2
Petit exploitant agricole	57,4	69,9
Moyen exploitant agricole	106,3	103,8
Grand exploitant agricole	109,8	78,3
Pêcheur	51,8	25,9
Autres	114,4	109,6
Ensemble	93,0	172,5

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était d'analyser les transferts émis et reçus par les ménages malagasy. Dans un contexte de pauvreté structurelle élevée, ces transferts peuvent servir de mécanismes amortisseurs en l'absence d'une politique publique de sécurité sociale.

La proportion des ménages malagasy qui ont émis des transferts (de biens, de services ou d'argent), est de 36 %, contre 33 % pour ceux qui ont reçu. La masse totale des émissions s'élève à 153 milliards d'Ar contre 263 milliards d'Ar pour le volume reçu. Ces émissions proviennent en grande partie des ménages « les plus riches », au bénéfice, surtout, des membres de la famille. Les cadres supérieurs et les cadres moyens constituent les principaux agents émetteurs. Par ailleurs, ce sont les ménages disposant de plus d'actifs occupés qui participent davantage aux opérations d'émission. Les us et coutumes constituent le motif de transfert important en milieu rural.

Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, les transferts sont principalement stimulés par la nécessité de soutenir la famille.

Ceux qui reçoivent le plus souvent des transferts sont surtout les inactifs, les chômeurs et les petits exploitants agricoles. La région Amoron'i Mania détient la plus grande proportion de ménages qui ont émis des transferts, tandis que la région Atsimo Andrefana comporte le plus de ménages récepteurs.

1.5 VULNERABILITE

La vulnérabilité constitue une autre approche de la pauvreté. En effet, certains ménages, tout en n'étant pas dans une situation de pauvreté, sont sensibles à différents changements dans leur situation actuelle.

Différents chocs, peuvent survenir au niveau du ménage lui-même, tels que le décès d'un membre du ménage, la perte d'un emploi, etc. D'autres chocs, comme les cyclones, les inondations, touchent tous les ménages d'une communauté. Compte tenu de la situation géographique et des conditions socio-économiques de Madagascar, il est crucial d'étudier les différents chocs ou catastrophes qui peuvent affecter les ménages. Ce chapitre a pour objectif d'identifier les chocs subis par les ménages, d'appréhender leurs impacts et d'étudier les moyens de compensation adoptés par les ménages.

CONTEXTE

La position géographique de la Grande-Île, située à l'extrême Sud-Ouest de l'Océan Indien, la met à la merci des catastrophes naturelles telles que les cyclones et les inondations chaque année. Ces aléas climatiques frappent surtout la zone Est de Madagascar. Avec les conséquences du réchauffement planétaire et le changement climatique, discernables à l'échelle du pays, depuis le milieu du siècle dernier, ces aléas s'avèrent de plus en plus dangereux pour l'agriculture, la croissance économique et le développement en général.

De plus, des paramètres d'ordre topographique accentuent les effets de ces aléas. Du Nord au Sud, une succession de chaînes montagneuses traverse la Grande-Île entraînant une répartition inégale de la pluviométrie. La combinaison de deux facteurs agro-écologiques (climat et topographie) provoque d'autres problèmes tels que la sécheresse, les « lavaka », l'érosion qui sont très nocifs pour le système productif, surtout pour l'agriculture. En outre, d'autres phénomènes comme l'insécurité, l'absence ou la détérioration des infrastructures s'ajoutent aux causes de la dégradation du niveau de vie des ménages malagasy.

1.5.1 Les types de choc rencontrés par les ménages

Les ménages malagasy sont exposés à divers types de chocs. Il y a, d'une part, le groupe des cataclysmes naturels récurrents qui affectent certaines régions de Madagascar ; d'autre part, le groupe de chocs individuels qui peuvent avoir un impact important sur le bien-être du ménage. En général, les chocs peuvent être classés en 4 grands types ou catégories :

- Les chocs liés au climat et à l'environnement : les cyclones, l'inondation, la sécheresse, les maladies de plantes, les feux de brousse, l'invasion acridienne, etc.
- Les chocs liés à l'insécurité : les vols de biens, les vols de produits, les vols de bœufs, les violences, etc.
- Les chocs liés à la santé des membres du ménage : les décès ou les maladies.
- Les chocs économiques : l'inflation, les problèmes de marché, etc.

Selon le tableau 1.5.1, 31,29 % des ménages ont déclaré avoir subi au moins un choc durant les 12 derniers mois. La proportion de ces ménages passe de 38,5 % chez les extrêmement pauvres, à

21,9 % chez les non pauvres. Les ménages résidant en milieu rural (34,6 %), et dont le chef est exploitant agricole (37,4 %), sont les plus vulnérables.

Tableau 1.5. 1 : Proportion des ménages ayant déclaré un choc, selon certaines caractéristiques socio-économiques

Caractéristiques sociodémographiques	Oui	Non	Total	Unité : %
Quintiles de consommation				
Plus pauvres	38,5	61,5	100,0	
Quintile 2	36,9	63,1	100,0	
Quintile 3	35,1	65,0	100,0	
Quintile 4	31,4	68,6	100,0	
Plus riches	21,9	78,1	100,0	
Milieu de résidence				
Urbain	17,1	82,9	100,0	
Rural	34,6	65,5	100,0	
Groupe socioéconomique				
Exploitant agricole	37,4	62,6	100,0	
Autre	20,8	79,2	100,0	
Ensemble	31,29	68,71	100,0	

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Il ressort du tableau 1.5.2 que les principaux problèmes des ménages malagasy sont liés au climat et à l'environnement. En effet, les chocs liés au climat et à l'environnement ont été évoqués par un cinquième des ménages. 25 % des ménages du milieu rural sont davantage exposés au choc. Les problèmes de sécurité, quant à eux, concernent environ 5 % des ménages. Ce taux est plus marqué en milieu urbain avec 5,4 %, contre 2,7 % en milieu rural.

Tableau 1.5. 2 : Proportion de ménages touchés par différents types de problèmes, selon le milieu

Problèmes	Urbain	Rural	Ensemble	Unité : %
Climat et environnement	4,5	25,3	21,4	
Sécurité	2,7	5,4	4,9	
Maladies ou Décès	7,1	5,8	6,1	
Problèmes Economiques	3,7	2,0	2,3	
Autres	1,1	2,3	2,1	

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

L'incidence des groupes de chocs n'est pas uniforme. C'est dans les régions Atsimo Andrefana et Androy que les problèmes climatiques et environnementaux sont les plus fréquents, selon le tableau 1.5.3. A cet effet, 44,8 % et 57,4 % des ménages y subissaient déjà des chocs climatiques et

environnementaux²¹. Par ailleurs, la sécheresse est très chronique dans la région Androy depuis plusieurs années.

Les régions Analamanga, Boeny et DIANA sont les moins vulnérables et plus à l'abri des chocs climatiques.

La région Menabe est la plus touchée par les problèmes de sécurité, avec 12,2 %, suivie des régions Atsimo Andrefana, avec 10,6 %, Atsimo Atsinanana, avec 10,6 %, et Anosy, avec 8,8 %. Ces régions constituent les zones à risque, en relation avec le phénomène de « Dahalo » qui règne dans le Sud.

Par rapport aux problèmes économiques, les ménages malagasy sont moins vulnérables sauf dans les régions SAVA et Boeny qui affichent respectivement 10,2 % et 8,7 % d'incidence.

²¹Il s'agit de chocs ponctuels, recensés au moment de la collecte des données de l'ENSOMD 2012-2013, que ces régions ont subis. Lesdits chocs étaient les relents des cyclones Feeling et des turbulences atmosphériques.

Tableau 1.5. 3 : Proportion des ménages touchés par un choc, selon le type de choc subi, par région

Région						Unité : %
	Climat et environnement	Sécurité	Maladies ou décès	Problèmes Economiques	Autres	
Analamanga	2,9	3,3	8,1	2,6	1,0	
Vakinakaratra	33,1	5,1	5,2	1,2	1,1	
Itasy	10,6	3,0	5,0	0,6	1,5	
Bongolava	18,5	6,7	4,8	1,2	1,2	
Haute Matsiatra	23,4	7,1	7,0	0,7	1,2	
Amoron'i mania	33,8	7,4	4,1	1,9	2,0	
Vatovavy Fitovinany	29,5	2,3	9,3	0,7	0,7	
Ihorombe	29,2	3,4	1,9	0,7	1,2	
Atsimo Atsinanana	34,8	10,6	3,2	5,0	12,2	
Atsinanana	32,2	3,5	3,1	0,6	0,6	
Analanjirofo	9,1	0,7	5,8	0,1	2,2	
Alaotra Mangoro	22,3	2,0	5,2	1,7	5,6	
Boeny	2,4	4,5	8,3	8,7	0,7	
Sofia	12,9	3,0	3,2	1,9	1,0	
Betsiboka	8,8	5,5	7,0	0,7	3,2	
Melaky	32,8	4,5	2,9	2,9	1,4	
Atsimo Andrefana	44,8	10,6	9,2	2,6	2,4	
Androy	57,4	6,0	9,6	0,9	1,0	
Anosy	22,2	8,8	4,9	3,2	2,9	
Menabe	26,4	12,2	2,3	1,1	1,6	
DIANA	3,3	0,3	1,7	0,1	0,6	
SAVA	27,2	8,0	9,0	10,2	6,3	
Ensemble	21,4	4,9	6,1	2,3	2,1	

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

En ce qui concerne les chocs liés à l'environnement et au climat, le tableau 1.5.4 montre que l'incidence des cyclones et de la sécheresse est assez élevée, surtout en milieu rural, avec une proportion des ménages victimes de chacun de ces chocs, estimée à plus de 8 %. Les autres problèmes sont inhérents au milieu rural, malgré leur moindre intensité. Il s'agit de la sécheresse, des inondations, des pluies tardives et de l'invasion acridienne. Ces phénomènes ruraux affectent largement la production agricole.

Tableau 1.5. 4 : Proportion des ménages touchés par les dix principaux problèmes liés au climat ou à l'environnement, par milieu

Problèmes liées au climat ou à l'environnement	<i>Unité : %</i>	
	Urbain	Rural
Cyclone	2,1	8,1
Inondation	0,6	2,1
Sécheresse	0,6	8,3
Pluie tardive	0,4	3,0
Invasion acridienne	-	2,2
Maladies de plantes, affectant des produits stockés	-	0,3
Maladie ou perte de bétail	0,7	3,5
Autres problèmes de climat ou de l'environnement	-	1,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.5.2 Conséquences et intensité des chocs

Les conséquences des chocs se classent usuellement en deux groupes :

- ✓ la classe de la perte de biens du ménage (maisons, cheptel, etc.) ;
- ✓ la classe de la diminution de revenus par la perte des moyens de production.

D'après le tableau 1.5.5, environ 13 % des ménages ont déclaré avoir perdu des biens à cause des chocs, et la valeur médiane associée a été estimée à plus de 150 000 Ar. En ce qui concerne la perte de revenus, elle est évoquée par 24 % des ménages, et la valeur médiane de ces pertes est évaluée à 175 000 Ar.

Les régions Androy et Atsinanana se démarquent des autres car plus du quart des ménages y résidant ont avoué avoir perdu des biens. Quant à la réduction des revenus, les ménages dans les régions Androy, Atsimo Atsinanana et Atsimo Andrefana, sont les plus touchés, avec une proportion respective de 52,1 %, de 44,3 % et de 48,1 %. En ce qui concerne la valeur de la perte en revenus, c'est la région Atsimo Andrefana qui est la plus touchée, avec une estimation évaluée à 460 000 Ar.

Tableau 1.5. 5 : Proportion des ménages, selon le type et l'intensité des conséquences du choc, par région

Région	Perte de biens		Perte de revenus		
	Pourcentage affecté (%)	Valeur moyenne (milliers d'Ar)	Valeur médiane (milliers d'Ar)	Pourcentage affecté (%)	Valeur moyenne (milliers d'Ar)
Analamanga	3,4	386,9	200,0	13,0	463,2
Vakinakaratra	19,0	287,6	120,0	24,8	465,1
Itasy	2,7	633,4	150,0	16,6	322,5
Bongolava	16,0	494,6	100,0	23,9	501,2
Haute Matsiatra	8,4	711,5	200,0	30,7	561,2
Amoron'i mania	13,7	415,8	80,0	37,7	232,3
Vatovavy Fitovinany	17,9	395,9	133,0	30,2	258,4
Ihorombe	16,1	333,7	60,0	23,9	553,3
Atsimo Atsinanana	19,4	280,9	100,0	44,3	440,1
Atsinanana	27,2	279,3	144,0	20,8	350,7
Analanjirofo	6,8	191,7	50,0	12,6	279,8
Alaotra Mangoro	16,1	354,5	130,0	23,1	427,0
Boeny	5,0	801,1	400,0	15,8	615,3
Sofia	4,8	1246,5	220,0	15,7	418,2
Betsiboka	10,6	369,3	200,0	16,8	692,2
Melaky	5,9	587,9	140,0	36,3	396,8
Atsimo Andrefana	22,0	773,6	400,0	48,1	845,7
Androy	27,1	974,5	100,0	52,1	711,0
Anosy	20,0	924,6	100,0	29,1	865,3
Menabe	16,6	603,9	150,0	19,1	720,5
DIANA	3,2	244,7	120,0	4,9	351,9
SAVA	19,5	280,8	160,0	38,6	343,0
Ensemble	13,1	484,0	150,0	24,4	500,1
					175,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Concernant le temps de récupération²², le tableau 1.5.6 montre que plus de 6 ménages touchés par un choc, sur 10, n'ont pas encore récupéré les dégâts subis lors de cette enquête.

Tableau 1.5. 6 : Répartition des ménages, selon le temps de récupération maximal suite au choc, par milieu

Unité : %

Milieu de résidence	Moins d'un mois	Entre 1 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Pas encore récupéré	Total
Urbain	9,3	26,8	16,8	47,1	100,0
Rural	6,5	19,3	15,6	58,6	100,0
Ensemble	6,8	20,1	15,8	57,4	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

²²Le temps maximal déclaré par un ménage pour se stabiliser ou retrouver ses conditions avant le passage d'un choc.

Il en ressort du tableau 1.5.7 que 82,2 % des ménages touchés par un choc pensent pouvoir retrouver ses conditions avant le choc, dans plus d'un an ou jamais. Les ménages vulnérables vivant en milieu urbain ont plus de difficultés à se remettre du choc par rapport à ceux résidant en milieu rural.

Tableau 1.5. 7 : Répartition des ménages qui n'ont pas encore récupéré, selon le temps de récupération maximal envisagé, par milieu

Milieu de résidence	Moins d'un mois	Entre 1 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus de 12 mois ou jamais	Unité : %
					Total
Urbain	0,3	4,2	10,4	85,2	100,0
Rural	1,0	4,4	12,6	82,0	100,0
Ensemble	0,9	4,4	12,4	82,2	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Les chocs peuvent également entraîner une dégradation du niveau de vie des ménages. Le tableau 1.5.8 montre le lien entre la vulnérabilité et l'appréciation subjective de cette évolution. D'une part, 56 % des ménages qui ont subi un choc ont déclaré une dégradation de leur bien-être. D'autre part, 50 % des ménages non vulnérables²³ ont connu une détérioration de leur bien-être global. Inversement, 38,5 % des ménages qui ont déclaré une forte dégradation de leur bien-être ont avoué avoir subi un choc, tandis que 35,2 % seulement des ménages ont affirmé avoir une amélioration de leur niveau de vie après avoir subi un choc.

Tableau 1.5. 8 : Proportion de ménages qui ont subi, ou pas, un choc, selon l'appréciation des ménages de l'évolution de leur niveau de vie

Ayant subi un choc				N'ayant pas subi un choc			
Bien être général	Oui	Non	Total	Bien être général	Oui	Non	Total
S'est fortement amélioré	35,2	64,8	100,0	S'est fortement amélioré	2,7	2,3	2,4
S'est légèrement amélioré	28,8	71,3	100,0	S'est légèrement amélioré	14,4	16,2	15,7
S'est stabilisée	27,4	72,7	100,0	S'est stabilisé	22,9	27,7	26,2
S'est légèrement dégradé	31,0	69,0	100,0	S'est légèrement dégradé	32,7	33,2	33,0
S'est fortement dégradé	38,5	61,5	100,0	S'est fortement dégradé	23,0	16,7	18,7
Non concerné	37,8	62,2	100,0	Non concerné	3,6	2,7	3,0
Ne se prononce pas	22,0	78,0	100,0	Ne se prononce pas	0,8	1,2	1,1
Total	31,3	68,7	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.5.3 Analyse des mécanismes amortisseurs

Selon le tableau 1.5.9, quel que soit le milieu de résidence, la principale stratégie adoptée par les ménages pour se remettre d'un choc est l'intensification du travail. En se référant au premier type de

²³Ménages qui n'ont pas subi un choc.

choc cité par les ménages, cette stratégie d'intensification du travail peut se traduire de diverses façons :

- ✓ embauche dans un programme HIMO ;
- ✓ augmentation des heures de travail ;
- ✓ entrée d'autres membres du ménage dans le monde du travail ;
- ✓ arrêt de l'école suivie ;
- ✓ ou entrée dans le monde du travail pour les enfants.

Tableau 1.5. 9 Répartition des ménages vulnérables, selon le type de la première stratégie adoptée face au choc le plus important, par milieu

Unité : %

Milieu de résidence	Urbain	Rural	Total
A travaillé plus	95,2	93,3	93,6
A obtenu un emprunt	0,5	0,7	0,6
A vendu des biens	0,4	0,8	0,8
A réduit la consommation	2,3	2,0	2,0
N'a rien fait	1,6	3,3	3,0
Total	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Le tableau 1.5.10 relate la proportion des ménages qui ont reçu des aides après la survenance d'un choc. Il est constaté que moins de 3 % des ménages malagasy ont reçu de l'aide sous forme de dons dans le cadre du rétablissement. La valeur moyenne de ces aides varie selon le milieu de résidence, il est plus élevé en milieu rural, avec 215,500 Ar, contre 187,300 Ar en milieu urbain. Par contre, la moitié des ménages recevant des aides a déclaré une valeur inférieure à 75 000 Ar, alors que ce chiffre s'élève à 100 000 Ar en milieu urbain.

En analysant selon le niveau de consommation des ménages, il est constaté de façon atypique, que ce sont les ménages riches (environ 2,5 %) qui présentent la proportion la plus élevée des ménages qui ont reçu des dons.

Tableau 1.5. 10 : Proportion des ménages qui ont bénéficié d'une aide, et, valeurs des aides

	Pourcentage des ménages ayant bénéficié de dons (%)	Valeurs des dons (Milliers d'Ar)	
		Moyenne	Médiane
Milieu de résidence			
Urbain	2,2	187,3	100,0
Rural	2,2	215,5	75,0
Quintiles de consommation			
Plus pauvres	1,8	168,5	80,0
2 ^e quintile	1,9	134,9	75,0
3 ^e quintile	1,9	369,2	50,0
4 ^e quintile	2,4	158,3	75,0
Plus riches	2,5	218,0	100,0
Ensemble	2,15	210,16	80,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

CONCLUSION

L'analyse de la vulnérabilité étudie les ménages sensibles à des chocs ponctuels qui peuvent avoir des conséquences sur leur niveau de vie. Les programmes de réduction de la pauvreté doivent cibler les ménages victimes. Il est primordial d'identifier les chocs et trouver les solutions adéquates, ou même d'anticiper leurs conséquences et de les atténuer. En effet, en majorité les évènements rapportés sont des chocs liés au climat : cyclones, inondations, qui ont des effets dévastateurs sur la production agricole. Ces phénomènes peuvent entraîner la perte de biens et également de moyens de production au niveau des ménages. Les revenus des ménages et leur niveau de consommation diminuent. Si les ménages n'arrivent pas à se remettre rapidement de ces chocs, ils passeront dans une situation de pauvreté.

Parmi les stratégies adoptées par les ménages figure l'insertion des enfants dans le monde du travail, passant en général par leur retrait du système scolaire. Ceci nuit gravement aux chances des enfants d'acquérir les capacités de base pour leur vie future. Les interventions du gouvernement et des organismes internationaux devront prendre cette dimension de la pauvreté.

1.6 LES BIENS DURABLES POSSEDES PAR LES MENAGES

Les biens à la disposition des ménages sont une marque de richesse ou de pauvreté, en fonction de la disponibilité et de l'utilisation de ces derniers. La crise politique que Madagascar traverse depuis 2009 et ses conséquences économiques, notamment un taux d'inflation de 5,8 % (INSTAT/DSM, IPC décembre 2012) combiné avec un taux de chômage, lié à la durée du travail, égal à 39,5 % (ENSOMD/INSTAT 2012-2013), dessinent le cadre dans lequel les ménages malagasy se comportent vis-à-vis de leurs avoirs. Par ailleurs, ce contexte se fait ressentir au niveau du panier de la ménagère et notamment sur certains biens durables qui font l'objet de cette section.

1.6.1 Possession de biens durables

La proportion de ménages possédant une chaise (53,7 % dans le cadre de cette enquête) a connu une légère hausse par rapport à l'année 2010 (51,2 %), selon les résultats de l'EPM. Elle est au niveau le plus bas dans la région Androy, avec 10 %, et atteint son point culminant de 83,1 % dans la région Analamanga. Seulement 46,2 % des ménages disposent de ce mobilier, en milieu rural, contre 86,5 % en milieu urbain. Par ailleurs, au niveau national, la variation du taux de possession de machine à coudre est faible entre 2010 (9,4 %) et 2012 (9,2 %). Seules cinq régions (Analamanga, Boeny, Sofia, DIANA, Alaotra Mangoro et SAVA) enregistrent des taux supérieurs à la moyenne nationale. En outre, les proportions de ménages qui possèdent une radio, une radio-cassette et un poste téléviseur sont respectivement de 41,9 %, 10,5 % et 19,9 %. Pour le cas particulier de la radio-cassette, les régions Analamanga, avec 16,7 %, et Melaky, avec 16,5 %, se démarquent des autres régions en enregistrant des taux de possession les plus élevés.

Tableau 1.6. 1 : Taux de possession de certains biens, par région de résidence

Région	Chaise	Machine à coudre	Poste radio	Radio cassette	Poste téléviseur	Lecteur CD, VCD, DVD et autre lecteur numérique	Bicyclette	Téléphone portable
Analamanga	83,1	15,5	50,4	16,7	58,4	46,6	18,1	66,2
Vakinakaratra	51,8	5,8	53,5	9,5	13,0	10,2	26,7	26,0
Itasy	48,1	7,5	61,9	13,8	8,7	6,6	36,0	28,4
Bongolava	26,0	5,7	47,9	11,3	6,2	5,0	28,9	17,0
Haute Matsiatra	49,1	5,9	54,2	5,6	16,3	13,8	10,7	27,5
Amoron'i mania	41,8	6,0	51,2	8,6	6,9	6,0	9,8	20,5
Vatovavy Fitovinany	34,3	4,8	36,1	9,0	4,5	4,1	7,1	10,6
Ihorombe	24,6	5,8	36,0	10,3	13,3	12,3	19,5	21,6
Atsimo Atsinanana	21,5	1,8	28,2	9,3	2,9	2,9	5,3	11,4
Atsinanana	61,0	6,0	29,8	6,9	24,3	20,8	13,0	33,1
Analanjirofo	54,7	8,6	41,7	10,0	9,0	8,9	13,9	17,0
Alaotra Mangoro	72,4	9,8	45,2	11,0	15,7	13,6	27,2	25,5
Boeny	52,2	14,1	38,3	7,9	27,8	25,1	8,3	43,3
Sofia	67,3	13,7	48,0	9,7	7,3	7,7	20,4	14,0
Betsiboka	38,2	5,1	38,1	12,7	9,3	9,3	6,8	20,4
Melaky	24,7	6,6	18,9	16,5	8,6	9,2	5,6	14,1
Atsimo Andrefana	40,4	6,3	27,7	9,3	13,2	11,2	13,2	23,7
Androy	10,6	5,4	12,5	3,4	1,3	1,3	12,6	12,0
Anosy	30,4	4,6	21,6	5,9	9,2	8,3	7,9	14,7
Menabe	37,0	8,5	37,8	9,5	10,4	8,3	7,3	18,8
DIANA	57,3	13,2	41,5	13,5	27,6	22,6	40,0	50,6
SAVA	67,9	16,3	47,6	9,9	9,7	8,5	19,0	22,4
Ensemble	53,7	9,2	41,9	10,5	19,9	16,7	17,0	30,2

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

La proportion de ménages possédant des bicyclettes, présente des disparités, passant de 5,3 % pour la région Atsimo Atsinanana, à 40 % pour DIANA. Un léger contraste entre les milieux de résidence est aussi observé car elle est de 21,4 % en milieu urbain (contre 24,2 % en 2010) et de 16 % en milieu rural (contre 19,4 % en 2010).

En ce qui concerne les téléphones portables, trois ménages sur 10 en possèdent. Les régions Analamanga, DIANA et Boeny, figurent en tête avec des taux de possession comprises entre 43 % et 66 %, tandis que les régions Melaky, Atsimo Atsinanana et Vatovavy Fitovinany, sont les plus mal classées avec des taux inférieurs à 10 %.

Quant aux différents lecteurs (CD, DVD, etc.) qui sont des biens récemment introduits sur le marché, le taux de possession y afférent est seulement de 10 % à Madagascar. Seules les régions Analamanga, Alaotra Mangoro, Boeny, Menabe et DIANA, affichent des taux supérieurs à la moyenne nationale.

Tableau 1.6. 2 : Taux de possession de certains biens, selon le milieu de résidence (en %)

Biens	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Maison	56,8	89,3	83,3
Chaise	86,5	46,2	53,7
Table	89,8	54,3	60,9
Lit	95,2	74,5	78,4
Natte	33,1	71,3	64,2
Autres meubles	50,1	18,4	24,4
Lampe à pétrole artisanale	26,7	79,8	69,8
Lampe à pétrole moderne	1,4	1,7	1,6
Machine à coudre	19,4	6,9	9,2
Cuisinière à gaz	5,7	0,5	1,5
Réfrigérateur	14,2	1,2	3,7
Congélateur	4,3	0,5	1,2
Poste radio	45,9	41,0	41,9
Radio cassette	17,0	9,0	10,5
Chaîne HIFI	18,8	2,0	5,1
Lecteur CD, VCD, DVD, etc...	54,0	8,1	16,7
Poste téléviseur	64,2	9,8	19,9
Voiture privée (voitures de fonction exclues)	4,4	0,7	1,4
Cyclomoteur/VéloMOTEUR	5,2	1,1	1,9
Bicyclette	21,4	16,0	17,0
Appareil photo	9,3	1,1	2,6
Instruments de musique	5,7	0,9	1,8
Téléphone fixe	2,2	0,5	0,9
Téléphone portable	75,3	19,9	30,2
Ordinateur	11,9	1,2	3,2
Magnétoscope	1,5	0,1	0,3
Caméra	2,2	0,3	0,6

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Plus de la moitié des ménages possèdent des chaises, des tables, des nattes et au moins une lampe à pétrole artisanale. A l'opposé, le réfrigérateur, l'appareil photo, les instruments de musique, l'ordinateur, le cyclomoteur, la cuisinière à gaz, la caméra, les téléphones fixes, les voitures et le congélateur, affichent des taux de possession inférieurs à 4 %. Généralement, ces taux présentent un écart en faveur du milieu urbain. Leur utilisation nécessite la disponibilité de certaines infrastructures telles que l'électricité, la couverture en téléphonie mobile, etc. Il est toutefois à noter que pour certains articles tels que la lampe à pétrole (moderne ou artisanale) et la natte, qui sont des signes de dénuement relatif, la proportion des ménages ruraux qui en possèdent dépasse celle des ménages urbains. Autrement dit, ces biens seraient spécifiques aux ménages ruraux.

Tableau 1.6. 3 : Taux de possession de certains biens, selon les quintiles de consommation (en %)

Biens	Plus pauvres	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Plus Riches	Total
Maison	95,0	91,4	89,0	81,9	69,8	83,2
Chaise	22,0	38,1	47,9	60,5	77,2	53,7
Table	32,4	46,9	57,0	67,2	81,0	60,9
Lit	56,2	71,3	76,1	82,8	91,7	78,4
Natte	80,3	75,1	71,9	62,2	46,2	64,2
Autres meubles	8,8	13,4	16,2	24,8	43,6	24,4
Lampe à pétrole artisanale	85,9	83,4	81,6	70,7	45,4	69,8
Lampe à pétrole moderne	0,9	1,9	1,4	1,6	2,0	1,6
Machine à coudre	2,6	3,8	5,5	8,4	18,9	9,2
Cuisinière à gaz	0,0	0,0	0,1	0,3	5,0	1,5
Poste radio	24,9	38,2	44,9	47,0	46,7	42,0
Radio cassette	4,7	6,7	8,5	11,6	16,1	10,5
Chaîne HIFI	0,2	0,3	1,5	3,6	14,0	5,1
Lecteur CD, VCD, DVD et autre lecteur numérique	0,8	2,0	5,3	15,5	41,6	16,7
Poste téléviseur	0,7	3,2	7,3	19,4	48,2	19,9
Bicyclette	7,3	12,8	16,3	20,4	22,1	17,0
Téléphone portable	6,1	12,3	17,9	31,6	59,9	30,2

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Par rapport aux résultats de l'EPM 2010, la principale source d'éclairage et de possession de lampe à pétrole a subi une légère modification. En effet, la proportion de ménages possédant une lampe à pétrole artisanale a diminué de plus de trois points entre 2010 (75,3 %) et 2012 (71,7 %). Cependant, cette diminution ne modifie en rien la structure de la possession de la lampe à pétrole dans les ménages malagasy puisque plus de 7 ménages sur 10 en possèdent. Parmi les ménages utilisant l'électricité et/ou le générateur comme principale source d'éclairage, 10,1 % possèdent une lampe à pétrole, contre 14,6 % en 2010. Cette diminution montre une modernisation de la source d'éclairage au sein des ménages malagasy et donc une hausse de la demande d'électricité et/ou de générateur.

Tableau 1.6. 4 : Répartition des ménages, selon la possession de lampe à pétrole et selon la principale source d'éclairage

Principale source d'éclairage	Possession de lampe à pétrole artisanale		
	Oui	Non	Total
Electricité/générateur	10,1	89,9	100,0
Pétrole lampant	95,2	4,8	100,0
Autres	28,0	72,1	100,0
Ensemble	71,7	28,3	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.6.2 Durée moyenne de possession des biens

La connaissance de la durée moyenne de possession des biens mesure la facilité ou la difficulté des ménages à pouvoir renouveler les biens en leur possession. Cette durée est donc un indicateur pertinent dans l'étude des conditions de vie des ménages. L'analyse spatiale de cette durée moyenne permet de déceler les inégalités entre les 22 régions de Madagascar. Notons qu'au niveau national, la durée moyenne des principaux biens est comme suit :

- ✓ Meubles : 5 ans 10 mois (contre 7 ans 11 mois en 2010) ;
- ✓ Appareils électroménagers : 3 ans 7 mois (contre 6 ans 5 mois en 2010) ;
- ✓ Appareils audiovisuels : 2 ans 7 mois (contre 6 ans 5 mois en 2010) ;
- ✓ Bicyclettes/cyclomoteurs : 3 ans 4 mois (contre 5 ans 5 mois en 2010) ;
- ✓ Equipements agricoles : 5 ans 1 mois (contre 4 ans 10 mois).

Les durées moyennes de possession des biens mesurent le degré de facilité des ménages à renouveler les parcs de biens en leur possession. Une courte conservation des biens indique généralement une tendance vers plus de consommation. Cette durée est donc aussi un indicateur pertinent dans l'étude des conditions de vie des ménages. Le tableau 1.6.5 résume les résultats de leur analyse spatiale : pour les meubles, les régions Analamanga (7,9 ans), Haute Matsiatra (7,1 ans) et Alaotra Mangoro (6,7 ans), accusent les durées moyennes les plus élevées. Par contre, la région Atsimo Atsinanana (2,6 ans) enregistre la durée moyenne de possession de meubles, la plus petite.

Les régions Vakinankaratra (5,3 ans) et Androy (4,9 ans) accusent des durées de possession d'appareils électroménagers, importantes. Cependant, la région Analanjirofo (2,2 ans) enregistre la durée de possession, la plus petite.

La région Haute Matsiatra (3,3 ans) comptabilise la durée moyenne de possession d'appareils audiovisuels, la plus élevée, alors que cette durée est la plus petite pour la région Analanjirofo (1,7 ans).

Avec une durée moyenne de 4,3 ans, la région Androy enregistre la durée moyenne de possession de bicyclettes/cyclomoteurs. De plus, cette même région possède une durée moyenne de possession d'équipements agricoles, la plus élevée (8,9 ans).

Tableau 1.6. 5 : Durée moyenne de possession de certains biens durables, par les ménages, selon les régions

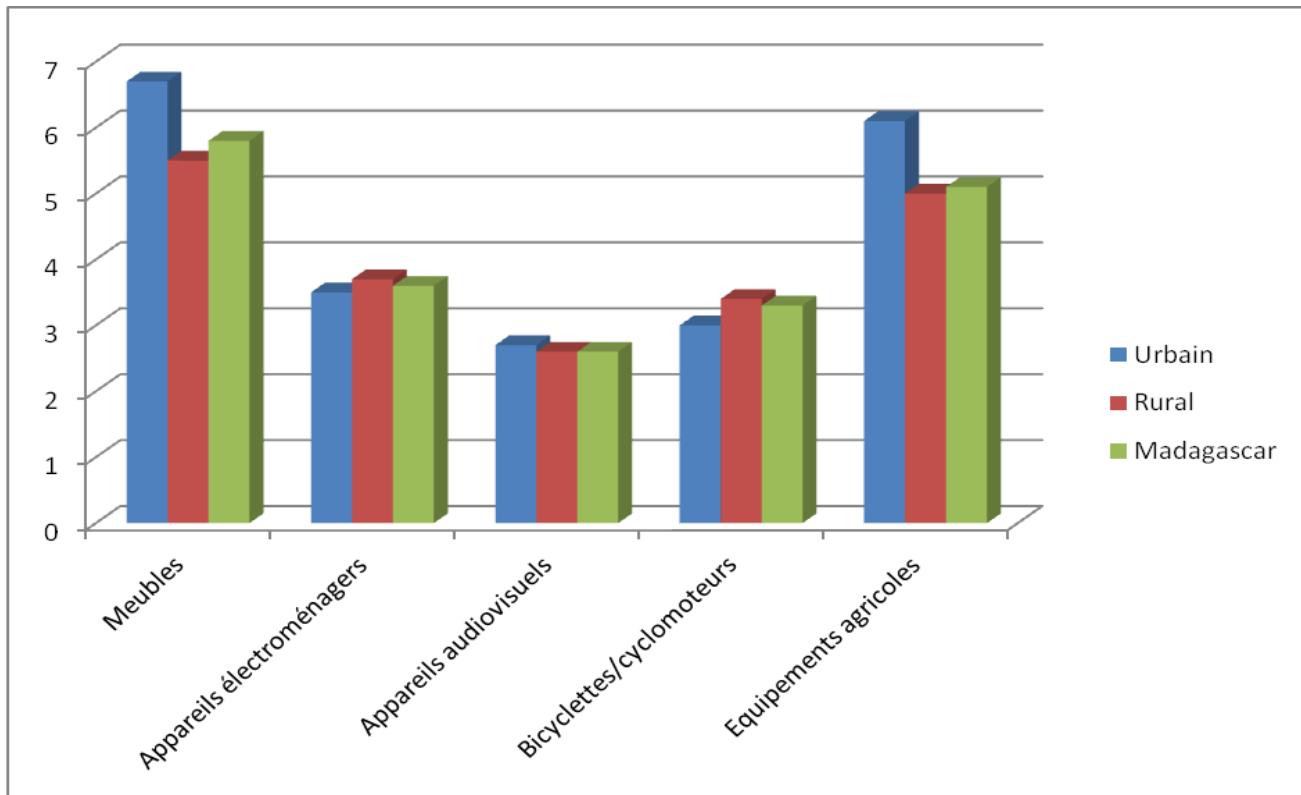
Région	Meubles	Appareils électroménagers	Appareils audiovisuels	Bicyclettes/cyclo moteurs	Equipements agricoles
Analamanga	7,9	3,9	2,9	3,5	5,6
Vakinakaratra	7,2	5,3	2,9	3,3	5,8
Itasy	6,5	5,0	2,9	3,5	5,7
Bongolava	5,2	4,3	2,4	3,7	5,1
Haute Matsiatra	7,1	4,2	3,3	3,7	5,8
Amoron'i mania	5,1	3,9	2,7	3,5	3,5
Vatovavy Fitovinany	4,7	3,9	2,4	3,2	4,7
Ihorombe	3,9	2,7	2,0	3,4	3,1
Atsimo atsinanana	2,6	2,9	2,4	3,4	3,8
Atsinanana	4,5	3,2	2,3	2,8	3,6
Analanjirofo	4,5	2,2	1,7	2,4	3,6
Alaotra mangoro	6,7	3,8	2,8	3,7	5,5
Boeny	5,8	3,9	2,6	3,5	6,7
Sofia	5,8	3,0	2,3	3,3	5,1
Betsiboka	4,8	3,2	2,6	3,7	5,4
Melaky	4,9	3,3	2,2	3,5	5,7
Atsimo andrefana	3,7	3,5	2,0	3,1	3,9
Androy	5,9	4,9	2,7	4,3	8,9
Anosy	3,6	2,5	2,2	3,5	3,9
Menabe	5,1	2,6	2,3	3,0	4,3
DIANA	5,3	2,9	2,1	2,9	4,7
SAVA	5,9	3,6	2,5	3,2	6,0
Ensemble	5,8	3,6	2,6	3,3	5,1

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

La désagrégation de cet indicateur, selon le milieu de résidence, fait ressortir des différences dans le comportement des ménages, selon le tableau 1.6.6. A cet effet, les durées moyennes de possession des meubles, des appareils audiovisuels et des équipements agricoles, sont plus élevés en milieu urbain, alors que celles des appareils électroménagers et des moyens de transports à deux roues, sont plus importantes en milieu rural.

Graphique 1.6. 1 : Durée moyenne de possession des biens durables, selon le milieu de résidence

(Unié %)



SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.6.3 Etat de privation de biens

Un ménage est considéré comme privé d'un groupe de biens ou n'ayant pas accès à un groupe de biens, s'il ne possède aucun bien de ce groupe. A cet effet, 87,9 % des ménages malagasy sont privés d'appareils électroménagers, contre 32,3 % pour les équipements agricoles. S'agissant des appareils audiovisuels, 4 ménages sur 10 en sont privé. Il est noté que 94,2 % des exploitants agricoles sont privés d'appareils électroménagers. Parmi les ménages les plus pauvres, 8 ménages sur 10 sont privés de moyens de transport. D'ailleurs, ces ménages sont carrément privés d'appareils électroménagers (97,4 %). En fonction du milieu de résidence, l'écart entre le milieu urbain et le milieu rural se fait ressentir dans la possession des appareils audiovisuels. A cet effet, seuls 10 % des ménages urbains sont privés d'appareils audiovisuels, contre 45,8 % pour le milieu rural. Au niveau national, 7 ménages sur 10 sont privés de moyens de transports. Cette tendance touche toutes classes sociales de la société Malagasy.

Tableau 1.6. 6 : Taux de privation en biens durables (en %)

Ménages	Appareils électroménagers	Appareils audiovisuels	Moyens de transport	Equipements agricoles
Extrêmement pauvre	97,4	67,9	81,3	19,7
Pauvres	96,0	52,8	74,2	19,8
Moyen	94,2	42,6	70,5	22,9
Riche	90,5	33,7	69,5	31,9
Extrêmement riche	72,4	18,6	67,8	52,5
Activités économiques				
Exploitant agricoles	94,2	50,2	71,3	14,4
Autres	77,2	20,2	72,3	63,0
Milieu de résidence				
Urbain	69,9	10,0	71,6	69,9
Rural	92,1	45,8	71,7	23,7
Ensemble	87,9	39,1	71,7	32,3

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.6.4 Niveau de bien-être

Dans cette section, l'analyse du bien-être se base sur une approche non monétaire de la pauvreté, en fonction de la possession de certains biens durables. La méthodologie utilisée pour apprécier le bien-être du ménage consiste en l'attribution d'un score au ménage, en fonction de la possession ou non d'un certain nombre de biens. A partir d'une Analyse des Correspondances Multiples, un score de 1 (plus pauvres) à 5 (plus riches) est attribué à chaque ménage afin de mesurer la « pauvreté de bien-être » du ménage. De l'autre côté, « la pauvreté objective » est appréciée à partir des dépenses de consommation, agrégées, du ménage c'est-à-dire le quintile de consommation. En termes de pauvreté de bien-être, 17,3 % des ménages malagasy sont considérés comme les ménages les plus pauvres, contre 19,4 % comme les ménages les plus riches. Par contre, en termes de pauvreté objective, 14 % des ménages sont classés parmi les plus pauvres, contre 28,3 % pour les plus riches.

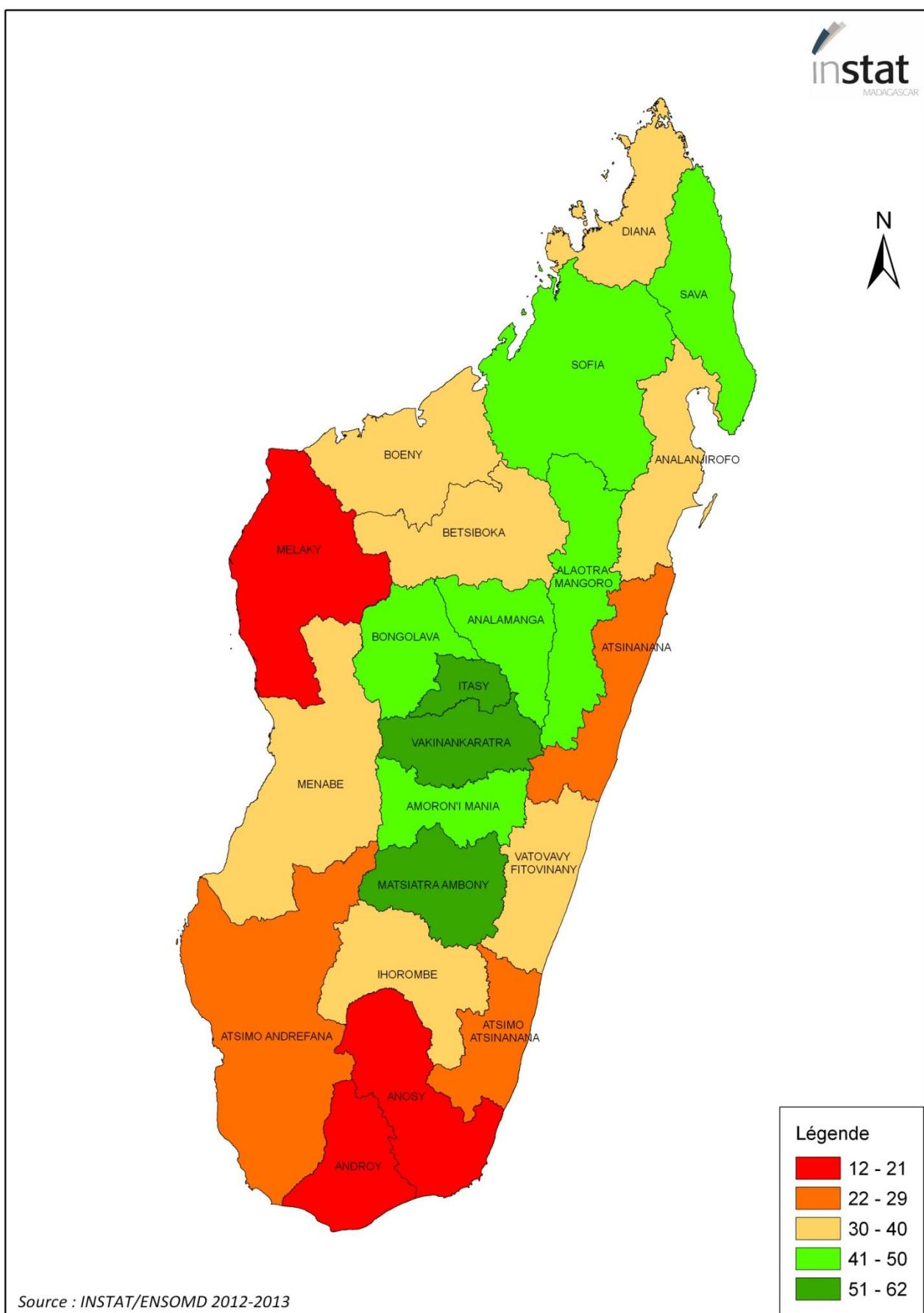
Tableau 1.6. 7 : Répartition de la population, selon la pauvreté, la consommation, et selon le bien-être (en %)

		Pauvreté objective					
		Plus pauvres	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	Plus riches	Total
Pauvreté de bien-être	Plus pauvres	5,1	4,0	3,5	2,8	1,9	17,3
	2 ^e quintile	4,8	5,0	4,2	3,7	2,3	20,0
	3 ^e quintile	2,8	4,4	5,5	5,1	3,6	21,4
	4 ^e quintile	1,2	2,8	4,6	6,7	6,8	22,0
	Plus riches	0,1	0,4	1,2	3,9	13,8	19,4
Total		14,0	16,6	18,9	22,2	28,3	100,0

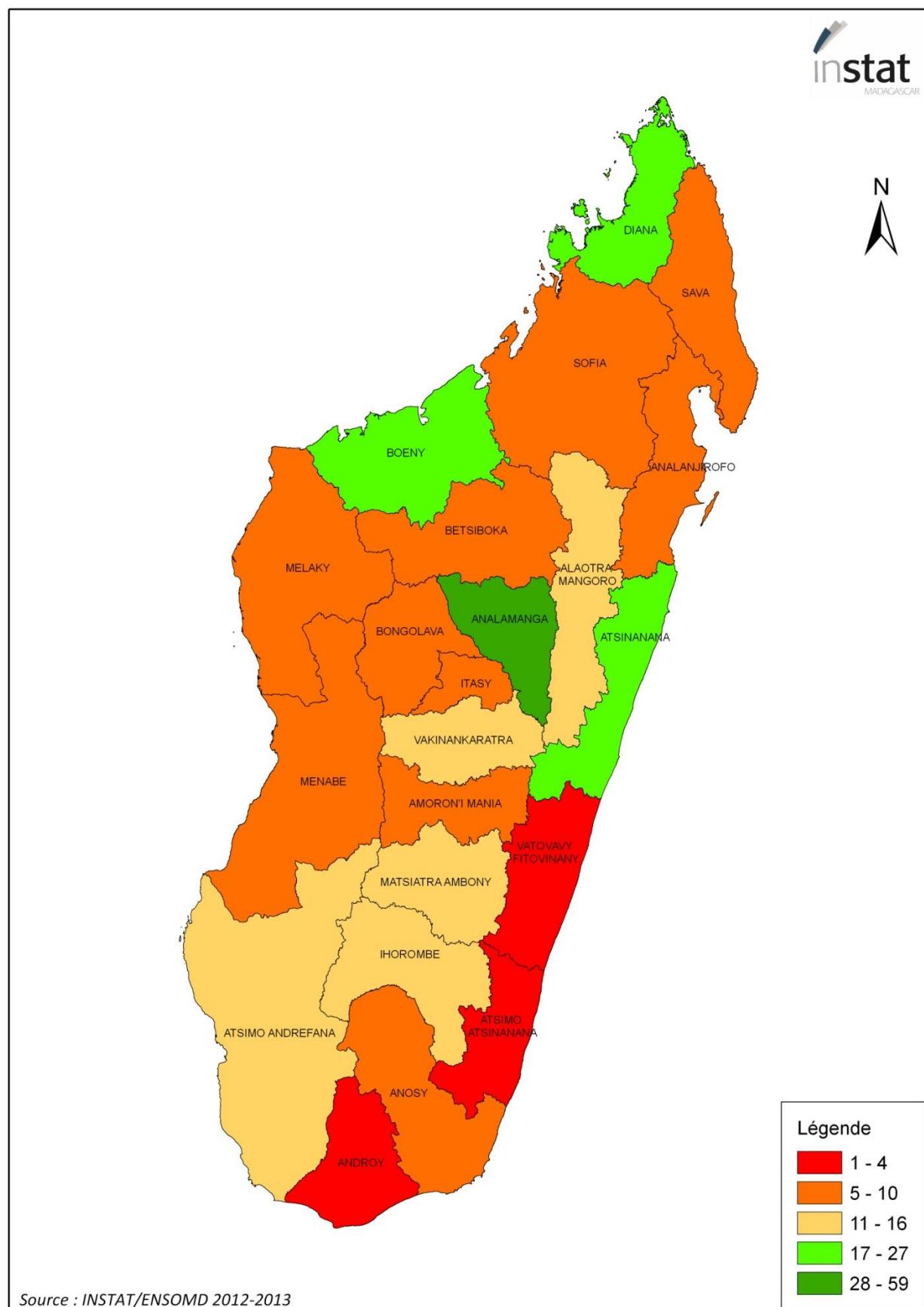
SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

En fonction de la possession de poste radio, de poste télévision et de téléphone portable, certains régions de Madagascar se démarquent du lot, notamment pour les forts taux de possession de poste radio, dans les régions Itasy, Vakinankaratra et Haute Matsiatra (taux de possession compris entre 51 et 62 %). La partie Sud de Madagascar a, cependant, un faible taux de possession de Poste radio (taux compris entre 12 et 21 %). Les régions Analamanga, Boeny et DIANA, enregistrent les taux de possession de poste de télévision et de téléphone portable les plus élevés, selon les cartes 1.6.1, 1.6.2 et 1.6.3.

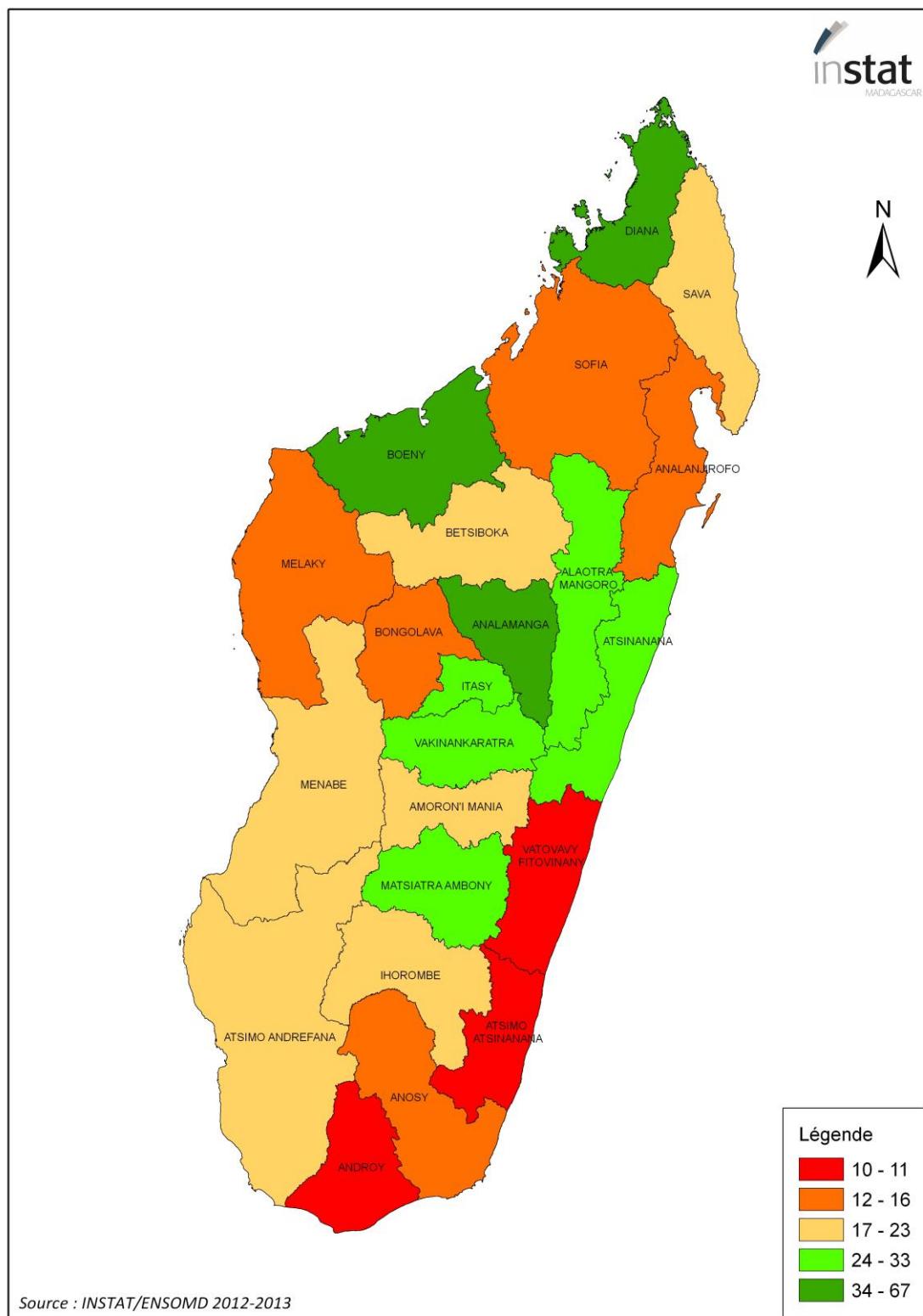
Carte 1.6. 1 Taux de possession de poste radio en pourcentage, par région



Carte 1.6. 2 : Taux de possession de poste de télévision en pourcentage



Carte 1.6. 3 : Taux de possession de téléphone portable en pourcentage



CONCLUSION

Dans le cadre de la mise à jour et du suivi des principaux indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le volet « biens durables » rentre dans les éléments indispensables aux analyses microéconomiques des activités et des conditions de vie du ménage, ainsi que sur la pauvreté. Par rapport aux résultats de l'EPM 2010, l'ENSOMD 2012-2013 a montré une même structure des biens durables des ménages, à quelques modifications près. Il s'agit principalement de la diminution de la durée moyenne de possession de certains biens comme les meubles, les appareils électroménagers, les appareils audiovisuels, ainsi que les moyens de transport à deux roues. Par contre, cette baisse se fait au détriment des équipements agricoles dont la durée moyenne de possession a augmenté entre 2010 (4 ans 10 mois) et 2012 (5 ans 1 mois). En termes de biens durables, le taux de privation des moyens de transport (71,7 %) et celui des appareils électroménagers (87,9 %) restent élevés. L'analyse spatiale de la possession de certains biens comme le poste radio, le poste télévision et le téléphone portable, montre l'existence des disparités entre les 22 régions de Madagascar puisque les régions Analamanga, Boeny et DIANA, sont les plus dotés contrairement aux autres régions.

1.7 CONSOMMATION

Le présent chapitre analyse la consommation agrégée des ménages. L'analyse des composantes de cette consommation permet de mettre en œuvre l'approche quantitative et objective du bien-être. Cette analyse est issue de la quantification des composantes de consommation, même celles qui n'ont fait l'objet ni de dépenses monétaires, ni de transaction. Ce concept de consommation agrégée est alors élargie et ne s'arrête pas seulement au niveau des dépenses monétaires ou des consommations dont l'évaluation monétaire est directe (telle que les autoconsommations ou les cadeaux). Elle inclut aussi une estimation de la valeur monétaire des éléments matériels qui peuvent avoir une influence non négligeable sur les conditions de vie, comme les caractéristiques du logement d'un ménage non locataire (loyers imputés), ou la valeur locative des biens durables (approche *consommation* et non approche *acquisition*). Ainsi les composantes de la consommation agrégée sont :

- ✓ Les dépenses alimentaires
- ✓ Les dépenses alimentaires quotidiennes
- ✓ Les dépenses non alimentaires
- ✓ Les autoconsommations agricoles
- ✓ Les produits de l'élevage autoconsommés
- ✓ Les autoconsommations issues des entreprises non agricoles
- ✓ Les dépenses liées à l'éducation
- ✓ Les dépenses liées à la santé
- ✓ Les paiements reçus en nature alimentaire
- ✓ Les paiements reçus en nature non alimentaire
- ✓ Les loyers imputés
- ✓ Les valeurs locatives des biens durables

Néanmoins, la consommation agrégée ne tient pas compte des différences de qualité non incluses dans les différences de prix. Rappelons que les informations sont issues des réponses déclaratives des répondants qui ont fait l'objet de vérification et de consolidation à plusieurs niveaux, et non des observations directes. Par ailleurs, une tentative de prise en compte de la qualité non transcrit dans les prix, aurait nécessité des expertises en plusieurs types de biens et services, de la part des agents de terrain. Une uniformisation des mesures ramène le calcul des consommations agrégées à une consommation annuelle par tête pour chaque ménage. Un document méthodologique figure en annexes de ce document.

1.7.1 Niveau de consommation

Afin de tenir compte des différences spatiales des prix, le montant des consommations a nécessité l'utilisation de déflateurs régionaux. Les valeurs indiquées sont relatives aux prix pratiqués dans la capitale, Antananarivo, et comparables entre elles. Selon le tableau 1.7.1, le niveau de consommation moyenne, par tête, dans un ménage malagasy, est de 495 000 Ar, pour un seuil de pauvreté de 535 603 Ar. Cela traduit que le ménage malagasy moyen vit en dessous du seuil de pauvreté. Ce niveau de consommation est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, passant presque du simple au double. Analamanga, Betsiboka et DIANA, sont les trois premières régions où cette consommation moyenne est la plus importante. Par contre, la région Androy présente le plus faible niveau avoisinant 210 000 Ar.

Tableau 1.7. 1 : Consommation moyenne annuelle par tête, selon les régions et le milieu
Unité : millier d'Ar

Province	Région	Urbain	Rural	Total
Antananarivo		848	476	573
	Analamanga			739
	Vakinankaratra			330
	Itasy			492
	Bongolava			443
Fianarantsoa		444	370	381
	Haute Matsiatra			447
	Amoron'i Mania			391
	Vatovavy Fitovinany			392
	Ihorombe			433
	Atsimo Atsinanana			249
Toamasina		887	520	595
	Atsinanana			585
	Analanjirofo			580
	Alaotra Mangoro			623
Mahajanga		739	470	517
	Boeny			694
	Sofia			363
	Betsiboka			737
	Melaky			464
Toliara		722	291	348
	Atsimo Andrefana			396
	Androy			205
	Anosy			325
	Menabe			522
Antsiranana		604	547	564
	DIANA			718
	SAVA			400
Ensemble		742	433	495

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Le tableau 1.7.2 synthétise le niveau de consommation en fonction du statut socio-économique du CM. Un ménage dirigé par un cadre supérieur enregistre une consommation, par tête, annuelle, de 1 899 000 Ar. Plus généralement, les ménages de salariés ont une consommation supérieure à la moyenne. Les petits et moyens exploitants agricoles sont les plus désavantagés, avec des valeurs inférieures à 360 000 Ar par tête et par an.

Tableau 1.7. 2 : Niveau de consommation moyenne, par tête, par groupe socio-économique du chef de ménage, par milieu

Groupe socio-économique du CM	<i>Unité : Milliers d'Ar</i>		
	Urbain	Rural	Ensemble
Cadre supérieur	2268	1423	1899
Cadre moyen	1302	994	1124
Ouvrier ou salarié qualifié	918	772	838
Ouvrier ou salarié non qualifié	674	599	628
Manœuvre	588	440	489
Stagiaire rémunéré	652	518	566
Indépendant	813	688	740
Chômeur	878	513	682
Inactif	1059	531	737
Petit exploitant agricole	451	344	355
Moyen exploitant agricole	479	370	379
Grand exploitant agricole	485	395	407
Pêcheur	503	731	668
Autres	565	370	402
Ensemble	742	433	495

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Selon le tableau 1.7.3, le niveau d'instruction du chef de ménage différencie cette consommation par tête. Le niveau de consommation varie de façon proportionnelle en fonction du niveau d'instruction. Elle passe de moins de 500 000 Ar pour un chef de ménage qui a un « niveau d'instruction primaire complet », à 110 0000 Ar pour un « secondaire 2nd cycle complet», et à plus de 1 500 000 Ar pour un CM ayant une éducation de niveau « supérieur ».

Tableau 1.7. 3 : Niveau de consommation annuelle par tête, par milieu, selon les caractéristiques du ménage

	Milieu de résidence		<i>Unité : Milliers d'Ar</i>
	Urbain	Rural	Total
Niveau d'instruction du CM			
Sans Instruction	495	319	343
Primaire Incomplet	509	387	405
Primaire Complet	600	469	498
Secondaire 1er cycle Incomplet	759	538	600
Secondaire 1er cycle Complet	894	634	733
Secondaire 2nd cycle Incomplet	1001	798	870
Secondaire 2nd cycle Complet	1176	1010	1083
Supérieur	1692	1328	1525
Taille du ménage			
1ou2	1292	827	936
3ou4	875	544	626
5ou6	678	415	469
7ouPlus	448	285	309
Age CM			
Moins de 25 ans	784	475	534
25-39 ans	729	425	485
40-49 ans	695	427	479
50-59 ans	801	443	519
60 ans et plus	758	431	501
Ensemble	742	433	495

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Plus la taille du ménage est élevée, plus la consommation par tête est basse. Elle passe de 936 000 Ar pour un ménage de moins d'une ou deux personnes, à 309 000 Ar pour un ménage de plus de 7 personnes. Cette corrélation négative est, au moins en partie, due au fait qu'il s'agit de la consommation par tête des ménages, ce qui défavorise particulièrement les ménages avec de jeunes enfants.

Selon le tableau 1.7.4, la comparaison de la distribution de la population et celle de la masse de consommation, montre que seules les régions Analamanga et Vakinankaratra comptent pour 28,5 % de la consommation bien qu'elles ne regroupent que 23,7 % de la population. A l'inverse, Androy et Atsimo Atsinanana ne comptent respectivement que pour 1,4 % et 3,3 % de la consommation totale, alors que leur population représente le double de leur consommation.

Tableau 1.7. 4 : Comparaison des distributions de la consommation et de la population, par région

Région	Consommation	Population	Unité: %
Analamanga	23,0	15,4	
Vakinankaratra	5,5	8,3	
Itasy	3,3	3,4	
Bongolava	1,9	2,1	
Haute Matsiatra	5,0	5,5	
Amoron'i Mania	2,6	3,3	
Vatovavy Fitovinany	5,1	6,5	
Ihorombe	1,3	1,4	
Atsimo Atsinanana	2,1	4,1	
Atsinanana	6,8	5,8	
Analanjirofo	5,4	4,6	
Alaotra Mangoro	6,0	4,7	
Boeny	5,2	3,7	
Sofia	4,2	5,7	
Betsiboka	2,0	1,3	
Melaky	1,3	1,3	
Atsimo Andrefana	4,8	6,0	
Androy	1,4	3,3	
Anosy	2,0	3,0	
Menabe	3,0	2,9	
DIANA	4,7	3,3	
SAVA	3,5	4,3	
Ensemble	100,0	100,0	

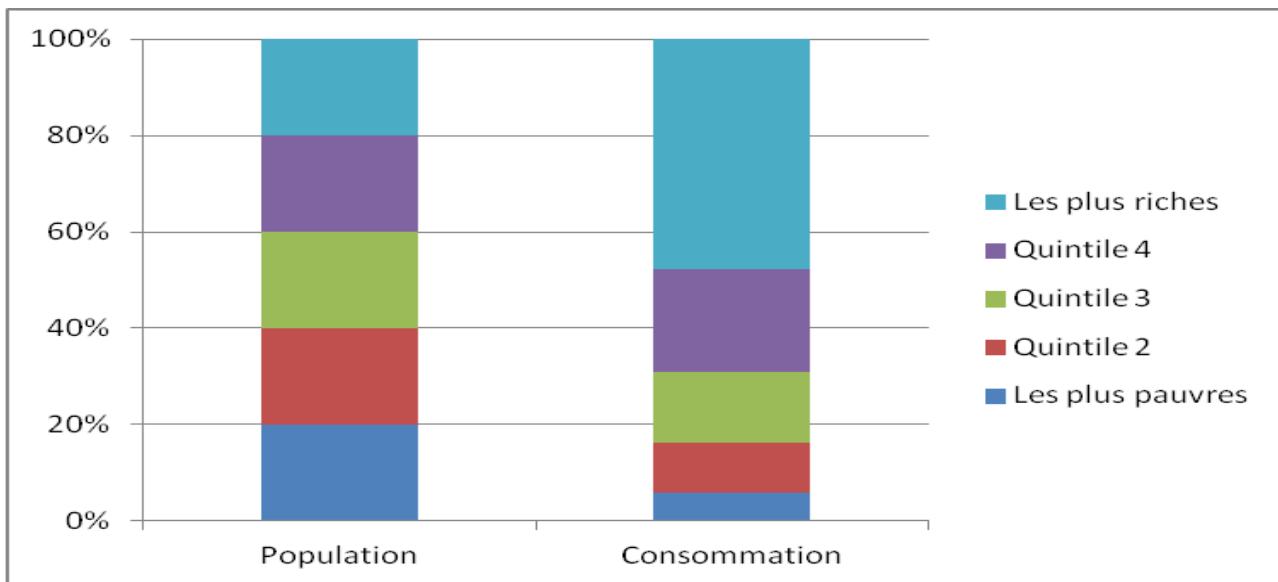
SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

L'analyse de la répartition de la consommation en fonction du quintile de consommation, par tête et par an, donne les résultats suivants :

- Le quintile « le plus pauvre » présente un niveau de consommation de moins de 250 000 Ar.
- Le second quintile « pauvre » montre un niveau de consommation compris entre 205 000 Ar et 305 000 Ar.
- Le troisième quintile a un niveau de consommation entre 305 000 et 427 000 Ar.
- Le quatrième quintile « riche » arbore un niveau de consommation entre 427 000 Ar et 659 000 Ar.
- Le cinquième quintile des « plus riches » accuse un niveau de consommation supérieur à 659 000 Ar.

Le graphe 1.7.1 montre la comparaison entre la masse de la population selon le quintile de consommation et la répartition du niveau de consommation.

Graphique 1.7. 1 : Distribution de la masse de consommation, par quintile



SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Selon le graphique 1.7.1, les 20 % « les plus riches » parmi la population, consomment 47,9 % de la masse totale, alors que les 20 % « les plus pauvres » ne consomment que 5,9 % du total. Cette situation décrit l'inégalité entre les individus, selon leur niveau de consommation. Rappelons qu'il s'agit des niveaux déflatés par les rapports de prix (indices de Paasches) entre la strate de résidence du ménage et les prix pratiqués dans la capitale. La comparaison des niveaux nominaux des consommations aurait donné plus d'inégalité.

Vu selon le Groupe Socio-Economique (GSE) du chef de ménage dans le tableau 1.7.5, les agriculteurs comptent pour 66,9 % de la population et 49,7 % de la consommation. Ensemble, les cadres et les ouvriers forment 11,5 % de la population et ne représentent que 20 % de la consommation totale.

Tableau 1.7. 5 : Distributions comparées de la population et de la masse de consommation, selon le GSE du chef de ménage

Groupe Socio-Economique	Population	Consommation
Cadre supérieur	0,6	2,2
Cadre moyen	1,7	3,8
Ouvrier ou salarié qualifié	5,4	9,2
Ouvrier ou salarié non qualifié	3,8	4,8
Manœuvre	3,1	3,1
Stagiaire rémunéré	0,2	0,2
Indépendant	12,0	17,9
Chômeur	0,5	0,6
Inactif	4,4	6,5
Petit exploitant agricole	36,9	26,5
Moyen exploitant agricole	22,0	16,9
Grand exploitant agricole	7,7	6,3
Pêcheur	1,0	1,4
Autres	0,9	0,7
Total	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.7.2 Structure de la consommation

L'analyse de la structure de la consommation revêt une importance particulière dans l'analyse de la pauvreté dans les pays en développement, dans la mesure où elle reflète le comportement des ménages, leurs contraintes, leur utilité et leur niveau de vie. Cette analyse est basée sur le poids de l'alimentation et celui des dépenses monétaires dans la consommation totale. Le premier indicateur, le poids de la consommation, selon la loi d'Engel, est corrélé négativement avec le niveau de vie des ménages. En effet, l'alimentation constitue la plus grande partie de la composante obligatoire de la consommation et de ce fait résorbe une bonne partie des ressources des ménages pauvres. Tandis que le deuxième indicateur, le poids des dépenses monétaires, permet d'apprécier la vulnérabilité des ménages face à la loi du marché.

1.7.2.1 Part de l'alimentation dans la consommation totale

En 2012, l'alimentation représente 67,7 % de la consommation totale à Madagascar, selon le tableau 1.7.6. Cette proportion a connu une hausse de 2,5 points, comparée au chiffre obtenu au cours de l'EPM 2010. Ainsi, l'alimentaire résorbe plus des deux tiers du budget des ménages malagasy, ce qui reflète une forte incidence de la pauvreté. C'est dans les régions Vatovavy Fitovinany, Amoron'i Mania, Vakinankaratra et Atsimo Atsinanana, que le poids de l'alimentation est le plus élevé, atteignant 80 %. De l'autre côté, Analamanga se démarque des autres régions avec un pourcentage relativement faible, de l'ordre de 55,4 %.

Tableau 1.7. 6 : Part de l'alimentation dans la consommation totale, selon les régions

REGION	Part
Analamanga	55,4
Vakinankaratra	79,1
Itasy	77,7
Bongolava	76,0
Haute Matsiatra	75,4
Amoron'i Mania	80,3
Vatovavy Fitovinany	81,3
Ihorombe	66,2
Atsimo Atsinanana	78,4
Atsinanana	64,5
Analajirofo	76,5
Alaotra Mangoro	69,7
Boeny	61,5
Sofia	69,6
Betsiboka	70,5
Melaky	73,6
Atsimo Andrefana	65,5
Androy	73,9
Anosy	74,3
Menabe	69,1
DIANA	59,9
SAVA	69,5
Ensemble	67,7

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Par ailleurs les résultats contenus dans le tableau 1.7.7 montrent que l'alimentation occupe une proportion très importante de la consommation aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain : 72,3 % contre 56,6 %.

Tableau 1.7. 7 : Part de l'alimentation dans la consommation totale, selon le milieu

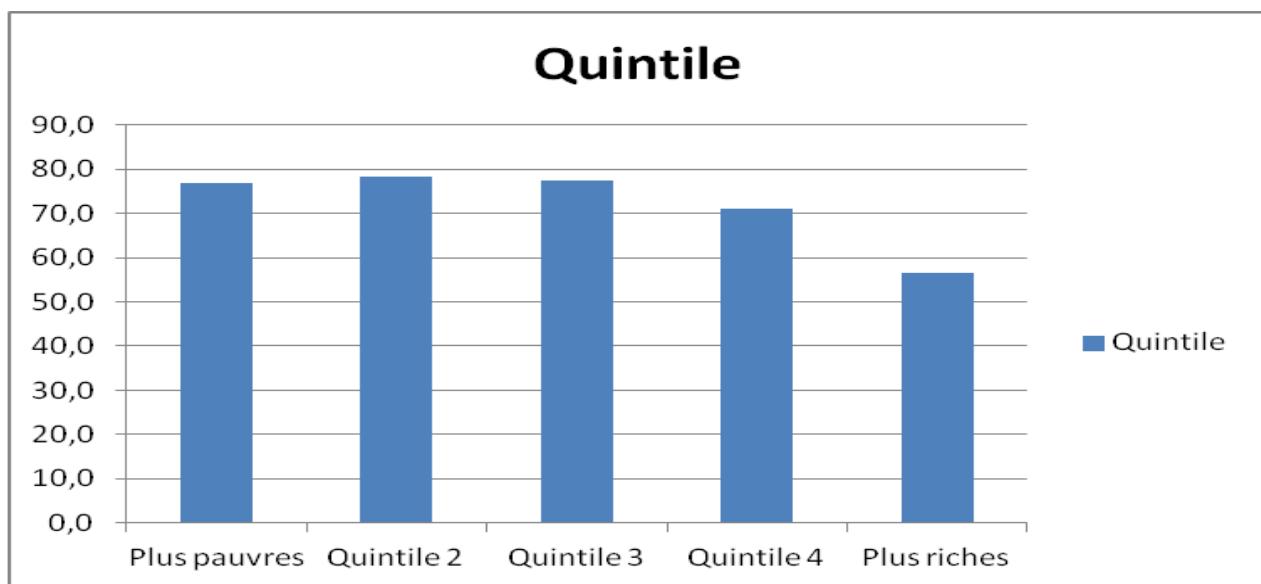
Milieu	Part
Urbain	56,6
Rural	72,3
Ensemble	67,7

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Les résultats obtenus dans le graphique 1.7.2 confirment en partie la loi d'Engel, dans la mesure où la part de l'alimentation diminue au fur et à mesure que l'on considère des ménages plus aisés. Elle part de plus de 78 %, chez les ménages classés dans le deuxième quintile de consommation, pour arriver à moins de 57 %, chez les ménages classés parmi les 20 % « les plus riches ». La part de

l'alimentation chez les ménages « les plus pauvres », brouille la tendance continue à la baisse, puisqu'elle n'y est que de l'ordre de 77 %. L'analyse plus détaillée, selon le décile de consommation fournit le même constat. Le même phénomène s'observe en milieu urbain et en milieu rural. Il sévit une insuffisance de tous les niveaux de postes de consommation chez les ménages les plus pauvres. Comme conséquence, une amélioration du revenu s'accompagne d'une importante hausse de la consommation alimentaire, au détriment de la consommation des autres produits. Et lorsque les hausses respectives des consommations par poste atteignent un certain niveau, elles obéissent à la loi d'Engel.

Graphique 1.7. 2 : Part de l'alimentation dans la consommation totale, selon le quintile



SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

L'analyse selon le GSE du chef de ménage est intéressante étant donné son rôle important dans la prise de décision au sein du ménage, notamment en matière de consommation. En effet, les revenus des ménages proviennent en grande partie des revenus apportés par le chef du ménage. L'analyse des résultats dans le tableau 1.7.8, la part de l'alimentation est relativement importante chez les ménages agricoles : elle est de l'ordre de 75 à 79 %. Par contre, chez les ménages dirigés par un cadre supérieur ou moyen, cette part n'est plus que de l'ordre de 42 % à 50 %. Le genre du chef de ménage n'a pas d'influence significative sur la structure de la consommation.

Tableau 1.7. 8 : Part de l'alimentation dans la consommation, selon le GSE du chef de ménage

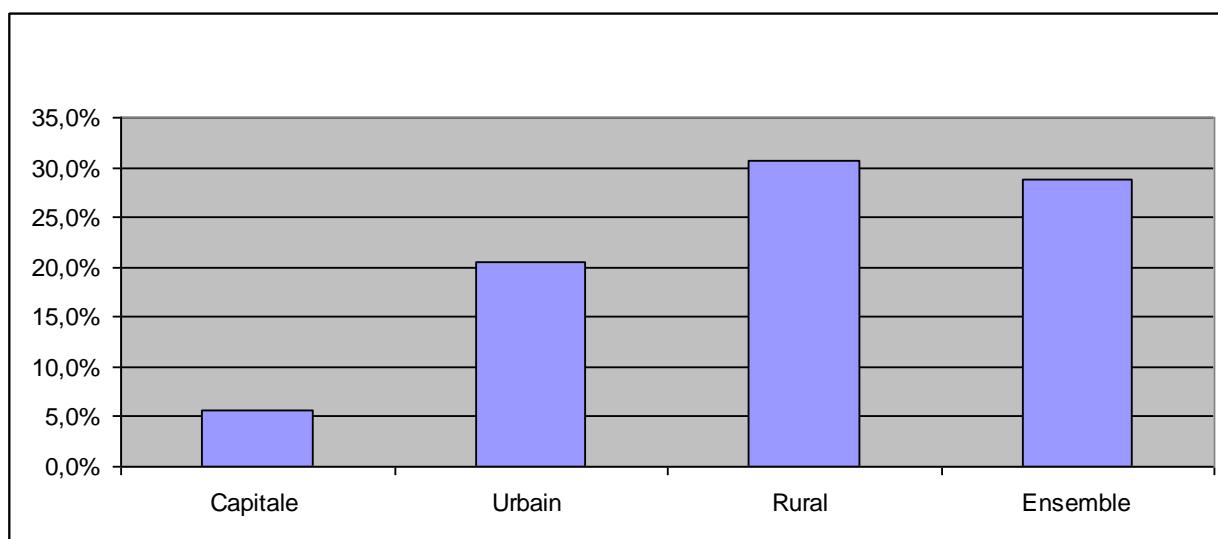
Groupe Socio-Economie du CM	Part
Cadre supérieur	42,1
Cadre moyen	49,9
Ouvrier ou salarié qualifié	55,0
Ouvrier ou salarié non qualifié	62,0
Manœuvre	64,3
Stagiaire rémunéré	57,6
Indépendant	57,0
Chômeur	60,5
Inactif	56,8
Petit exploitant agricole	78,8
Moyen exploitant agricole	78,3
Grand exploitant agricole	75,7
Pêcheur	74,4
Autres	74,5
Ensemble	67,7

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.7.2.2 Part de l'autoconsommation dans la consommation totale

Pour l'ensemble de Madagascar, l'autoconsommation représente environ 29 % de la consommation totale, selon le graphique 1.7.3. Mais il a été noté de fortes différences selon le milieu de résidence. En milieu rural, près d'un tiers de la consommation totale est constituée de l'autoconsommation. Il s'agit d'une conséquence logique de la pratique de l'agriculture de subsistance. Le poids de l'autoconsommation tourne autour de 20 % dans les villes secondaires, reflétant là aussi, le fait qu'une part significative des ménages des villes secondaires pratique l'agriculture. Dans la capitale par contre, le poids de l'autoconsommation chute à 5 % de l'agrégat de consommation. Cette chute est en ligne avec la faible pratique de l'agriculture dans la capitale malagasy.

Graphique 1.7. 3 : Part de l'autoconsommation dans la consommation totale

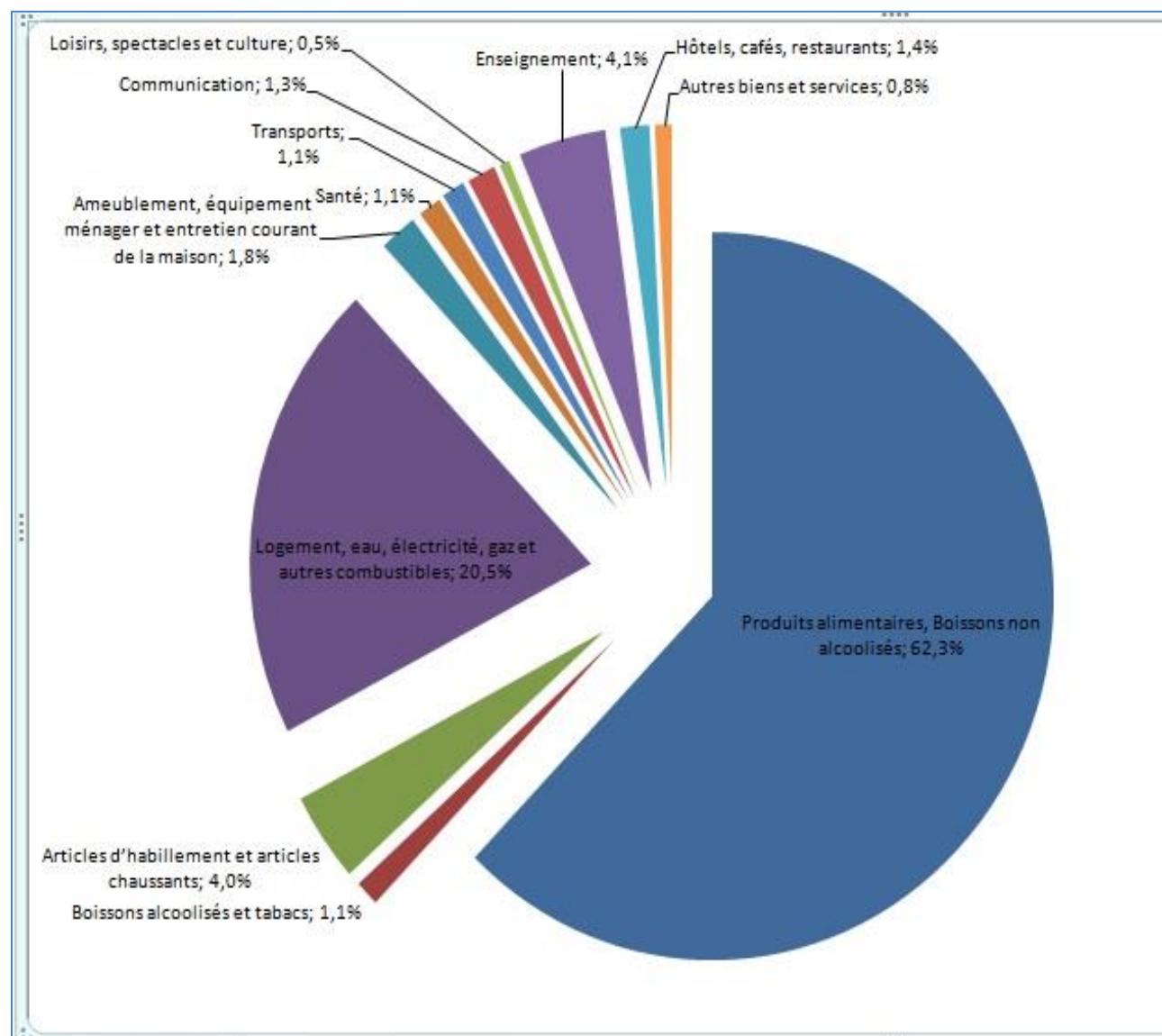


SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.7.3 Structure de la consommation selon les postes budgétaires

La structure de la consommation selon les postes, est synthétisée dans le graphique 1.7.4. Il renseigne sur l'utilité et le comportement des ménages, en matière de consommation. En effet, la consommation des ménages à Madagascar est composée en majeure partie des produits alimentaires et des boissons non alcoolisés. Elles représentent, à elles seules, 62,3 % de la consommation. Les dépenses en logement, eau, gaz et combustibles représentent 20,5 % de l'ensemble. Par contre, les dépenses en loisirs, la communication, les transports, la santé, l'ameublement, les hôtels et autres biens et services ont une part relativement négligeables dont moins de 2 % chacune. Pour le cas particulier des dépenses en éducation, elles ne représentent que 4,1 % et occupent la troisième place dans la consommation des ménages.

Graphique 1.7. 4 : Répartition de la consommation, selon l'origine



SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était d'analyser le niveau et la structure de la consommation à Madagascar. Le niveau de la consommation constitue la principale mesure du niveau de vie des ménages, particulièrement celle de la pauvreté. Cette ENSOMD a montré que la moyenne annuelle, par tête, de ce niveau de consommation est estimée à 495 000 Ar. Ce niveau de consommation a augmenté de 22 % en valeur nominale et environ de 7,7 % en valeur réelle, entre la période 2010-2012. Malgré cette augmentation observée, il est constaté que le ménage moyen vit en dessous du seuil de pauvreté lequel est de 535 603 Ar en 2012. Toutefois, ce niveau de consommation est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, passant presque du simple au double traduisant ainsi une pauvreté plus accrue en milieu rural qu'urbain. Le niveau d'instruction du chef de ménage influe positivement sur le niveau de consommation du ménage. En effet, il passe de 343 000 Ar chez les ménages sans niveau d'instruction, à 1 525 000 Ar chez les ménages dont le chef a fait l'enseignement supérieur. La distribution de la masse de consommation montre l'importance des inégalités sociales à Madagascar. Les 20 % les plus riches consomment près de 48 % de la masse totale, tandis que les 20 % les plus pauvres ne consomment que 6 %.

La part relative de l'alimentation dans la consommation totale est de 68 % pour l'ensemble du pays. En milieu rural, elle atteint 72 % avec 42 % d'autoconsommation. Cette proportion est fortement corrélée avec le niveau de vie, confirmant en partie la loi d'Engel. Elle varie d'environ 57 % pour le cinquième quintile, à environ 78 % pour les deux premiers quintiles. Après l'alimentation, le logement constitue le second grand poste des dépenses des ménages car il représente jusqu'à 21 % du budget des ménages. Les dépenses en éducation prend le troisième poste budgétaire avec seulement 4,1 %. Enfin, les dépenses en loisirs, la communication, les transports, la santé, l'ameublement, les hôtels et autres biens et services ont une part relativement négligeable car elles ne représentent que moins de 2 %.

1.8 PAUVRETE MONETAIRE

Le premier objectif des OMD est d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim, avec comme objectif chiffré, de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la part de la population vivant avec moins d'un dollar vingt-cinq par an. Ceci requiert des indicateurs de suivi systématiques, objectifs et comparables dans le temps.

Dans l'approche utilitariste, les ménages pauvres s'identifient par l'application d'une ligne de pauvreté à la distribution du revenu ou des dépenses par tête au sein de la population. Pour les séries d'Enquête Permanente auprès des Ménages (EPM) et l'Enquête de Suivi des OMD (ENSOMD), l'approche par la dépense est préférée à l'approche par revenu. Ainsi, un ménage est identifié comme pauvre si son niveau de consommation par tête n'a pas atteint le seuil de consommation alimentaire et non alimentaire minimum.

Cette approche par la dépense permet d'évaluer le « panier » de biens et services acquis par le ménage avec son revenu courant, selon ses préférences et son comportement de consommation, qui sont spécifiques pour Madagascar. Elle tient compte également de l'utilisation de l'épargne et l'accès au système amortisseur de la pauvreté ou de partage de risque, comme le marché du crédit très demandé pendant une période de crise. Ainsi, le niveau des dépenses est beaucoup plus stable dans le temps. Principalement, les anticipations à long terme des ménages peuvent les amener à revoir leurs habitudes de consommation. Par contre, il s'avère que les revenus des ménages subissent des variations saisonnières parfois importantes dans le temps. Cette situation affecte surtout le milieu rural et les travailleurs indépendants, à cause de plusieurs facteurs, notamment les mauvaises récoltes, les aléas climatiques ou encore l'instabilité des prix de vente des produits agricoles. Les variations du revenu à court terme ne signifient pas forcément qu'il y ait amélioration ou détérioration du bien-être économique réel des ménages. De plus, la non tenue de comptabilité dans le secteur informel et l'importance de l'autoconsommation dans les activités indépendantes, notamment agricoles, rendent difficiles l'évaluation des revenus à l'aide des enquêtes lourdes multithèmes telles que l'EPM et l'ENSOMD. Toutes ces raisons justifient le choix de seuil de pauvreté national sur la base de niveau de consommation par tête, satisfaisant des coûts des besoins fondamentaux (Cost of Basic Needs).

Lors de l'Enquête ENSOMD, est classé comme pauvre ou extrêmement pauvre, tout individu dont la contre-valeur monétaire de ses consommations annuelles est respectivement en dessous de 535 603 Ar et 374 941 Ar. Par souci de suivi intertemporel de la pauvreté monétaire, ces seuils indiquent les valeurs actualisées, avec l'inflation du panier de consommation des ménages malagasy, établi en 2001.

Cependant, pour avoir une image plus complète de l'évolution de la pauvreté, des seuils de pauvreté internationaux de 1,25 \$PPA et 2,00 \$PPA²⁴ ont été considérés lors de l'analyse. Ils sont calculés sur la base de la valeur du dollar, en parité de pouvoir d'achat (\$PPA) de la consommation privée

²⁴ Ces seuils ont été élaborés pour comparer le pouvoir d'achat d'une monnaie choisie comme numéraire (le \$PPA) selon le niveau général des prix dans différents pays. Ils sont fortement dépendants d'un panier de consommation et du niveau d'inflation d'un pays fictif pris comme référence. Pour le cas de Madagascar, la structure du panier de consommation de ménages malagasy sont très différents du panier de référence aussi bien en termes de pondération qu'en termes de qualité des produits composants.

pour Madagascar, en 2005²⁵, actualisée avec le taux d'inflation dans la capitale, entre 2005 et 2012²⁶. Ainsi, en monnaie nationale, ces seuils correspondent respectivement à 610 496 Ar et à 976 794 Ar. L'utilisation de ces différents seuils permet de tester la robustesse des résultats obtenus concernant l'évolution de la pauvreté (assurer que les résultats ne sont pas fortement liés à la ligne de pauvreté retenue), avant de recourir plus tard aux méthodes plus élaborées²⁷. Cependant, les analyses comparatives sont limitées compte tenu de deux approches différentes : approche de dépense pour les seuils nationaux et approche de revenu (pouvoir d'achat) pour les seuils internationaux. Les comparaisons internationales des résultats présentent également des limites dans la mesure où les seuils internationaux ne sont pas calculés à partir du \$PPA, en 2012, en prix relatif (Programme de comparaison internationale des prix – PCI) par rapport aux autres pays du monde ou de la sous-région.

Ce chapitre commence par produire les niveaux de pauvreté correspondant à chaque seuil, suivis des différentes analyses de la pauvreté en fonction de son évolution, sa distribution spatiale et les différentes caractéristiques des ménages. Dans toutes ces analyses, seuls les seuils de pauvreté nationale sont utilisé pour deux raisons : i) le seuil de pauvreté national a été établi à partir d'un panier de biens, représentatif des habitudes alimentaires malagasy, auquel a été ajouté une composante non alimentaire. Ce choix reflète mieux les conditions de vie du pays ; ii) il permet de mettre en perspective les indicateurs de pauvreté issus de l'enquête ENSOMD avec ceux issus des enquêtes antérieures. Le niveau de ces seuils est de 535 603 Ar pour la pauvreté et de 374 941 Ar pour l'extrême pauvreté.

Encadré : Différence méthodologique par rapport aux chiffres publiés par la Banque Mondiale dans le rapport PGIA (Poverty, Gender and Inequality Assessment).

Il est à noter que par rapport aux chiffres sur la pauvreté monétaire issus du rapport PGIA de la Banque Mondiale sur la pauvreté à Madagascar, quelques différences subsistent au niveau des méthodologies utilisées.

1. Détermination du seuil de pauvreté national :

- Pour les évaluations officielles, le seuil de pauvreté a été estimé à partir du panier à partir du panier de la ménagère en 2001 et que par la suite, le seuil de 2001 est mis à jour à partir de l'inflation pour faire sortir le seuil national en 2005, en 2010 et en 2012.
- Pour les cas du PGIA, le seuil est estimé directement à partir du panier de la ménagère pour chacune des années concernées c'est-à-dire pour 2001, 2005 et 2010.

2. Détermination du seuil de pauvreté extrême :

- Pour les évaluations officielles, le seuil de pauvreté extrême est une proportion fixe d'environ 70% du seuil national tel qu'il a été obtenu à partir de l'estimation du seuil national en 2001.
- Pour le PGIA, le seuil de pauvreté extrême est estimé directement à partir du panier alimentaire de la ménagère pour chaque année.

D'autre part, le PGIA a procédé à une réévaluation de certains éléments d'ajustement de la consommation agrégée notamment, le déflateur régional et le déflateur temporel.

²⁵Estimé à 756,4 Ar selon la source de World Development Indicators (WDI).

²⁶Estimé à 76,9 % selon l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation de l'INSTAT-Madagascar.

²⁷Deux méthodes sont possibles : une adaptation du test de différences de moyennes élaboré par Kakwani et le test de dominance stochastique de deuxième ordre élaboré par Jenkins et Lambert.

1.8.1 Incidence de la pauvreté à Madagascar selon les seuils internationaux

L'utilisation du seuil de 2 dollars PPA de 2005²⁸, associé aux taux d'inflation 2005 et 2012, aboutit à un taux de pauvreté de 91 % qui traduit que le phénomène de la pauvreté prend un caractère endémique à Madagascar. Quant à l'extrême pauvreté à 1,25 \$ PPA²⁹, elle touche 77,1 % de la population du pays. Ces résultats montrent l'étendue de la pauvreté à Madagascar, qui y sévit de façon endémique puisque ces niveaux structurellement élevés existent depuis les années 90, comme nous le verrons plus bas.

1.8.2 Incidence de la pauvreté selon les seuils nationaux

Selon le seuil de pauvreté national³⁰, 71,5 % des Malagasy sont pauvres et selon le seuil d'extrême pauvreté³¹, 52,7 % n'ont pas suffisamment de ressources pour satisfaire ne serait-ce que leurs besoins alimentaires.

²⁸Soit l'équivalent de 976.794Ar comme niveau de Pauvreté internationale.

²⁹Soit l'équivalent de 610.496Ar, Extrême pauvreté internationale.

³⁰Le seuil de pauvreté national est évalué à 535.603Ar.

³¹Le seuil d'extrême pauvreté au niveau national est évalué à 374.941Ar.

1.8.3 Evolution de la pauvreté à Madagascar

Quel que soit le seuil de pauvreté considéré, l'évolution de la pauvreté suit la même tendance : une forte hausse du ratio de pauvreté entre 2001 et 2002, puis une baisse importante entre 2002 et 2005, une nouvelle forte hausse entre 2005 et 2010, et, finalement, une légère baisse entre 2010 et 2012. Ces résultats sont, en grande partie, corrélés avec les évolutions des agrégats macroéconomiques et mettent en lumière les effets néfastes des crises politiques répétées, sur les conditions de vie des ménages. Les variations sont moins accentuées avec le seuil de 2 \$PPA, phénomène dû au fait que la distribution de la consommation par tête est très étalée vers les niveaux pauvres et les plus pauvres et indique la disparition petit à petit de la classe moyenne au sein de la société malagasy.

Entre 2002 et 2010, les répercussions économiques et sociales des crises politiques de 2002 et de 2009 ont été extrêmement lourdes au niveau national. Les chocs négatifs induits par ces crises politiques, ayant provoqué une forte contraction de l'économie, se sont fait sentir au niveau des conditions de vie des ménages, avec des aggravations de la pauvreté aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les ménages pauvres ont pu bénéficier en partie des fruits de la croissance soutenue du PIB réel, entre 2002 et 2008. L'amélioration est visible surtout en milieu urbain. En milieu rural, les conditions de vie des ménages sont surtout liées aux activités agricoles, elles-mêmes dépendantes des conditions climatiques et de la qualité de la campagne agricole, plutôt qu'aux chocs sur les revenus hors exploitation.

Entre 2010 et 2012, après le choc brutal de 2009 et 2010, un phénomène d'ajustement ou d'adaptation stabilise la situation des ménages. La baisse significative de 5,8 % du niveau de l'inflation au cours de cette période, surtout en 2012, a profité certainement aux salariés pauvres qui ont vu leur salaire nominal augmenter de plus de 10 % par an. L'essor spectaculaire des activités fortement concentrées dans des régions spécifiques aurait fait sortir une part non négligeable des ménages de ces régions, de la situation de pauvreté, et a provoqué l'apparition des « nouveaux riches ».

Toutefois, deux aspects méthodologiques³² devraient être aussi pris en compte dans ce chapitre :

- Il est fort probable que la consommation issue de cette enquête soit surestimée du fait que l'ENSOMD a été réalisée pendant la période de fêtes (de décembre 2012 à Janvier 2013). Cette période coïncide avec la période d'augmentation de la consommation.
- Le fait d'utiliser l'indice global des prix à la consommation, pour l'actualisation du seuil de pauvreté, présente des limites car il peut masquer les effets des variations des prix relativement importantes dans des produits spécifiques à faible pondération dans l'indice, comme l'éducation et la santé.

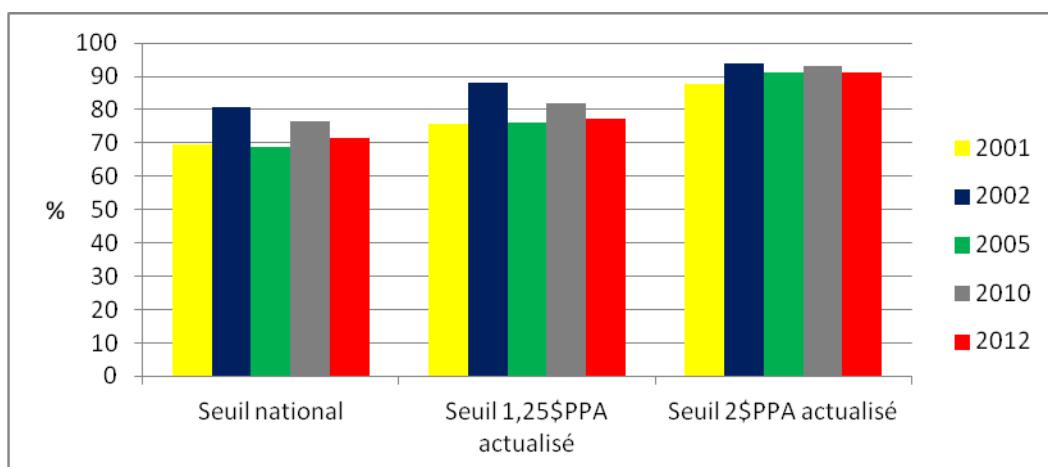
³²Tous ces aspects méritent des études plus approfondies ultérieures pour confirmer cette tendance.

Tableau 1.8. 1 : Evolution en chiffres du taux de la pauvreté à Madagascar, entre 2001 et 2012

	2001	2002	2005	2010	2012
Madagascar					
Seuil national	69,6	80,7	68,7	76,5	71,5
Seuil 1,25\$PPA actualisé	75,6	88,1	76,3	82,0	77,1
Seuil 2\$PPA actualisé	87,8	93,9	91,1	93,2	91,0
Urbain					
Seuil national	44,1	61,6	52,0	54,2	48,5
Seuil 1,25\$PPA courant	51,8	73,6	60,0	60,7	55,8
Seuil 2\$PPA actualisé	73,5	87,1	80,9	81,9	80,0
Rural					
Seuil national	77,1	86,4	73,5	82,2	77,3
Seuil 1,25\$PPA courant	82,6	92,3	80,8	87,4	82,5
Seuil 2\$PPA actualisé	92,1	95,5	94,0	96,0	93,7

SOURCE: INSTAT/EPM2001, 2002, 2005, 2010, 2012 - ENSOMD, 2012

Graphique 1.8. 1 : Evolution à court terme de la pauvreté entre 2001 et 2012



SOURCE: INSTAT/ENSOMD, 2012

1.8.4 Analyse spatiale de la pauvreté

1.8.4.1 Pauvreté urbaine – pauvreté rurale

La pauvreté a toujours été un phénomène majoritairement rural à Madagascar. Les données dans le tableau 1.8.2 relatent que le ratio de pauvreté en milieu rural est à plus de 77 % contre 56 % dans les villes secondaires et à 31 % dans la capitale. L'intensité de la pauvreté rurale est très forte avec un taux de 36 %, comparée à celle de la capitale avec 9 %. Autrement dit, les pauvres du milieu rural connaissent un degré de dénuement plus important que ceux de la capitale. Ceux des villes secondaires occupent une position intermédiaire.

L'analyse de la contribution des différents milieux aux indicateurs de pauvreté montre que 86 % des pauvres de Madagascar vivent en milieu rural. La Capitale ne compte par contre que pour un peu moins de 3 % des pauvres.

Tableau 1.8. 2 : Différents indicateurs de pauvreté, par milieu

Milieu de résidence	Ratio de pauvreté		Intensité	
	P0	Part	P1	Part
Capitale	30,7	2,6	8,6	1,6
Urbain, hors Capitale	56,1	11,0	22,1	9,5
Rural	77,3	86,4	36,4	88,9
Ensemble	71,5	100,0	32,8	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.8.4.2 Disparités régionales

Les disparités de conditions de vie entre les régions de Madagascar sont très importantes. Dans les régions Androy et Atsimo Atsinanana où le taux de pauvreté atteint respectivement 97 % et 93 %, la quasi-totalité de la population vit dans la pauvreté. Les taux de pauvreté sont également très élevés dans les régions Vakinankaratra, Amoron'i Mania, Anosy, Sofia, Atsimo Andrefana, SAVA et Vatovavy Fitovinany, avec des taux de pauvreté compris entre 80 % et 90 %. Il n'y a que dans les régions DIANA et Analamanga, où moins de 50 % vivent dans la pauvreté. En général, les régions les plus pauvres sont aussi celles où les pauvres vivent dans les conditions les plus difficiles. Elle atteint ainsi 64 % à Androy, contre seulement 14 % à DIANA.

Carte 1.8. 1 : Taux de pauvreté, par région

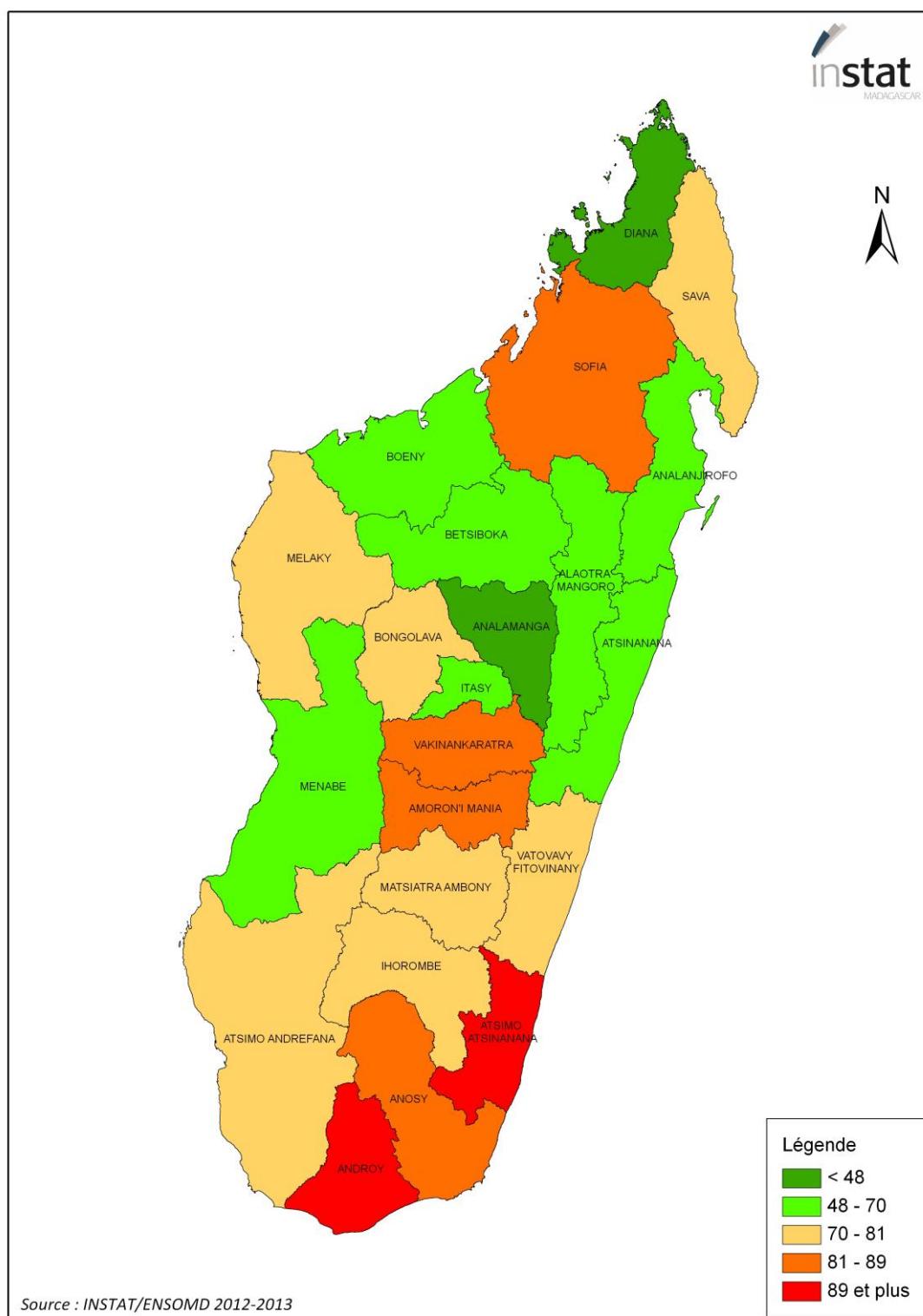


Tableau 1.8. 3 : Incidence de la pauvreté, par région

Région	Ratio de pauvreté		Intensité Unité : %	
	P0	Part	P1	Part
Androy	96,7	4,5	63,8	6,5
Atsimo Atsinanana	93,1	5,4	56,8	7,2
Vakinankaratra	88,6	10,2	45,0	11,3
Amoron'i Mania	85,5	3,9	32,4	3,2
Anosy	85,4	3,6	46,6	4,3
Sofia	83,8	6,7	41,6	7,2
Atsimo Andrefana	80,1	6,7	44,1	8,1
SAVA	80,0	4,8	36,7	4,8
Vatovavy Fitovinany	79,6	7,2	38,7	7,7
Ihorombe	78,2	1,6	37,4	1,6
Bongolava	76,9	2,2	31,0	2,0
Haute Matsiatra	76,1	5,9	29,8	5,0
Melaky	73,9	1,4	34,4	1,4
Itasy	69,6	3,3	23,2	2,4
Menabe	68,5	2,7	28,5	2,5
Atsinanana	64,6	5,2	27,4	4,8
Betsiboka	63,9	1,2	27,6	1,1
Analanjirofo	63,5	4,1	23,9	3,4
Alaotra Mangoro	62,5	4,1	19,9	2,9
Boeny	59,4	3,1	25,3	2,8
Analamanga	47,0	10,1	17,5	8,2
DIANA	42,2	1,9	14,0	1,4
Ensemble	71,5	100,0	32,8	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.8.5 Variation de la pauvreté selon quelques caractéristiques socio-économiques des chefs de ménages

Ce qui ressort en premier lieu du tableau 1.8.4, est que le taux de pauvreté est élevé chez les agriculteurs, qui composent les deux-tiers de la population, donnant ainsi davantage de précision sur l'analyse spatiale antérieure. Cette situation confirme les résultats sur la prépondérance de la pauvreté en milieu rural. Entre 79 % et 86 % des ménages d'agriculteurs sont classés pauvres, selon la taille de leur exploitation. En dehors des agriculteurs, le groupe le plus important en termes d'effectif est constitué par les travailleurs indépendants qui comptent pour 12 % de la population, avec 43 % de pauvres. Les catégories les moins touchées par la pauvreté sont constituées des cadres supérieurs avec seulement 14 % de pauvres, des cadres moyens avec 18 % de pauvres, et les ouvriers ou salariés qualifiés avec 36 % de pauvres. Mais cette catégorie de salariés, prise ensemble, ne représente que moins de 8 % de la population pauvre.

Tableau 1.8. 4 : Incidence et intensité de la pauvreté, selon le groupe socioéconomique du chef de ménage

Groupe socioéconomique	Part de la population	Incidence	Intensité
Cadre supérieur	0,6	14,1	5,1
Cadre moyen	1,7	18,0	4,8
Ouvrier ou salarié qualifié	5,4	35,9	10,6
Ouvrier ou salarié non qualifié	3,8	50,2	17,6
Manœuvre	3,1	64,9	28,8
Stagiaire rémunéré	0,2	51,9	25,9
Indépendant	12,0	43,5	16,5
Chômeur	0,5	52,5	21,8
Inactif	4,4	53,7	24,5
Petit exploitant agricole	36,9	85,7	41,4
Moyen exploitant agricole	22,0	83,6	39,7
Grand exploitant agricole	7,7	78,9	35,7
Pêcheur	1,0	56,7	22,5
Autres	0,9	80,9	40,2
Ensemble	100,0	71,5	32,8

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.8.6 Décomposition de la pauvreté selon la taille du ménage

Il est observé selon le tableau 1.8.5 que sur la base du ménage, l'incidence de la pauvreté est de 62 % et celle de la pauvreté extrême de 42 %. Autrement dit, 62 % des ménages c'est-à-dire 72% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ceci veut dire que les ménages pauvres comptent davantage de membres que les ménages non pauvres. Sur la base de la relation entre taille du ménage et pauvreté, il est constaté, selon le tableau 1.8.5, que le ratio de pauvreté est de 31 % pour les ménages de très faible taille, avec 1 ou 2 personnes ; il passe à 57 % pour les ménages de 3 ou 4 personnes et à 75 % pour ceux de 5 ou 6 personnes. Une famille nombreuse suppose davantage de bouches à nourrir, mais pas toujours davantage de revenus s'il y a plusieurs membres dépendants³³.

Tableau 1.8. 5 : Incidence de la pauvreté, selon la taille du ménage

Taille du ménage	1ou2	3ou4	5ou6	7ouPlus	Ensemble
Ratio de pauvreté	31,4	57,3	74,7	89,6	71,5

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.8.7 Pauvreté selon le genre et le statut matrimonial du chef de ménage

Le tableau 1.8.6 synthétise les résultats de la pauvreté selon le genre du chef de ménage. Il est ainsi constaté que seulement 57,2 % des ménages dirigés par des femmes sont pauvres, contre 62,8 % chez le reste. Généralement, les ménages dirigés par des femmes sont de taille moindre par rapport à

³³Enfants en cours de scolarisation ou autres inactifs.

ceux dirigés par les hommes : 3,5 contre 4,8. Ainsi, en termes de population, l'écart sur l'incidence de la pauvreté se rétrécit, mais reste toujours en faveur des femmes : 69,8 % contre 72,0 %.

Tableau 1.8. 6 : Incidence de la pauvreté, selon le genre du chef de ménage

	Taille moyenne des ménages (Nombre d'individus)	Proportion de ménages pauvres, %		Incidence de la pauvreté : Proportion de la population	
		Pauvreté	Pauvreté extrême	Pauvreté	Pauvreté extrême
Masculin	4,8	62,8	43,2	72,0	53,0
Féminin	3,5	57,3	39,1	69,4	51,4
Ensemble	4,5	61,6	42,3	71,5	52,7

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

La taille des ménages dont le chef ne vit pas en couple (divorcé, veuf ou autre célibataire) est généralement inférieure à celle des ménages dont le chef est marié. L'incidence de la pauvreté pour ce premier groupe de ménages est également moins élevée, tant en proportion de ménages que de population.

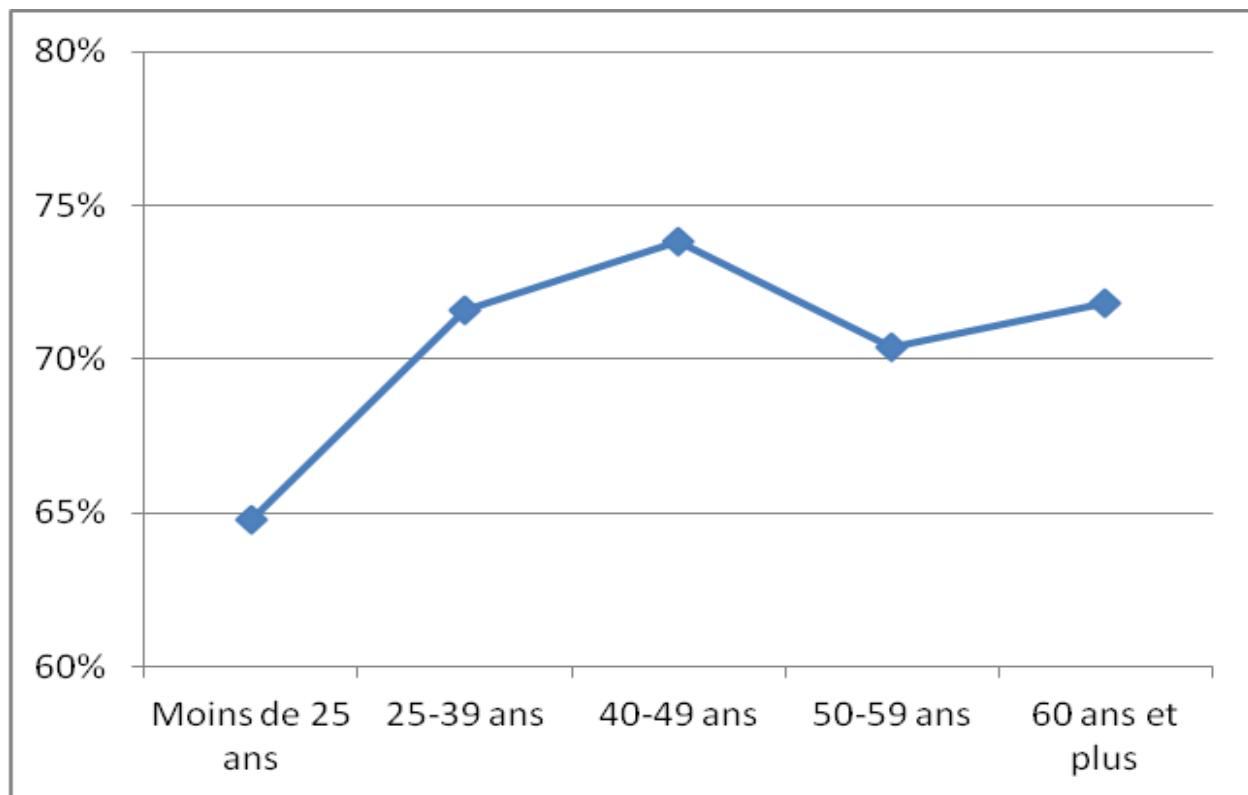
Tableau 1.8. 7 : Incidence de la pauvreté, selon le statut matrimonial du chef de ménage

Statut matrimonial	Répartition des ménages (%)	Taille moyenne (nombre d'individus)	Proportion de ménages (%)		Proportion de la population (%)	
			Pauvreté	Pauvreté extrême	Pauvreté	Pauvreté extrême
Marié	72,7	5,0	65,5	45,4	72,9	53,8
Divorcé ou Veuf	22,6	3,4	55,2	37,0	68,6	49,9
Autre célibataire	4,7	2,2	31,2	20,3	45,9	35,2
Total	100,0	4,5	61,6	42,3	71,5	52,7

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

La relation entre l'âge du chef de ménage et le ratio de pauvreté prend la forme d'un U renversé d'après le graphique 1.8.2. Le maximum du ratio de pauvreté correspond à la tranche des 40 à 49 ans des chefs de ménage, à 74 % pour retomber à 70 % chez les 50-59 ans. En l'état actuel des analyses, il est difficile d'expliquer précisément cette évolution. Nous pouvons néanmoins émettre comme hypothèse que l'accroissement de la pauvreté jusqu'à 50 ans environ, correspond à la période d'accroissement de la taille de la famille, sans que les revenus puissent suivre le même rythme de croissance. A partir de 50 ans, certains enfants sont déjà grands et donc il est possible que la tension sur les ressources du ménage diminue.

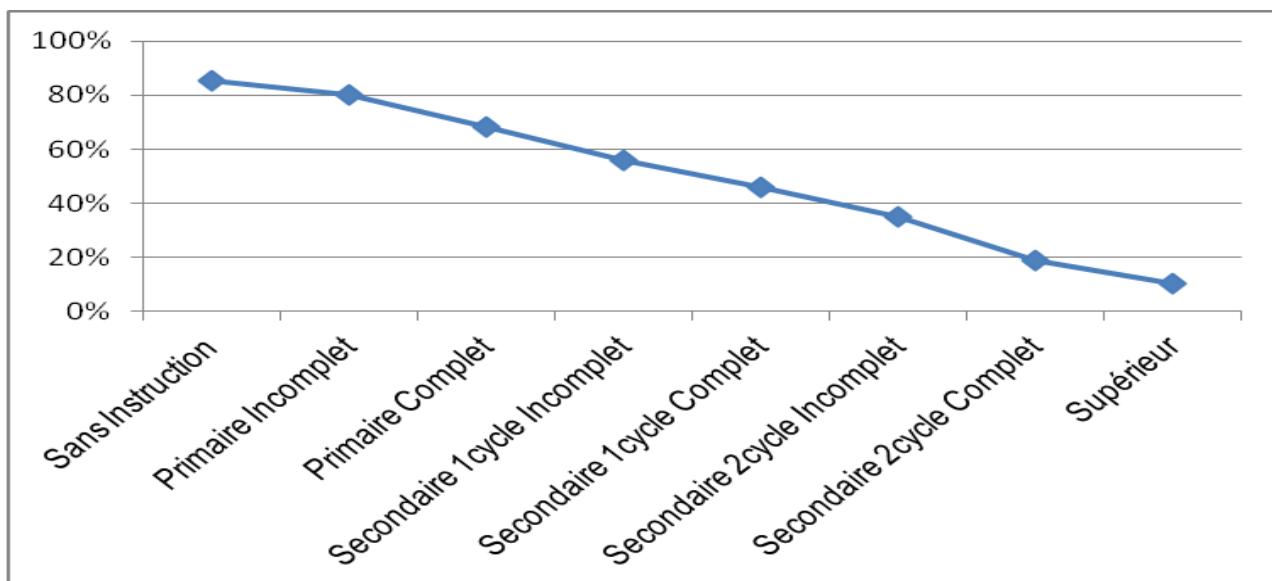
Graphique 1.8. 2 : Taux d'incidence de la pauvreté, selon l'âge du chef de ménage



SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Dans la plupart des cas, le chef de ménage est le plus gros contributeur en termes de revenus au sein du foyer. Le niveau d'instruction qu'il a acquis conditionne l'accès à certains types d'emploi, ce qui est déterminant dans le niveau de vie du ménage, selon les variations observées dans le graphique 1.8.3. Un écart considérable est constaté entre le fait d'avoir achevé ou non le cycle primaire, avec des taux respectifs de 68 % et 80 %.

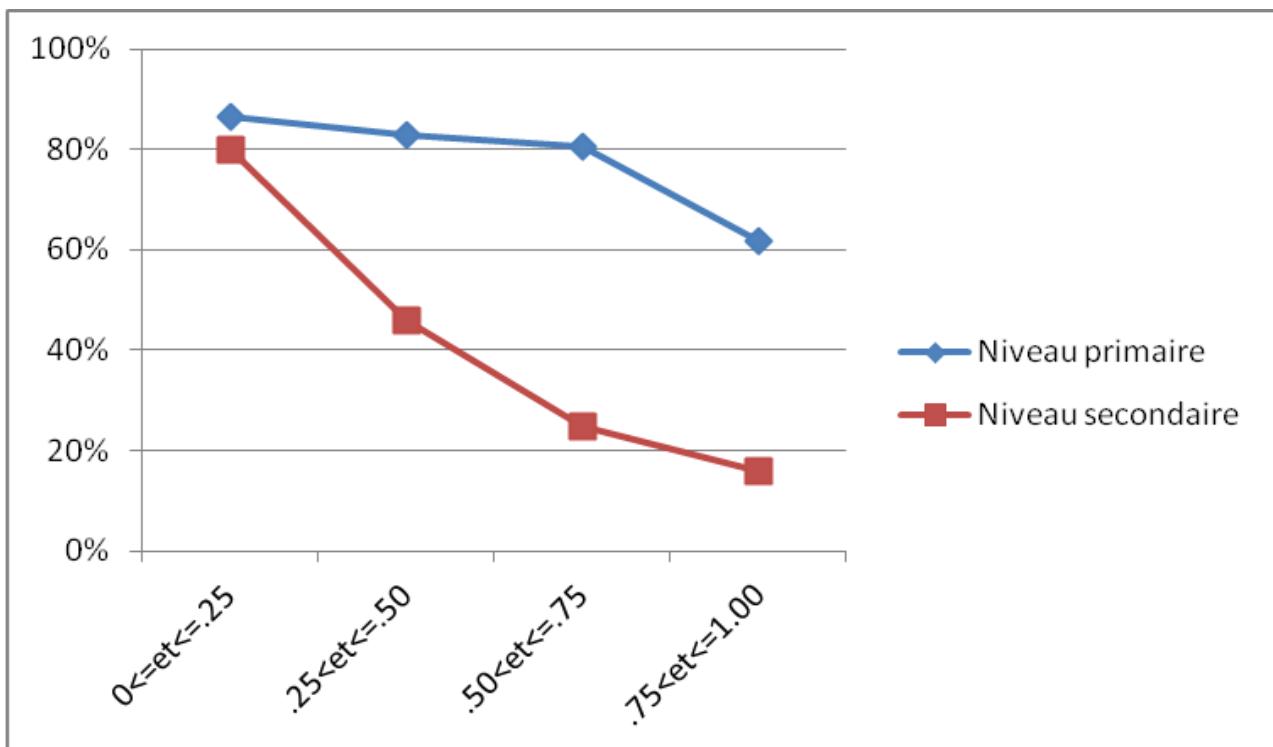
Graphique 1.8. 3 : Incidence de la pauvreté, selon le niveau d'instruction du chef de ménage



SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Pour la relation entre le niveau d'instruction dont disposent les ménages et la probabilité d'être pauvre, il est observé, selon les résultats dans le graphique 1.8.4, que la probabilité d'être pauvre tombe de 81 % à 62 % pour un ménage avec beaucoup d'adultes de niveau primaire. Cette variation du ratio de la probabilité d'être pauvre passe de plus 81 % à 16 % pour le ménage, une proportion d'adultes ayant au moins le niveau secondaire.

Graphique 1.8. 4 : Taux d'incidence de la pauvreté, selon la proportion d'adultes ayant au moins atteint un niveau scolaire donné.



SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.8.8 Les inégalités à Madagascar

Maintenant, intéressons-nous à la distribution de la masse de consommation totale entre différents groupes de la population entière, avec différents indicateurs d'inégalité. Sur la base de la consommation par tête dans les différents centiles, le tableau 1.8.8 montre que les ménages inclus dans les 10 % des « plus riches » consomment six fois plus qu'un individu parmi les 10 % des « plus pauvres ».

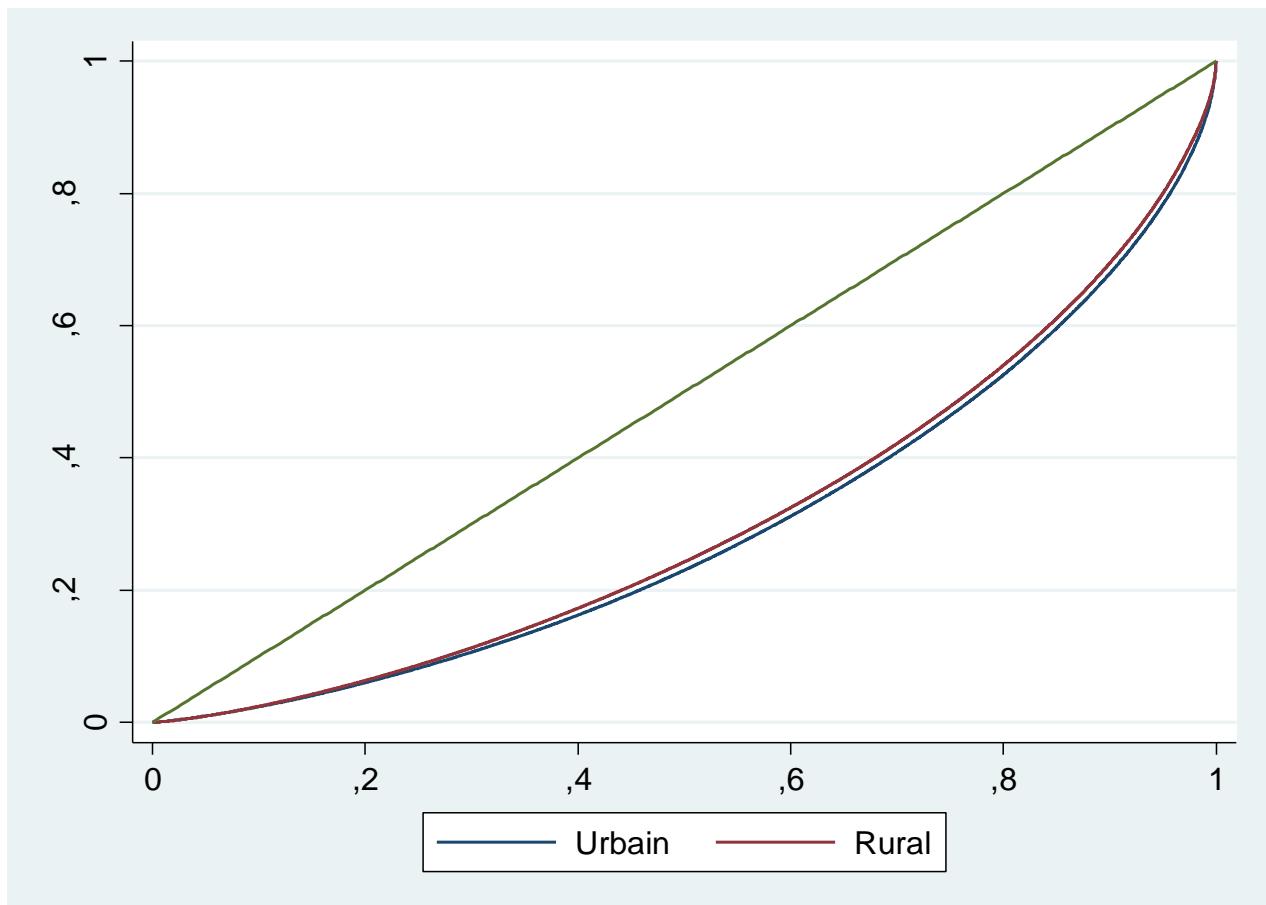
Tableau 1.8. 8 : Rapport entre différents percentiles de consommation

	P75/p50	P25/p50	p10/p50	p90/p50	p75/p25	p90/p10
Rapports	1,6	0,6	0,4	2,6	2,5	6,1

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Cette inégalité de la consommation entre le percentile les plus riches et les plus pauvres est confirmée par le graphique 1.8.5 montrant la courbe de Lorenz associée aux résultats. Il est aussi observé que cette inégalité est prononcée en milieu urbain par rapport au milieu rural, étant donné la plus grande variété de situations : revenus, emploi, etc.

Graphique 1.8. 5 : Courbe de Lorenz pour la consommation, par tête



SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Cette inégalité est aussi observée entre les régions selon les résultats issus du tableau 1.8.9. La région Analamanga, où réside 15 % de la population, compte pour 23 % de la consommation totale. Cette situation traduit que la population de la région capitale dispose de plus de moyens de survie que ne le permettrait une répartition égalitaire des ressources, compte tenu de sa population. Cette configuration s'observe également dans d'autres régions « riches » comme DIANA, Boeny et Alaotra Mangoro. La situation inverse se produit dans des régions à fort ratio de pauvreté telles que Vakinankaratra, Atsimo Atsinanana, Androy, Sofia.

Les inégalités à l'intérieur des régions sont très prononcées à Betsiboka, Boeny, Atsimo Andrefana, Atsinanana, avec des indices de Gini supérieurs à 0,4.

Tableau 1.8. 9 : Indicateurs d'inégalité, selon les régions

	Part de population	Part de consommation	Gini	Theil
Milieu				
Urbain	20,0	30,1	0,410	0,330
Rural	80,0	69,9	0,391	0,294
Inégalités intra-groupes				0,305
Inégalités inter-groupes				0,028
Région				
Analamanga	15,4	23,0	0,397	0,304
Vakinankaratra	8,3	5,5	0,321	0,190
Itasy	3,4	3,3	0,275	0,130
Bongolava	2,1	1,9	0,320	0,189
Haute Matsiatra	5,5	5,0	0,306	0,209
Amoron'i Mania	3,3	2,6	0,254	0,111
Vatovavy Fitovinany	6,5	5,1	0,353	0,219
Ihorombe	1,4	1,3	0,389	0,282
Atsimo Atsinanana	4,1	2,1	0,345	0,216
Atsinanana	5,8	6,8	0,425	0,355
Analanjirofo	4,6	5,4	0,382	0,305
Alaotra Mangoro	4,7	5,9	0,361	0,256
Boeny	3,7	5,2	0,475	0,482
Sofia	5,7	4,2	0,348	0,215
Betsiboka	1,3	2,0	0,535	0,622
Melaky	1,3	1,3	0,396	0,301
Atsimo Andrefana	6,0	4,8	0,453	0,380
Androy	3,3	1,4	0,366	0,243
Anosy	3,0	2,0	0,384	0,254
Menabe	2,9	3,0	0,383	0,276
DIANA	3,2	4,7	0,340	0,208
SAVA	4,3	3,5	0,337	0,206
Inégalités intra-groupes				0,279
Inégalités inter-groupes				0,054
National	100,0	100,0	0,413	0,333

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était d'analyser le niveau de la pauvreté et des inégalités à Madagascar, en 2012, à travers les données de l'ENSOMD. Il en ressort que par rapport au seuil de 535 603 Ar par personne, par an, évalué en fonction des prix pratiqués dans la capitale, 71,5 % de la population sont classés comme pauvres selon la définition nationale. Sur la base du seuil international à 2 dollars PPA, quasiment 91 % de la population sont classés pauvres.

La comparaison avec les chiffres nationaux antérieurs montre que sur une période longue s'étendant sur près de 20 ans, la pauvreté a toujours été structurellement élevée à Madagascar, oscillant dans un intervalle compris entre 70 et 80 % de la population, et elle présente de fortes variabilités spatiales, selon les caractéristiques socio-économiques des ménages.

Selon le milieu de résidence, la pauvreté est généralisée en milieu rural, avec 77 % des individus concernées. Dans les villes secondaires, elle touche 56 % des habitants alors que la capitale du pays s'en sort mieux avec « seulement » 31 % de pauvres. La profondeur de la pauvreté rurale, avec 36 %, est très forte, comparée à celle de la capitale est estimée à 9 %. Autrement dit, les pauvres du milieu rural connaissent un degré de dénuement plus important que ceux de la capitale.

Sur les 22 régions, neuf présentent un taux de pauvreté supérieur à 80 % ; la plus touchée est Androy toute sa population (97 %) vit quasiment dans la pauvreté. Cinq autres régions ont des taux de pauvreté compris entre 70 et moins de 80 % de leur population. Les seules régions qui s'en sortent un peu mieux sont DIANA et Analamanga, où moins de 50 % des habitants vivent dans la pauvreté. En général, les régions les plus pauvres sont aussi celles où les pauvres vivent dans les conditions les plus difficiles, si l'on se réfère à la profondeur de pauvreté. Elle atteint ainsi 64 % à Androy, mais est seulement de 14 % à DIANA.

Bien évidemment la pauvreté est fortement corrélée au statut socio-économique du chef de ménages : les taux de pauvreté sont ainsi relativement faibles chez les personnes vivant dans les ménages de cadres supérieurs, moyens, et salariés qualifiés, mais très élevés chez celles vivant dans les ménages dont le chef n'a pas un haut statut socio-économique. De même, les risques de pauvreté baissent avec l'augmentation du niveau d'instruction du chef de ménage, passant de plus de 80 % chez les personnes vivant dans les ménages dont le chef n'a pas fait d'études, à environ 10 % chez celles dont le chef de ménage a fait des études supérieures.

Les mesures des inégalités montrent une très forte concentration de la consommation, ainsi, les 10 % les plus aisés (en termes de consommation par tête) ont un niveau de vie 6,1 fois supérieur à celui des plus pauvres. Les inégalités semblent s'être creusées, puisque ce rapport était de 5,4 en 2010. De même l'indice de Gini se situe à un niveau très élevé (41 % en 2012, 40 % en 2010). Ces inégalités, associées au niveau structurellement élevé de la pauvreté, appellent à des réponses politiques fortes, surtout en milieu rural.

1.9 PAUVRETE ALIMENTAIRE

Alors que l'analyse de la pauvreté menée dans la partie précédente englobe la consommation alimentaire et non alimentaire, il s'agit ici de restreindre l'analyse de la pauvreté à la consommation alimentaire. Dans ce chapitre, nous mettrons en évidence les principaux indicateurs relatifs à la qualité et à la quantité d'alimentation. Il s'agit en premier lieu, du pourcentage de la population *n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique* (apport énergétique en kilocalorie par jour inférieur à 2133 kcal). Dans le cadre de cette étude, le seuil de 2133 Kcal a été choisi pour coller au seuil alimentaire des EPM. Les normes internationales évaluent à 2133 kcal les besoins énergétiques nécessaires pour satisfaire les besoins nutritionnels journaliers³⁴. Il faut noter que contrairement à l'EPM, la FAO propose plutôt une quantité de 2550 Kcal par jour. C'est aussi celui préconisé dans les OMD. Nous avons donc produit également les tableaux, avec la norme à 2550 kcal, que nous présentons en annexes. Par ailleurs, pour apprécier la pauvreté en termes de qualité d'aliments, il a été mesuré, en second lieu, le pourcentage de la population, avec une part élevée de l'énergie alimentaire obtenue à partir des aliments de base, c'est-à-dire des céréales et les féculents.

1.9.1 Analyse de la quantité d'alimentation

Ainsi, dans le cadre de l'enquête sur le suivi des OMDs, 76 % de la population n'arrivent pas à atteindre le seuil minimal de 2133 kcal par jour. C'est surtout dans les régions d'Atsimo Atsinanana, d'Atsinanana et de Vatovavy fitovinany, que la proportion est la plus élevée, dont respectivement, 89,7 %, 85 %, et 84,5 %. Par contre, c'est dans les régions de Vakinakaratra, d'Atsimo Andrefana, qu'on enregistre un taux le plus bas, avoisinant les 64 %.

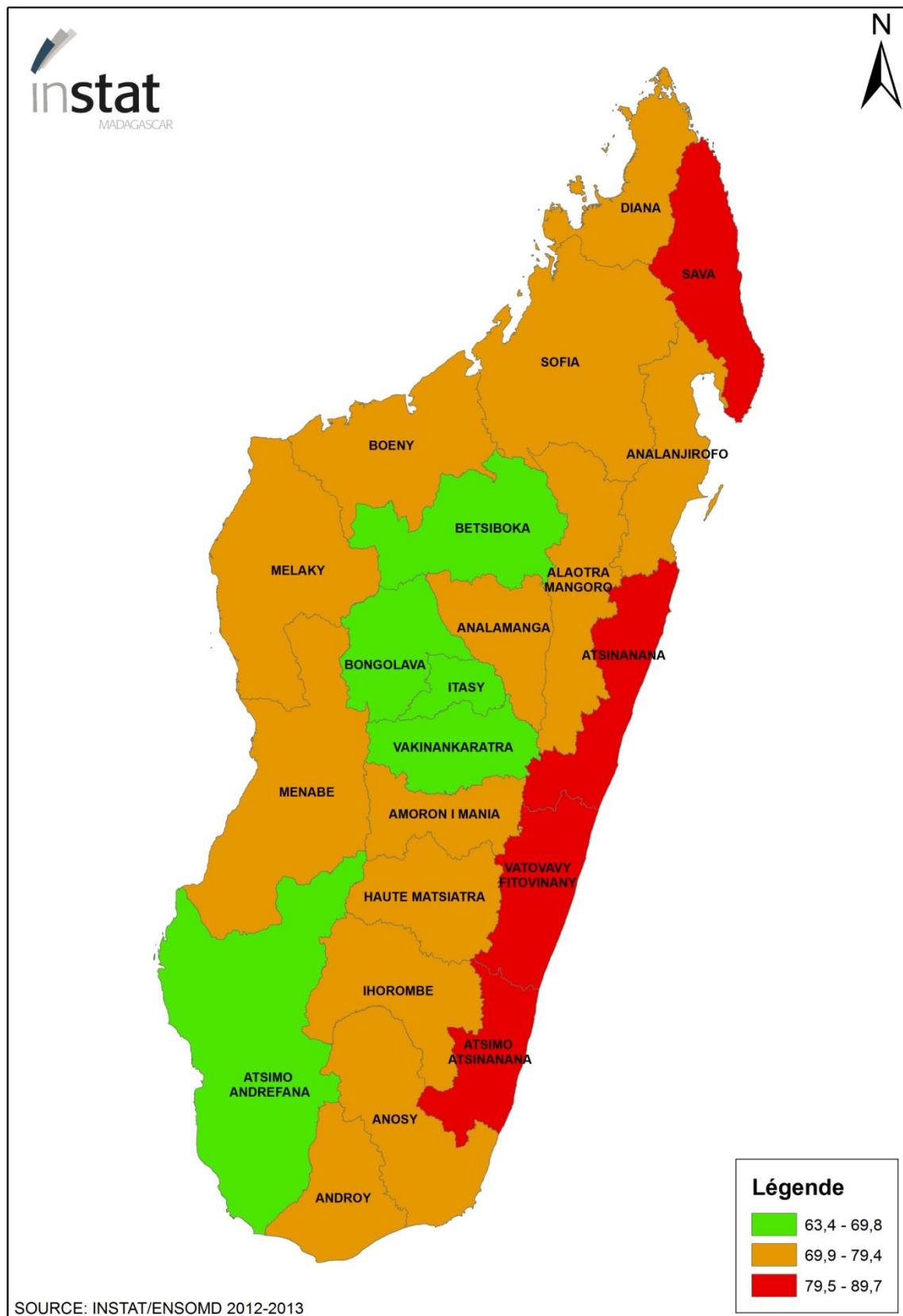
³⁴L'approche utilisée dans les Enquêtes Permanentes auprès des Ménages (EPM) est un peu différente de celle du PAM. En effet, dans les EPM, le seuil alimentaire est fixé à 2133 kcal. Mais, par la suite, ce seuil est valorisé au prix du panier alimentaire des Malagasy, occupant des positions intermédiaires de niveau de vie (entre le 2ème et le 7ème décile), alors que pour le PAM, une fois que les Kcal sont fixées, elles sont directement utilisées pour l'analyse de la pauvreté alimentaire. Mais statistiquement, les résultats sont les mêmes.

Tableau 1.9. 1 : Pourcentage de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal de 2133 kcal par jour, selon les régions

REGION	Taux
Analamanga	79,4
Vakinankaratra	64,3
Itasy	69,8
Bongolava	69,3
Haute Matsiatra	73,2
Amoron i Mania	77,4
Vatovavy Fitovinany	84,5
Ihorombe	73,8
Atsimo Atsinanana	89,7
Atsinanana	85,0
Analanjirofo	76,4
Alaotra Mangoro	76,4
Boeny	76,6
Sofia	78,1
Betsiboka	67,1
Melaky	72,3
Atsimo Andrefana	63,4
Androy	75,1
Anosy	75,7
Menabe	73,2
DIANA	72,3
SAVA	81,0
Ensemble	76,0

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Carte 1.9. 1 : Pourcentage de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal de 2133 kcal par jour, selon les régions



Considérant le milieu de résidence, le tableau 1.9.2 ci-dessous met en évidence une proportion élevée de la population urbaine, en carence alimentaire, par rapport à la population rurale. C'est un fait qui est observé dans les résultats des données antérieures (EPM 2010), étant donné l'importance massive des aliments de base consommés en milieu rural par rapport au milieu urbain. Par contre, selon le quintile de consommation, la proportion de la population pauvre en quantité d'alimentation diminue au fur et à mesure que le niveau de vie s'améliore, en passant de 95% chez les pauvres, à 49% chez les plus riches : un fait qui peut s'expliquer par la diversité des aliments consommés par les riches, compte tenu effectivement de leur pouvoir d'achat par rapport aux couches les plus vulnérables de la population.

Tableau 1.9. 2 : Pourcentage de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal de 2133 kcal par jour, par quintile de consommation et par milieu de résidence

Quintiles de consommation	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Les plus pauvres	97,5	94,9	95,0
Pauvres	97,0	87,9	88,4
Moyen	92,2	79,8	81,1
Riches	88,8	60,9	66,7
Les plus riches	63,7	37,5	49,0
Total	76,7	75,8	76,0

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Selon le Groupe Socio Economique du Chef de Ménage, les individus vivant dans les ménages dirigés par des cadres supérieurs, sont de très loin, les mieux protégés contre la carence alimentaire. En effet, dans ces ménages, environ 50 % des individus n'arrivent pas à atteindre l'apport calorique minimal de 2133 kcal par jour. Viennent ensuite les ménages des grands exploitants agricoles, avec 65,5 % de leurs membres exposés à l'insuffisance alimentaire. Par ailleurs, c'est surtout dans les ménages dirigés par les chefs de ménage manœuvres (87 %) et stagiaires rémunérés (86,9 %), qu'on observe les proportions les plus élevées de personnes en insuffisance alimentaire.

Tableau 1.9. 3 : Pourcentage de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal de 2133 kcal par jour, selon le Groupe Socio Economique du Chef de ménage

Groupe Socio-Economique du Chef de Ménage	2012
Cadre supérieur	50,2
Cadre moyen	70,9
Ouvrier ou salarié qualifié	78,3
Ouvrier ou salarié non qualifié	78,5
Manœuvre	87,0
Stagiaire rémunéré	86,9
Indépendant	76,6
Chômeur	80,1
Inactif	78,5
Petit exploitant agricole	79,7
Moyen exploitant agricole	71,0
Grand exploitant agricole	65,5
Pêcheur	74,4
Autres	74,1
Ensemble	76,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.9.2 Analyse comparative de la quantité d'alimentation par rapport aux résultats antérieurs

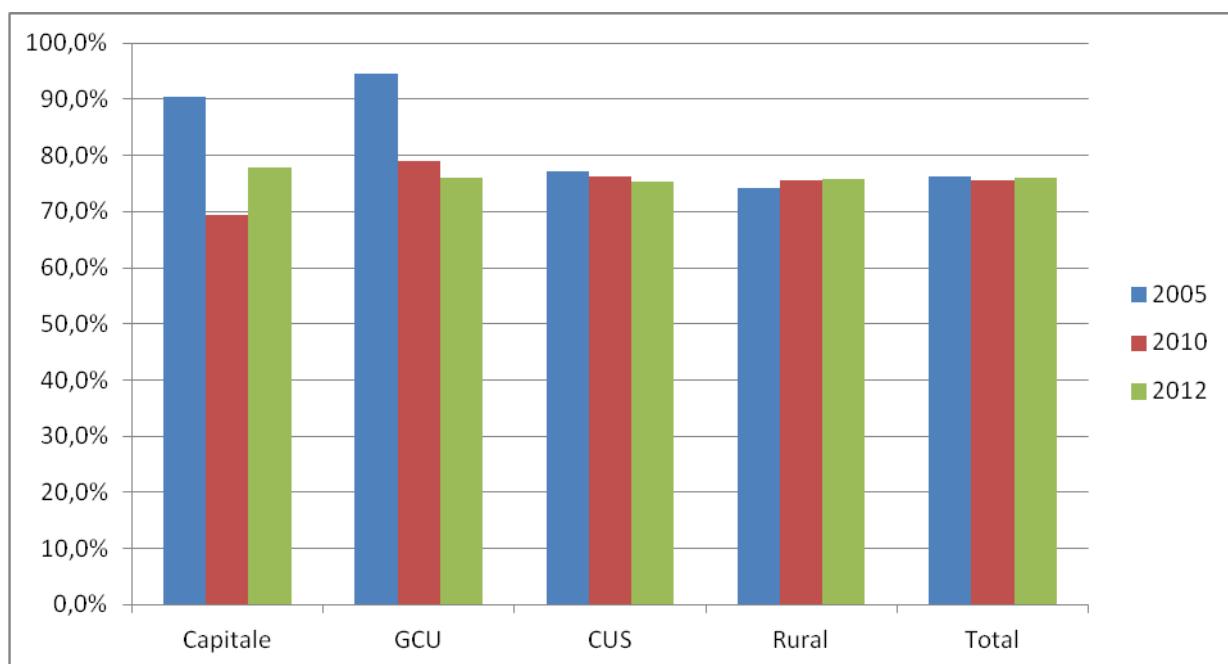
Si nous comparons les données de 2012 par rapport aux données antérieures (EPM -2005 et EPM-2010) sur l'indicateur en question, il n'existe aucune différence significative entre les trois périodes, comme le montre le tableau et le graphique suivants, au niveau national. Par contre, c'est surtout dans la Capitale et le Grand centre urbain que s'est produite une nette variation de l'indicateur, passant de 90% en 2005, à 78% en 2012 (dans la capitale), de 94,5% en 2005, à 76% en 2012 (dans le Grand centre urbain) ; contrairement à ce qu'on observe dans les milieux « Centre urbain secondaire » et « rural » où la variation de l'indicateur est demeurée stable. Mais force est de constater que l'indicateur s'est fortement amélioré entre 2005 et 2012, dans la Capitale et dans le Grand centre urbain.

Tableau 1.9. 4 : Comparaison de la proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique en 2005, en 2010 et en 2012

Milieu	Pauvre en quantité d'alimentation		
	2005	2010	2012
Capitale	90,5	69,4	77,8
Grand centre urbain	94,5	79,1	76,0
Centre urbain secondaire	77,1	76,3	75,4
Rural	74,1	75,6	75,9
Ensemble	76,2	75,6	76,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

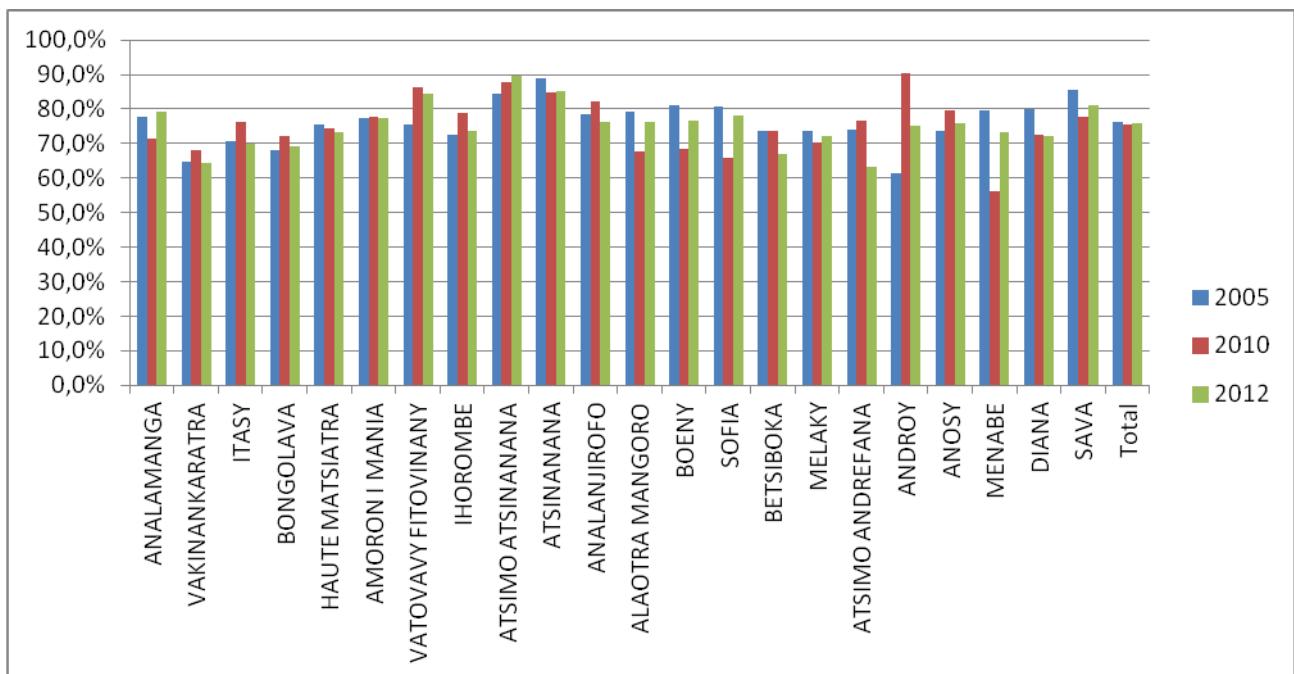
Graphique 1.9. 1 : Analyse comparative de 2005, 2010 et 2012, par milieu de résidence



SOURCE : EPM 2005, EPM 2010, OMD 2012-2013

En analysant la tendance selon les 22 régions du pays, suivant les trois périodes, c'est dans les régions de Matsiatra Ambony, Betsiboka, et DIANA, qu'on observe une amélioration de l'indicateur entre les trois périodes. Par contre, c'est seulement dans la région d'Atsimo Atsinanana qu'on constate une détérioration de l'indicateur entre ces mêmes périodes. Par ailleurs, c'est en 2010 qu'on a observé la proportion la plus élevée de la population pauvre en quantité d'aliments, laquelle se trouve dans la région d'Androy (voir graphique ci-dessous).

Graphique 1.9. 2 : Analyse comparative de la tendance entre 2005, 2010 et 2012, par milieu de résidence



SOURCE : ENSOMD 2012-2013 ; EPM 2005, EPM 2010

1.9.3 Analyse de la qualité d'alimentation

La qualité de l'alimentation est appréhendée à partir de la part de l'énergie alimentaire provenant des aliments de base dans la consommation alimentaire. Autrement dit, si cette part est supérieure à 75 %, on dit que le ménage ou les individus du ménage sont pauvres en qualité d'alimentation.

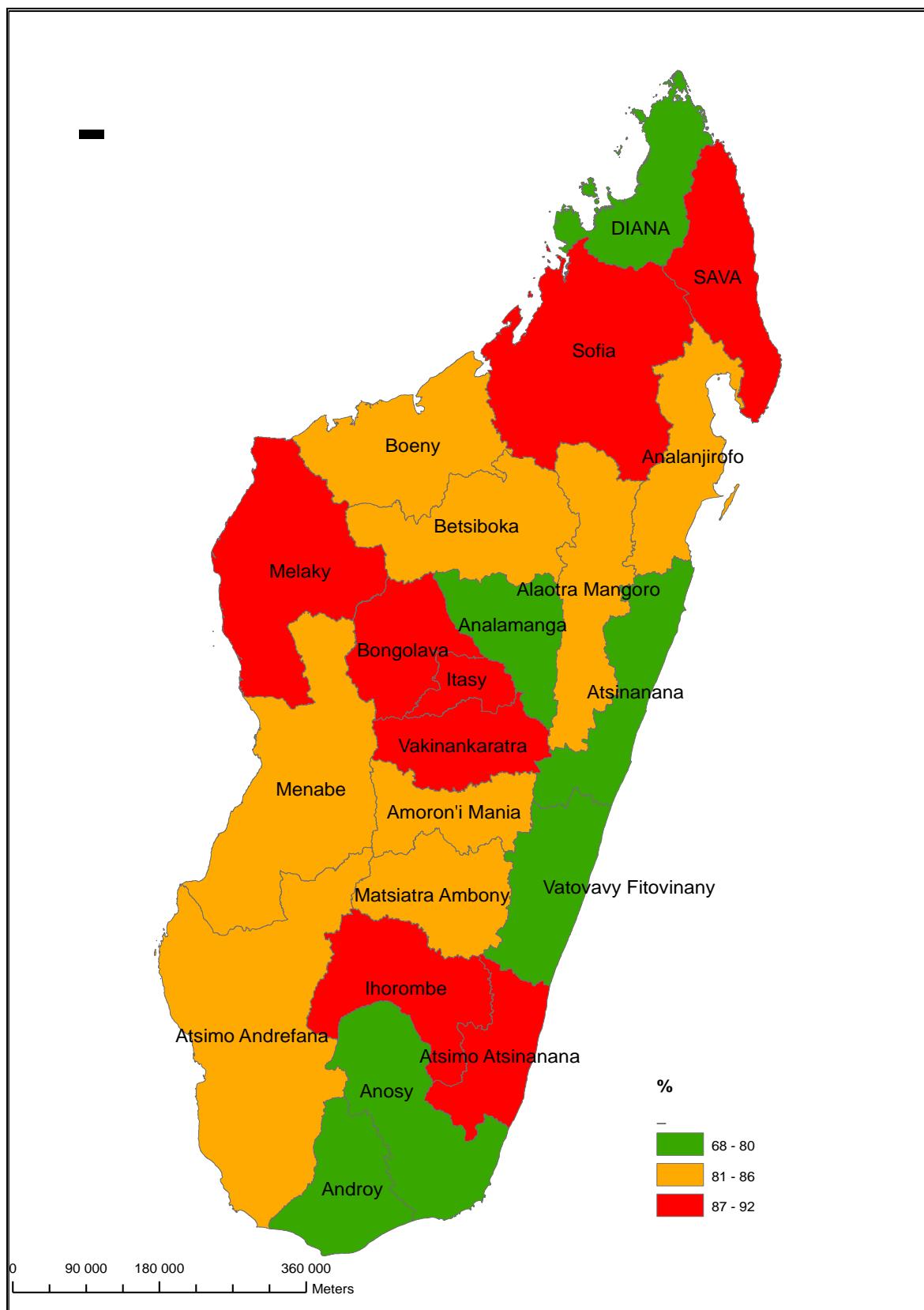
A Madagascar, 84,2 % de la population ont une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base. Ces derniers concernent en particulier les produits céréaliers (le riz, etc...). C'est surtout dans les régions de Bongolava, d'Atsimo Atsinanana et de SAVA, qu'on observe la proportion la plus élevée : respectivement de 90,2 %, de 92,4 %, et 90,3 %.

Tableau 1.9. 5 : Pourcentage de la population qui a une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base, par région

REGION	Pourcentage
Analamanga	80,4
Vakinankaratra	88,4
Itasy	89,7
Bongolava	90,2
Haute Matsiatra	85,8
Amoron i Mania	86,2
Vatovavy Fitovinany	79,5
Ihorombe	89,6
Atsimo Atsinanana	92,4
Atsinanana	80,2
Analanjirofo	84,6
Alaotra Mangoro	86,6
Boeny	85,9
Sofia	89,5
Betsiboka	82,2
Melaky	88,5
Atsimo Andrefana	84,6
Androy	68,7
Anosy	78,4
Menabe	81,4
DIANA	78,5
SAVA	90,3
Ensemble	84,2

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Carte 1.9. 2 Proportion de la population qui a une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base, par région



Le tableau suivant donne la proportion des personnes pauvres en qualité alimentaire, selon le Groupe Socio-Economique du chef de ménage. Ainsi, la proportion des individus en situation de pauvreté alimentaire, de 90 % chez les petits exploitants agricoles, baisse à 60 % chez les cadres supérieurs. Notons néanmoins que cette évolution n'est pas linéaire : les ménages de chômeurs et d'inactifs s'en sortent mieux que ceux des ouvriers et manœuvres non qualifiés.

Tableau 1.9. 6 : Pourcentage de la population qui a une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base, par GSE du chef de ménage

Groupe Socio-Economique du CM	Pourcentage
Cadre supérieur	59,6
Cadre moyen	65,0
Ouvrier ou salarié qualifié	77,4
Ouvrier ou salarié non qualifié	80,5
Manœuvre	81,9
Stagiaire rémunéré	NS
Indépendant	77,3
Chômeur	77,1
Inactif	71,1
Petit exploitant agricole	90,1
Moyen exploitant agricole	86,9
Grand exploitant agricole	80,9
Pêcheur	81,9
Autres	81,4
Ensemble	84,2

NS : Non significatif car Effectif non pondéré inférieur à 50

Source : INSTAT/ENSOMD 2012 2013

Considérant le milieu de résidence et suivant le quintile de consommation, c'est dans le milieu rural qu'on observe la proportion élevée de la population qui a une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base, laquelle est de 86,2 %, contre 74 % en milieu urbain.

Tableau 1.9. 7 : Pourcentage de la population qui a une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base, par quintile de consommation et par milieu de résidence

Quintiles de consommation	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Les plus pauvres	78,3	87,2	86,9
Pauvres	83,4	90,7	90,2
Moyens	85,6	87,8	87,6
Riches	84,1	86,8	86,3
Les plus riches	64,3	73,8	69,8
Total	74,0	86,2	84,2

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.9.4 Analyse comparative de la qualité d'aliments par rapport aux données de 2005 et 2010

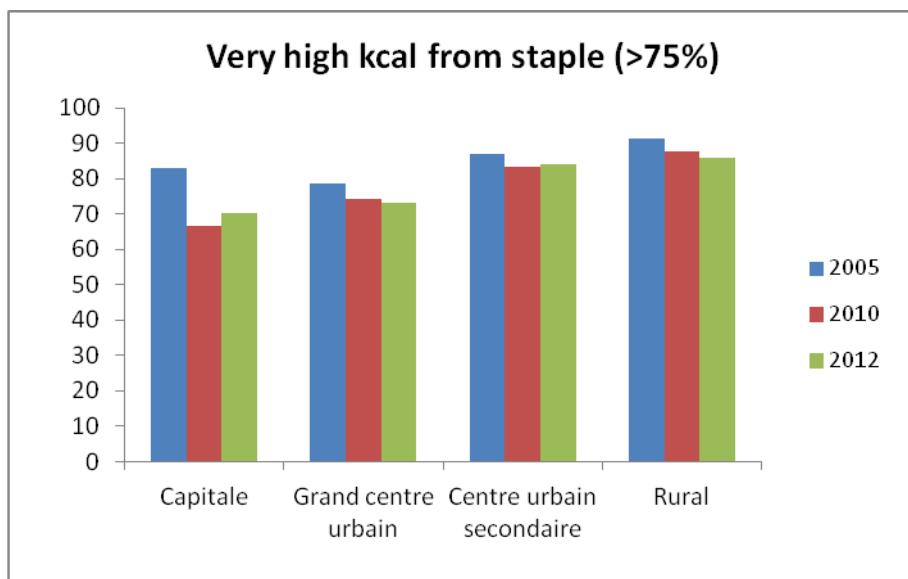
En analysant la tendance du pourcentage de la population pauvre en qualité d'aliments, entre les trois périodes, force est de constater que c'est en 2005 qu'on a observé le taux le plus élevé avoisinant les 90 %, contre 86,2 % en 2010, et 84,2 % en 2012, comme le montre le tableau ci-dessous. Par ailleurs, en 2005, quel que soit le milieu de résidence considéré, la proportion de la population ayant une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base, est relativement élevée par rapport aux autres périodes (voir graphique 3). Par contre, c'est en milieu « Grand centre urbain » et « rural » qu'on observe une amélioration de la proportion de la population pauvre en qualité d'aliments, durant les trois périodes.

Tableau 1.9. 8 : Comparaison de la proportion de la population qui a une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base en 2005, en 2010 et en 2012

Milieu de résidence	Pourcentage des ménages			Pourcentage de la population		
	Very high kcal from staple (>75%)			Very high kcal from staple (>75%)		
	2005	2010	2012	2005	2010	2012
Capitale	78,4	58,5	65,1	83,1	66,6	70,3
Grand centre urbain	74,5	69,8	70,1	78,8	74,4	73,2
Centre urbain secondaire	84,6	80,0	81,7	87,1	83,3	84,1
Rural	89,9	86,2	83,6	91,3	87,8	85,9
Total	87,9	83,9	81,4	89,9	86,2	84,2

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012

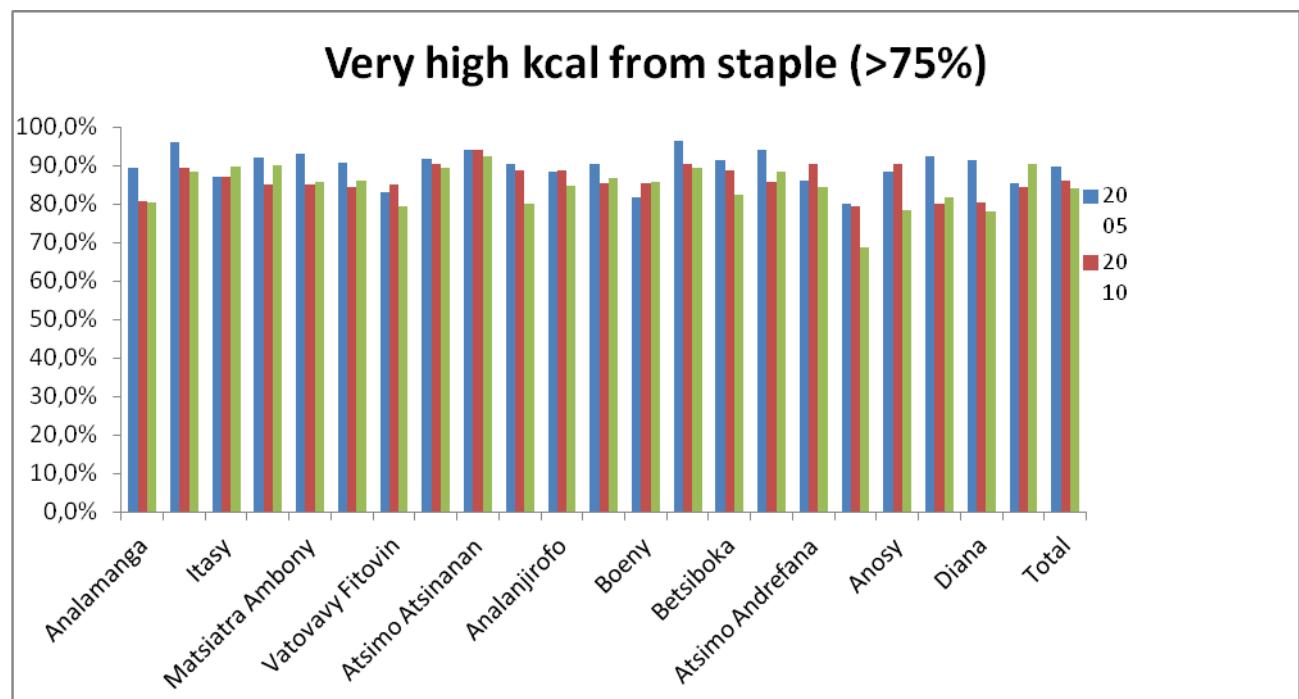
Graphique 1.9. 3 : Analyse comparative de la proportion de la population ayant une part élevée en énergie alimentaire à partir des aliments de base entre 2005, 2010 et 2012, par milieu de résidence



Source : INSTAT/EPM 2005, EPM 2010, ENSO MD 2012-2013

Si nous analysons l'évolution de l'indicateur en question, par région, entre les trois périodes, dans l'ensemble, c'est en 2005 qu'on a observé le taux le plus élevé dont, en grande partie, dans les régions d'Analalamanga, Vakinakaratra, Bongolava, Matsiatra Ambony, Sofia, Melaky, Menabe, et de Diana. Par ailleurs, c'est dans les régions de Vakinakaratra, IHorombe Antsinanana, Sofia, et de Betsiboka, qu'on a observé une diminution progressive du pourcentage de la population qui a une part élevée en énergie alimentaire à partir des aliments de base, entre les trois périodes (2005, 2010, 2012).

Graphique 1.9. 4 : Analyse comparative de la proportion de la population qui a une part élevée en énergie alimentaire à partir des aliments de base, entre 2005, 2010 et 2012, par région



Source : INSTAT/EPM 2005, EPM 2010, ENSOMD 2012-2013

CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était d'analyser l'accès aux aliments, en quantité (au moins de 2133Kcal/unité de consommation) et en qualité (au moins de 75% des céréales et féculents) suffisantes. Les analyses montrent que sur ces deux aspects, la situation a beaucoup dégradé à Madagascar.

Pour ce qui est de la quantité, 76% de la population souffrent d'une carence alimentaire. Il existe de fortes variations régionales, avec des taux allant de 89,7% (Atsimo Astinanana) à 63,4% (Atsimo Andrefana). Les disparités socio-économiques sont également très importantes : aussi bien pour ce qui est du quintile de pauvreté que de la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage. Les personnes vivant dans les ménages les plus défavorisés sont les plus exposées à la carence en quantité d'aliments.

Du point de vue de la qualité, plus de quatre Malagasy sur cinq (84) consomment des aliments de faible qualité (riz, féculents, etc.). Comme pour la quantité, les catégories socio-économiques les plus défavorisées sont les plus touchées, même si l'ampleur du phénomène est telle qu'aucune couche sociale n'est véritablement épargnée. Quant aux disparités spatiales, les taux varient de 78% à Anosy et Sava, à 92% à Atsimo Atsinanana. Cette dernière région cumule donc les plus forts taux de carence quantitative et qualitative. Par ailleurs, c'est surtout le milieu rural (86%) qui est relativement plus touché par la carence qualitative des aliments, que le Grand centre urbain (73%) et la capitale (70%).

Au total, on peut retenir de cette analyse que les carences quantitative et qualitative touchent une très large part de la population malgache, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Il s'agit d'une situation structurelle car les données des enquêtes antérieures (2005 et 2010 en l'occurrence) aboutissent à la même conclusion préoccupante.

1.10 MALNUTRITION

INTRODUCTION

A Madagascar, la malnutrition, quelque soit sa forme, demeure un important problème social et de santé publique, qui touche une grande partie de la population. Elle est la manifestation d'un ensemble de déterminants multisectoriels qui interviennent à différents niveaux. L'état nutritionnel d'un enfant et d'une femme dépend des facteurs immédiats liés au régime alimentaire et à une bonne santé. Ces facteurs dépendent des causes sous-jacentes telles que les soins, la sécurité alimentaire au niveau des ménages, l'accès aux services de santé, l'accès à l'eau potable et à un environnement salubre. Ces derniers sont également déterminés par des causes fondamentales, à savoir le niveau d'alphabétisation et d'instruction de la population, le statut de la femme, le contexte socio-économique et politique, et la pauvreté.

La malnutrition est associée à une mortalité accrue dans ses formes les plus sévères et à la pauvreté dans sa forme chronique. La sous-nutrition affecte le développement cognitif des enfants, les capacités d'apprentissage et leurs performances scolaires, et leur productivité à l'âge adulte. Par ailleurs, il est prouvé que les adultes ayant souffert de sous-nutrition dans leur enfance ont plus de risque de développer des maladies chroniques (Lancet 2013). A l'échelle d'un pays, l'ensemble de ces effets de sous-nutrition peuvent entraîner des pertes économiques équivalant à 2 %, voire 3 % du produit intérieur brut. Il y a donc une double relation de causalité entre sous-nutrition et la pauvreté.

Depuis plusieurs décennies, le Gouvernement Malagasy a placé la nutrition parmi ses priorités. La principale traduction de cette volonté politique est la création en 2004 – bien avant la naissance du mouvement global de renforcement de la nutrition (SUN) - de l'Office National de Nutrition (ONN), sous la tutelle de la primature, et qui est chargé de définir, de coordonner et de suivre la mise en œuvre des programmes touchant la nutrition. En ligne avec l'objectif numéro 1 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD 1), qui est d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, le Gouvernement a pris plusieurs mesures au niveau stratégique et politique, ainsi qu'au niveau opérationnel, pour la prévention et la prise en charge de la malnutrition. Il s'agit entre autres de :

- L'élaboration de la Politique Nationale de Nutrition (PNN), en avril 2004, laquelle offre un cadre national d'interventions multisectorielles.
- La définition et la mise en œuvre de deux Plans Nationaux d'Action pour la Nutrition (PNAN I : 2005-2009 et PNAN II 2012-2015) traduisant les orientations stratégiques de la Politique Nationale de Nutrition.
- L'adhésion, depuis Mars 2012, de Madagascar au mouvement de renforcement de la nutrition (SUN -Scaling Up Nutrition) et l'élaboration d'une feuille de route pour le passage à l'échelle des interventions à fort impact en nutrition. En adhérant à ce mouvement, Madagascar place actuellement la nutrition au cœur de ses priorités de développement.
- La mise en place de structures de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère, et de sites de nutrition communautaire dont la mission est de prévenir la malnutrition en agissant directement au niveau des fokontany.

Cependant, plusieurs facteurs tels que le contexte sociopolitique, la périodicité des catastrophes naturelles, entravent l'épanouissement de la population. Cependant, depuis la crise politique qui a commencé en 2009, les partenaires techniques et financiers ont sérieusement réduit leur appui, en l'occurrence pour les secteurs de la nutrition et de la sécurité alimentaire.

Ce contexte fortement compliqué, même s'il n'a pas entraîné une grande aggravation de la situation nutritionnelle n'a pas non plus permis au pays de profiter pleinement des initiatives au niveau global (mouvement SUN), pour améliorer la situation nutritionnelle des femmes et des enfants. En conséquence, la situation, notamment la malnutrition chronique parmi les enfants de moins 5 ans, reste à un niveau inacceptable.

En 2012, l'enquête ENSOMD a permis d'évaluer l'état nutritionnel des enfants et d'apprécier les pratiques nutritionnelles des enfants, à savoir l'allaitement et l'introduction de l'alimentation de complément. Ce chapitre présente la situation nutritionnelle des enfants selon les trois indices anthropométriques, les pratiques d'alimentation des enfants et la consommation de micronutriments par les enfants 6-59 mois et par les mères.

1.10.1 Indices de malnutrition

Les informations et les mesures anthropométriques qui constituent les variables permettant d'évaluer l'état nutritionnel d'un enfant sont : l'âge, le sexe, la taille, le poids, le périmètre brachial et la présence d'œdème d'origine nutritionnelle. L'évaluation de l'état nutritionnel est basée sur le concept d'après lequel, dans une population bien nourrie, les répartitions des mensurations des enfants, pour un âge donné, se rapprochent d'une distribution normale. Il est, en outre, généralement admis que le potentiel génétique de croissance des enfants est le même dans la plupart des populations, indépendamment de leur origine.

A des fins de comparaison, l'OMS a mis en place de nouvelles normes de croissance mondiales pour le nourrisson et l'enfant de moins de cinq ans (*WHO Multicenter Growth Reference Study Group, 2006*). Les résultats présentés dans ce chapitre sont basés sur ces dernières, et par conséquent, ils ne sont pas directement comparables à ceux basés sur les références du NCHS/CDC utilisées dans les enquêtes antérieures (EDS 1997, 2003)³⁵.

Trois indices exprimés en unités d'écart-type par rapport à la médiane de cette population de référence et utilisant les mesures du poids et de la taille en combinaison avec l'âge, permettent de déterminer l'état nutritionnel des jeunes enfants :

1. L'indice « taille pour âge » mesure le retard de croissance, communément appelé malnutrition chronique. Ils correspondent à une inadéquation de la croissance en taille par rapport à l'âge. Le retard de croissance est défini comme une taille-pour-âge inférieure à moins 2 écarts-type de la médiane des standard OMS (moins de 3 écarts type correspondent à un retard de

³⁵ Pour des éventuelles comparaisons entre le standard NCHS et référence OMS, l'algorithme de conversion suivant peut être utilisé : Yang H and de Onis M. Algorithms for converting estimates of child malnutrition based on the NCHS reference into estimates based on the WHO Child Growth Standards, BMC Pediatrics 2008, 8:19

croissance sévère). Le retard de croissance traduit un état de malnutrition à long terme et n'est pas influencé par la saison de la collecte des données. Ce type de malnutrition n'est pas toujours visible dans une population.

2. L'émaciation correspond à une carence du poids par rapport à la taille. Cette forme de malnutrition est la conséquence d'un déficit alimentaire et/ou de maladies récentes, qui a entraîné une perte de poids rapide et donc reflète l'état nutritionnel actuel de l'enfant. L'émaciation est influencée par la saison pendant laquelle la collecte des données s'est effectuée et dont on devrait tenir compte lors de l'analyse et de la comparaison par rapport aux autres enquêtes. L'émaciation est définie comme un poids-pour-taille inférieur à moins de 2 écarts-type de la médiane des standard OMS (moins de 3 écarts type correspondent à une émaciation sévère)³⁶.

3. L'indice « poids pour âge » permet d'évaluer l'insuffisance pondérale. Elle combine à la fois le retard de croissance et l'émaciation, mais sa valeur en tant qu'indice est limité car il ne permet pas de différencier les deux formes de malnutrition. Cet indice est utilisé largement pour le suivi régulier de l'état nutritionnel de l'enfant et il est sensible aux variations saisonnières. Néanmoins, il figure parmi les indicateurs de suivi de l'OMD 1. L'insuffisance pondérale est définie comme un poids-pour-âge inférieur à moins de 2 écarts-type de la médiane de standard OMS (moins de 3 écarts type correspondent à une insuffisance pondérale sévère).

Au cours de l'enquête, les mesures du poids et de la taille, ainsi que la présence d'œdème nutritionnelle, ont été prises pour les enfants nés au cours des cinq années avant l'ENSOMD 2012-2013. Le périmètre brachial des enfants de 6 à 59 mois a été mesuré. Sur les 12644 enfants répondant à ces critères, il a été disposé de données précises sur le poids et la taille dans 94 % des cas. Pour ces derniers, l'état nutritionnel des enfants a été analysé selon les régions et quelques caractéristiques sociodémographiques (âges en mois, sexe, milieu de résidence, quintiles de consommation, score de diversité alimentaire, score de consommation alimentaire, apport calorique par jour). Parmi les enfants répondant aux critères et disposant de données précises sur le poids et la taille, 8 % ne vivent pas avec leur mère biologique. L'état nutritionnel des enfants dont la mère a été enquêtée et vivant dans le ménage, a été analysé selon certaines caractéristiques sociodémographiques disponibles, à partir du questionnaire individuel Femme (intervalle inter-génésique, poids de l'enfant à la naissance, niveau d'instruction de la mère, âge de la mère).

En plus du pourcentage des non répondants, le logiciel Emergency Nutrition Assessment (ENA) a permis de faire une évaluation de la qualité de l'enquête. En général, le score globale de l'enquête est de 9, soit bon³⁷.

Le tableau 1.10.1 présente le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans considérés comme atteints de malnutrition selon l'indice anthropométrique : poids-pour-âge, taille-pour-âge et poids-pour-taille, par région et par caractéristique sociodémographique.

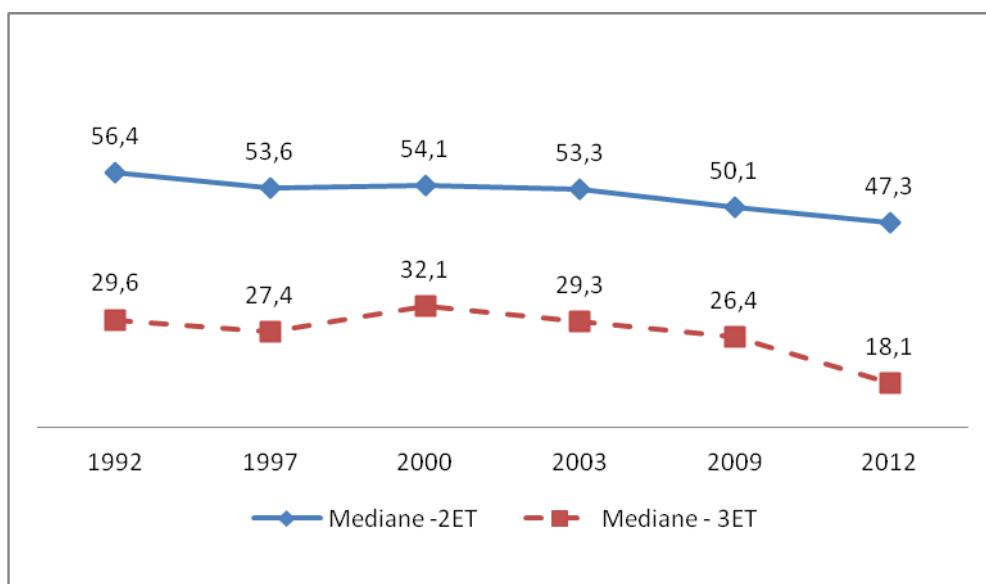
³⁶La malnutrition aiguë (globale et sévère) inclut l'émaciation et l'œdème nutritionnel. Ces données seront présentées dans le chapitre OMD4.

³⁷ Score global d'une enquête anthropométrique : (0-5) excellent, (5-10) bon, (10-15) acceptable, (>15) problématique.

1.10.1.1 La malnutrition chronique

A Madagascar, le retard de croissance a connu une légère amélioration depuis 1992 (voir le graphique ci-dessous). Cependant, la situation reste préoccupante car un peu moins de la moitié des enfants de moins de 5 ans (47,3 %) souffre d'une malnutrition chronique dont 18,1 % sous forme sévère. Parmi les enfants souffrant de malnutrition chronique, les régions les plus affectées sont les régions des Hautes Terres : Haute Matsiatra (65,2 %), Vakinankaratra (65,2 %), Amoron'i Mania (64,0 %). En tenant compte du milieu résidence, le milieu rural est le plus touché avec un taux de 48,6 %, contre 39,1 % pour l'ensemble urbain. Toutefois, la capitale présente une prévalence assez importante à 46,2 %.

Graphique 1.10. 1 : Tendance de la malnutrition chronique, de 1992 à 2012 (standard OMS)³⁸

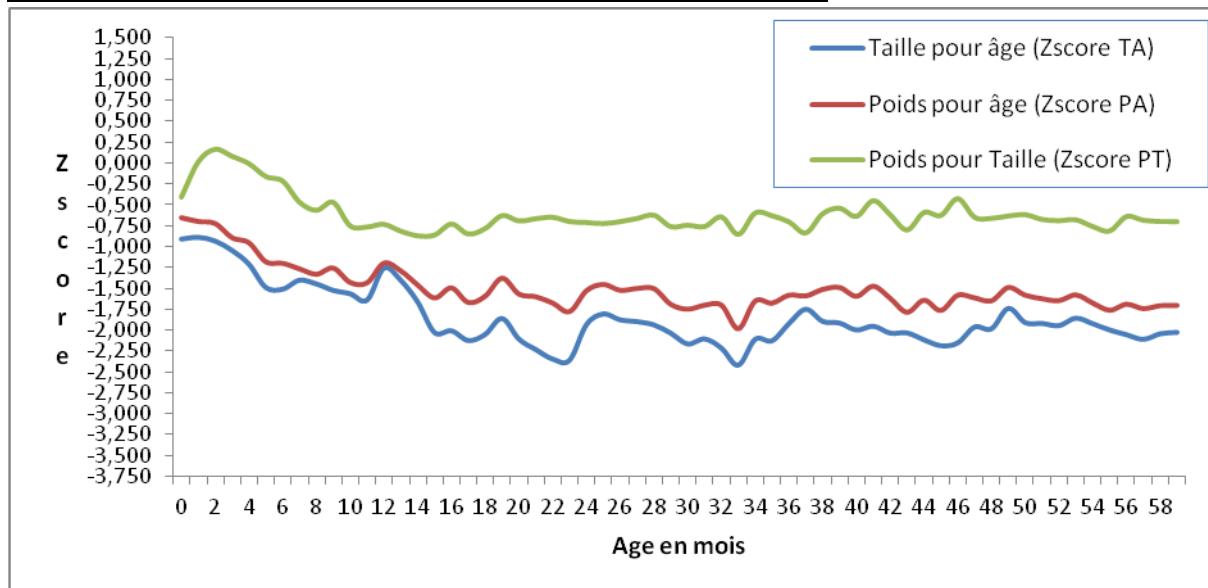


SOURCE INSTAT/ENSO MD 2012-2013

A Madagascar, le retard de croissance s'installe tôt, puisque presque un quart (24,5 %) des enfants de moins de 6 mois accusent déjà un retard de croissance. Durant les deux premières années de l'enfant, les prévalences de la malnutrition augmentent avec l'âge, avec un pic de 57,6 % pour les enfants de 18 à 23 mois. La situation de ces enfants est particulièrement préoccupante car après l'âge de deux ans, le retard de croissance staturale n'est plus rattrapable. Les garçons (50,2 %) sont plus exposés à la malnutrition que les filles (44,5 %).

³⁸ En utilisant l'algorithme de conversion : Yang H and de Onis M. Algorithms for converting estimates of child malnutrition based on the NCHS reference into estimates based on the WHO Child Growth Standards, BMC Pediatrics 2008, 8:19.

Graphique 1.10. 2 : Evolution de la malnutrition, selon l'âge



SOURCE INSTAT/ENSO MD 2012-2013

De même, les enfants déclarés avoir un petit poids à la naissance (moins de 2500 g) souffrent plus fréquemment (60,7 %) d'une malnutrition par rapport aux enfants ayant un poids normal à la naissance (44,5 %). Notons que l'information sur le poids à la naissance des 53,8 % des enfants enquêtés n'a pas été accessible.

La proportion d'enfants souffrant de malnutrition varie avec le niveau d'instruction de la mère. La prévalence de la malnutrition est plus élevée chez les enfants dont la mère a un niveau primaire (51,5 %) que chez ceux dont la mère a atteint le niveau secondaire ou plus (40,1 %). Paradoxalement, les enfants d'une mère sans instruction semblent être moins touchés par la malnutrition chronique que ceux dont la mère est le niveau primaire. Cette tendance suit celle des résultats des EDS 2003 et de 2008.

La prévalence du retard de croissance diminue en fonction du quintile de consommation du ménage, de 50,1 % à 37,8 %. Ceci dit, il a été observé que les enfants du quintile le plus pauvre (47,3 %) souffrent moins de la malnutrition chronique que les enfants du second et moyen (50,1 %) quintiles de consommation du ménage.

Les enfants d'un ménage à consommation alimentaire limité (49,6 %) ou avec un score de diversification moyen (49,1 %), souffrent plus de malnutrition chronique que les enfants des ménages à consommation alimentaire pauvre (42,8 %) ou avec un score de diversification bas (46,3 %). Cependant, même dans les ménages avec un score de consommation alimentaire acceptable, presque la moitié (46,8 %) des enfants de moins de 5 ans accusent un retard de croissance. Il y a aussi peu de différence entre les enfants de ménage à consommation riche en calories comparé au ménage à consommation pauvre.

1.10.1.2 L'émaciation

Dans l'ensemble, l'émaciation touche 8,2 % des enfants de moins de 5 ans, avec 1,0 % de forme sévère. Il est à noter que la collecte des données a été effectuée pendant la période de soudure. Par

ailleurs, la prévalence trouvée en 2012 est similaire à celle de 2003 car elle a été de l'ordre de 8,7 %, selon l'EDS 2003³⁹. Les régions les plus affectées sont celles de Boeny (12,6 %), Atsinanana (11,9 %), et de Vakinankaratra (11,9 %). Il apparaît que le problème de l'émaciation touchant traditionnellement les régions du sud affecte maintenant les régions des Hautes Terres et du Nord-Ouest.

Durant les deux premières années de l'enfant, les prévalences de la malnutrition augmentent avec l'âge, avec un pic de 13,7 % chez les enfants 12-17 mois. Ces groupes d'âges sont particulièrement exposés aux microbes pathogènes. Les résultats de l'enquête ENSOMD sur les maladies des enfants montrent qu'à l'âge de 6 à 23 mois, le maximum de cas de diarrhée, de fièvre et d'infection respiratoire aiguë chez les enfants de moins de 5 ans, est observé. Les garçons (10,0 %) sont plus exposés à la malnutrition que les filles (6,5 %).

La proportion d'enfants souffrant d'émaciation diminue avec le niveau d'instruction de la mère. La prévalence de la malnutrition est plus élevée chez les enfants dont la mère est sans instruction (9,1 %) que chez ceux dont la mère atteint le niveau secondaire ou plus (6,6 %).

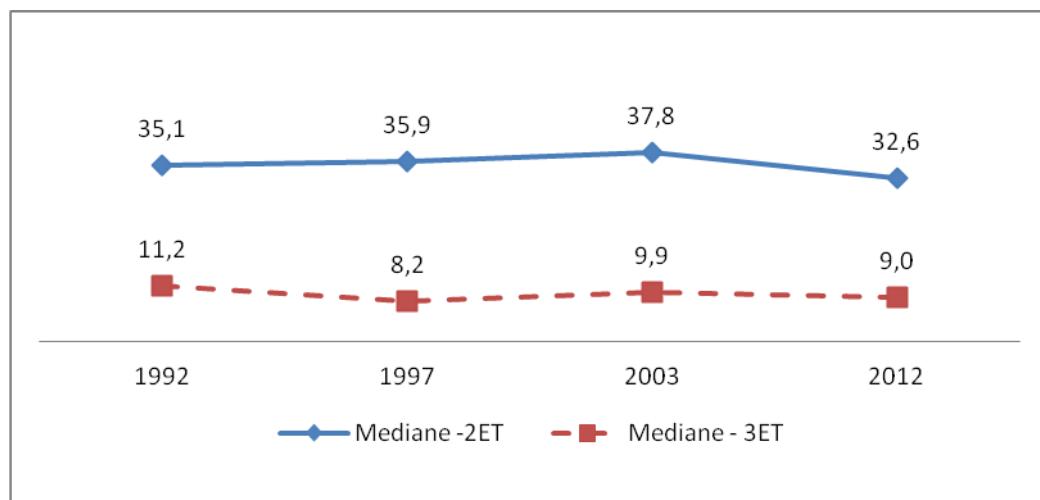
Plus les ménages pratiquent la diversification alimentaire, ont une meilleure consommation alimentaire et sont dans le quintile le plus riche, moins les enfants souffrent d'émaciation.

1.10.1.3 L'insuffisance pondérale

L'insuffisance pondérale affecte 32,4 % des enfants de moins de 5 ans, dont 8,9 % sous forme sévère. Les régions les plus touchées sont Vakinankaratra (46,9 %), Amoron'i Mania (43,9 %) et Itasy (43,2 %). Le taux d'insuffisance pondérale a connu une baisse depuis 2003, il était de 41,9 % selon l'EDS 2003. L'insuffisance pondérale a connu une légère amélioration depuis 1992 (voir le graphique ci-dessous).

³⁹La valeur pour le standard NCHS était de 12,2 %.

Graphique 1.10. 3 : Tendance de l'insuffisance pondérale, de 1992 à 2012 (standard OMS)⁴⁰



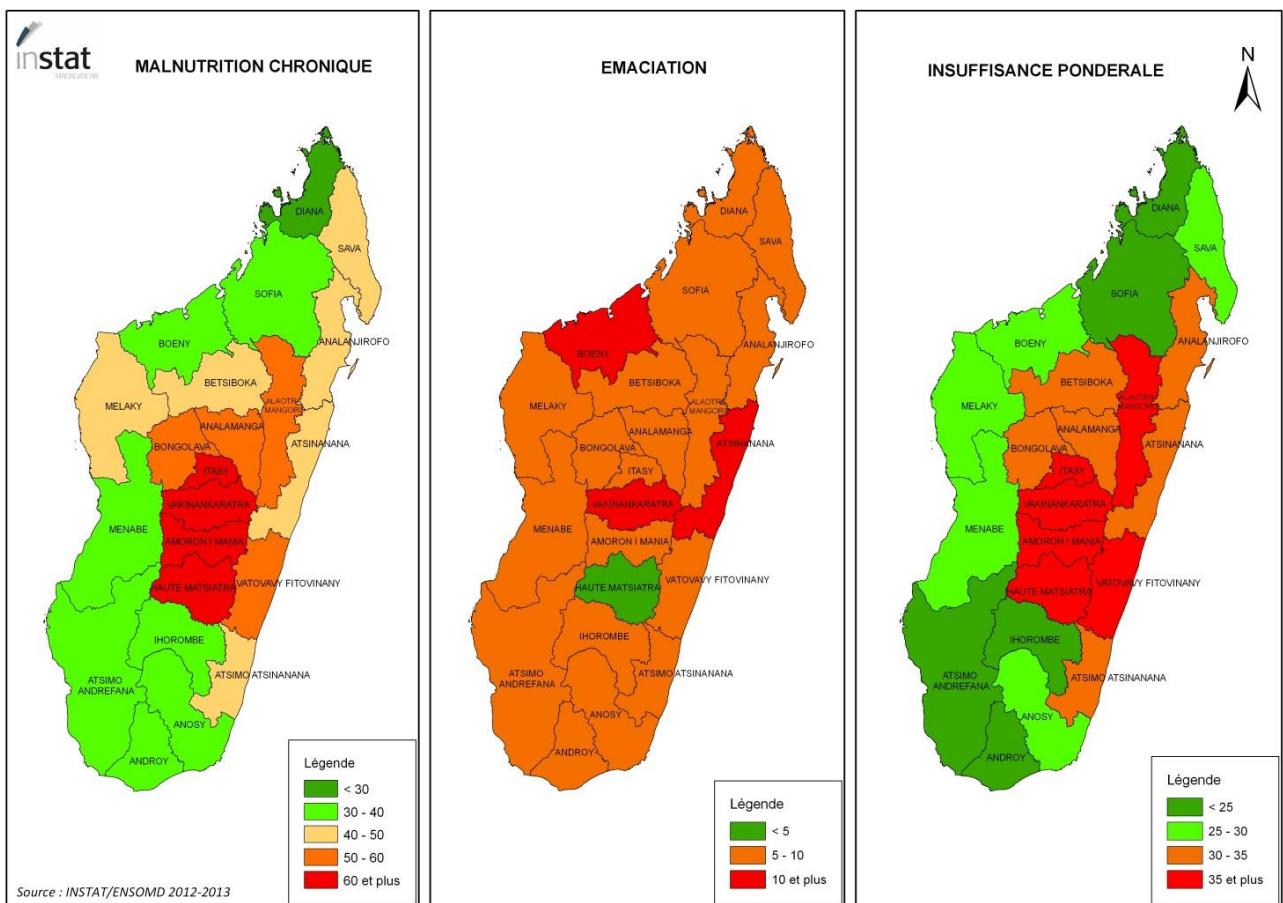
SOURCE INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Etant donné que l'insuffisance pondérale combine à la fois le retard de croissance et l'émaciation, les variations selon les caractéristiques sociodémographiques doivent être explorées par les formes de malnutrition décrites ci-dessus.

La cartographie ci-après montre la répartition géographique de la malnutrition.

⁴⁰En utilisant l'algorithme de conversion : Yang H and de Onis M. Algorithms for converting estimates of child malnutrition based on the NCHS reference into estimates based on the WHO Child Growth Standards, BMC Pediatrics 2008, 8:19.

Carte 1.10. 1 : Cartographie de la malnutrition



SOURCE INSTAT/ ENSO MD 2012-2013

Tableau 1.10. 1 : Prévalences de la malnutrition

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans considérés comme atteints de malnutrition selon les indices anthropométriques poids pour âge, taille pour âge et poids pour taille, par Région et par caractéristiques sociodémographiques												
Régions	Poids / Ages				Taille / Ages				Poids / Taille			
	Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ⁽¹⁾	Effectif d'enfants		Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ⁽¹⁾	Effectif d'enfants		Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ⁽¹⁾	Effectif d'enfants	
	Pondéré	Observé	Pondéré	Observé	Pondéré	Observé	Pondéré	Observé	Pondéré	Observé	Pondéré	Observé
Analamanga	9,6	33,5	1437	945	19,0	51,1	1435	943	0,4	6,9	1434	943
Vakinankaratra	17,8	46,9	918	509	33,0	65,2	916	508	2,7	11,9	910	506
Itasy	11,8	43,2	369	495	27,5	62,3	364	490	0,6	6,9	365	491
Bongolava	7,7	31,0	285	597	17,4	51,4	284	593	0,3	7,5	282	590
Haute Matsiatra	11,1	38,0	616	516	28,5	65,2	611	513	0,9	4,7	613	514
Amoron'i Mania	13,1	43,9	426	572	27,7	64,0	423	567	0,8	8,1	424	568
Vatovavy Fitovinany	10,8	38,2	828	551	23,4	57,1	837	554	1,0	8,2	826	550
Ihorombe	5,2	24,7	186	574	11,1	35,1	183	564	1,2	6,5	182	562
Atsimo Atsinanana	8,7	33,6	575	691	19,1	48,4	566	681	0,5	9,9	568	683
Atsinanana	12,7	34,6	610	396	17,3	44,6	609	394	1,9	11,9	609	395
Analanjirofo	6,4	34,3	503	397	16,7	47,1	500	394	0,3	5,0	502	396
Alaotra Mangoro	8,6	36,7	548	431	17,9	56,5	547	431	1,1	6,9	548	431
Boeny	9,0	27,6	438	474	12,6	36,4	439	474	0,9	12,6	438	473
Sofia	4,1	24,8	632	431	7,4	33,3	631	430	0,7	9,4	629	430
Betsiboka	6,5	32,6	170	520	12,4	43,2	168	512	0,8	9,3	167	511
Melaky	7,3	26,9	170	484	10,6	41,6	169	481	1,6	9,8	170	486
Atsimo Andrefana	4,8	23,7	955	588	10,2	32,5	950	585	1,1	8,8	950	584
Androy	6,1	21,6	573	809	14,0	37,4	568	802	0,9	7,0	567	800
Anosy	7,3	26,6	492	705	14,3	39,3	489	699	1,1	6,4	490	701
Menabe	6,0	25,6	388	581	9,5	30,3	383	575	1,7	8,4	383	575
Diana	3,5	17,8	365	367	7,2	22,3	375	372	1,1	6,6	365	367
Sava	6,7	27,7	505	387	16,8	44,6	503	386	0,0	6,8	505	387
Age en mois												
0 - 5	4,8	15,7	1223	1247	7,8	24,5	1206	1219	1,1	6,3	1199	1217
6 - 8	7,0	27,6	699	705	9,0	34,3	702	702	1,2	11,2	697	701
9 - 11	8,6	29,1	645	638	13,5	38,1	644	636	2,0	11,6	645	638
12 - 17	11,1	33,8	1134	1143	19,9	48,4	1136	1144	2,7	13,7	1132	1141
18 - 23	10,6	35,5	1096	1124	25,8	57,8	1092	1117	1,0	8,6	1093	1119
24 - 35	9,5	35,8	2542	2486	19,7	52,6	2534	2473	0,8	8,2	2533	2472
36 - 47	9,5	35,4	2301	2354	20,5	52,9	2291	2343	0,5	6,4	2291	2344
48 - 59	8,8	34,8	2349	2323	18,9	49,0	2344	2314	0,5	6,4	2337	2311
Sexe												
Masculin	9,9	35,1	5942	5954	19,8	50,2	5923	5918	1,3	10,0	5906	5911
Féminin	8,0	29,7	6046	6066	16,4	44,5	6025	6030	0,7	6,5	6020	6032
Milieu de résidence												
Capitale	7,0	25,0	517	570	14,7	46,2	514	568	0,6	6,5	516	569
Autres villes	5,4	25,3	1051	1447	11,3	35,7	1050	1445	1,0	7,1	1050	1445
Ensemble urbain	5,9	25,2	1568	2017	12,4	39,1	1564	2013	0,9	6,9	1566	2014
Rural	9,4	33,5	10420	10003	19,0	48,6	10385	9935	1,0	8,4	10361	9929
Quintile de consommation												
Plus pauvres	10,8	34,2	2780	2809	19,7	47,3	2750	2776	1,4	10,0	2752	2779
Second	9,5	33,4	2368	2265	19,4	50,1	2361	2253	1,0	7,8	2358	2255
Moyen	9,6	35,9	2214	2229	20,5	50,1	2208	2217	1,2	8,5	2209	2216
Quatrième	8,0	31,5	1996	1994	15,7	47,7	1991	1985	0,5	7,4	1986	1984
Plus riches	4,3	22,3	1394	1453	10,7	37,8	1399	1452	0,5	5,2	1390	1447
Score de diversité alimentaire												
Bas	10,3	33,1	1634	1814	18,3	46,3	1613	1790	1,2	10,0	1618	1794
Moyen	9,1	33,8	8814	8765	18,8	49,1	8796	8721	1,0	8,0	8773	8717
Haut	6,4	23,6	1495	1394	13,7	38,6	1496	1392	0,8	7,8	1492	1388
Score de consommation alimentaire												
Pauvre	9,2	30,4	1256	1470	16,1	42,8	1243	1452	1,1	9,0	1245	1456
Limite	9,5	35,0	4334	4339	19,2	49,6	4316	4315	1,0	8,7	4311	4313
Acceptable	8,5	31,1	6349	6162	17,8	46,8	6342	6134	1,0	7,8	6324	6128
Apport calorique par jour												
Riche en calorie	7,6	30,7	3759	3825	16,8	46,5	3755	3798	0,9	7,6	3741	3795
Pauvre en calorie	9,6	33,3	8121	8066	18,7	47,8	8086	8022	1,0	8,5	8080	8022
Ensemble (0 à 59 mois)	8,9	32,4	11988	12020	18,1	47,3	11949	11948	1,0	8,2	11927	11943

Note: Le tableau concerne tous les enfants 0 à 59 mois présents et mesurés au moment de l'enquête. Chaque indice est exprimé en terme de nombre d'unités d'écart-type (ET) par rapport à la médiane de la population de référence internationale (OMS 2006). Les enfants sont atteints de la malnutrition s'ils se trouvent à moins de -2ET (-2ET et -3ET) de la médiane de la population de référence. Le poids à la naissance est demandé quand la mère a été enquêtée.

¹ Les enfants qui se situent en dessous de -3ET sont inclus dans cette catégorie

² Les premières naissances multiples (jumeaux ou triplets ...) sont considérées comme première naissance car elles n'ont pas d'intervalle intergénésique précédent.

SOURCE INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Tableau 1.10. 2 : Prévalences de la malnutrition, selon certaines caractéristiques de la mère

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans considérés comme atteints de malnutrition selon les indices anthropométriques poids pour âge, taille pour âge et poids pour taille, selon certaines caractéristiques de la mère.

Caractéristiques sociodémographiques	Poids / Ages				Taille / Ages				Poids / Taille			
	Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ⁽¹⁾	Effectif d'enfants		Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ⁽¹⁾	Effectif d'enfants		Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ⁽¹⁾	Effectif d'enfants	
			Pondéré	Observé			Pondéré	Observé			Pondéré	Observé
Intervalle inter-génésique en mois												
Première naissance	8,1	30,8	2262	2223	16,7	46,9	2265	2220	0,6	8,3	2259	2217
< 24	15,5	41,5	943	947	27,1	54,8	928	927	1,8	9,1	936	938
24-47	9,3	30,7	1531	1560	17,3	43,2	1523	1547	1,5	10,1	1519	1543
48 +	5,4	12,2	79	88	6,5	29,7	78	86	1,6	5,0	77	85
Poids à la naissance de l'enfant												
< 2500 g	15,9	44,6	494	465	29,2	60,7	490	460	1,9	15,6	489	460
=> 2500 g	6,8	29,4	3992	3735	14,9	44,5	3983	3721	0,9	6,9	3981	3719
Niveau d'instruction de la mère												
Sans Instruction	9,7	33,0	2873	3154	18,3	46,7	2861	3125	1,2	9,1	2861	3130
Primaire	9,7	35,3	4686	4386	20,1	51,5	4660	4361	1,2	8,5	4660	4361
Secondaire ou plus	6,6	26,4	2134	2029	12,7	40,1	2133	2024	0,4	6,6	2124	2019
Age de la mère												
15 - 19	8,0	32,0	1026	1002	17,3	43,5	1024	997	0,8	10,1	1023	997
20 - 24	8,7	31,2	2302	2340	18,1	47,8	2297	2327	1,1	8,0	2292	2326
25 - 29	8,5	30,9	2307	2302	15,7	46,8	2301	2289	0,8	7,3	2295	2287
30 - 34	8,2	33,1	1905	1812	17,4	48,0	1891	1794	1,1	7,5	1893	1797
35 - 49	11,0	36,0	2154	2113	20,9	49,6	2142	2103	1,3	9,3	2143	2103

Note: Le tableau est basé sur les enfants présents et mesurés au moment de l'enquête dont la mère a été enquêté. Chaque indice est exprimé en terme de nombre d'unités d'écart-type (ET) par rapport à la médiane de la population de référence internationale (OMS 2006). Les enfants sont atteints de la malnutrition s'ils se trouvent à moins de -2ET (-2ET et -3ET) de la médiane de la population de référence. Le poids à la naissance est demandé quand la mère a été enquêtée.

¹ Les enfants qui se situent en dessous de -3ET sont inclus dans cette catégorie.

SOURCE INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.10.2 Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

Les pratiques d'alimentation constituent l'un des facteurs déterminants de la malnutrition (chronique et aiguë), de la morbidité et de la mortalité des enfants. Parmi ces pratiques, celles concernant l'allaitement revêtent une importance particulière. En effet, de par ses propriétés particulières, à savoir sa valeur nutritionnelle élevée, son innocuité en matière de germes, sa richesse en anticorps, le lait maternel protège l'enfant contre les maladies infectieuses et lui assure une bonne croissance. D'autre part, par son intensité et sa fréquence, l'allaitement prolonge l'infécondité post-partum et affecte par conséquent, l'intervalle inter générés, ce qui influe sur le niveau de la fécondité et donc, sur l'état de santé des enfants et des mères.

L'OMS et l'UNICEF ont formulé une stratégie mondiale pour l'ANJE en 2003, qui a stipulé que « pour avoir une croissance, un développement et une santé optimaux, le nourrisson doit être allaité exclusivement au sein pendant les six premiers mois de la vie. Par la suite, pour répondre à l'évolution de ses besoins nutritionnels, le nourrisson doit recevoir des aliments de complément sûrs et adéquats du point de vue nutritionnel, tout en continuant l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans ou plus ». Ainsi les principales recommandations internationales sont :

- 1) Mettre l'enfant au sein dans l'heure qui suit la naissance.
- 2) Allaiter l'enfant exclusivement au sein jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 6 mois.
- 3) Introduire des aliments de complément adéquats à partir de 6 mois, tout en poursuivant l'allaitement maternel jusqu'à l'âge de 2 ans ou plus.

À Madagascar, la Politique Nationale de Nutrition (2004) suit les directives de cette stratégie mondiale, et réaffirme que l'allaitement maternel est le mode d'alimentation le plus approprié pour garantir aux jeunes enfants la meilleure croissance possible.

En outre, les deux Plans Nationaux d'Action pour la Nutrition successifs (2005-2009, 2012-2015) mettent en œuvre les politiques de l'Alimentation du nourrisson et du jeune enfant, au niveau des centres de santé et des sites communautaires.

Les carences en micronutriments constituent encore un problème important de santé publique à Madagascar, et accroissent les risques de morbidité et de mortalité. La carence en vitamine A est la cause majeure de graves troubles visuels et de cécité, évitables chez l'enfant, où elle augmente aussi de façon significative le risque de maladie grave et de décès surtout par la diarrhée et la rougeole. En outre, les carences en fer sont à l'origine d'anémie, d'une insuffisance des performances physiques et cognitives et d'une augmentation de la mortalité maternelle et infantile. Il a été démontré que la carence en fer réduisait l'endurance physique, même en l'absence d'anémie, et une association entre l'anémie sévère et une augmentation du risque de mortalité a été observée chez la mère comme chez l'enfant.

Par ailleurs, les infestations par les vers entraînent une perte importante de micronutriments, et provoquent une importante malabsorption du fer, particulièrement, et contribuent ainsi à l'anémie et au retard de croissance. L'administration de vermifuges permet de tuer les vers intestinaux présents dans l'organisme. L'EDS 2008 a trouvé qu'à Madagascar, 50,3 % des enfants moins de 5 ans et 35,3 % des femmes en âge de procréer souffraient d'anémie.

Etant conscient de la gravité des conséquences de la carence en micronutriments, ainsi que des effets bénéfiques de la supplémentation en vitamine et du déparasitage des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes, l'Etat Malagasy s'est fortement engagé dans la lutte contre ces deux fléaux. Des stratégies à court et moyen termes sont alors entreprises :

- Supplémentation de masse des enfants de 6-59 mois en vitamine A, pendant les SSME.
- Déparasitage de masse des enfants de 12-59 mois et des femmes enceintes, pendant les SSME.
- Supplémentation en fer acide folique des femmes enceintes et allaitantes.
- Supplémentation en fer des enfants en âge scolaire de 6 à 14 ans.
- Fortification à domicile en multi-micronutriments des aliments de complément des enfants 6-23 mois.

La stratégie à long terme consiste à promouvoir la consommation d'aliments riches en micronutriments, à travers les activités d'éducation nutritionnelle, au niveau des centres de santé et des sites de nutrition communautaire.

1.10.2.1 Initiation précoce de l'allaitement au sein

Pour évaluer la pratique d'allaitement initial au sein, le tableau 1.10.3 présente les pourcentages des enfants de moins de 24 mois qui ont été déjà allaités, de ceux qui ont été allaités dans l'heure et dans les 24 heures qui ont suivi leur naissance, et de ceux qui ont reçu des nourritures pré-lactées dans les 3 jours après leur naissance.

On constate que la quasi-totalité des enfants ont été allaités au sein (99,0 %) quels que soient la région et les caractéristiques socio démographiques des enfants.

Les résultats montrent que seulement deux tiers des enfants de moins de 2 ans ont été allaités dans l'heure qui a suivi leur naissance (65,8 %). Ceci est une réduction importante comparé au résultat de l'EDS 2008, soit 72,4 %. La majorité des enfants ont été allaités dans les 24 heures qui ont suivi la naissance (88,1 %). La région qui a le meilleur pourcentage d'enfants allaités dans l'heure qui a suivi la naissance est Haute Matsiatra (85,5 %), contrairement à Melaky qui présente la proportion la plus faible (25,6 %), suivie de Menabe (40,7 %).

Cependant, environ un enfant sur quatre (24,6 %) reçoit encore des nourritures pré-lactées dans les trois jours après la naissance. C'est dans la région de Menabe qu'on pratique le plus l'alimentation pré-lactée (48,1 %), suivie de DIANA (47,5 %).

L'allaitement initial au sein, des enfants, dans l'heure qui suit leur naissance, est moins pratiqué dans le milieu rural (65,3 % contre 69,0 % en zone urbaine et 75,3 % dans la capitale), quand la mère est sans instruction (63,0 % contre 67,8 % en secondaire et plus) et quand l'accouchement s'est passé à la maison (63,4 % contre 70,6 % à l'établissement sanitaire). Fait intéressant : plus d'enfants (69,7 %) appartenant aux ménages du quintile de consommation moyen sont mis au sein dans l'heure qui suit la naissance, comparé aux autres quintiles.

Tableau 1.10. 3 : Allaitement au sein initial, par caractéristique sociodémographique et par région

Parmi les derniers-nés au cours des 2 années précédant l'enquête, pourcentage de ceux ayant été déjà allaités au sein, pourcentage de ceux ayant été allaités au sein dans l'heure qui a suivi la naissance; pourcentage de ceux ayant été allaités au sein dans la journée qui a suivi la naissance, et pourcentage de ceux ayant reçu une nourriture pré-lactée selon les caractéristiques socio-démographiques et région.						
Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de ceux ayant déjà été allaité au sein	Pourcentage de ceux ayant d'abord été allaité au sein			Pourcentage de ceux ayant reçu une nourriture pré-lactée ²	Nombre d'enfants derniers-nés au cours des deux années précédant l'enquête
		Dans l'heure qui a suivi la naissance (Initiation précoce de l'allaitement)	Dans la journée qui a suivi la naissance ³			
Sexe						
garçon	98.9	65.8	91.0	24.4	2158	
fille	99.0	65.8	92.3	24.8	2226	
Milieu						
Capitale	99.2	75.3	94.4	16.9	201	
Autres urbains	98.0	65.7	90.7	27.1	394	
Urbain	98.4	69.0	91.9	23.7	595	
Rural	99.0	65.3	91.6	24.7	3788	
Mois depuis la naissance						
0-11 mois	99.2	66.1	91.4	24.7	2442	
12-23 mois	98.6	65.4	91.9	24.5	1942	
Assistance à l'accouchement						
Agent qualifié	99.1	69.7	93.7	20.6	1068	
Accoucheuse traditionnelle	99.6	66.9	91.3	24.4	1140	
Autres	99.2	63.2	91.3	26.6	2099	
Personne	100.0	81.1	96.4	33.1	58	
ND	26.2	18.2	26.2	5.9	20	
Lieu d'accouchement						
A la maison	99.4	63.4	90.7	27.9	2683	
Établissement sanitaire	99.1	70.6	93.8	19.5	1657	
Autre	100.0	47.6	99.2	27.2	28	
ND	4.8	4.8	4.8	0.0	15	
Distance de lieu d'un CSB et/ou Hôpital						
0 à 15	97.5	74.6	96.5	23.7	38	
16 à 30	94.2	70.4	84.3	17.3	29	
31 à 45	100.0	41.8	87.9	22.4	5	
46 à 60	100.0	87.2	93.6	18.4	22	
> 60	100.0	65.1	95.1	10.5	48	
ND/NC	99.0	65.6	91.6	24.8	4242	
Instruction de la mère						
Sans instruction	99.1	63.0	91.6	29.2	1278	
Primaire	98.9	66.5	91.4	22.9	2121	
Secondaire et plus	98.8	67.8	92.2	22.2	985	
Quintiles de consommation						
plus pauvres	98.5	60.1	90.8	27.5	1078	
second	99.4	66.0	92.7	25.5	944	
moyen	99.4	69.7	93.0	21.6	918	
quatrième	98.9	67.7	90.9	22.1	818	
plus riches	98.5	66.9	90.5	25.9	625	
Région						
Analamanga	98.9	72.0	92.0	23.3	532	
Vakinankaratra	99.2	73.5	89.5	17.6	297	
Itasy	100.0	72.5	96.6	22.7	146	
Bongolava	96.7	56.3	84.7	27.0	120	
Haute Matsiatra	100.0	85.5	97.6	4.0	200	
Amoron'i Mania	100.0	75.6	95.7	11.9	166	
Vatovavy Fitovinany	98.5	73.8	91.8	10.0	316	
Ihorombe	96.8	56.4	89.1	35.3	65	
Atsimo Atsinanana	99.4	64.2	86.4	17.4	211	
Atsinanana	99.5	67.2	93.1	13.3	246	
Analanjirofo	100.0	58.1	94.5	18.0	190	
Alaotra Mangoro	100.0	72.5	92.4	15.0	206	
Boeny	98.5	65.2	93.3	28.5	156	
Sofia	99.7	54.6	93.4	26.0	258	
Betsiboka	99.0	53.1	88.8	26.1	68	
Melaky	96.4	25.6	83.1	35.3	62	
Atsimo Andrefana	99.6	61.5	95.9	39.5	329	
Androy	97.6	65.5	94.4	43.9	195	
Anosy	99.8	71.8	90.4	31.2	166	
Menabe	98.7	40.7	80.8	48.1	147	
Diana	95.4	57.9	86.4	47.5	130	
Sava	97.7	57.7	88.3	38.6	176	
Ensemble	99.0	65.8	91.6	24.6	4384	

Note: Le tableau est basé sur tous les enfants nés dans les deux années ayant précédé l'enquête, qu'ils soient vivants ou décédés au moment de l'enquête

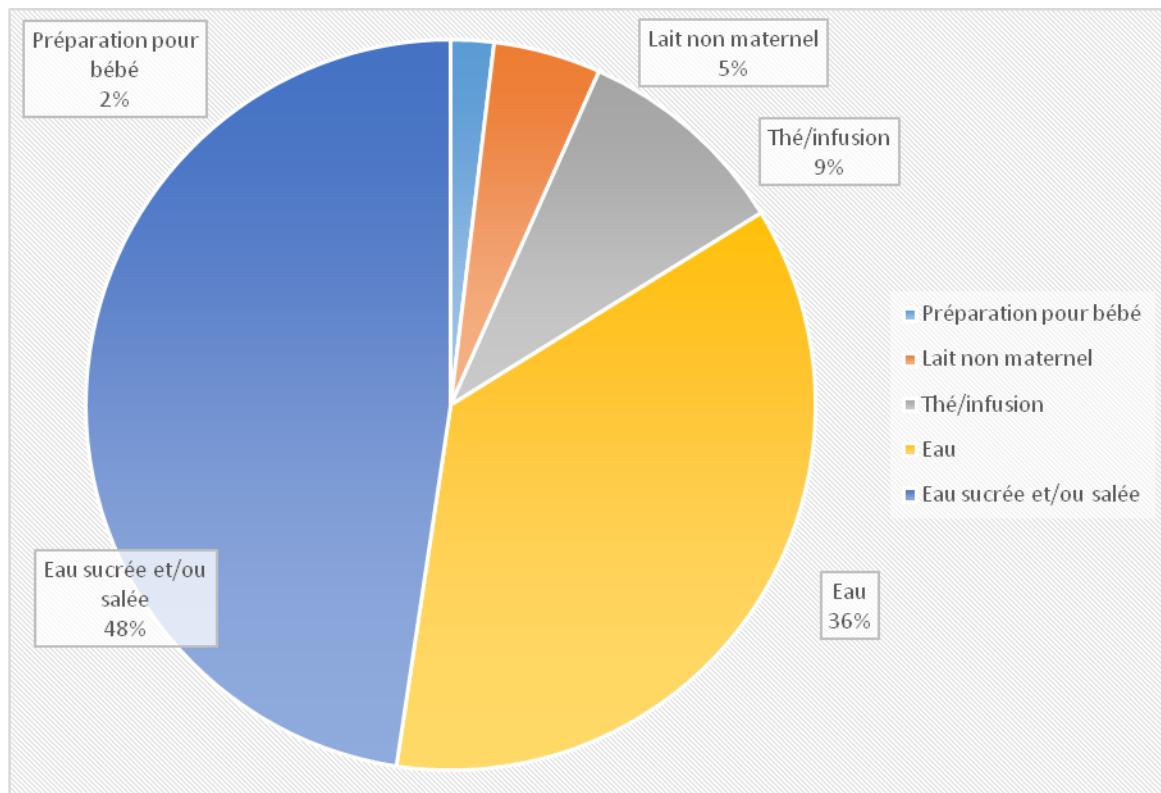
¹ Enfant vivants seulement

² dans les trois jours après la naissance

³ Y compris les enfants qui ont commencé à être allaités dans l'heure qui a suivi la naissance.

Les nourritures pré-lactées les plus utilisées sont l'eau sucrée et/ou salée (50,2 %), suivies de l'eau plate (38,3 %). La région de Bongolava détient le pourcentage le plus élevé (74,8 %), suivie de Sofia (72,4 %) où les mères donnent de l'eau sucrée ou salée. Contrairement, dans la région de DIANA, cette pratique est moindre avec un taux de 24,1 %.

Graphique 1.10. 4 : Type de nourritures pré-lactées



SOURCE INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Dans la région Androy, la majorité des enfants reçoivent de l'eau (82,8 %) dans les 3 jours après la naissance, et dans les régions de la côte Ouest : Menabe (65,2 %), Atsimo Andrefana (64,0 %) et Melaky (52,5 %), plus de la moitié des mères donnent encore de l'eau à leurs enfants.

Par contre dans la région de DIANA, 53,8 % des nouveau-nés reçoivent souvent du thé/infusion comme nourriture pré lactée.

On constate que le pourcentage des enfants recevant de l'eau dans les 3 jours après leur naissance, diminue avec le niveau d'instruction des mères (49,6 % pour les mères sans instruction, 27,9 % pour les mères du niveau supérieur), ainsi qu'avec le quintiles de consommation, soit 45,7 % pour les plus pauvres et 30,4 % pour les plus riches. Ce sont les enfants dans les ménages du quatrième quintile de consommation qui reçoivent le plus d'eau sucrée et/ou salée comme nourriture pré lactée (55,0 %).

Ces résultats montrent que des efforts restent à faire à Madagascar pour renforcer la sensibilisation et l'information des mères sur l'importance et les bienfaits de l'allaitement maternel exclusif, et de ne donner aucune nourriture pré lactée avant 6 mois.

Tableau 1.10. 4 : Nourriture pré- lactée, par région et caractéristique sociodémographique

Pourcentage de derniers-nés au cours des 2 années précédant l'enquête ayant reçu une nourriture pré-lactée selon le type de nourriture, selon les caractéristiques socio-démographiques et région

Caractéristique sociodémographique	POURCENTAGE DE CEUX AYANT REÇU UNE NOURRITURE PRÉ-LACTÉE						d'enfants derniers- nés durant les 2 dernières années
	Lait autre que le Lait maternel	Eau	Eau sucré salé miel	Thé infusion et Infusion calmante	Préparation pour bébé	Autres	
Sexe							
garçon	3,9	39,6	48,8	11,7	1,6	5,6	725
fille	6,7	37,1	51,6	9,2	1,7	3,8	740
Milieu							
Capitale	22,5	25,3	44,3	10,1	10,7	4,5	55
Autres urbains	10,6	42,6	33,5	20,3	3,0	1,0	143
Urbain	13,9	37,8	36,5	17,5	5,1	2,0	198
Rural	3,9	38,4	52,3	9,3	1,1	5,1	1267
Instruction de la mère							
Sans instruction	1,2	49,6	44,4	5,5	0,7	7,7	480
Primaire	4,9	35,3	53,5	12,6	1,1	4,1	658
Secondaire et plus	12,2	27,9	51,9	13,4	4,2	1,5	327
Quintiles de consommation							
plus pauvres	2,9	45,7	46,0	5,7	0,5	8,0	376
second	4,0	43,0	53,2	6,8	0,3	4,5	319
moyen	3,2	36,9	54,6	9,6	0,3	5,6	269
quatrième	5,0	30,7	55,0	15,6	2,5	3,0	257
plus riches	13,3	30,4	42,7	18,0	6,0	0,9	244
Région							
Analamanga	11,4	16,5	68,1	5,4	4,6	**	194
Vakinankaratra	1,9	24,1	64,0	7,6	0,0	**	65
Itasy	4,4	18,0	67,5	21,4	1,5	**	42
Bongolava	6,7	42,0	74,8	1,2	0,0	**	42
Haute Matsiatra	19,4	26,2	31,8	7,1	0,0	**	15
Amoron'i Mania	4,2	35,9	60,3	0,0	3,4	**	29
Vatovavy Fitovinany	15,9	22,0	54,8	6,9	5,0	**	40
Ihorombe	1,2	51,9	45,3	11,0	0,9	**	33
Atsimo Atsinanana	4,8	37,2	58,2	9,2	0,0	**	51
Atsinanana	19,3	43,3	40,3	10,3	0,0	**	40
Analanjirofo	2,1	43,1	33,8	12,2	9,9	**	41
Alaotra Mangoro	4,6	22,0	55,4	21,2	0,0	**	54
Boeny	6,0	37,3	57,5	6,0	2,5	**	57
Sofia	4,2	21,4	72,4	12,2	0,0	**	107
Betsiboka	5,2	26,8	66,0	5,3	1,6	**	22
Melaky	3,1	52,5	47,0	2,1	2,5	**	29
Atsimo Andrefana	0,0	64,0	31,2	3,2	0,3	**	163
Androy	1,1	82,8	29,6	0,0	0,0	**	107
Anosy	4,2	46,7	30,3	6,4	0,0	**	63
Menabe	0,7	65,2	33,0	2,0	1,1	**	92
Diana	10,4	27,9	24,1	53,8	2,9	**	85
Sava	2,1	13,0	65,5	21,3	1,3	**	96
Ensemble	5,3	38,3	50,2	10,4	1,7	4,7	1465

Note: Le tableau est basé sur tous les enfants nés dans les deux années ayant précédé l'enquête, qu'ils soient vivants ou décédés au moment de l'enquête et qui ont reçu une nourriture pré lactée dans les 3 jours après leur naissance.

¹ dans les trois jours après la naissance

^{**} basé sur un faible nombre de cas non pondérés

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

1.10.2.2 Allaitement au sein

Pour évaluer les pratiques optimales d'allaitement, le tableau 1.10.5 montre parmi les enfants de moins de 6 mois, vivants avec leur mère, les pourcentages de ceux allaités exclusivement au sein, de ceux allaités principalement au sein, de ceux allaités 6 fois ou plus dans les dernières 24 heures, et la fréquence de l'allaitement de jour et de nuit ; le pourcentage des enfants, âgés de 12 à 15 mois, toujours allaités au sein, et celui des enfants âgés de 20 à 23 mois, toujours allaités au sein.

Moins de la moitié des enfants (41,9 %) sont exclusivement allaités au sein. Ceci est une réduction importante comparé au résultat de l'EDS 2008 (50,7 % étaient allaités). Dans certaines régions comme Androy (14,3 %), Melaky (19,9 %) DIANA (20,5 %) et Menabe (22,5 %), la pratique d'allaitement maternel exclusif ne concerne que moins d'un quart des enfants.

La proportion d'enfants de moins de 6 mois, allaités exclusivement au sein, varie selon le sexe, [plus en faveur des filles (42,9 %) que des garçons (40,8 %)], selon le milieu de résidence [plutôt en milieu urbain que rural (47,9 % contre 40,9 %), même si dans la capitale, elle est très faible (32,0 %)].

En outre, elle augmente avec l'amélioration du niveau d'instruction de la mère de 38,0 % pour les mères sans instruction, à 52,3 % pour celles du secondaire et plus ; et avec le quintile de consommation : de 39,8 % chez les plus pauvres à 59,5 % chez les plus riches. Ceci dit, le quintile moyen accuse la plus faible proportion avec 36,4 %.

Globalement, partout dans les régions de Madagascar, la majorité des enfants sont allaités au-delà de leur première année de vie (89,0 %), et même jusqu'à leur 2ème annnée (83,1 %). Néanmoins, la région SAVA accuse la plus faible proportion d'allaités jusqu'à 2 ans (69,0 %).

Tableau 1.10. 5 : Allaitements au sein, par région et caractéristique socio-démographique

Pourcentage d'enfants derniers-nés vivants selon le type d'allaitement, selon certains groupes d'âges et selon les caractéristiques socio-démographiques													
Caractéristique socio-démographique		Parmi les enfants de 0 à 5 mois derniers-nés vivants, Pourcentage de ceux ¹ :			Parmi les enfants de 0 à 5 mois derniers-nés vivants, Pourcentage de ceux:				Parmi les enfants âgés de 12-15 mois derniers-nés vivants			Parmi les enfants âgés de 20-23 mois derniers-nés vivants	
		Allaités exclusivement au sein ²	Allaités principalement au sein ³	Nombre d'enfants	Ayant un Allaités 6 fois ou plus dans les dernières 24 heures	Nombre moyen d'allaitements d'un jour	Ayant un Nombre moyen d'allaitements de nuit	Nombre d'enfants	Pourcentage de ceux allaités au sein (Poursuite allaitement au sein à 1 an)	Nombre d'enfants	Pourcentage de ceux allaités au sein jusqu'à 2 ans)	Nombre d'enfants	
Sexe													
	Garçon	40.8	86.0	489	91.4	9.3	5.2	545	88.7	1615	82.8	2244	
	Fille	42.9	86.3	527	89.9	9.7	5.3	591	89.3	1653	83.4	2306	
Milieu de résidence													
	Capitale	32.0	90.0	49	91.6	10.0	5.5	52	93.0	138	90.2	205	
	Autres urbains	56.8	87.4	89	98.2	9.3	5.4	97	89.6	273	81.6	408	
	Urbain	47.9	88.3	138	95.9	9.5	5.5	148	90.8	411	84.5	613	
	Rural	40.9	85.9	877	89.9	9.5	5.2	989	88.8	2858	82.9	3940	
Niveau d'instruction de la mère													
	Sans instruction	38.0	88.1	316	93.9	9.5	5.0	347	90.0	950	83.4	1336	
	Primaire	40.1	86.8	498	88.5	9.3	5.3	561	88.4	1610	83.2	2201	
	Secondaire	52.3	81.7	201	91.1	9.9	5.5	229	89.0	710	82.3	1016	
Quintile de consommation													
	Plus pauvres	39.8	87.0	279	91.8	9.2	5.0	304	90.1	829	85.2	1108	
	Second	41.4	85.8	248	91.1	9.5	5.2	272	87.8	719	82.3	982	
	Moyen	36.4	87.9	190	91.0	9.3	5.1	219	90.4	658	83.6	956	
	Quatrième	39.8	83.7	180	88.5	10.0	5.3	205	90.1	616	84.4	850	
	Plus riches	59.5	86.0	119	90.0	9.7	5.9	137	85.5	447	78.4	657	
Région													
	Analamanga	42.4	88.2	101	88.4	9.3	5.2	105	88.3	377	86.0	535	
	Vakinankaratra	47.2	85.6	70	81.4	8.1	4.6	81	88.9	251	88.7	322	
	Itasy	49.8	81.7	39	95.2	10.2	5.4	40	94.0	106	88.5	147	
	Bongolava	52.2	83.1	26	94.2	8.9	5.3	28	90.0	82	83.5	121	
	Haute Matsiatra	43.3	83.2	52	91.9	9.1	5.4	54	89.3	147	81.3	207	
	Amoron'i Mania	35.9	70.3	35	86.9	8.8	6.0	39	91.4	108	90.0	160	
	Vatovavy Fitovinany	61.4	84.2	81	90.7	9.9	5.5	93	90.7	240	84.9	327	
	Ihorombe	26.2	86.0	16	86.9	10.8	6.2	19	86.4	48	77.8	69	
	Atsimo Atsinanana	47.6	87.6	50	91.0	9.8	5.2	54	86.3	151	82.7	216	
	Atsinanana	39.4	85.9	54	92.4	9.1	5.4	62	89.5	173	79.8	258	
	Analanjirofo	64.9	82.8	44	97.9	8.9	4.9	48	87.4	150	81.8	208	
	Alaotra Mangoro	37.2	93.9	43	84.6	12.0	5.3	54	87.5	155	85.3	217	
	Boeny	36.2	82.2	39	97.3	9.1	5.7	41	92.7	126	88.5	156	
	Sofia	51.9	88.2	53	84.0	9.6	3.3	62	85.0	206	82.4	278	
	Betsiboka	42.3	85.1	13	86.4	10.9	5.9	16	86.8	51	82.2	74	
	Melaky	19.9	89.6	13	93.7	7.7	5.4	15	85.4	46	77.7	62	
	Atsimo Andrefana	37.5	91.2	83	97.3	9.1	5.1	90	92.2	249	79.9	345	
	Androy	14.3	96.6	56	93.4	10.3	5.9	65	90.0	151	82.6	201	
	Anosy	46.4	89.2	52	91.2	9.4	5.7	53	92.6	123	84.8	170	
	Menabe	22.5	91.7	34	87.8	9.5	4.5	38	87.6	117	83.9	152	
	Diana	20.5	76.8	23	94.1	9.4	5.5	35	85.7	88	73.8	140	
	Sava	32.0	76.7	39	91.8	9.5	5.6	45	86.0	123	69.0	188	
Ensemble		41.9	86.2	1015	90.7	9.5	5.2	1137	89.0	3269	83.1	4553	

Note: Les données sur l'allaitement se rapportent à la période des dernières 24 heures (hier et la nuit dernière).

¹ Il concerne les femmes qui ont répondu "oui ou non" et on a exclu du dénominateur les femmes qui ont répondu "Ne s'est pas ou Manquant"

² Les enfants classés dans la catégorie " exclusivement allaités au sein " ne reçoivent quoi que ce soit d'autre sauf, SRO, gouttes, sirops (vitamines, sels minéraux, médicaments).

³ Les enfants qui sont allaités et qui reçoivent, de l'eau, des liquides autres que le lait et qui ne reçoivent pas d'aliments de complément ni des liquides alimentaires sont classés dans la catégorie « principalement allaités au sein ».

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.10.2.3 Alimentation au biberon

Pour évaluer l'utilisation du biberon, l'enquête a cherché à savoir la proportion d'enfants de 0 à 23 mois qui ont reçu une alimentation au biberon. Les résultats sont présentés dans le tableau 1.10.6.

À Madagascar, l'utilisation du biberon n'est pas très répandue, néanmoins 7,1 % des enfants de moins de 23 mois sont nourris de cette manière. Ceci est une augmentation importante comparé à l'EDS 2008 où 2,8 % des enfants de moins de 23 mois ont été alimentés au biberon. Il y a une légère hausse pour les garçons (7,6 %) par rapport aux filles (6,6 %). Le niveau d'utilisation de biberon est le plus élevé chez les enfants de 6 à 11 mois (4,1 %).

Du point de vue du milieu de résidence, ce sont les femmes dans la capitale (22,0 %) et le milieu urbain (18,5 %), qui utilisent le plus le biberon, contre 5,4 % dans le milieu rural.

Le pourcentage d'enfants alimentés au biberon, augmente de façon très importante avec le niveau d'instruction des mères : 5,0 % des femmes sans instruction utilisent le biberon pour leurs enfants, tandis que pour les femmes instruites de niveau secondaire et plus, la proportion est plus élevée avec 15,4 %.

Quatre fois plus de femmes dans les ménages « les plus riches » utilisent le biberon pour leurs enfants (17,2 %), par rapport aux couches « les plus pauvres » (4,7 %) ou du quintile « second » (4,3 %).

SAVA détient la proportion la plus élevée d'utilisation de biberon pour les enfants de moins de 23 mois, avec un pourcentage de 25,9 %, suivie d'Analamanga (16,3 %), Boeny (12,2 %) et DIANA(11,5 %).

Tableau 1.10. 6 : Alimentation au biberon par région et caractéristique sociodémographique

Pourcentage d'enfants vivants âgés de 0-23 mois qui ont reçu un biberon la veille selon les caractéristiques socio-démographiques			
Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage d'enfants âgés de 0-23 mois ayant reçu le biberon	Nombre d'enfants âgés de 0-23 mois	
Sexe			
garçon	7.6	2350	
fille	6.6	2421	
Age			
0 - 5	2.7	1173	
6 - 11	4.1	1328	
12 - 23	3.5	2276	
Milieu de résidence			
Capitale	22.0	210	
Autres urbains	16.7	417	
Urbain	18.5	628	
Rural	5.4	4149	
Niveau d'instruction de la mère			
Sans instruction	5.0	1415	
Primaire	4.6	2311	
Secondaire	15.4	1051	
Quintiles de consommation			
Plus pauvres	4.7	1189	
Second	4.3	1022	
Moyen	6.0	1004	
Quatrième	7.4	895	
Plus riches	17.2	666	
Région			
Analamanga	16.3	550	
Vakinankaratra	2.7	347	
Itasy	2.0	153	
Bongolava	6.0	127	
Haute Matsiatra	2.1	216	
Amoron' i Mania	6.8	173	
Vatovavy Fitovinany	8.6	342	
Ihorombe	3.8	72	
Atsimo Atsinanana	4.4	224	
Atsinanana	7.4	262	
Analanjirofo	4.5	222	
Alaotra Mangoro	3.0	227	
Boeny	12.2	165	
Sofia	2.6	291	
Betsiboka	1.4	78	
Melaky	4.2	66	
Atsimo Andrefana	5.7	354	
Androy	2.8	218	
Anosy	1.8	183	
Menabe	3.6	163	
Diana	11.5	143	
Sava	25.9	200	
Ensemble	7.1	4776	

1.10.2.4 Durée médiane de l'allaitement

Le tableau 1.10.7 présente la durée médiane de l'allaitement exclusif des enfants de moins de 6 mois, par région et caractéristique sociodémographique.

La durée médiane de l'allaitement maternel exclusif est à 2,2 mois et n'a donc pratiquement pas changé depuis l'EDS 2008.

L'allaitement maternel exclusif est particulièrement infime dans les régions de SAVA (0,8 mois), Vakinankaratra (1,4 mois), et DIANA (1,5 mois).

Tableau 1.10. 7 : Durée médiane de l'allaitement, par caractéristique sociodémographique et par région

Durée médiane de l'allaitement, de l'allaitement exclusif et de l'allaitement prédominant au sein des enfants nés au cours des trois années ayant précédé l'enquête selon les caractéristiques sociodémographiques			
Caractéristique sociodémographique	Allaitement exclusif au sein	Nombre d'enfants âgés de 0-35 mois	
Sexe			
garçon	2.4	3620	
fille	2.0	3629	
Milieu			
Capitale	2.3	336	
Autres urbains	2.0	620	
Urbain	2.1	956	
Rural	2.2	6304	
Niveau d'instruction de la mère			
Sans instruction	2.3	2158	
Primaire	2.1	3470	
Secondaire et plus	2.3	1631	
Quintile de consommation			
plus pauvres	2.0	1796	
second	2.2	1547	
moyen	1.8	1515	
quatrième	2.3	1373	
plus riches	2.7	1027	
Région			
Analamanga	2.7	881	
Vakinankaratra	1.4	560	
Itasy	1.6	234	
Bongolava	1.6	188	
Haute Matsiatra	1.9	343	
Amoron'i Mania	3.4	276	
Vatovavy Fitovinany	2.3	514	
Ihorombe	1.7	115	
Atsimo Atsinanana	2.0	343	
Atsinanana	3.3	374	
Analanjirofo	2.6	333	
Alaotra Mangoro	3.0	337	
Boeny	2.0	258	
Sofia	1.9	444	
Betsiboka	1.8	111	
Melaky	1.8	101	
Atsimo Andrefana	2.1	530	
Androy	2.2	320	
Anosy	2.4	266	
Menabe	2.0	242	
Diana	1.5	205	
Sava	.8	285	
Moyenne	2.3	7260	
Médiane	2.2	7260	

1.10.3 Aliments de complément

1.10.3.1 Introduction de l'alimentation de complément

Pour évaluer l'introduction de l'alimentation de complément, le tableau 1.10.8 présentera le pourcentage des enfants âgés de 6-8 mois qui ont reçu des aliments solides, semi-solides ou mous, la veille de l'enquête.

La majorité des enfants Malagasy bénéficie d'une introduction d'aliments de complément au moment opportun (89,7 %).

Tableau 1.10. 8 : Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous, par sexe

Pourcentage d'enfants âgés de 6-8 mois ayant reçu des aliments solides, semi-solides ou mous la veille selon le sexe						
	Allaités actuellement		Pas allaités		Tous	
	Pourcentage recevant des aliments solides, semi-solides ou mous	Nombre d'enfants âgés de 6-8 mois	Pourcentage recevant des aliments solides, semi-solides ou mous	Nombre d'enfants âgés de 6-8 mois	Pourcentage recevant des aliments solides, semi-solides ou mous	Nombre d'enfants âgés de 6-8 mois
Sexe						
Garçon	91,2	206	76,7	19	90,0	225
Fille	91,3	226	59,4	14	89,5	239
Ensemble	91,3	432	69,5	33	89,7	465

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.10.3.2 Diversification alimentaire minimale.

On considère qu'un enfant reçoit une alimentation diversifiée minimale quand il a reçu au moins 4 groupes alimentaires distincts, la veille de l'enquête. Le tableau 1.10.9 présente le pourcentage d'enfants de 6-23 mois allaités et non-allaités, ayant reçu une alimentation diversifiée minimale.

Dans l'ensemble, il a été constaté que le pourcentage des enfants de 6-23 mois allaités et non-allaités, recevant une alimentation diversifiée minimale, est de 30,9 % (allaités : 29,4 %, et non-allaités : 41,3 %). Chez les enfants de 6-23 mois allaités, les résultats montrent que la diversification alimentaire minimale augmente avec les tranches d'âges des enfants, allant de 12,5 % chez les 6-8 mois, à 35,2 % chez les 18-23 mois.

Peu de différence est observée entre la proportion des filles et des garçons qui ont reçu une alimentation diversifiée minimale.

Dans la région de Melaky, il a été observé que seulement 13,6 % des enfants de 6-23 mois ont reçu une alimentation diversifiée, comparé à Analamanga où 3 fois plus d'enfants jouissent d'une alimentation diversifiée minimale.

On remarque également que dans la capitale, plus d'enfants ont reçu une alimentation diversifiée minimale (49,2 %), contre 24,8 % en milieu rural et 38,1 % dans les autres villes urbaines.

En outre, le niveau d'instruction de la mère (sans instruction : 16 % ; les plus instruites : 44,9 %) et le quintile de consommation influencent le pourcentage des enfants de 6-23 mois, recevant une alimentation diversifiée minimale (de 16 % chez les plus pauvres à 45,8 % chez les plus riches).

Le score de consommation alimentaire et le score de diversité alimentaire du ménage ont un impact important sur la proportion d'enfants qui ont reçu une diversification alimentaire minimale, la veille de l'enquête, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Graphique 1.10. 5 : Diversification alimentaire minimale des enfants de 6-23 mois, selon le score de consommation et de diversité alimentation du ménage

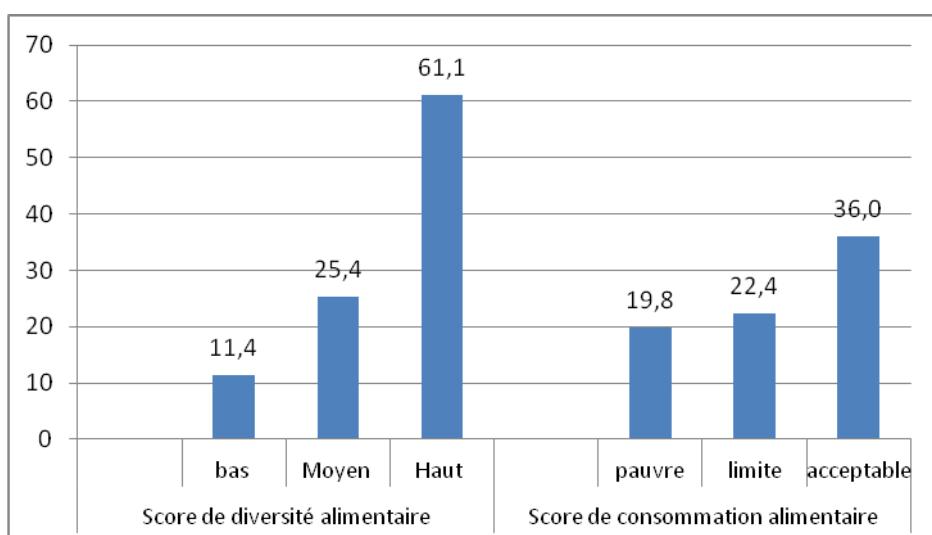


Tableau 1.10. 9 : Alimentation de complément, par région et caractéristique sociodémographique

Pourcentage d'enfants âgés de 6-23 mois derniers-nés qui ont reçu une diversification alimentaire minimale selon l'état d'allaitement et selon les caractéristiques socio-démographiques

Caractéristique sociodémographique	Parmi les enfants de 6 à 23 mois vivants et ALLAITES actuellement, Pourcentage de ceux recevant:		Parmi les enfants de 6 à 23 mois vivants et NON allaités actuellement, Pourcentage de ceux recevant:		Parmi TOUS les enfants de 6 à 23 mois vivants Pourcentage de ceux recevant:	
	Au moins 4 groupes alimentaires distincts (Diversification alimentaire minimale) ¹	Nombre d'enfants âgés de 6-23 mois allaités ²	Au moins 4 groupes alimentaires distincts	Nombre d'enfants âgés de 6-23 mois NON allaités ²	Au moins 4 groupes alimentaires distincts	Nombre d'enfants âgés de 6-23 mois ²
Sexe						
garçon	25.7	1309	32.6	175	26.5	1484
fille	26.3	1335	37.6	183	27.7	1517
Age						
6-8 mois	12.5	627	23.2	8	12.7	634
9-11 mois	22.5	541	12.1	10	22.3	551
12-17 mois	31.6	905	27.9	98	31.3	1003
18-23 mois	35.2	571	39.4	242	36.5	813
6-11 mois	17.1	1168	16.9	17	17.1	1185
12-17 mois	31.6	905	27.9	98	31.3	1003
18-23 mois	35.2	571	39.4	242	36.5	813
Milieu de résidence						
Capitale	49.1	132	50.9	9	49.2	140
Autres urbains	36.3	222	48.6	38	38.1	260
Urbain	41.1	354	49.0	47	42.0	401
Rural	23.7	2289	33.1	311	24.8	2601
Niveau d'instruction de la mère						
Sans instruction	16.0	762	27.8	103	17.4	865
Primaire	22.9	1271	33.0	173	24.1	1444
Secondaire et plus	44.9	611	48.9	82	45.4	693
Quintile de consommation						
plus pauvres	16.0	631	20.8	73	16.5	704
second	21.3	554	33.4	95	23.1	650
moyen	25.2	578	32.1	65	25.9	643
quatrième	30.1	511	28.2	60	29.9	570
plus riches	45.8	369	63.4	65	48.4	434
Score de diversité alimentaire						
bas inférieur à 4	11.4	76	36.2	10	14.3	86
Moyen entre 4 et 6	25.4	528	41.6	68	27.3	597
Haut supérieur à 6	61.1	106	43.8	20	58.5	126
Score de consommation alimentaire						
pauvre	19.8	84	4.3	4	19.1	88
limite	22.4	253	36.8	31	24.0	284
acceptable	36.0	374	46.2	62	37.5	436
Apport calorique par jour						
Riche en calorie	30.5	246	35.5	43	31.2	289
Pauvre en calorie	28.9	457	46.0	53	30.6	510
Région						
Analamanga	42.0	357	44.3	33	42.2	390
Vakinankaratra	33.6	217	10.4	7	32.8	224
Itasy	33.0	93	55.6	6	34.4	99
Bongolava	26.0	74	26.8	9	26.1	83
Haute Matsiatra	20.3	115	15.4	24	19.4	138
Amoron'i mania	18.6	105	12.0	4	18.4	109
Vatovavy Fitovinany	20.7	185	18.8	22	20.5	207
Ihorombe	30.0	33	27.2	8	29.5	41
Atsimo Atsinanana	21.8	125	47.9	20	25.5	146
Atsinanana	20.8	144	71.2	22	27.6	166
Analanjirofo	27.3	107	68.4	15	32.3	122
Alaotra Mangoro	20.9	139	40.3	14	22.7	153
Boeny	29.0	93	21.2	10	28.3	103
Sofia	32.1	175	61.7	22	35.4	197
Betsiboka	26.4	46	40.0	6	27.9	51
Melaky	13.6	33	39.4	5	17.0	37
Atsimo Andrefana	14.1	175	4.8	39	12.4	214
Androy	14.5	104	13.5	19	14.3	123
Anosy	14.7	90	50.6	12	19.0	102
Menabe	23.0	90	25.5	10	23.3	100
Diana	31.8	67	50.7	21	36.3	87
Sava	17.6	78	31.1	30	21.4	108
Ensemble	29.4	704	41.3	95	30.9	799

¹ Les 7 groupes d'aliments utilisés pour les tableaux de cet indicateur sont les suivants : céréales, racines et tubercules, légumineuses et noix, produits laitiers (lait, yaourt, fromage), produits carnés (viande, volaille, abats) et poissons, œufs, fruits et légumes riches en vitamine A et autres fruits et légumes.

² Il concerne les femmes qui ont répondu "oui ou non" et on a exclus du dénominateur les femmes qui ont répondu "Ne s'est pas ou Manquant"

1.10.4 Consommation des micronutriments par les enfants

Le tableau 1.10.10 présente les pourcentages d'enfants de 6-23 mois qui ont consommé des aliments riches en vitamine A et en fer, au cours des 24 heures qui ont précédé l'enquête ; les pourcentages d'enfants de 6-59 mois recevant de suppléments de vitamine A ; et les pourcentages d'enfants de 12-59 mois ui ont reçu des vermifuges au cours des six mois précédent l'enquête.

1.10.4.1 Consommation des aliments riches en vitamine A

Parmi les enfants âgés de 6-23 mois, 46,1 % avaient consommé des aliments riches en vitamine A au cours des 24 heures qui avaient précédé l'enquête. Cette consommation augmente avec l'âge passant de 21,6 % à 6-8 mois, à 64,5 % à 12-17 mois, sauf pour la tranche d'âges de 24-35 mois qui diminue faiblement (63,4 %). En outre, il a été noté que la proportion d'enfants qui ont été nourris avec des aliments riches en vitamine A, augmente avec le niveau d'instruction de la mère et le niveau de consommation du ménage.

Les résultats selon les régions montrent que les proportions d'enfants qui ont consommé des aliments riches en vitamine A, sont plus élevées dans les régions de DIANA (61,0 %), Betsiboka (57,3 %) et Boeny (56,3 %), que dans les autres. Par contre, c'est à SAVA que l'on note la proportion la plus faible (28,7 %). La consommation des aliments riches en vitamine A est un peu plus fréquente dans les villes urbaines qu'en milieu rural (50,3 % contre 44,9 %).

1.10.4.2 Consommation des aliments riches en fer

Plus d'un tiers des enfants de 6-23 mois (36,0 %) avait consommé des aliments riches en fer au cours des dernières 24 heures. Les variations selon les caractéristiques socio démographiques sont, dans l'ensemble, identiques à celles observées pour la consommation d'aliments riches en vitamine A.

La pratique d'alimentation riche en fer est plus adoptée dans les régions d'Analamanga (45,4 %), Melaky (44,2 %) et Betsiboka (43,5 %). Contrairement, les régions d'Androy (15,6 %) et d'Anosy (17,6 %) ont les plus faibles proportions.

1.10.4.3 Supplémentation en Vitamine A

Les résultats de l'ENSOMD montrent que parmi tous les enfants de 6-59 mois, seulement 42,7 % avaient reçu des suppléments de vitamine A, au cours des six mois précédent l'enquête. Ceci représente une réduction importante comparé à l'EDS 2008 (72,2 % des enfants étaient supplémentés). Cette proportion est très faible chez les enfants de 6-8 mois (24,9 %) et augmente par la suite avec l'âge, jusqu'à 44,1 % pour les 48-59 mois. Cependant, les enfants de 18-23 mois sont les plus supplémentés en vitamine A (49,2 %). Il a été noté un très faible écart entre les sexes des enfants. Globalement, la proportion d'enfants qui ont reçu des suppléments de vitamine A varie avec le niveau d'instruction de la mère (35,9 % à 51,9 %), et le niveau de consommation du ménage dans lequel vit l'enfant (37,3 % jusqu'à 49,1 %).

Enfin, les résultats, selon les régions, montrent que c'est à Haute Matsiatra (57,5 %), à Amoron'i Mania (57,1 %) et à Vakinankaratra (53,6 %), que la couverture en suppléments de vitamine A est la

plus élevée. À l’opposé, avec seulement 24,2 % d’enfants qui ont reçu des suppléments de vitamine A, la région Melaky se caractérise par la couverture en vitamine A la plus faible.

1.10.4.4 Déparasitage

Un enfant de 12 à 59 mois sur deux (52,6 %) est déparasité au cours des 6 derniers mois précédant l’enquête. La proportion du déparasitage des enfants augmente avec l’âge. Toutefois, elle est plus importante pour les enfants âgés de 24 à 35 mois (66,3 %). Peu de différence est observée entre la proportion des filles déparasitées et celle des garçons déparasités.

Il a été constaté qu’il existe un écart entre la proportion des enfants de 12 à 59 mois déparasités dans le milieu rural (50,2 %), et celle dans le milieu urbain (61,9 %). Ceci dit, il a été distingué plus d’enfants de 12 à 59 mois déparasités dans la capitale (62,3 %).

Dans la région de Melaky, très peu d’enfants de 12 à 59 mois ont été déparasités (29,4 %), à l’opposé de ceux dans les régions Haute Matsiatra (68,3 %) et Amoron’i Mania (70,1 %).

La proportion d’enfants de 12 à 59 mois déparasités augmente avec le niveau d’instruction de leur mère, les quintiles de consommation et les scores de diversité et de consommation alimentaire du ménage.

Tableau 1.10. 10 : Consommation de micronutriments des enfants, selon les caractéristiques sociodémographiques et les régions

Caractéristique sociodémographique		Parmi les enfants les plus jeunes de 6-23 mois:			Parmi tous les enfants de 6-59 mois:		Parmi tous les enfants de 12-59 mois:	
		Pourcentage ayant consommé des aliments riches en vitamine A au cours des dernières 24 heures	Pourcentage ayant consommé des aliments riches en fer au cours des dernières 24 heures ²	Effectif d'enfants	Pourcentage ayant reçu des suppléments de vitamine A au cours des 6 derniers mois	Effectif d'enfants	Pourcentage ayant reçu des vermicifuges au cours des 6 derniers mois ³	Effectif d'enfants
Age								
6-8		21,6	17,6	2003	24,9	2003	11,9	2003
9-11		56,1	37,6	634	45,8	634	31,8	634
12-17		64,5	44,5	1188	46,9	1188	53,4	1188
18-23		63,4	42,1	1088	49,2	1088	62,5	1088
24-35		na	na	na	47,6	2430	66,3	2430
36-47		na	na	na	45,6	2205	60,7	2205
48-59		na	na	na	44,1	2274	62,3	2274
6-11		29,9	22,4	2637	29,9	2637	16,7	2637
12-17		64,5	44,5	1188	46,9	1188	53,4	1188
18-23		63,4	42,1	1088	49,2	1088	62,5	1088
Sexe								
garçon		45,3	31,7	2421	41,6	5893	52,1	5893
fille		46,1	32,6	2487	43,8	5919	51,5	5919
Milieu de résidence								
Capitale		50,3	50,1	222	59,5	550	62,3	550
Autres urbains		50,3	43,5	435	54,6	998	61,6	998
Urbain		50,3	45,7	657	56,3	1548	61,9	1548
Rural		44,9	30,0	4256	40,6	10272	50,2	10272
Niveau d'instruction de la mère								
Sans instruction		41,4	23,6	1459	35,9	3625	41,4	3625
Primaire		45,0	31,6	2375	42,9	5652	54,5	5652
Secondaire et plus		52,8	44,8	1079	51,9	2544	60,4	2544
Quintile de consommation								
plus pauvres		40,6	22,4	1216	37,3	2946	45,6	2946
second		43,7	27,6	1048	40,8	2584	48,5	2584
moyen		45,5	32,1	1026	43,0	2425	54,2	2425
quatrième		49,3	40,3	926	46,9	2219	56,4	2219
plus riches		52,9	45,2	697	49,1	1644	58,4	1644
Score de diversité alimentaire								
bas inférieur à 4		38,6	18,8	136	39,2	343	46,2	343
Moyen entre 4 et 6		45,9	35,4	960	41,6	2299	52,4	2299
Haut supérieur à 6		51,6	50,4	205	50,6	467	58,3	467
Score de consommation alimentaire								
pauvre		44,1	27,1	126	35,6	305	40,0	305
limite		43,9	28,5	463	38,6	1031	48,9	1031
acceptable		47,8	42,4	712	46,3	1772	56,9	1772
Région								
Analamanga		51,1	45,4	578	51,5	1448	63,2	1448
Vakinankaratra		45,6	28,9	357	53,6	943	61,4	943
Itasy		48,6	41,6	157	38,3	365	62,6	365
Bongolava		50,6	32,4	129	42,9	288	51,8	288
Haute Matsiatra		47,6	24,5	227	57,5	613	68,3	613
Amoron'i Mania		51,2	32,4	175	57,1	437	70,1	437
Vatovavy Fitovinany		32,8	20,7	350	38,5	830	53,5	830
Ihorombe		47,8	32,8	74	36,2	190	44,6	190
Atsimo Atsinanana		49,6	21,4	228	38,1	569	53,9	569
Atsinanana		40,3	39,8	271	45,6	609	57,7	609
Analanjirofo		39,2	40,0	230	36,3	516	50,6	516
Alaotra Mangoro		35,4	29,8	233	47,7	540	59,7	540
Boeny		56,3	41,4	170	35,7	427	36,0	427
Sofia		53,6	32,5	302	33,5	689	38,8	689
Betsiboka		57,3	43,5	80	46,2	173	50,1	173
Melaky		49,9	44,2	67	24,2	163	29,4	163
Atsimo Andrefana		46,3	22,5	365	37,3	876	36,9	876
Androy		36,8	15,6	219	35,3	504	37,0	504
Anosy		42,2	17,6	186	34,2	446	33,3	446
Menabe		53,8	39,5	163	35,2	390	36,1	390
Diana		61,0	43,0	147	42,8	346	53,2	346
Sava		28,7	34,1	206	33,9	456	46,7	456
Ensemble		46,1	36,0	1301	42,7	3109	52,6	3109

¹ Y compris la viande (et les abats), le poisson, les crustacés, la volaille, les œufs, les potirons, les patates douces à chair orange ou jaune, les carottes, les mangues et les papayes.

² Y compris la viande (et les abats), le poisson, les crustacés, la volaille et les œufs.

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

1.10.5 Consommation de micronutriments par les mères

Pour évaluer la Nutrition de la femme, le tableau 1.10.11 présente parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans, ayant au moins un enfant de moins de 3 ans vivant avec elle, les pourcentages de celles qui ont consommé des aliments riches en vitamine A et en fer avant la veille de l'enquête ;les pourcentages de celles ayant été supplémentées en fer sous forme de comprimés ou de sirop et de celles qui ont été déparasitées au cours de leur dernière grossesse.

1.10.5.1 Consommation des aliments riches en vitamine A

Plus de trois quart des femmes (76,7 %) ont déclaré avoir consommé des aliments riches en vitamine A. Il a été observé que les mères d'âge entre 20 à 29 ans (76,3 %) ont le plus consommé des aliments riches en vitamine A que celles dans les autres tranches d'âges. Par contre, chez les mères de 30 à 49 ans, la proportion est la plus faible (72,1 %).

Les mères, qui ont atteint le niveau primaire, ont le moins consommé des aliments riches en vitamine A (71,2 %), comparé à celles qui ont été les plus instruites dont la proportion de consommation d'aliments riches en vitamine A est la plus élevée (84,5 %).

La proportion de mères qui ont consommé des aliments riches en vitamine A est plus faible dans le milieu rural (73,7 %) que dans le milieu urbain (81,1 %). Les autres villes urbaines (73,8 %) accusent la proportion la plus élevée (82,6 %).

Par ailleurs, dans les régions DIANA (94,5 %), Boeny (93,2 %), Betsiboka (89,6 %), Menabe (85,7 %), et Atsimo Atsinanana (83,6 %), la quasi-totalité des mères ont consommé des aliments riches en vitamine A, contrairement à celles qui se trouvent dans les régions SAVA (59,4 %), Atsinanana (63,3 %) et Vakinankaratra (69,3 %), qui ont les proportions de consommation d'aliments riche en vitamine A les plus basses.

La consommation d'aliments riche en vitamine A par les mères, s'améliore avec le quintile de consommation du ménage (de 70,8 % pour les plus pauvres, à 86,0 % pour les plus riches). Elle augmente également avec le score de diversité alimentaire du ménage (de 67,9 % à 83,9 %). Ceci dit, les mères dans les ménages avec un score de consommation alimentaire limite (71,4 %) mangent le moins d'aliments riches en vitamine A que celles dans les ménages avec des scores de consommation alimentaire acceptable (79,8 %) et pauvre (76,5 %).

1.10.5.2 Consommation d'aliments riches en fer

La moitié des mères (50,3 %) ont dit avoir consommé des aliments riches en fer au cours des dernières 24 heures précédant l'enquête. Les mères âgées entre 30 et 39 ans consomment plus des aliments riches en fer (45,7 %), contrairement aux plus jeunes, âgées de 15 à 19 ans, avec la proportion la plus faible (42,4 %).

La proportion des mères qui ont consommé des aliments riches en fer, augmente avec leur niveau d'instruction (de 34,3 % pour les sans instructions, à 63,1 % pour celles du secondaire et plus).

En milieu rural, les mères consomment moins d'aliments riches en fer (41,6 %) que celles dans le milieu urbain (63,8 %). C'est dans la capitale qu'on trouve la proportion la plus élevée (67,0 %).

Dans les régions DIANA (67,5 %), Betsiboka (64,3 %) et Analanjirofo (62,8 %), les proportions de consommation d'aliments riches en fer par les mères, sont assez élevées, comparé à celles dans les régions Androy (22,7 %), Vatovavy fitovinany (27,0 %) et Atsimo Atsinanana (29,2 %).

La consommation d'aliments riches en fer, par les mères, s'améliore avec les quintiles de consommation et les scores de diversité et de consommation alimentaire du ménage.

1.10.5.3 Prise de supplément nutritionnels (vitamine A et Fer)

Encore un tiers des mères de 15 à 49 ans qui ont un enfant de moins de 3 ans, n'ont pas eu de supplément en fer lors de leur dernière grossesse. Bien que 42,4 % des mères aient pris des suppléments en fer pour 1 à 60 jours, seulement 7,1 % ont été traitées en fer pour 90 jours ou plus.

La supplémentation en fer pendant 1 à 60 jours augmente avec l'âge (de 35,1 % pour les mères de 15-19 ans, à 39,3 % pour les 40-49 ans). Toutefois, elle augmente avec le niveau d'instruction de la mère.

En outre, les mères dans les ménages du quintile de consommation les plus riches (32,6 % contre 46,0 % pour les plus pauvres), avec un haut score de diversité alimentaire (52,3 % contre 30,8 % pour le bas score), et un score de consommation alimentaire acceptable (45,7 % contre 36,4 pour les limites) ont les proportions de supplémentation en fer entre 1 à 60 jours, les plus élevées.

Les mères qui ont pris plus de suppléments en fer, inférieur à 60 jours, dans le milieu urbain (50,9 %), sont plus nombreuses que celles dans le milieu rural (38,1 %). Toutefois c'est dans la capitale que cela se fait le plus (53,8 %). Ceci dit, la région d'Alaotra Mangoro (52,1 %) présente la proportion la plus élevée, suivie de la région d'Analamanga (50,5 %). Les régions avec les plus faibles proportions de supplémentation en fer, entre 1 à 60 jours, sont Melaky (13,8 %), Sofia (23,9 %) et Vatovavy Fitovinany (24,2 %).

1.10.5.4 Déparasitage

6 mères sur 10 ont pris du vermifuge lors de leur dernière grossesse. La proportion de femmes enceintes qui ont pris du vermifuge est plus importante dans la tranche d'âges de 20 à 29 ans (58,7 %), suivie de celle de 30 à 39 ans (57,8 %). Elle est moindre pour les mères entre 40 à 49 ans d'âge. En outre, elle augmente avec le niveau d'instruction des mères (de 45,7 % pour les sans instructions, à 64,1 % pour celles du secondaire et plus).

Tout comme la supplémentation en fer, le déparasitage atteint principalement les femmes enceintes se trouvant dans les ménages du quintile de consommation les plus riches (62,5 % contre 49,1 % pour les plus pauvres), avec un haut score de diversité alimentaire (65,9 % contre 47,8 % pour le bas score), et un score de consommation alimentaire acceptable (61,7 % contre 50,9 % pour les limites).

Dans la capitale, les femmes enceintes se trouvent les moins déparasitées (49,4 %). Par contre, dans les autres villes urbaines, la proportion de déparasitage de femmes enceintes est la plus élevée (71,7 %). Par ailleurs, elle est plus importante dans les régions Haute Matsiatra (74,1 %), DIANA (71,2 %), Amoron'i Mania (70,9 %) et Vatovavy Fitovinany (70,6 %). Cependant, il est moins accepté dans les régions Melaky (35,2 %) et Anosy (39,8 %).

Tableau 1.10. 11 : Consommation de micronutriments par les mères, par caractéristique sociodémographique et par région

Parmi les femmes de 15-49 ans ayant un enfant de moins de trois ans vivant avec elles, pourcentage de celles qui ont consommé des aliments riches en vitamine A et des aliments riches en fer au cours des 24 heures ayant précédé l'enquête; et parmi les femmes de 15-49 ans ayant un enfant né au cours des cinq dernières années, pourcentage de celles qui, durant la grossesse du dernier enfant né au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, ont pris des suppléments de fer sous forme de comprimés ou de sirop pendant un nombre déterminé de jours et pourcentage de celle ayant pris des vermifuges; et pourcentage de celles étant supplémentées en vitamine A, selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Caractéristique sociodémographique	Parmi les femmes ayant un enfant de moins de trois ans vivant avec elles		Effectif de femmes ³	Femmes ayant un enfant né au cours des 5 dernières années					Effectif de femmes		
	Pourcentage ayant consommé des aliments riches en vitamine A ¹	Pourcentage ayant consommé des aliments riches en fer ²		Nombre de jours pendant lesquels les femmes ont pris des suppléments de fer sous forme de comprimés ou de sirop au cours de la grossesse							
				Aucun	<60	60-89	90 +	NSP/Manquant			
Age											
15-19	74,8	42,4	936	50,2	35,1	4,4	3,1	7,2	54,4	1050	
20-29	76,3	45,5	3296	39,8	41,3	5,4	6,2	7,3	58,7	3975	
30-39	73,2	45,7	2187	38,8	40,3	6,3	6,8	7,8	57,7	2851	
40-49	72,1	43,1	539	38,9	39,3	5,2	5,4	11,1	52,0	893	
Milieu de résidence											
Capitale	78,5	67,0	380	18,2	53,8	7,8	12,3	7,8	49,4	469	
Autres urbains	82,6	62,0	662	18,6	49,2	8,5	12,1	11,6	71,7	865	
Urbain	81,1	63,8	1042	18,5	50,9	8,3	12,1	10,3	63,8	1334	
Rural	73,7	41,6	5915	44,6	38,1	5,1	4,8	7,4	56,0	7435	
Niveau d'instruction de la mère											
Sans instruction	72,6	34,3	1932	54,7	31,1	2,6	2,8	8,8	45,7	2376	
Primaire	71,2	42,0	3340	41,6	41,2	5,5	5,3	6,4	60,1	4190	
Secondaire et plus	84,5	63,1	1685	23,5	47,6	8,8	10,5	9,6	64,1	2204	
Quintile de consommation											
plus pauvres	70,8	28,9	1572	52,3	32,6	3,1	2,2	9,8	49,1	1829	
second	72,3	36,6	1455	47,4	36,8	5,3	4,0	6,5	54,1	1833	
moyen	72,6	46,6	1439	40,5	41,9	5,5	5,3	6,8	61,5	1795	
quatrième	75,5	51,7	1399	33,9	43,9	6,6	8,2	7,4	59,7	1789	
plus riches	86,0	68,7	1089	26,6	46,0	7,6	10,9	8,9	62,5	1520	
Score de diversité alimentaire											
bas inférieur à 4	67,9	22,8	176	51,5	30,8	4,1	3,1	10,5	47,8	213	
Moyen entre 4 et 6	76,3	49,2	1320	39,3	41,7	4,9	6,0	8,1	60,3	1693	
Haut supérieur à 6	83,9	71,2	303	22,0	52,3	6,1	14,3	5,4	65,9	376	
Score de consommation alimentaire											
pauvre	76,5	34,0	165	46,3	36,4	2,5	4,1	10,8	50,9	202	
limite	71,4	41,0	584	42,7	38,0	5,6	4,7	9,1	59,4	733	
acceptable	79,8	58,1	1050	33,5	45,7	5,1	8,9	6,7	61,7	1347	
Région											
analamanga	75,0	57,5	975	21,9	50,5	11,0	10,4	6,3	54,6	1249	
vakinankaratra	69,3	40,9	522	26,2	49,6	5,2	9,6	9,4	68,4	662	
italsy	72,2	52,0	224	38,1	38,8	6,0	8,7	8,3	60,8	281	
bongolava	80,7	50,9	178	52,6	37,6	2,2	3,3	4,3	44,6	202	
haute matsiatra	72,8	32,6	338	33,1	42,6	4,4	11,1	8,7	74,1	451	
amoron i mania	73,1	37,7	245	36,7	48,3	6,5	4,0	4,5	70,9	284	
vatovavy fitovinany	58,9	27,0	456	60,3	24,2	3,1	6,0	6,4	70,6	590	
ihorombe	82,1	54,1	102	42,2	35,6	9,0	4,6	8,7	44,0	127	
atsimo atsinanana	83,6	29,2	325	41,8	27,6	6,4	5,1	19,2	62,6	389	
atsinanana	63,9	47,9	398	37,3	45,0	5,8	4,1	7,7	61,0	497	
analanjirofo	70,2	62,8	302	42,1	38,2	5,8	7,5	6,4	54,2	409	
alaotra mangoro	71,9	44,7	336	34,6	52,1	6,5	3,8	2,9	59,8	426	
boeny	93,2	53,6	261	37,2	44,7	4,7	4,5	8,9	49,9	323	
sofia	83,2	43,0	420	65,0	23,9	1,5	1,9	7,7	50,1	531	
betsiboka	89,6	64,3	101	47,5	38,5	3,5	0,5	10,0	47,4	130	
melaky	83,4	53,3	97	73,2	13,8	2,6	2,3	8,1	35,2	115	
atsimo andrefana	78,4	40,1	464	41,0	41,9	4,0	4,4	8,7	46,7	572	
androy	70,5	22,7	262	42,0	45,7	2,6	1,8	7,9	42,9	290	
anosy	75,8	32,8	243	49,5	34,4	2,9	3,3	10,0	39,8	292	
menabe	85,7	59,8	219	47,1	38,7	6,4	2,6	5,2	51,4	277	
diana	94,5	67,5	211	32,8	41,1	5,9	8,9	11,3	71,2	289	
sava	59,4	37,6	276	61,5	27,0	4,3	1,6	5,7	52,9	382	
Ensemble	76,7	50,3	1799	37,6	42,4	5,0	7,1	7,9	60,0	2282	

¹ Y compris la viande (et les abats), le poisson, les crustacés, la volaille, les œufs, les potirons, les patates douces à chair orange ou jaune, les carottes, les mangues et les papayes.

² Y compris la viande (et les abats), le poisson, les crustacés, la volaille et les œufs.

³ Il concerne les femmes qui ont répondu "oui ou non" et on a exclus du dénominateur les femmes qui ont répondu "Ne s'est pas ou Manquant"

⁴ Les vermifuges pour les parasites intestinaux sont couramment donnés pour traiter les helminthes et les schistosomiases.

CONCLUSION

Malgré son niveau encore élevé, le retard de croissance connaît une légère amélioration par rapport à l'année 2008 mais demeure au-dessus de 40 % : le seuil critique de santé publique. Il constitue encore un fardeau important, en particulier pour les régions des Hautes terres (Vakinankaratra, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Itasy). Ainsi, une attention particulière doit être portée à la lutte contre le retard de croissance. Ceci est particulièrement important lorsqu'on considère son impact sur le capital humain, les capacités d'apprentissage, et le devenir de l'enfant en tant qu'acteur de développement national.

L'émaciation n'a pas changé depuis 2003 et demeure au-dessus du seuil acceptable de 5 %. Elle n'affecte plus les régions du Sud et Sud Est, mais de nouvelles régions comme Boeny, Vakinakaratra et Atsinanana commencent à connaître ce problème d'émaciation.

En général, à Madagascar, les pratiques adéquates d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont fortement insuffisantes. Tous les indicateurs d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, sauf la durée médiane de l'allaitement exclusif, ont connu une baisse importante depuis 2008. Les pratiques d'allaitement maternel précoce dans l'heure qui suit la naissance, et l'allaitement maternel exclusif, sont loin d'être acquis. Particulièrement, dans les régions de Melaky et Menabe, la pratique de l'allaitement précoce est très faible. Il en est de même pour l'allaitement maternel exclusif dans les régions Androy, Menabe, Melaky et Ihorombe.

Par ailleurs, il y a une augmentation inquiétante dans la proportion d'enfants alimentés au biberon. La proportion d'enfants 6-23 mois qui ont reçu une alimentation diversifiée est basse, même dans les ménages les plus riches et ceux avec des scores de diversification acceptable. En particulier, la consommation d'aliments riches en vitamine A ou en fer, par les enfants de 6-23 mois, reste très faible. Il a été noté une réduction importante dans la proportion d'enfants de moins de 5 ans qui ont reçu une supplémentation en vitamine A, et déparasités, comparé à l'EDS 2008.

77 % des femmes ont consommé des aliments riches en vitamine A, par contre, la proportion de femmes qui ont consommé des aliments riches en fer n'est que de 50 %. Très peu de femmes ont complété le traitement sur la prise de fer acide folique lors de leur grossesse, et seulement un petit nombre d'entre elles ont bénéficié du déparasitage.

D'après le rapport d'avancement du Mouvement Scaling Up Nutrition –SUN- (Rapport 2011-2012), une bonne nutrition ne peut être obtenue que lorsque les éléments suivants sont rassemblés : une nourriture plus saine, un service de santé de qualité, une législation solide sur le travail, une sensibilisation des négocios alimentaires à la question de la nutrition, ou un assainissement efficace, tous dans le cadre d'un programme cohésif.

Afin d'accélérer la réduction de la malnutrition à Madagascar, un recentrage sur les interventions de nutrition à fort impact, par l'approche « Cycle de vie », ciblant les adolescentes, les femmes enceintes, et les enfants de moins de 2 ans, s'avère nécessaire. Le PNAN II a identifié des interventions prioritaires à mettre à l'échelle (couverture plus de 70 %) à Madagascar, qui devraient permettre d'avoir des retombées importantes en termes de réduction du taux de la malnutrition. Il s'agit de :

- La mise à l'échelle de la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère.
- Le développement de la communication pour le changement de comportement relatif à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, et à la nutrition des femmes et adolescentes.
- La supplémentation en micronutriments des femmes enceintes et allaitantes, des adolescentes, des enfants de moins de 5 ans et d'âge scolaire.
- La fortification alimentaire industrielle et à domicile.
- Le déparasitage des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes, des enfants en âge scolaire.
- La mise à l'échelle des sites PNNC pour la surveillance, la promotion de la croissance et du développement des enfants moins de 2 ans.
- La promotion des cultures maraîchères et des produits riches en micronutriments.
- La promotion de l'élevage à cycle court et de la consommation de produits à base d'animaux.
- L'appui alimentaire aux groupes vulnérables.
- L'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

Afin d'assurer un programme cohérent et sensible à l'évolution du contexte, il est recommandé de :

- Renforcer les approches multisectorielles (intégration des interventions de sécurité alimentaire, d'agriculture, d'eau et assainissement et de santé).
- Renforcer les approches genres.
- Renforcer les mécanismes de coordination, aussi bien au niveau régional que national, pour une bonne harmonisation des activités de tous les intervenants.
- En matière de nutrition, améliorer et renforcer le cadrage institutionnel du secteur nutrition.
- Développer la communication institutionnelle pour le plaidoyer.
- Renforcer les systèmes de suivi évaluation et d'information du secteur nutrition.
- Mettre en place un système de veille nutritionnelle et de surveillance alimentaire.

1.11 PAUVRETE SUBJECTIVE

INTRODUCTION

Le caractère multidimensionnel de la pauvreté est aujourd’hui universellement reconnu. La mesure de la pauvreté, par l’approche monétaire, basée sur l’évaluation des consommations de ménages, ne couvre donc qu’une partie de la pauvreté au sein du ménage. En effet, selon cette approche, les ménages, au sein desquels le revenu par tête est inférieur au seuil de la pauvreté, sont classés comme pauvres. Pourtant, l’évaluation monétaire des biens et services n’est pas toujours facile.

Par contre, l’approche subjective des ménages permet d’appréhender directement la perception qu’ils ont de leur condition de vie et de leur bien-être. De plus, le comportement de la population vis-à-vis des dirigeants, notamment lors des mouvements populaires, est fortement influencé par l’appréciation qu’elle a de sa condition de vie. L’approche subjective permet donc de compléter l’étude de la pauvreté par la consommation. Son avantage est d’inclure d’une façon implicite les préférences des individus. Par contre, dans les réponses collectées, les références individuelles des enquêtés peuvent fortement varier d’un individu à un autre.

1.11.1 Opinion des ménages sur les conditions de vie

Cette partie se propose de décrire la pauvreté subjective à Madagascar. Elle se fonde sur la question suivante : « *Selon le budget de votre ménage pensez-vous vivre aisément, ou vivre moyennement, ou vivre d’une façon modérée, ou vivre en difficulté ?* ». Il est laissé à chaque ménage la latitude d’apprécier son propre niveau de vie. Selon le tableau 1.11.1, 55,7 % de la population déclarent vivre en difficulté, contre seulement 1,2 % qui pensent vivre aisément. Comparée à celle de l’EPM2010, la proportion des ménages qui ont déclaré vivre en difficulté a fortement augmenté (55,7 % en 2012 contre 47 % en 2010). En revanche, celle des ménages qui se sont dit vivre aisément, a connu une très faible diminution (1,2 % en 2012 contre 2 % en 2010).

En milieu rural, 57,7 % des Malagasy se rangent dans la catégorie la plus basse. Ce taux est nettement supérieur à celui de l’ensemble du milieu urbain et à celui du Capital en particulier (respectivement 44,2 % et 39,7 %). Néanmoins, la différence entre les proportions des ménages qui ont déclaré vivre aisément dans le milieu rural et l’ensemble urbain est négligeable. Le niveau d’instruction du chef de ménage influence cette appréciation, plus celui-ci est instruit, plus faible est la probabilité que son ménage se déclare vivre en difficulté. En effet, environ 60 % des ménages dirigés par un chef sans instruction ont le sentiment de vivre en difficulté dans la vie quotidienne, contre seulement 39,7 % pour un ménage dirigé par un chef de ménage de niveau secondaire. Il est également observé que, par rapport à leurs homologues masculins, les ménages dirigés par les femmes se considèrent plus fréquemment vivre en difficulté.

Quant à l’analyse régionale, près de sept ménages sur dix se déclarent vivre en difficulté dans les régions Androy et SAVA. Et pour les régions Vatovavy Fitovinany, Atsinanana, Analanjirofo, Betsiboka et DIANA, environ six ménages sur dix se déclarent vivre en difficulté. A l’opposé, c’est dans les régions Sofia et Anosy que la proportion de la population qui se dit « aisé » est la plus élevée. Dans le Melaky, plus de 44 % des ménages affirment vivre de façon modérée.

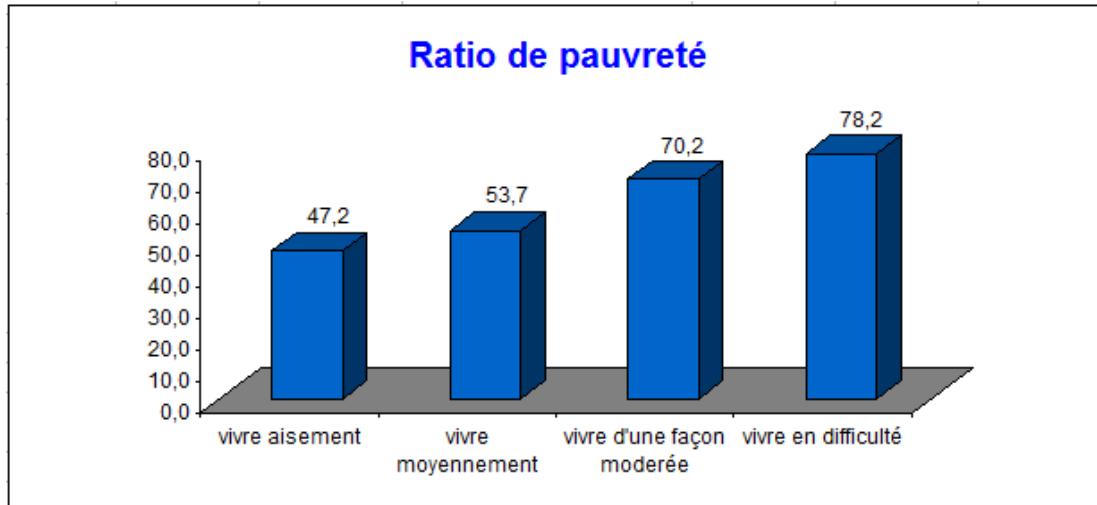
Tableau 1.11. 1 : Opinions de la population sur leur propre niveau de vie, selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	Vivre aisément	Vivre moyennement	Vivre d'une façon modérée	Vivre en difficulté	Unité: %
	Total				
Milieu de résidence					
Capitale	2,2	24,2	34,0	39,7	100,0
Autres villes	1,3	24,2	27,8	46,8	100,0
Ensemble Urbain	1,6	24,2	30,0	44,2	100,0
Rural	1,1	16,1	25,1	57,7	100,0
Niveau d'instruction du CM					
Sans Instruction	1,1	13,7	25,0	60,2	100,0
Primaire	1,0	17,0	24,6	57,4	100,0
Secondaire et plus	2,2	27,8	30,3	39,7	100,0
Sexe Chef de ménage					
Masculin	1,2	17,6	26,8	54,4	100,0
Féminin	1,1	15,5	19,9	63,5	100,0
Région					
Analamanga	1,7	21,5	25,6	51,2	100,0
Vakinankaratra	0,9	19,4	33,4	46,3	100,0
Itasy	0,9	15,8	30,1	53,2	100,0
Bongolava	0,5	15,0	31,0	53,6	100,0
Haute Matsiatra	0,4	17,7	25,8	56,2	100,0
Amoron i Mania	0,3	18,6	37,1	44,1	100,0
Vatovavy Fitovinany	0,6	12,1	26,2	61,1	100,0
Ihorombe	1,7	19,2	38,0	41,1	100,0
Atsimo Atsinanana	1,4	16,4	28,0	54,2	100,0
Atsinanana	0,6	14,5	21,9	63,0	100,0
Analanjirofo	1,5	12,4	22,2	64,0	100,0
Alaotra Mangoro	0,5	19,1	23,6	56,9	100,0
Boeny	0,9	25,4	18,0	55,8	100,0
Sofia	3,3	16,4	28,0	52,3	100,0
Betsiboka	0,5	17,4	19,4	62,7	100,0
Melaky	0,4	16,0	44,7	38,9	100,0
Atsimo Andrefana	0,4	20,5	25,5	53,6	100,0
Androy	1,0	8,1	15,0	75,9	100,0
Anosy	3,0	11,0	28,1	58,0	100,0
Menabe	1,9	25,1	22,0	51,0	100,0
DIANA	2,3	16,3	22,5	59,0	100,0
SAVA	0,8	13,5	10,7	75,0	100,0
Ensemble	1,2	17,3	25,8	55,7	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Pour mesurer la cohérence des réponses des ménages, il est indispensable de comparer les indicateurs donnés par les 2 approches : approche « objective » par la consommation et approche « subjective » par opinion. Bien que le ratio de pauvreté diminue lorsque le niveau de vie subjectif augmente, passant de 78 à 47 % selon le graphe 1.11.1, il est à noter que la proportion des pauvres chez ceux qui pensent vivre aisément reste élevée⁴¹. En effet, près d'un ménage sur deux déclarent vivre aisément alors que, selon l'approche consommation, ils font partie des pauvres.

Graphique 1.11. 1 : Ratio de pauvreté, selon l'opinion des ménages sur leur condition de vie



SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Il a été également posé aux ménages deux questions importantes : combien avaient-ils dépensé au cours de l'année précédente et à combien estimaient-ils le budget annuel nécessaire pour vivre décemment. Les réponses aux 2 questions permettent de résumer les consommations et les seuils de pauvreté subjective des ménages. Le tableau 1.10.2 expose le fait qu'en moyenne, les consommations déclarées en une seule réponse par les ménages sont en cohérence avec leurs consommations captées en plusieurs séries de questions. Néanmoins, les réponses varient énormément à l'intérieur de chaque classe. Par ailleurs, les seuils de pauvreté déclarés par les ménages sont en relation positive avec leurs consommations (résumées ou calculées), alors que dans l'approche objective, un même seuil s'applique à tous les ménages.

⁴¹Il existe ainsi une part élevée de la population qui se considère comme riche alors qu'elle a été identifiée comme étant pauvre par l'approche « objective » de la pauvreté. Cette situation s'explique par le caractère multidimensionnel de la pauvreté. Une personne peut alors être considérée comme pauvre car son revenu n'est pas assez élevé alors qu'elle estime qu'il ne lui manque rien dans la vie, elle se positionne alors comme étant « riche ».

Tableau 1.11. 2 : Consommation par individu et seuil de pauvreté déclarés, selon les déciles de consommation

Déciles	Consommation déclarée	Intervalle des 90 % des réponses	Seuil déclaré
Plus pauvres	61 031	52 035	70 026
Décile 2	72 144	65 525	78 763
Décile 3	79 910	74 312	85 508
Décile 4	87 481	80 000	94 963
Décile 5	94 845	86 025	103 664
Décile 6	103 909	95 279	112 539
Décile 7	115 472	104 487	126 457
Décile 8	135 640	119 400	151 880
Décile 9	165 798	145 139	186 457
Plus riches	250 868	216 468	285 268
Ensemble	61 031	52 035	70 026
			191 672

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

L'étude de l'écart entre le niveau de revenus déclaré suffisant pour avoir une vie décente, et le niveau de consommation actuel, permettrait ainsi d'estimer un seuil de confiance qui résume les seuils déclarés par les ménages. Si le niveau de revenus que les ménages estiment être suffisants pour mener une vie décente, est supérieur à celui de leur consommation objective, alors le ménage se classe comme « pauvre »⁴². Dans le cas contraire, le ménage est « non pauvre ».

La fonction liant le niveau de revenus minimal réclamé, et le niveau actuel de revenus, a été déterminée par la régression linéaire (MCO), en utilisant les données de l'ENSO MD 2012. Après avoir exclu les enregistrements aberrants et atypiques, le résultat donne l'équation suivante :

$$R_{min} = \exp [0,595 \log(C) + 3,526] \text{ Avec } R\text{-deux ajusté} = 0,1134$$

Le seuil de pauvreté subjectif est de 463 988 Ar par an, par tête, soit 38 666 Ar par mois, par tête. Comparé au seuil de pauvreté subjectif cité dans l'EPM 2010, une légère augmentation est constatée.

En effet en 2010, le seuil était de l'ordre de 391 548 Ar. par an, par tête, soit 32 629 Ar. par mois, par tête.

Ce seuil est nettement inférieur à celui calculé à partir de la consommation qui est de 535 603 Ar par tête par an. Ainsi, le revenu annuel par an, par tête, déclaré par les ménages pour satisfaire leurs besoins vitaux, ne couvre qu'une partie de leurs consommations. Ces résultats peuvent être expliqués par la façon dont les ménages estiment leurs besoins. En effet, il est possible que les ménages malagasy se contentent seulement de citer des besoins essentiels à la survie. Ainsi, interrogés sur la perception de leur propre situation, la majorité des ménages malagasy se classent parmi les pauvres. Plus de la moitié de la population déclarent vivre en difficultés. Les régions les plus touchées par cette pauvreté subjective sont Androy et SAVA.

⁴² C'est un principe adopté dans la suite de l'analyse.

1.11.2 Classement subjectif en quintile de niveau de vie

Outre l'opinion sur les conditions de vie, il a été demandé aux ménages de se situer par rapport à leur niveau de vie, selon un classement en cinq modalités, en répondant à la question suivante : « *Selon votre niveau de vie, votre ménage est parmi : les plus riches, les riches, moyens, en difficultés, ou pauvres ?* ».

Généralement, les ménages malagasy se classent parmi les ménages pauvres ou moyens. Peu se déclarent comme riches. En effet, au regard du tableau 1.11.3, environ 60 % se considèrent pauvres et 29,7 % comme moyens. En milieu rural, environ 62,2 % ont déclaré vivre en difficultés, contre 49,1 % dans l'ensemble urbain. Par ailleurs, plus de 60 % des ménages dirigés par un chef sans instruction, ou qui a un niveau primaire, ont déclaré être pauvres ; alors que pour ceux dirigés par une personne qui a achevé le cycle secondaire et plus, plus de 46 % se classent parmi les pauvres ou moyens. La proportion des ménages qui se disent pauvres, parmi ceux qui sont dirigés par des femmes, est légèrement supérieure à celle des ménages dirigés par les hommes (62,9 % pour les femmes, contre 59,3 % pour les hommes). La proportion des ménages qui se déclarent les plus pauvres est également plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes (13 % pour les femmes et 9 % pour ceux dirigés par les hommes).

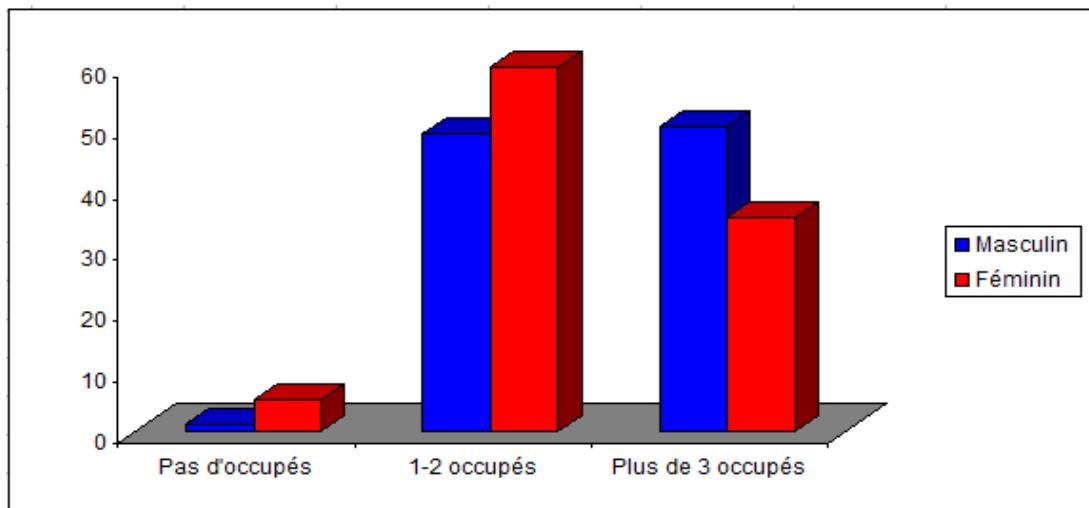
Tableau 1.11. 3 : Classement subjectif en quintile de niveau de vie

	Quintile de niveau de vie					Total
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	
Milieu de résidence						
Capitale	4,3	49,5	44,8	1,4	0,1	100,0
Autres villes	9,6	48,8	40,0	1,5	0,1	100,0
Ensemble Urbain	7,6	49,1	41,8	1,4	0,1	100,0
Rural	10,0	62,2	27,2	0,6	0,0	100,0
Niveau d'instruction du CM						
Sans Instruction	13,0	62,5	23,7	0,8	0,1	100,0
Primaire	10,1	60,9	28,5	0,5	0,1	100,0
Secondaire et plus	3,8	48,6	46,1	1,4	0,0	100,0
Sexe Chef de ménage						
Masculin	8,8	59,3	31,0	0,8	0,0	100,0
Féminin	13,4	62,9	23,3	0,4	0,1	100,0
Total	9,6	59,9	29,7	0,7	0,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Le nombre de personnes occupées, au sein du ménage, peut être la cause de cette disparité. En effectuant un croisement entre le genre du chef de ménage et le nombre des personnes occupées au sein du ménage (approche objective), le graphique 1.11.2 montre que dans les ménages dirigés par les hommes, le nombre de personnes non occupées est environ de 1,14, contre 5,28 dans ceux dirigés par les femmes.

Graphique 1.11. 2 : Nombre de personnes occupées, selon le genre du chef de ménage



SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Globalement, selon le tableau 1.11.4, la répartition des ménages, selon le quintile subjectif de niveau de vie, est similaire dans toutes les régions de l'Ile, sauf dans les régions Androy, Anosy, et Vatovavy Fitovinany. La situation dans ces régions mérite une attention particulière puisque c'est dans ces régions que les ménages osent le plus se déclarer en situation de pauvreté.

Tableau 1.11. 4 : Classement subjectif en quintile de niveau de vie, selon les régions

Région	Quintile de niveau de vie					Unité : %
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	
Analamanga	3,6	57,5	37,9	1,0	0,0	100,0
Vakinankaratra	8,9	52,9	37,5	0,8	0,0	100,0
Itasy	8,4	58,8	32,6	0,2	0,0	100,0
Bongolava	6,7	66,6	26,3	0,4	0,0	100,0
Haute Matsiatra	8,9	61,5	28,9	0,6	0,1	100,0
Amoron'i Mania	2,8	61,9	34,9	0,4	0,0	100,0
Vatovavy Fitovinany	15,5	63,4	21,0	0,1	0,0	100,0
Ihorombe	6,1	58,7	33,1	2,1	0,0	100,0
Atsimo Atsinanana	13,1	63,9	22,3	0,7	0,0	100,0
Atsinanana	9,9	61,1	28,7	0,2	0,0	100,0
Analanjrofo	10,6	66,5	23,0	0,0	0,0	100,0
Alaotra Mangoro	11,6	60,9	26,9	0,6	0,0	100,0
Boeny	12,2	48,2	37,9	1,6	0,0	100,0
Sofia	9,1	53,1	35,8	2,0	0,0	100,0
Betsiboka	14,9	61,3	23,2	0,6	0,0	100,0
Melaky	11,9	51,9	35,8	0,4	0,0	100,0
Atsimo Andrefana	8,4	68,9	22,0	0,7	0,0	100,0
Androy	29,1	54,2	16,1	0,5	0,1	100,0
Anosy	17,3	61,8	20,1	0,7	0,1	100,0
Menabe	5,2	54,7	39,1	1,1	0,0	100,0
Diana	14,0	56,2	28,6	1,0	0,2	100,0
Sava	4,1	75,4	20,0	0,5	0,0	100,0
Ensemble	9,6	59,9	29,7	0,7	0,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Ainsi, au regard des classements selon des deux approches (subjective et objective) de la pauvreté, celles-ci sont relativement cohérentes. En effet, la majorité de la population se rangent soit dans la « bonne » catégorie soit dans les catégories voisines.

1.11.3 Situation financière des ménages

L'étude financière des ménages est basée sur la question suivante : « *Actuellement, votre revenu vous permet-il de faire des épargnes, ou vous permet-il de faire une petite épargne, ou est-il au même niveau que les dépenses, ou est-il insuffisant et oblige à puiser sur l'épargne, ou est-il insuffisant et oblige à emprunter ?* ». Une grande partie des ménages malagasy sont vulnérables. En effet, au regard du tableau 1.11.5, plus de la moitié de la population arrivent juste à couvrir leurs besoins. De plus, 38 % des ménages déclarent que leur revenu est insuffisant pour couvrir leurs besoins et sont donc obligés de puiser dans leur épargne, ou de s'endetter, pour subvenir à leurs besoins.

S'il a été additionné ceux réussissant juste à couvrir leurs besoins et ceux qui sont obligés de puiser dans leurs réserves ou de s'endetter, près de 89 % des ménages malagasy luttent pour leur survie. En 2010, ils n'étaient que 82 % dans cette situation. Environ 40,4 % des ménages, qui vivent en milieu rural, doivent puiser dans leur épargne, ou emprunter, pour subvenir à leurs besoins, contre 28,8 % en milieu urbain. Il est constaté également que plus instruit est le chef, plus faible est la probabilité que son ménage ait un niveau de revenus inférieur à celui des dépenses. Cette proportion est de 42,9 % chez les ménages dirigés par un individu sans instruction, et atteint jusqu'à environ 26,9 % chez ceux dirigés par un de niveau secondaire et plus. Il a été également observé que, par rapport aux ménages dirigés par les hommes, ceux dirigés par les femmes ont plus fréquemment déclaré avoir un niveau de revenus inférieur à celui des dépenses.

Tableau 1.11. 5 : Situation financière, selon le milieu de résidence, selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage

	Vous permet de faire des épargnes	Vous permet de faire une petite épargne	Est au même niveau que les dépenses	Est insuffisant et vous devez puiser sur l'épargne	Est insuffisant et vous devez emprunter	Total
Milieu de résidence						
Capitale	2,2	15,5	57,5	11,4	13,4	100,0
Autres villes	2,2	17,4	49,2	15,3	15,8	100,0
Ensemble Urbain	2,2	16,7	52,2	13,8	15,0	100,0
Rural	1,0	8,0	50,6	19,8	20,7	100,0
Niveau d'instruction chef de ménage						
Sans Instruction	0,9	6,4	49,8	20,0	22,9	100,0
Primaire	0,9	8,6	52,3	18,5	19,8	100,0
Secondaire et plus	2,7	17,6	52,9	16,1	10,9	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	1,3	10,1	50,8	18,6	19,2	100,0
Féminin	0,7	6,6	51,2	19,4	22,1	100,0
Total	1,2	9,5	50,9	18,8	19,7	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Selon le tableau 1.11.6, plus de 95 % des ménages se déclarent incapables d'épargner dans les régions Androy, Anosy et Vatovavy Fitovinany. A l'opposé, plus d'un septième de la population a la possibilité de faire des épargnes dans les régions Alaotra Mangoro, Menabe, Analamanga, Betsiboka, DIANA et SAVA. Dans l'ensemble, environ cinq ménages sur dix ont déclaré qu'ils ont un revenu juste pour couvrir leurs dépenses.

Tableau 1.11. 6 : Situation financière, selon les régions

Région						<i>Unité : %</i>
	Vous permet de faire des épargnes	Vous permet de faire une petite épargne	Est au même niveau que les dépenses	Est insuffisant et vous devez puiser sur l'épargne	Est insuffisant et vous devez emprunter	Total
Analamanga	1,7	13,1	51,5	16,7	17,0	100,0
Vakinankaratra	1,3	8,7	64,2	8,6	17,3	100,0
Itasy	0,7	6,1	60,7	14,3	18,3	100,0
Bongolava	0,9	7,1	48,7	16,3	26,9	100,0
Haute Matsiatra	0,9	8,1	56,4	18,7	15,9	100,0
Amoron i Mania	0,2	8,3	44,7	23,2	23,7	100,0
Vatovavy Fitovinany	0,3	2,7	45,8	14,2	37,1	100,0
Ihorombe	1,1	12,4	43,9	32,9	9,8	100,0
Atsimo Atsinanana	0,7	7,0	33,5	25,0	33,8	100,0
Atsinanana	0,8	9,9	46,8	21,0	21,5	100,0
Analanjirofo	0,4	10,1	51,8	24,6	13,2	100,0
Alaotra Mangoro	1,0	16,3	60,8	13,5	8,4	100,0
Boeny	1,8	11,9	53,4	16,0	17,0	100,0
Sofia	2,6	10,1	56,3	12,7	18,3	100,0
Betsiboka	2,2	12,3	58,4	16,5	10,7	100,0
Melaky	0,1	13,2	51,7	19,7	15,4	100,0
Atsimo Andrefana	0,6	6,1	49,5	35,3	8,6	100,0
Androy	0,9	3,6	46,3	17,4	31,8	100,0
Anosy	0,9	3,8	28,8	38,2	28,4	100,0
Menabe	3,1	12,8	61,2	13,0	10,0	100,0
DIANA	3,0	11,0	44,8	12,3	29,0	100,0
SAVA	1,3	12,7	39,2	24,4	22,5	100,0
Ensemble	1,2	9,5	50,9	18,8	19,7	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Ainsi, la majorité des ménages malagasy éprouvent des difficultés financières. En effet, près de 89 % des ménages ont un revenu inférieur ou, au mieux, égal à leurs besoins fondamentaux. Les ménages résidant à Androy, Anosy et Vatovavy Fitovinany sont les plus touchés par ce problème.

1.11.4 Evolution du niveau de vie par rapport à l'année dernière

Globalement, le niveau de vie des Malagasy n'a pas connu d'évolution par rapport à l'année dernière. La proportion des ménages dans les deux classes extrêmes est assez faible : 1,7 % pour ceux qui ont connu une forte amélioration ; 19 % pour ceux qui ont connu une forte dégradation. La majorité reste concentrée dans les trois classes du milieu, rassemblant ainsi plus de 78 % de la population. La détérioration du niveau de vie, qui regroupe au total 58 %, a légèrement augmenté, comptant 2 % de la population.

D'après le tableau 1.11.7, environ 33 % des ménages, vivant dans les zones urbaines, ont déclaré que leur niveau de vie s'est stabilisé par rapport à l'année dernière, contre 28,6 % des ménages dans les zones rurales. Les ménages du milieu rural ont en effet davantage déclaré une légère ou une forte dégradation de leur niveau de vie, comparé à ceux du milieu urbain (respectivement 39,5 % en milieu rural, contre 37,5 % en milieu urbain ; et 19,4 % en milieu rural contre 17,1 % en milieu urbain). Il est à souligner que la dégradation du niveau de vie est fonction du niveau d'instruction du chef de ménage : plus instruit est le chef de ménage, plus faible est la probabilité que son ménage ait subi une dégradation du niveau de vie. La proportion part de 63,2 % chez les ménages dirigés par un individu sans instruction, pour diminuer jusqu'à 48,1 % chez ceux dirigés par un de niveau secondaire et plus. Les ménages dirigés par les femmes sont plus nombreux à avoir déclaré une dégradation de leur niveau de vie que ceux dirigés par les hommes (63,8 % contre 57 %).

Dans les régions Androy, Atsimo Andrefana et Anosy, la proportion des ménages qui subissent une dégradation de leur niveau de vie, dépasse les 70 %, alors que dans les régions Melaky, Analamanga, Analanjirofo et Itasy, la proportion de ceux qui ont connu une amélioration de leur niveau de vie dépasse les 40 %.

Tableau 1.11. 7 : Evolution du niveau de vie par rapport à l'année dernière

.							Unité: %
	S'est fortement améliorée	S'est légèrement améliorée	S'est stabilisée	S'est légèrement dégradée	S'est fortement dégradée	Ne se prononce pas	
Milieu de résidence							
Capitale	1,4	13,0	32,3	38,8	13,9	0,6	100,0
Autres villes	2,2	8,4	33,4	36,7	18,9	0,3	100,0
Ensemble Urbain	1,9	10,1	33,0	37,5	17,1	0,5	100,0
Rural	1,7	10,2	28,6	39,5	19,4	0,7	100,0
Niveau d'instruction du CM							
Sans Instruction	1,7	7,5	26,6	40,1	23,1	1,0	100,0
Primaire	1,9	11,0	29,8	39,5	17,1	0,7	100,0
Secondaire et plus	2,1	12,7	36,4	34,6	13,5	0,7	100,0
Sexe Chef de ménage							
Masculin	1,8	10,9	29,7	38,9	18,1	0,6	100,0
Féminin	1,5	6,6	27,3	40,6	23,2	0,8	100,0
Région							
Analamanga	2,3	12,1	38,0	35,7	11,4	0,4	100,0
Vakinankaratra	1,5	8,0	29,6	46,4	14,5	0,1	100,0
Itasy	1,5	18,0	38,1	34,4	7,7	0,3	100,0
Bongolava	1,1	10,7	29,5	40,6	18,0	0,1	100,0
Haute Matsiatra	0,1	15,3	24,7	39,5	20,4	0,0	100,0
Amoron'i mania	0,1	5,4	36,6	32,8	25,2	0,0	100,0
Vatovavy fitovinany	0,6	5,6	25,3	42,0	26,3	0,3	100,0
Ihorombe	1,0	9,9	23,9	42,1	21,8	1,4	100,0
Atsimo atsinanana	0,2	5,2	28,8	37,3	27,2	1,3	100,0
Atsinanana	0,1	10,0	22,1	57,2	10,6	0,0	100,0
Analanjirofo	4,7	18,2	34,1	29,4	13,5	0,2	100,0
Alaotra mangoro	7,1	12,3	26,6	43,4	10,1	0,6	100,0
Boeny	4,8	8,4	26,3	35,3	24,3	0,9	100,0
Sofia	1,7	11,5	34,2	32,2	17,6	2,9	100,0
Betsiboka	1,3	14,9	24,5	40,1	18,2	1,0	100,0
Melaky	5,9	7,9	37,5	29,0	19,4	0,4	100,0
Atsimo andrefana	1,0	5,6	17,3	39,9	35,7	0,5	100,0
Androy	0,7	4,5	11,8	33,4	48,6	1,1	100,0
Anosy	0,0	4,7	21,8	35,0	36,8	1,7	100,0
Menabe	0,8	6,3	31,2	41,9	17,6	2,2	100,0
DIANA	0,7	11,3	32,4	44,5	11,1	0,0	100,0
SAVA	1,3	14,8	32,9	39,7	11,1	0,1	100,0
Ensemble	1,7	10,2	29,3	39,2	19,0	0,6	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Ainsi, comparée à la situation de l'année dernière, les ménages malagasy déclarent que leur condition de vie n'a pas connu d'évolution significative. En effet, près de 78,7 % déclarent avoir éprouvé soit une légère amélioration, soit une légère dégradation, soit une stabilité.

1.11.5 Opinions par rapport aux attentes des ménages sur leurs conditions de vie

Cette partie traite de l'opinion des ménages sur leurs conditions de vie par rapport à leurs attentes. Pour ce faire, il a été demandé aux ménages de se situer par rapport à leurs attentes, selon un classement en six modalités, en répondant à la question suivante : « *En général, par rapport à vos attentes, vous êtes très heureux, heureux, malheureux, moyen, très malheureux, ou vous ne vous prononcez pas sur votre vie ?* ».

Généralement, les ménages malagasy se considèrent comme des ménages malheureux ou moyens. Au regard du tableau 1.11.8, très peu se déclarent comme heureux ou très heureux. En effet, environ 43,5 % des ménages se considèrent malheureux et 40,1 % comme moyens. Ce sont beaucoup plus les ménages ruraux qui se considèrent comme malheureux ou très malheureux, respectivement 45,4 et 13,2 % en milieu rural, contre 34,5 et 9,6 % en milieu urbain).

Par ailleurs, la satisfaction des ménages sur leur vie augmente avec leur quintile de consommation : le fait de se sentir heureux ou moyen augmente avec le quintile de consommation, et le fait de se sentir malheureux ou très malheureux diminue avec le quintile de consommation. Ce qui signifie que plus le ménage est riche, plus les membres du ménage sont satisfaits de leur vie. De même, la satisfaction des ménages par rapport à leur vie est une fonction croissante du niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, plus le chef de ménage est instruit, plus les ménages sont heureux ou se considèrent comme moyens, et plus le chef de ménage a un niveau d'instruction faible, plus les ménages se sentent malheureux (64,7 % pour les sans instruction, contre 39,3 % chez ceux du niveau secondaire et plus). Ce sont les ménages dirigés par des femmes qui se disent plus être malheureux ou très malheureux par rapport à ceux dirigés par les hommes (64,7 % pour les femmes, contre 54,3 % pour les hommes).

Dans les régions Androy, Anosy et Atsimo Andrefana, plus de 7 ménages sur dix sont malheureux ou très malheureux de leur vie. Et près de la moitié de la population dans les régions Analamanga et Itasy se considèrent comme moyens. En ce qui concerne les ménages qui se considèrent comme heureux ou très heureux, ils sont localisés dans les régions Menabe et Sofia (respectivement 9,8 % et 9,3 %).

Tableau 1.11. 8 : Situation des ménages par rapport à leurs attentes

	Très heureux	Heureux	Moyen	Malheureux	Très malheureux	Ne se prononce pas	Total
Milieu de résidence							
Capitale	0,1	3,5	60,8	29,7	5,5	0,4	100,0
Autres villes	0,2	3,8	46,4	37,3	11,9	0,3	100,0
Ensemble Urbain	0,2	3,7	51,7	34,5	9,6	0,3	100,0
Rural	0,2	3,0	37,8	45,4	13,2	0,5	100,0
Quintiles de consommation							
Plus pauvres	0,1	2,0	23,8	50,4	23,3	0,4	100,0
Quintile 2	0,2	2,5	32,8	50,4	13,7	0,5	100,0
Quintile 3	0,2	2,7	39,9	44,8	11,8	0,7	100,0
Quintile 4	0,1	3,1	46,5	41,4	8,6	0,3	100,0
Plus riches	0,4	5,3	57,5	31,0	5,6	0,3	100,0
Niveau d'instruction du CM							
Sans Instruction	0,2	2,9	31,8	46,6	18,0	0,5	100,0
Primaire	0,2	3,2	40,5	44,4	11,2	0,5	100,0
Secondaire et plus	0,3	4,8	55,3	33,9	5,4	0,3	100,0
Sexe Chef ménage							
Masculin	0,2	3,2	41,9	42,8	11,5	0,4	100,0
Féminin	0,17	2,97	31,62	47,05	17,65	0,54	100,0
Région							
Analamanga	0,1	2,7	53,7	38,0	5,4	0,1	100,0
Vakinankaratra	0,3	2,7	48,6	38,3	9,8	0,4	100,0
Itasy	0,3	2,4	49,8	35,5	9,6	2,4	100,0
Bongolava	0,0	2,0	47,0	44,6	6,1	0,3	100,0
Haute Matsiatra	0,1	3,6	39,7	42,8	13,8	0,1	100,0
Amoron'i mania	0,0	2,8	44,4	45,5	7,1	0,2	100,0
Vatovavy fitovinany	0,2	2,4	35,8	42,8	18,5	0,4	100,0
Ihorombe	0,0	2,2	37,8	49,6	10,0	0,3	100,0
Atsimo atsinanana	0,5	3,0	26,3	55,4	14,5	0,3	100,0
Atsinanana	0,0	2,9	35,3	49,4	11,7	0,7	100,0
Analanjirofo	0,0	1,9	36,2	50,4	11,2	0,3	100,0
Alaotra mangoro	0,2	3,8	39,0	46,4	10,6	0,0	100,0
Boeny	0,0	1,9	46,9	38,6	12,3	0,2	100,0
Sofia	0,8	8,5	40,7	37,0	11,6	1,4	100,0
Betsiboka	0,0	2,7	40,2	37,0	18,6	1,5	100,0
Melaky	0,1	2,0	39,3	41,0	16,3	1,4	100,0
Atsimo andrefana	0,0	1,4	27,4	57,5	13,5	0,2	100,0
Androy	0,1	1,3	16,6	41,3	40,5	0,3	100,0
Anosy	0,2	1,8	20,0	45,5	32,0	0,6	100,0
Menabe	0,4	9,5	48,0	35,5	6,1	0,6	100,0
DIANA	0,5	3,2	34,8	45,5	15,2	0,8	100,0
SAVA	0,0	3,6	35,2	49,7	11,6	0,0	100,0
Ensemble	0,2	3,1	40,1	43,5	12,6	0,5	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

CONCLUSION

Interrogés sur la perception de leur propre situation, la majorité des ménages malagasy se classent parmi les pauvres. Plus de la moitié de la population déclarent vivre en difficultés. En milieu rural, 57,7 % se classent dans la catégorie des plus démunis. Ce taux est nettement supérieur à celui du milieu urbain (44,2 % en milieu urbain, contre 57,7 % en milieu rural). **Les régions les plus touchées par cette pauvreté subjective sont Androy et SAVA.**

Les classements selon les deux approches, subjective et objective, de la pauvreté sont relativement cohérents. En effet, la majorité de la population se rangent soit dans la « bonne » catégorie soit dans les catégories voisines. Au cours de cette ENSOMD 2012-2013, les ménages estiment que le revenu annuel minimum pour subvenir aux besoins vitaux (seuil de pauvreté subjective) est évalué à environ 391 548 Ar par an, par tête.

Quant à la situation financière des ménages, il s'avère que la plupart des ménages malagasy éprouvent des difficultés. En effet, près de 89 % des ménages ont un revenu inférieur ou, au mieux, égal à leurs besoins fondamentaux. Les ménages résidant à Androy, Anosy et Vatovavy Fitovinany sont les plus touchés par ce problème.

Les ménages malagasy déclarent que, comparée à la situation de l'année dernière, leur condition de vie n'a pas connu d'évolution significative. Près de 78,7 % déclarent avoir éprouvé soit une légère amélioration, soit une légère dégradation, soit une stabilité. Il est toutefois à noter que la proportion des ménages déclarant une dégradation est supérieure à celle des ménages déclarant une amélioration (58,1 % des ménages ont subi une dégradation, contre seulement 11,9 % d'amélioration).

Enfin, l'opinion des ménages sur leurs conditions de vie par rapport à leurs attentes, a été analysée. Généralement, les ménages malagasy se considèrent comme ménages malheureux ou moyen. En effet, environ 43,5 % des ménages se considèrent malheureux, et 40,1 % comme moyens. C'est dans les régions Androy, Anosy et Atsimo Andrefana que la proportion des individus insatisfaits de leur vie est la plus élevée (plus de 7 ménages sur dix sont malheureux ou très malheureux de leur vie).

ANNEXE I

Tableau A 1.1. 1 : Taux d'activité par âge

Age	Taux
5 à 14 ans	17,1
15 à 24 ans	71,4
25 à 34 ans	92,9
35 ans et plus	90,8
Ensemble	60,6

Tableau A 1.1. 2 : Revenus moyens par âge

Age	Revenu moyen
5 à 14 ans	317
15 à 24 ans	1058
25 à 34 ans	1805
35 ans et plus	2192
Ensemble	1813

Tableau A 1.1. 3 : Taux de sous-emploi inadéquat par âge

Age	Pourcentage
5 à 14 ans	91,4
15 à 24 ans	65,9
25 à 34 ans	40,4
35 ans et plus	36,6
Ensemble	44,8

Tableau A 1.1. 4 : Taux de sous-emploi lié à la durée, par âge

Age	Pourcentage
5 à 14 ans	67,7
15 à 24 ans	40,8
25 à 34 ans	33,1
35 ans et plus	35,5
Ensemble	39,5

Tableau A 1.1. 5 : Condition de travail des actifs occupés, selon la tranche d'âges

Age	Avantages sociaux		
	Caisse retraite	Congé payé	Remboursement frais médical
5 à 14 ans	0,0	1,0	0,4
15 à 24 ans	1,2	2,7	1,9
25 à 34 ans	4,4	5,9	5,2
35 ans et plus	5,6	6,9	6,0
Ensemble	3,7	5,1	4,3

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Tableau A 1.1. 6 : Intervalle de confiance du ratio emploi/population (population 15- 64 ans)

Niveau de confiance à 95 %			
Valeur	Écart type	Borne inf.	Borne sup.
84,4163	0,2222301	83,97981	84,8528

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Tableau A 1.1. 7 : Intervalle de confiance de la proportion des travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée

Niveau de confiance à 95 %			
Valeur	Écart type	Borne inf.	Borne sup.
86,07203	0,2307504	85,6188	86,52526

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Tableau A 1.1. 8 : Intervalle de confiance de la Proportion de la population occupée disposant de moins de 1,25\$ PPA par jour

Niveau de confiance à 95 %			
Valeur	Écart type	Borne inf.	Borne sup.
68,49514	0,3743759	67,7598	69,23047

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Tableau A 1.1. 9 : Incidence du travail des enfants, selon le quintiles de consommation et leur milieu de résidence

Quintiles de consommation	Urbain	Rural	Total
Plus pauvres	27,4	27,0	27,0
2e quintile	22,5	26,4	25,9
3e quintile	17,6	24,8	23,6
4e quintile	14,1	22,9	20,8
Plus riches	7,7	17,1	13,4
Ensemble	15,2	24,6	22,9

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Tableau A 1.1. 10 : Structure des emplois, selon la branche d'activité et le milieu de résidence

Branche d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture/Primaire	77,9	93,2	91,4
Industrie alimentaire	1,2	0,4	0,5
Textile	0,2	0,0	0,0
BTP/HIMO	0,8	0,2	0,3
Autres industries	1,6	1,0	1,1
Commerce	7,9	2,0	2,7
Transport	0,5	0,2	0,2
Enseignement privé	0,1	0,1	0,1
Administration publique	0,0	0,0	0,0
Autres services privé	9,8	2,9	3,7
Total	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Tableau A 1.1. 11 : Incidence du travail des enfants, selon les régions et l'inscription à l'école, en 2011- 2012

Région	Inscription à l'école (2011 – 2012)		
	Inscrit	Non inscrit	Total
Analamanga	15,6	84,4	100,0
Vakinankaratra	31,1	68,9	100,0
Itasy	21,8	78,2	100,0
Bongolava	33,6	66,4	100,0
Haute Matsiatra	49,1	50,9	100,0
Amoron I Mania	64,9	35,1	100,0
Vatovavy Fitovinany	39,7	60,3	100,0
Ihorombe	37,5	62,5	100,0
Atsimo Atsinanana	65,9	34,1	100,0
Atsinanana	53,6	46,4	100,0
Analanjirofo	52,0	48,0	100,0
Alaotra Mangoro	65,3	34,7	100,0
Boeny	40,3	59,7	100,0
Sofia	36,9	63,1	100,0
Betsiboka	46,8	53,3	100,0
Melaky	28,9	71,1	100,0
Atsimo Andrefana	43,8	56,2	100,0
Androy	51,5	48,5	100,0
Anosy	57,6	42,4	100,0
Menabe	23,9	76,1	100,0
DIANA	36,6	63,4	100,0
SAVA	42,8	57,2	100,0
Ensemble	44,3	55,7	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Tableau A 1.1. 12 : Structure du travail des enfants, selon la branche d'activité et la région

Région	Branche d'activités										Total
	Agriculture	Industrie	Textile	BTP/HIMO	Autres industries	Commerce	Transport	Enseignement	Administration	Autres service	
Analamanga	53,3	2,9	0,4	2,6	5,4	10,5	0,6	0,0	0,0	24,3	100,0
Vakinankaratra	88,9	0,5	0,0	0,4	0,0	0,6	0,5	0,0	0,0	9,1	100,0
Itasy	92,5	0,0	0,0	0,9	1,5	2,6	0,5	0,0	0,0	2,0	100,0
Bongolava	99,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	100,0
Haute Matsiatra	90,9	0,4	0,0	0,3	3,6	2,4	0,0	0,0	0,3	2,1	100,0
Amoron I Mania	97,2	0,2	0,0	0,3	0,5	1,0	0,0	0,0	0,0	1,0	100,0
Vatovavy Fitovinany	96,1	0,0	0,0	0,0	0,5	0,7	0,0	0,5	0,0	2,3	100,0
Ihorombe	98,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,8	0,0	0,0	0,0	0,8	100,0
Atsimo Atsinanana	95,2	1,3	0,0	0,0	0,2	1,8	0,0	0,3	0,0	1,4	100,0
Atsinanana	86,0	0,0	0,0	0,0	2,8	8,6	0,5	0,0	0,0	2,1	100,0
Analanjirofo	94,2	0,3	0,0	0,0	0,9	0,8	0,2	0,0	0,0	3,7	100,0
Alaotra Mangoro	92,7	1,3	0,0	0,0	2,2	2,3	0,0	0,0	0,0	1,5	100,0
Boeny	89,2	0,0	0,0	0,6	0,7	3,4	0,4	0,5	0,0	5,3	100,0
Sofia	94,5	1,0	0,0	0,0	0,0	2,7	0,7	0,0	0,0	1,1	100,0
Betsiboka	92,1	0,1	0,0	0,2	0,0	4,0	0,0	0,0	0,0	3,6	100,0
Melaky	97,6	0,0	0,0	0,0	0,8	0,4	0,0	0,0	0,0	1,2	100,0
Atsimo Andrefana	92,2	1,4	0,0	0,0	0,0	3,9	1,0	0,0	0,0	1,6	100,0
Androy	99,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0
Anosy	98,2	0,0	0,5	0,0	0,2	1,0	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0
Menabe	95,2	0,0	0,0	0,3	0,7	2,8	0,0	0,0	0,0	1,0	100,0
DIANA	86,7	0,0	0,0	1,7	0,0	8,0	0,0	0,0	0,0	3,6	100,0
SAVA	77,7	0,0	0,0	0,0	1,5	7,7	0,0	0,0	0,0	13,1	100,0
Ensemble	91,4	0,5	0,0	0,3	1,1	2,7	0,2	0,1	0,0	3,7	100,0

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Tableau A.1.8. 1 : Estimation de la précision des indicateurs d'incidence de la pauvreté

Pauvreté au seuil de **535 603 Ar**

Région	Intervalle de confiance à 95 %				
	Moyenne	Standard error	Borne inférieure	Borne supérieure	Effet de sondage
Analamanga	46,98271	4,730871	37,69121	56,2742	23,4281
Vakinankaratra	88,58263	3,365076	81,97357	95,19168	15,6395
Itasy	69,62642	3,123087	63,49264	75,76021	2,62109
Bongolava	76,86204	3,989357	69,02689	84,69719	3,16556
Haute Matsiatra	76,11478	4,080746	68,10014	84,12942	8,5489
Amoron'i Mania	85,49301	1,894578	81,77204	89,21399	1,6075
Vatovavy Fitovinany	79,59099	3,026753	73,64641	85,53558	6,1967
Ihorombe	78,22124	6,117022	66,20733	90,23516	5,31199
Atsimo Atsinanana	93,12433	1,944516	89,30527	96,94338	4,12813
Atsinanana	64,64215	6,249729	52,3676	76,9167	16,7276
Analanjirofo	63,53837	4,349854	54,9952	72,08154	6,41226
Alaotra Mangoro	62,46424	5,472406	51,71636	73,21212	10,1948
Boeny	59,4336	6,538867	46,59117	72,27602	11,0216
Sofia	83,76564	4,193171	75,5302	92,00109	12,429
Betsiboka	63,85885	4,471827	55,07612	72,64158	1,96695
Melaky	73,85012	5,201385	63,63453	84,06571	3,16197
Atsimo Andrefana	80,0806	5,132481	70,00034	90,16086	16,8176
Androy	96,65075	0,922682	94,83859	98,46291	1,48551
Anosy	85,43172	3,17353	79,19887	91,66458	4,1667
Menabe	68,53081	6,242437	56,27058	80,79104	8,71041
DIANA	42,16647	4,972418	32,40057	51,93237	5,56527
SAVA	80,02208	3,871237	72,41891	87,62524	6,83931

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Milieu	Intervalle de confiance à 95 %				
	Moyenne	Standard error	Borne inférieure	Borne supérieure	Effet de sondage
Capitale	30,67493	2,298268	26,1611	35,18876	2,51975
Urbain hors Capitale	56,08883	3,425838	49,36043	62,81722	11,3226
Rural	77,28576	1,263216	74,80478	79,76673	12,2899

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Groupe socioéconomique du chef de ménage	Intervalle de confiance à 95 %				
	Moyenne	Standard error	Borne inférieure	Borne supérieure	Effet de sondage
Cadre supérieur	14,12364	5,627486	3,07118	25,1761	2,50167
Cadre moyen	17,97548	4,020314	10,07953	25,87143	3,07441
Ouvrier ou salarié qualifié	35,94844	2,389918	31,25461	40,64227	2,28226
Ouvrier ou salarié non qualifié	50,16489	3,152902	43,97255	56,35723	2,55348
Manœuvre	64,9178	6,020189	53,09407	76,74153	8,38654
Stagiaire rémunéré	51,86912	8,636653	34,90661	68,83162	0,88116
Indépendant	43,51869	2,334903	38,93291	48,10447	4,48055
Chômeur	52,51718	8,218578	36,37578	68,65858	2,05305
Inactif	53,67744	2,871268	48,03823	59,31665	2,44181
Petit exploitant agricole	85,72285	0,817951	84,11638	87,32931	3,41164
Moyen exploitant agricole	83,60678	1,209928	81,23046	85,98309	3,97739
Grand exploitant agricole	78,86222	1,91249	75,10607	82,61838	2,85753
Pêcheur	56,67529	6,809228	43,30187	70,04871	3,23898
Autres	80,85075	4,3694	72,26919	89,43231	1,78942

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013*

Seuil adopté	Intervalle de confiance à 95 %					
	Seuil	Moyenne	Standard error	Borne inf.	Borne sup.	Effet de sondage
Pauvreté, <i>nationale</i>	535.603 Ar	71,5114	1,155299	69,24238	73,78042	11,0793
Extrême pauvreté, <i>nationale</i>	374.941 Ar	52,71678	1,30171	50,1602	55,27335	11,4959
Extrême pauvreté, <i>Banque Mondiale</i>	1,25 dollar PPA	63,74269	1,252828	61,28212	66,20326	11,4849
	2 dollars PPA	83,5282	0,9251726	81,71115	85,34525	10,5206

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Tableau A.1.8. 2 : Indicateurs d'inégalités, selon le groupe socioéconomique du chef de ménage

Groupe socioéconomique du chef de ménage	Part de population	Part de consommation	Gini	Theil
Cadre supérieur	0,6	2,2	0,464	0,405
Cadre moyen	1,7	3,8	0,339	0,201
Ouvrier ou salarié qualifié	5,4	9,2	0,353	0,237
Ouvrier ou salarié non qualifié	3,8	4,8	0,327	0,183
Manœuvre	3,1	3,1	0,349	0,214
Stagiaire rémunéré	0,2	0,2	0,384	0,252
Indépendant	11,9	17,9	0,383	0,280
Chômeur	0,4	0,6	0,435	0,355
Inactif	4,4	6,5	0,472	0,434
Petit exploitant agricole	36,9	26,5	0,337	0,220
Moyen exploitant agricole	22,0	16,9	0,353	0,242
Grand exploitant agricole	7,7	6,3	0,339	0,212
Pêcheur	1,0	1,4	0,449	0,517
Autres	0,9	0,7	0,386	0,272
Inégalités intra-groupes				0,256
Inégalités inter-groupes				0,077
National	100,0	100,0	0,413	0,333

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012-2013

Tableau A.1.8. 3 : Incidence de la pauvreté, selon quelques caractéristiques des ménages

	Pauvreté	Pauvreté extrême
<i>Le chef de ménage est alphabétisé</i>		
Non	87,1	81,9
Oui	64,8	56,0
<i>Le ménage a accès à une source d'eau améliorée</i>		
Non	81,3	73,9
Oui	45,9	37,3
<i>Le ménage dispose d'une toilette améliorée</i>		
Non	75,8	68,0
Oui	31,4	23,3
<i>Le ménage utilise un type d'évacuation d'ordures amélioré</i>		
Non	76,5	68,8
Oui	29,0	20,5
<i>Le ménage vit dans un taudis</i>		
Non	6,2	3,8
Oui	73,6	65,7
<i>Le ménage a accès à l'électricité</i>		
Non	81,9	74,3
Oui	24,4	15,9
<i>Un membre du ménage a accès à Internet</i>		
Non	76,2	68,5
Oui	31,6	23,8
Ensemble	71,5	63,7

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

ANNEXE II

Note méthodologique sur le calcul de l'indicateur pauvreté énergétique en quantité d'aliments

Encadré A.1.2. 1 : Méthodologie du calcul de la kilocalorie

Indicateur	Qu'est-ce qu'il mesure?	Comment est-il utilisé?
Consommation d'énergie alimentaire par jour par tête (kilocalories)	En moyenne, combien de kilocalories d'énergie sont consommées par chaque membre du ménage ?	Cet indicateur est utilisé pour donner un aperçu de la consommation calorique par les individus, à des niveaux agrégés. Il s'agit d'une indication de la quantité de l'alimentation des ménages, facile à interpréter.
Population avec une carence d'énergie alimentaire (%)	Quelle proportion de la population n'a pas une consommation calorique suffisante ?	La proportion de la population qui a une carence énergétique donne une méthode rapide pour déterminer les strates avec l'alimentation pire, en termes de quantité.
Énergie alimentaire à partir des aliments de base (%)	La proportion de calories provenant des aliments de base (céréales, racines et tubercules) au niveau des ménages	Les ménages avec une proportion d'énergie provenant des aliments de base élevée sont considérés comme ayant une alimentation relativement pauvre.
Ménages avec une part élevée d'énergie à partir des aliments de base (%)	La proportion de ménages avec plus de 75 % de leur consommation calorique dérivée des aliments de base	Analyse des strates avec notamment la mauvaise qualité de l'alimentation

SOURCE: VAM, food security analysis

Encadré A.1.2. 2

Exigences relatives aux données des ménages pour calculer la consommation calorique

Normalement, les EPM reportent:

- ▶ Consommation à partir de l'achat de produits alimentaires
 - Souvent en unités métriques (kilogrammes) et en valeurs monétaires
 - Repas hors de la maison fournis sous forme de valeurs monétaires
- ▶ La consommation de produits alimentaires à partir de la production propre
 - Habituellement en unités métriques (dans certains questionnaires le ménage est invité à estimer la valeur monétaire) – tous les deux à Madagascar
- ▶ La consommation de produits alimentaires en nature (avantage et cadeau)
- ▶ Auto-consommation à partir des ENA

Il y a des cas où seulement les valeurs monétaires sont reportées (autoconsommation de poissons dans l'EPM) : l'équivalent en kilogrammes doit être estimé à partir de données sur les prix locaux.

(Suite)

Étapes de calcul de la consommation calorique quotidienne des ménages

1. Convertir toutes les valeurs de consommation dans la même quantité métrique (ex.: grammes) * - dans l'EPM Madagascar les quantités métriques sont déjà dans le questionnaire.
2. Calculer la consommation calorique de chaque article alimentaire * - avec la table de composition des aliments (FCT)
3. Estimer la consommation calorique des articles avec des informations manquantes (en utilisant différentes méthodes)
4. Sommer tous les kcal par produit alimentaire pour calculer les kcals consommés par ménage (et par tête)

* *Les étapes 1 et 2 sont généralement effectuées par le Bureau de Statistique ou par la Banque mondiale.*

Le processus de calcul des estimations de la consommation calorique comprend plusieurs étapes de nettoyage et de décisions. Pour éviter la duplication des efforts et des résultats contradictoires, appliquer toujours les mêmes procédures utilisées pour le calcul de la consommation agrégée, et assurez-vous que le processus soit cohérent dans le temps.

Étape 1: Calculer les quantités métriques et la valeur en espèces de chaque aliment

- Convertir toutes les valeurs de consommation dans la même quantité métrique (normalement kg ou grammes)
 - Si un ménage a indiqué seulement la valeur d'achat de l'aliment consommé, la valeur métrique doit être calculé sur la base d'un prix métrique. Par exemple :
 - *Un ménage a signalé une consommation de 5 \$ de riz dans la dernière semaine.*
 - *À partir d'une étude de marché, il a été su que le prix métrique du riz est de 3\$/kg.*
 - *Il a été estimé que le ménage a consommé 1,67 kg de riz dans la dernière semaine.*
- Trouver la valeur équivalente de chaque aliment consommé
 - Si un ménage a seulement fourni le poids de la consommation, il a été procédé dans le cas inverse par rapport à l'exemple précédent :
 - *Un ménage a déclaré avoir consommé 2 kg de riz dans la dernière semaine.*
 - *À partir d'une étude de marché, il a été su que le prix métrique du riz est de 3\$/kg.*
 - *Il a été estimé la valeur d'achat de leur consommation, soit: 6 \$.*

Pour les procédures détaillées sur le nettoyage des prix unitaires et des quantités métriques, voir IFPRI (2007)

Étape 2: Calculer les calories consommées pour chaque aliment

La consommation calorique est calculée comme suit :

$$Kcals = \text{grammes} * [\frac{kcal}{100\text{grammes}}] * \text{part comestibles}$$

◊ Les grammes de la consommation des ménages par aliment sont converties à partir des kilogrammes de l'étape précédente.

◊ Kcals/100grammes et la part comestible sont habituellement trouvés dans les tables de composition des aliments.

Si le pays ne dispose pas de ces informations, on se réfère à une table de composition alimentaire de la région ou d'un pays voisin.

Tableau A.1.9. 1 : Analyse comparative de la pauvreté alimentaire (apport énergétique inférieur à 2133kcal par jour par tête) en 2012, 2010 et 2005, par région

Region	Poor kcal consumption		
	2005	2010	2012
Analamanga	55,8	46,6	58,6
Vakinankaratra	41,1	43,4	38,3
Itasy	41,3	47,2	46,7
Bongolava	39,0	37,5	43,6
Haute Matsiatra	56,4	54,2	51,6
Amoron'i Mania	53,1	53,2	49,8
Vatovavy Fitovinany	57,9	71,7	70,1
Ihorombe	49,8	51,8	50,1
Atsimo Atsinanana	67,3	73,5	80,3
Atsinanana	73,2	66,5	64,0
Analanjirofo	59,4	62,2	58,6
Alaotra Mangoro	56,8	39,9	52,0
Boeny	57,7	43,0	54,5
Sofia	59,7	38,8	63,3
Betsiboka	49,5	45,2	48,1
Melaky	48,7	45,1	52,2
Atsimo Andrefana	56,9	54,1	40,3
Androy	40,1	79,9	59,6
Anosy	52,9	55,6	62,8
Menabe	60,5	36,6	51,5
DIANA	59,1	47,4	46,2
SAVA	65,6	55,2	66,9
Ensemble	55,0	53,2	55,8

SOURCE : INSTAT/ENSO MD 2012 2013 ; EPM 2010 ; EPM 2005

Tableau A.1.9. 2 : Pourcentage de la population qui a une part élevée de l'énergie alimentaire à partir des aliments de base, par région

Region	Very high kcal from staple (>75 %)		
	2005	2010	2012
Analamanga	89,3	80,7	80,4
Vakinankaratra	96,1	89,3	88,4
Itasy	87,0	87,0	89,7
Bongolava	92,1	85,2	90,2
Haute Matsiatra	93,0	85,0	85,8
Amoron'i Mania	90,6	84,6	86,2
Vatovavy Fitovinany	83,0	84,9	79,5
Ihorombe	91,7	90,5	89,6
Atsimo Atsinanana	94,0	94,0	92,4
Atsinanana	90,3	88,9	80,2
Analanjirofo	88,4	88,6	84,6
Alaotra Mangoro	90,3	85,4	86,6
Boeny	81,8	85,5	85,9
Sofia	96,5	90,5	89,5
Betsiboka	91,5	88,8	82,2
Melaky	94,0	85,6	88,5
Atsimo Andrefana	86,0	90,5	84,6
Androy	80,1	79,5	68,7
Anosy	88,4	90,4	78,4
Menabe	92,6	80,1	81,4
DIANA	91,4	80,1	78,5
SAVA	85,3	84,3	90,3
Ensemble	89,9	86,2	84,2

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012 ; EPM 2010 ; EPM 2005

Tableau A.1.9. 3 : Intervalle de confiance de la pauvreté énergétique (apport calorique inférieur à 2133 kcal par tête et par jour), en 2012

Région	Mean	Std. Err.	[95 % Conf. IC
Analamanga	58,6	1,3	56,0 61,1
Vakinankaratra	38,3	1,9	34,6 42,1
Itasy	46,7	2,0	42,8 50,6
Bongolava	43,6	1,9	39,9 47,4
Haute Matsiatra	51,6	2,0	47,7 55,4
Amoron i Mania	49,8	2,2	45,4 54,1
Vatovavy Fitovinany	70,1	1,7	66,8 73,3
Ihorombe	50,1	2,0	46,2 54,1
Atsimo Atsinanana	80,3	1,5	77,3 83,2
Atsinanana	64,0	1,9	60,3 67,8
Analanjirofo	58,6	2,3	54,1 63,0
Alaotra Mangoro	52,0	2,0	48,1 55,9
Boeny	54,5	2,0	50,6 58,4
Sofia	63,3	1,9	59,6 67,0
Betsiboka	48,1	2,2	43,8 52,3
Melaky	52,2	2,2	47,9 56,4
Atsimo Andrefana	40,3	2,5	35,4 45,1
Androy	59,6	1,9	55,8 63,4
Anosy	62,8	2,7	57,4 68,1
Menabe	51,5	2,1	47,4 55,7
DIANA	46,2	2,1	42,1 50,4
SAVA	66,9	1,8	63,4 70,4
Ensemble	55,8	0,5	54,9 56,7

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012

Tableau A.1.9. 4 : Intervalle de confiance de la pauvreté alimentaire en qualité d'aliments, en 2012

Region	Mean	Std. Err.	[95 % Conf.IC
Analamanga	80,4	0,9	78,6 82,2
Vakinankaratra	88,4	1,1	86,3 90,5
Itasy	89,7	1,1	87,6 91,9
Bongolava	90,2	1,0	88,2 92,2
Haute Matsiatra	85,8	1,4	83,2 88,5
Amoron i Mania	86,2	1,8	82,7 89,7
Vatovavy Fitovinany	79,4	1,5	76,4 82,5
Ihorombe	89,5	1,2	87,0 91,9
Atsimo Atsinanana	92,4	0,9	90,7 94,2
Atsinanana	80,2	1,5	77,3 83,1
Analanjirofo	84,6	1,8	81,1 88,1
Alaotra Mangoro	86,6	1,1	84,4 88,8
Boeny	85,9	1,4	83,1 88,6
Sofia	89,5	1,2	87,2 91,8
Betsiboka	82,3	1,6	79,2 85,4
Melaky	88,5	1,2	86,1 90,8
Atsimo Andrefana	84,6	1,6	81,4 87,7
Androy	68,7	1,8	65,1 72,3
Anosy	78,4	2,5	73,5 83,3
Menabe	81,7	1,7	78,4 85,0
DIANA	78,1	1,7	74,8 81,4
SAVA	90,4	1,0	88,4 92,3
Ensemble	84,2	0,3	83,5 84,8

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012

Tableau A.1.9. 5 : Pourcentage de la population qui a une carence alimentaire (apport énergétique inférieur à 2550kcal et 2300kcal), par région

REGION	Inférieur à 2550kcal	Inférieur à 2300kcal
Analamanga	74,5	64,7
Vakinankaratra	56,2	45,6
Itasy	61,1	52
Bongolava	57,5	48,6
Haute Matsiatra	65,2	58,4
Amoron i Mania	64,1	56,2
Vatovavy Fitovinany	79,8	75,4
Ihorombe	65	56,1
Atsimo Atsinanana	86	83,6
Atsinanana	78,5	71
Analanjirofo	72,7	64,5
Alaotra Mangoro	69,8	58,3
Boeny	68,6	60,8
Sofia	71,7	67,5
Betsiboka	58,3	52,7
Melaky	63,6	55,7
Atsimo Andrefana	54	47,7
Androy	67,5	63,3
Anosy	70	64,5
Menabe	65,2	55,3
DIANA	61,7	53,3
SAVA	76,6	70,1
Ensemble	69,0	61,4

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012

Tableau A.1.9. 6 : Pourcentage de la population qui a une carence alimentaire (apport énergétique inférieur à 2550kcal et 2300 kcal par jour et par tête), par quintile de consommation et par milieu de résidence

Quintiles de consommation	2550 kcal			2300 kcal		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Les plus pauvres	95,1	90,9	91,1	92,7	88,4	88,5
Pauvres	94,2	81,9	82,7	93,6	76,2	77,2
Moyen	87,0	70,5	72,3	84,2	60,3	62,8
Riches	79,8	49,9	56,0	74,2	39,0	46,3
Les plus riches	55,7	32,8	42,6	43,7	24,1	32,7
Ensemble	70,4	68,7	69	61,1	61,5	61,4

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012

ANALYSE DE QUALITE DES DONNEES ANTHROPOMETRIQUES

En général, le taux de non réponse pour l'anthropométrie n'a pas dépassé les 3,50%. En plus, l'évaluation de la qualité de l'enquête faite par le logiciel Emergency Nutrition Assessment (ENA) a montré que le score global de l'enquête est de 9, soit « bon⁴³ ».

Les paramètres suivants ont été adoptés pour définir les valeurs hors normes :

- Poids pour taille inférieure -5 ou supérieure +5 écart type
- Taille pour âge inférieur -6 ou supérieur +6 écart type
- Poids pour âge inférieur -6 ou supérieur +5 écart type

Le tableau ci-dessous montre le détail du score global.

Paramètre	Valeur	Score
Missing/Flagged data (% of in-range subjects)	1%	0
Overall Sex ratio (Significant chi square)	(p=0,857)	0
Overall Age distribution (Significant chi square)	(p=0,001)	4
Digit preference score - weight	2#	0
Digit preference score - height	4#	0
Standard Deviation WHZ	0,98	0
Skewness WHZ	0,9	0
Kurtosis WHZ	0,05	0
Poisson distribution WHZ-2	0,000	5
TOTAL		9

La proportion d'enfants 6–29 mois et 30– 9 mois est de 0,81 ; ce qui suggère un léger suréchantillonnage des enfants de 30-59 mois. (La valeur devrait être proche de 0,98). Ci-dessous le tableau récapitulatif de ratio entre le nombre d'enfants observés et d'enfants attendus par tranche d'âges :

⁴³ Score global d'une enquête anthropométrique selon logiciel ENA: (0-5) excellent, (5-10) bon, (10-15) acceptable, (>15) problématique

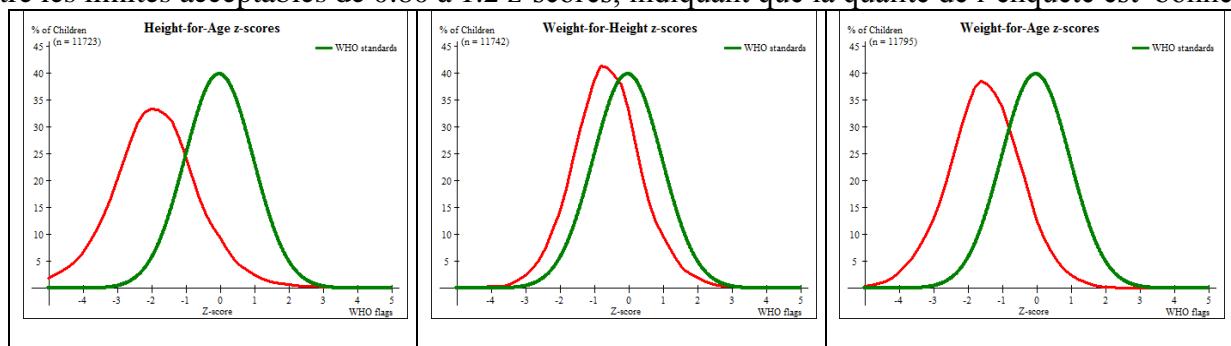
Age en mois	Garçon			Fille			Ensemble		
	Observé	Attendu	Ratio	Observé	Attendu	Ratio	Observé	Attendu	Ratio
6-17	1298	1285	1,0	1289	1289	1,0	2587	2574	1,0
18-29	1222	1253	1,0	1224	1257	1,0	2446	2509	1,0
30-41	1205	1214	1,0	1281	1218	1,1	2486	2432	1,0
42-53	1257	1195	1,1	1244	1199	1,0	2501	2394	1,0
54-59	555	591	0,9	518	593	0,9	1073	1184	0,9

Les résultats du contrôle de qualité montrent qu'il n'y a pas de préférence pour une décimale spécifique dans les valeurs du poids et de la taille, indiquant que les mesures ont été prises avec la précision nécessaire de 100 g pour le poids et de 1 mm pour la taille.

Le tableau suivant résume le score calculé par le logiciel ENA sur la préférence décimale.

Score observé ⁴⁴	
Poids	2 (excellent)
Taille	4 (excellent)
Périmètre brachial	2 (excellent)

D'autre part, l'écart type de la distribution du poids/taille en z-scores, qui est de 0,91, est compris entre les limites acceptables de 0,80 à 1,2 z-scores, indiquant que la qualité de l'enquête est bonne.



⁴⁴ Préférence pour une décimale : 0-7 excellent, 8-12 bon, 13-20 acceptable et > 20 problématique
Annexes / XIX

LISTE DES ANALYSTES

Liste de l'équipe de coordination

Monsieur RAVELOMANANTSOA Paul Gérard
Monsieur RAJAONERA Ida
Monsieur RANDRETSIA Iarivony
Monsieur RAKOTOMANANA Faly
Monsieur ANDRIANJANAKA Niaina
Madame RAJAOFALY Rivoravaka
Monsieur RAJEMSON Harivelto
Monsieur RAKOTOARY Bina Joad Raphaël
Monsieur RATSIMALAHELO Joujou
Monsieur RAKOTOBÉ Mady
Monsieur RANDRIANANTENAINA Harintseheno Tovonirina

Liste des analystes et informaticiens

Madame RAVOLOLONDRA MIARANA Fara
Madame RAHARIHERINAMBININA Violette Joëlle
Monsieur RANDRIANASOLO Elie Nirison
Madame ANDRIATSALAMA Annie
Monsieur ANDRIATSARAFARA Lalazarizaka
Monsieur HARIOLY NIRINA Dominique
Monsieur RAJEMISON Harivelto
Monsieur RAKOTONDRADANY Iary
Monsieur RASOLONJATOVO Andriamahery Ferdinand
Monsieur RAKOTONDRAVELO Tony Michel
Monsieur RAKOTONIRAINY Maherisoa
Monsieur RANDRIAMIHAJA Liva
Monsieur RANDRIANKOLONA Patrick
Madame RANOROMALALA Olivia
Monsieur RAZAFIMANDIMBY Sylvain Harilanto

Consultant National en supervision de terrain, traitement et analyse des données

Madame RANDRIANASOLO Zo Harilala

Consultants Internationaux

Consultant Coordonnateur technique

Monsieur NOUETAGNI Samuel

Consultant analyste

Monsieur KUEPIE Mathias

Consultant traitement des données

Monsieur NABASEMBA Léonard

Consultant supervision de terrain

Madame Teixeira de Andrade Gilena

Consultant en editing et mise en forme du document

Madame RAKOTOARISOA Soava Victor

Madame RAKOTOMANGA Valentina

